هكذا من الأصل



**L'Église catholique d'Afrique du Sud dénonce le « système oppressif » de l'apartheid**

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 26 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# M. Cyrus Vance au Proche-Orient

## *Le secrétaire d'État tente d'amorcer la négociation*

*Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, commence mardi 15 février, en Israël, une tournée d'une semaine au Proche-Orient, qui le conduira ensuite au Caire (jeudi 17), à Beyrouth et à Amman (vendredi 18), à Ryad (samedi 19) et à Damas (dimanche 20). Le ministre français des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, commence, de son côté, mercredi 16 février, à Beyrouth, un voyage d'une semaine dans les principales capitales arabes du Proche-Orient.*

L'objectif principal de M. Vance est de favoriser la reprise de la conférence de Genève, en surmontant l'obstacle essentiel, à savoir le problème de la représentation de l'O.L.P., sur lequel avait achoppé la semaine dernière la mission de M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

D'autre part, M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a conclu samedi une tournée de six jours en Syrie, en Jordanie et en Egypte. A son retour à Bonn, il a affirmé qu'il « rapportait de son séjour *l'impression qu'une évolution positive était en train de se dessiner au Proche-Orient, que la R.F.A. et la Communauté européenne se devaient de soutenir* ».

A Tunis, la commission générale du dialogue euro-arabe, qui a achevé ses travaux dimanche matin, a réaffirmé qu'« *une solution au problème de la Palestine fondée sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien constituait un facteur essentiel pour la conclusion d'une paix juste et durable* »

*(Lire nos informations page 2.)*

## La diplomatie de M. Carter à l'épreuve

Comme il était prévu depuis de longs mois, l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche et la stabilisation de la situation au *Liban ont* donné le signal en ce début d'année des grandes manœuvres diplomatiques qui doivent préluder à l'ouverture d'une négociation au fond sur le conflit israélo-arabe. L'organisation des Nations unies et certains gouvernements, grands ou moins grands, *cherchant à « se placer »* pour jouer un rôle dans ce processus, les missions d'enquête se multiplient dans la région : après M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et M. Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande, *M.* Vance, nouveau secrétaire d'Etat américain, arrive, ce lundi, au Proche-Orient. Il sera suivi dans quelques jours de M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères.

D'ores et déjà, le voyage de *M. Waldheim a permis* de cerner le principal obstacle à *la* reprise de la conférence de Genève. *L'Assemblée* générale de l'ONU, un peu optimiste, l'avait fixée « à la fin de mars au plus tard », mais le secrétaire de l'ONU a estimé « *tout* à fait improbable » que l'on puisse *tenir* ce délai.

Cet obstacle est la participation de l'Organisation de libération de la Palestine aux travaux. Pour les pays arabes, aucun accord n'est possible *si l'O.L.P.* n'est pas présente à Genève, *même si* les modalités de sa représentation — après la première séance seulement, ou encore au sein d'une délégation « arabe » englobant les divers pays intéressés — restent pour nombre d'entre eux *ouvertes* à la discussion. Mais *tous* les *efforts de M. Waldheim* pour convaincre *les Israéliens que* les dirigeants de l'O.L.P. ont considérablement assoupli leurs positions et sont désormais prêts à reconnaître Israël « de facto », en acceptant de coexister avec lui dans un Etat englobant la Cisjordanie et *Gaza*, sont restés vains. Pour Jérusalem, *comme* l'a *déclaré M. Ygal Allon*, ministre israélien des affaires étrangères, « l'O.L.P. n'a pas changé un mot à la charte palestinienne qui prévoit la liquidation de l'Etat juif ».

M. Vance, qui prend le relais du secrétaire général de l'ONU, réussira-t-il à surmonter cette première contradiction ?

Un échec de M. Vance pourrait être fatal à de nombreux dirigeants arabes alliés de Washington, et qui estiment être allés aussi loin que *possible dans* la voie de *la* modération. *L'intervention* syrienne au Liban, *conduite* avec la caution des grandes capitales arabes, a rogné les ailes de la résistance palestinienne.

La bataille *menée* par l'Arabie Saoudite à l'OPEP pour limiter la hausse des prix du pétrole constitue également, pour bon nombre d'Arabes, une preuve de modération qui devrait être payée de retour. Le premier ministre saoudien vient d'ailleurs de déclarer à un journal de son pays que, le potentiel pétrolier de Ryad étant placé « au service de la cause arabe », la décision de *limiter* la hausse des prix « *signifie que* les Etats-Unis et d'autres *gouvernements doivent* exercer des *pressions* sur Israël dans l'intérêt de la cause arabe ». On ne saurait être plus explicite...

Pour M. Carter et son équipe, la mission de M. Vance représente la première grande épreuve, plus probante notamment que les diverses *initiatives* encore plus ou *moins formelles* prises dans les relations avec l'U.R.S.S. En raison de l'importance de la communauté juive aux Etats-Unis, et des liens de celle-ci avec Israël, le problème du Proche-Orient relève presque autant de la politique intérieure américaine que de la diplomatie. Il faudra au chef de l'exécutif d'autant plus de courage et d'habileté pour faire accepter les décisions forcément difficiles qui sont seules en mesure de conduire à la paix.

# M. GISCARD D'ESTAING A BAMAKO

## *Il n'y a place entre la France et le Mali que pour l'estime et la compréhension*

### déclare le président de la République

Arrivé dimanche 13 février à Bamako, où il a reçu un accueil *très chaleureux,* M. Giscard d'Estaing devait consacrer la plus *grande partie de la journée de ce* lundi à *une visite* de Tombouctou. De retour dans la capitale du Mali, il devait recevoir la colonie française.

Le président de la République, qui a eu lundi matin un *premier entretien politique avec son hôte, le colonel Moussa Traoré, avait déclaré la veille :* « Il n'y a place entre le Mali et la France que pour l'estime, la *compréhension* et *l'entente.* » Le communiqué final sera signé mardi matin.

Dans une interview à Radio-France internationale, le chef de l'Etat malien a indiqué dimanche qu'il libérerait l'ancien *président Modibo Keita, détenu depuis le coup d'Etat de 1968. Il n'a, toutefois, pas précisé la date de cette libération.*

De notre envoyé spécial

Bamako. — Anciens combattants aux poitrines constellées de médailles, garde présidentielle en uniforme aux couleurs nationales, vert, jaune, rouge, parachutistes en tenue léopard et casquette Bigeard, danseurs *masqués au crâne couronné* de cimiers en *forme de croix de* Lorraine, enfants des écoles agitant de petits drapeaux de papier, résidents français dont quelques-uns portent des tee-shirts frappés des mots « *Giscard à la barre* » ou « *Bonne chance à Giscard* »..., rien n'a manqué au *décor* désormais classique des *accueils africains, lorsqu'à* 16 heures précises, dimanche 13 février, le D.C.-8 du président français s'est posé sur l'aéroport de Senou.

Sur l'aire *d'atterrissage, des danseurs masqués, grimpés sur* de *hautes* échasses, la tête coiffée de casques en cauris, le buste caparaçonné de miroirs et la taille ceinte de jupons de raphia multicolore, composent un ballet impressionnant.

Dans les salons de l'aéroport, M. Giscard d'Estaing adresse quelques mots amicaux au président Moussa Traoré, évoquant « *les liens du cœur et de l'esprit* », célébrant le *rôle « de carrefour des cultures »* joué par le Mali et se félicitant des « *relations étroites et confiantes qui existent de longue date* » entre Paris et Bamako.

« *Moussa, Giscard !* », scande la foule sur le passage du cortège, qui met plus d'une heure pour couvrir la distance séparant l'aéroport du palais de Koulouba, où résident les hôtes *officiels du Mali durant leur séjour.*

« *Vive la France !* », « *Soyez les bienvenus !* », « *Valéry !* », chantent des centaines de voix, tandis que, sous les manguiers et les cailcedrats, claquent les mains, battent les tam-tams et cliquettent mille instruments *improvisés. Toute la cité est comme auréolée d'une poussière lumineuse,* qui ajoute encore à son charme.

PHILIPPE DECRAENE.

*(Lire la suite page 6.)*

# Les échéances politiques

## • MAJORITÉ : la succession de B. Lafay crée un nouveau problème à Paris

## • GAUCHE : le débat sur l'indemnisation en cas de nationalisation reste ouvert

• *Le problème politique créé par la disparition brutale de M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, député R.P.R., est en suspens. Ni M. Michel d'Ornano, qui s'était porté candidat dans le dix-septième arrondissement, fief électoral de M. Lafay, ni M. Chirac, qui pouvait être tenté de s'y présenter, n'ont pris de décision. L'affrontement de ces deux personnalités raviverait « la querelle de Paris » au sein de la majorité. Pour l'un et l'autre camp, l'enjeu du dix-septième arrondissement reste essentiel pour la conquête de la mairie de Paris.*

• *M. Michel Debré estime que le président de la République pourrait rester à son poste face à une majorité parlementaire de gauche sauf si, après avoir pris part activement à la campagne électorale, il était contredit par les électeurs.*

• *Le débat entre communistes et socialistes sur l'indemnisation des actionnaires des entreprises que la gauche prévoit de nationaliser s'est poursuivi pendant le week-end. M. Mitterrand a souligné, au Colloque industriel organisé par son parti* (voir pages 32 et 33), *qu'il n'était pas question de* « collectiviser l'économie », *reprochant au contraire à la majorité d'avoir* « étatisé les entreprises nationales pour tenter de les récupérer ». *Pour lui, il faudra s'en tenir strictement aux nationalisations prévues par le programme commun et indemniser leurs propriétaires — qu'il « n'est pas question de spolier », — sous forme de* « titres nouveaux, participatifs, à revenus indexés sur les résultats de l'entreprise et sans fixation des cours par l'Etat ».

*A M. Marchais, qui avait jugé* « normale » *la discussion sur le sujet, M. Mitterrand a répondu que le débat* « restait ouvert ». *Le P.C.F. s'en tient, lui, M. Marchais l'a répété à R.T.L., à l'indemnisation sous forme d'obligations remboursables par annuités, sur la base des cours des trois années précédant la nationalisation. Les deux leaders ont rappelé leur accord pour distinguer le cas des petits actionnaires de celui des gros porteurs.*

La *mort* subite de M. Bernard Lafay a pris de court ses amis politiques du R.P.R., qui ont décidé d'observer, pendant quelques *jours*, en signe de deuil et pour lui rendre *hommage*, une sorte de trêve politique.

M. Jacques Chirac a fait, personnellement, l'éloge du président du Conseil de Paris, dimanche 13 *février*, au cours d'une conférence de presse convoquée pour la présentation des listes qu'il parraine.

M. Bernard Lafay était lui-même venu présenter les membres de sa liste à M. Jacques Chirac, samedi après-midi, au siège du R.P.R. Il avait ensuite effectué une tournée électorale dans son quartier, et participé à un dîner. Après sa disparition, les candidatures dans le dix-septième arrondissement sur les listes soutenues par le R.P.R. ont été laissées en blanc. Le choix d'une nouvelle « tête de liste » dans ce secteur ne sera fait que dans quelques jours. Le remplacement de M. Lafay, qui était réputé pour la solidité de son implantation électorale, pose de délicats problèmes aux dirigeants du R.P.R.

M. Lafay s'était rallié avec éclat au mouvement fondé par M. Chirac en présidant le 5 décembre après-midi à la porte de Versailles la séance du congrès constitutif du Rassemblement pour la République. Son engagement s'était manifesté à plusieurs reprises, notamment par le maintien de sa candidature aux élections municipales de Paris, et par l'envoi, le 12 janvier, d'une lettre au président de la République pour s'élever avec une particulière vivacité contre la désignation de M. d'Ornano (*le Monde* du 15 janvier). Il devait dans les prochains jours être nommé par M. Chirac membre du conseil politique du R.P.R. *Mais il n'avait pas renoncé à jouer éventuellement un rôle d'arbitre le jour de l'élection du maire de Paris* si aucune solution ne s'était clairement dégagée en faveur de l'un ou de l'autre leader de la majorité.

ANDRÉ PASSERON.

*(Lire la suite page 8.)*

### *AU JOUR LE JOUR*

## TRAIN DE VIE

*Dans les éléments du train de vie retenus pour l'évaluation des revenus imposables, la voiture de grosse cylindrée, le pur-sang et le précepteur figurent pour des valeurs sinon identiques, du moins du même ordre.*

*Passe encore pour le cheval de course, en faveur de qui le pays pratique avec le sourire la ponction volontaire du tiercé. Mais, après la dernière hausse du carburant, ces précepteurs publics que sont les universités, et qui en ce moment comptent les maigres sous de leur maigre budget, auront un regard d'envie pour l'automobile, qui n'a qu'à ouvrir le tuyau avide de son réservoir pour que la nation augmente de 3 % son train de vie.*

ROBERT ESCARPIT.

# Le Liban entre le soulagement et l'amertume

Tandis que les Palestiniens du Liban sont *soumis à une nouvelle et stricte réglementation (lire page 3)*, la Force arabe de dissuasion a fait savoir, *dimanche 13 février*, qu'elle était « décidée à mettre *un terme* à tous les actes de provocation et de sabotage ».

Au Sud-Liban, des combats ont encore opposé phalangistes et Palestiniens pendant le week-end. Dans cette même région, les troupes syriennes de la force arabe de dissuasion — *soit cinq* cents hommes et dix chars — stationnées au *sud-est* de Nabatieh *ont été*, selon des sources israéliennes, regroupées avant leur « redéploiement » sur de nouvelles positions, à 7 kilomètres au nord-est de la ville. Le premier ministre israélien, M. Rabin, a assuré que ce *redéploiement* « avait *été* obtenu grâce à l'attitude ferme d'Israël ».

Dans une enquête dont *nous commençons* la publication, notre envoyé spécial au Liban décrit les réactions de la population devant la présence des troupes syriennes, et les efforts du président Sarkis pour restaurer l'autorité de l'Etat.

## *I. — Chacun son Dieu, chacun chez soi...*

De *notre envoyé spécial*
DOMINIQUE POUCHIN

Beyrouth. — Notre chauffeur s'arrête doucement et se retourne, l'air navré. D'un geste vif, il a tout dit. Le doigt tendu comme une lame au travers de la gorge, il s'excuse en souriant tristement : « *Je suis mahométan.* » Il n'ira pas plus loin. Aujourd'hui encore, il ne passera pas de l'« autre côté », même si, tout à l'heure, il s'était bien juré d'oser. Non, autant renoncer aux 25 livres (50 francs) promises pour une course *qui, autrefois, en* valait à peine 5 livres. Il a peur. Pourtant pas un coup de feu dans le quartier depuis plus de *deux mois*. Les *canons se sont tus*, les francs-tireurs *ont disparu*, le front *n'existe* plus. Reste la « frontière » : une rue au milieu des *ruines*, un *no man's land* irréel d'immeubles éventrés et de façades grêlées par la mitraille, une plaie ouverte sur une lèpre que la pluie d'hiver rend chaque jour plus purulente. *La paix*, trop *neuve*, n'a encore rien cicatrisé. Trop précaire, elle est aussi à *la merci de ceux qui croient pouvoir miser sur une nouvelle flambée de haine et de violences. Les* 100 kilos de *dynamite* qui explosèrent, le 3 janvier, dans la montée d'Accaoui, au cœur du Beyrouth chrétien, montrent assez qu'ils n'ont pas désarmé. Ils ont atteint leur but : aux trente-cinq victimes de l'attentat ont répondu plus de cent exécutions sommaires de musulmans que le calme retrouvé avait laissé venir — ou revenir — en toute quiétude dans le « camp des autres ».

C'en était fini de la timide ébauche de normalisation : la frontière s'est refermée *sans* que nul ait besoin d'y planter de barrières. L'architecte maronite réfugié à Jounieh n'ira pas, *comme* il l'avait *prévu*, à Ras-Beyrouth, où ses chantiers l'attendent. Le fonctionnaire chiite décommandera au dernier moment le déjeuner offert pas sa sœur mariée à un grec orthodoxe d'Achrafieh. Dos à dos, les taxis attendront, de chaque côté de la rue de Damas, que les clients traversent l'ancien front à pied. Et les rares autobus ayant échappé aux barricades, mis prioritairement en service sur les lignes qui desservent les deux secteurs, rouleront à *moitié* vides...

Ainsi s'impose quotidiennement l'image d'une capitale qui semble à jamais déchirée. Fruit inévitable des lendemains de guerre et de massacres, diront ceux qui, parce qu'ils la franchissent souvent, savent mieux que personne que cette frontière est d'abord et surtout un fossé creusé par la peur. Mais ils sont peu nombreux et tous ne le font pas sans risque.

*(Lire la suite page 3.)*



### CONCLUSION DU CYCLE BEETHOVEN

# Les timidités de Barenboïm

Achevé en apothéose en présence du premier ministre (« le Monde » du 12 février), le cycle des symphonies et des concertos de Beethoven donné par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, a *comblé d'aise les quelque huit mille six cents personnes qui ont assisté à chacun des programmes, ce qui pour beaucoup* constitue une justification suffisante : « Chaque année, nous écrit un lecteur (à la suite de notre article du 30 janvier), des dizaines de milliers de jeunes Parisiens viennent à la musique et ont le droit d'entendre pour la première fois les œuvres des grands classiques dans une interprétation qui, à peu de chose près, en vaut une autre... » Autrement dit, chacun a le droit de prendre son bien où il le trouve et peu importe l'interprétation qui fait son bonheur.

Il nous semble pourtant que si l'on veut réellement honorer Beethoven et non se servir de lui, on devrait chercher à donner de ces œuvres célèbres la plus haute expression quand on a les moyens considérables de l'Orchestre de Paris. Les qualités de Daniel Barenboïm et de Jean-Bernard Pommier *(qui jouait les cinq concertos) sont indéniables, mais leur présence exclusive dans cette série de* concerts solennels *ne se justifiait* nullement.

Un *cycle* qui aurait réuni (à défaut de Karajan) Jochum, Guilini, Kubelik, Kleiber, Boulez et bien entendu Barenboïm, Kempff, Brendel, Badura-Skoda et Pollini avec Pommier, aurait sans doute donné de Beethoven une version plus riche, moins unilatérale et monotone, avec des artistes de maturité, de tempérament et de talent différents.

JACQUES LONCHAMPT.

*(Lire la suite page 23.)*

# PROCHE-ORIENT

## A TUNIS

## Le dialogue euro-arabe a fait « un bon pas en avant »

De notre correspondante

Tunis. — Le communiqué publié par la deuxième commission générale du dialogue euro-arabe, qui s'est tenue à Tunis du 10 au 13 février, est rédigé avec prudence, mais il exprime essentiellement la volonté de poursuivre, voire d'élargir, les échanges de vues entre deux groupes bien distincts, dont les intérêts et les objectifs demeurent parallèles.

Le groupe arabe s'estime *« assez satisfait des résultats »*. Son président, M. Ismail Khelil, ambassadeur de Tunisie à Bruxelles, a précisé : *« Nous aurions souhaité plus, mais les Européens nous sont apparus à Tunis plus engagés et plus ouverts »* qu'à Luxembourg en mai. La réunion a constitué *« un bon pas en avant »*.

De fait, le souhait du groupe arabe de voir pris en considération le problème de la Palestine a été d'une certaine manière satisfait : on a parlé *« politique »* autant que *« coopération technique »* à Tunis, et les orateurs arabes ont pu souligner, à l'ouverture, *« l'héroïsme de la lutte palestinienne »* et *« l'action et les actes criminels »* d'Israël.

En revanche le communiqué n'évoque en aucune manière les revendications précises qui avaient été présentées par les Arabes : fixation d'une date de réunion des ministres des affaires étrangères des deux groupes ; participation aux travaux de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe ; la crétaion, aux Nations unies, d'un organisme de consultation euro-arabe.

La partie européenne a *« réaffirmé qu'une solution du conflit au Proche-Orient ne sera possible que si les droits légitimes du peuple palestinien de donner une expression effective à son identité nationale sont traduits dans les faits »*.

Dans le domaine de la coopération technique, le déblocage de 15 millions de dollars pour l'étude de projets concrets va permettre de déterminer la part européenne au financement des études préliminaires.

Les deux parties souhaitent que leurs relations commerciales se renforcent suivant des procédures *« mutuellement acceptables »*. La création d'un centre euro-arabe pour la coopération commerciale, proposée par la partie arabe, sera examinée.

Le chapitre des transferts de technologie a fait l'objet d'un mémorandum rédigé par les Neuf, qui préconise la mise au point d'une stratégie globale dans ce domaine et la création d'un centre euro-arabe. Un groupe *ad hoc* a été constitué. Il soumettra, en juillet, un rapport à la Ligue des Etats arabes et à la présidence européenne.

### La protection des investissements

La protection des investissements, souhaitée par les deux parties, doit être codifiée par une convention multilatérale, sous réserve que celle-ci *« n'affecte pas les accords bilatéraux existant ou à venir »* entre les différents membres des deux communautés. En ce qui concerne la main-d'œuvre, les travaux du comité de travail devront se poursuivre pour préciser les principes qui régissent les conditions de vie des ouvriers migrants et étudier les moyens de promouvoir la formation professionnelle.

Enfin, les grands projets agricoles, envisagés particulièrement au Soudan et en Somalie, sont recommandés par le texte final à la vigilance des groupes spécialisés afin d'autoriser au plus vite le financement des études préliminaires indispensables.

MANUÈLE PEYROL.

● *Le Sénégal* a décidé de rétablir un droit de douane de 5 % sur les produits originaires de la C.E.E., qui en étaient exonérés depuis la signature de la convention de Yaoundé entre la Communauté européenne et les dix-huit Etats africains et malgache associés.

En seront exonérés les produits alimentaires et certaines matières premières entrant dans la fabrication de produits locaux. Cette mesure est destinée à diversifier les sources d'approvisionnement du Sénégal et à améliorer le solde de sa balance commerciale. — *(A.F.P.)*

## Egypte

## Un député d'extrême droite, ancien « officier libre » est menacé de poursuites pour offense au chef de l'État

De notre correspondant

Le Caire. — Surprise au Parlement égyptien : on s'attendait, samedi 12 février, à la levée de l'immunité d'un jeune député communisant d'Alexandrie, rallié récemment au rassemblement progressiste, M. Abou El-Ezz-Hariri, accusé par les autorités d'avoir participé aux émeutes de janvier. Or c'est sur le cas de l'un des vétérans du monde politique égyptien que les députés se sont penchés. Deux cent cinquante-deux d'entre eux (le Parlement compte trois cent soixante membres, dont une soixantaine d'opposants) ont demandé que soit levée l'immunité parlementaire de M. Kamal-Eddine Hussein, député de Benha (delta du Nil), membre du front des indépendants, et porte-parole parlementaire du courant musulman intégriste. La commission des lois de l'Assemblée a accepté la requête des députés, tout en se réservant de ne la rendre officielle que ce lundi, afin que M. Kamal-Eddine Hussein *« puisse se défendre »*.

Figure haute en couleur, M. Hussein n'est rien de moins qu'un ancien *« officier libre »*, membre du conseil de la révolution en 1952. Ministre, puis vice-président de la République en 1961, il avait ensuite été écarté du pouvoir par Nasser, en raison de son hostilité aux Soviétiques. Rallié au président Sadate en 1971, il avait depuis été l'objet d'attentions de la part de ce dernier. Elu député en 1976, il exprime généralement le point de vue des Frères musulmans, association dont il fit partie avant la révolution de 1952. Il n'est pas accusé d'avoir fomenté des troubles, bien que certains éléments religieux soient soupçonnés de l'avoir fait, en dépit du silence observé à ce sujet par les officiels.

Mais il lui est reproché d'avoir « offensé » le chef de l'Etat. A la veille du référendum du 10 février sur le renforcement des mesures répressives, l'ancien « officier libre » avait adressé au raïs une lettre ouverte (*le Monde* du 8 février), dans laquelle il accusait notamment le gouvernement d'être responsable des désordres de janvier. M. Hussein dénonçait également la « farce » du référendum et menaçait le président de la « malédiction » de Dieu. Dans le même temps, au cours d'une réunion avec M. Sadate, des étudiants de la tendance de M. Hussein lançaient au raïs, sur un ton menaçant : *« Crains Dieu. »* Il n'y a pas qu'en France que la politique est impolie...

*Il semble que le président Sadate ait été choqué par ces manquements au respect dû à sa personne et à sa fonction.* Est-ce suffisant pour expliquer la mesure dont est menacé M. Hussein ? Selon certains, après avoir accusé les marxistes et les nassériens d'être les seuls responsables des émeutes de janvier, le pouvoir aurait jugé nécessaire de porter un coup à l'extrême droite, en la personne d'un de ses représentants les plus prestigieux. Il convient de noter, à ce propos, que sous le vocable de frères musulmans, on désigne actuellement en Egypte, au moins, trois tendances politiques dont les attitudes à l'égard du régime vont de la « compréhension » à l'hostilité totale.

Au moment où le courant intégriste islamique paraît occuper une place de plus en plus grande, on note que la revue *Al Daoua (l'Appel)*, organe de la droite religieuse, réclame *« la constitution de partis sur la base des religions »*. Le dimanche 13 février au cours des petites manifestations qui ont marqué, dans l'enceinte des facultés cairotes, la réouverture de l'université, après les vacances du milieu de l'année, des étudiants religieux ont lancé des slogans directement inspirés d'Al Daoua.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *L'Association internationale des juristes démocrates* se déclare *« vivement préoccupée par l'arrestation de nombreux démocrates en Egypte. L'arrestation de Mes Nabil El Hilali et Zaki Mourad, pour lesquels l'A.I.J.D. est déjà intervenue dans des circonstances semblables (...) a suscité une émotion particulièrement vive parmi les juristes. L'Association a exprimé immédiatement aux autorités égyptiennes sa profonde préoccupation devant l'arrestation d'avocats spécialisés dans la défense de prisonniers politiques, voyant dans ces mesures une entrave à la liberté professionnelle et au droit de la défense. »*

★ 49, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles.

Selon un document publié par l'organe du P.S. autrichien

## L'O.L.P. menace de reconsidérer son « attitude constructive »

De notre correspondante

Vienne. — L'*Arbeiter Zeitung*, organe du parti socialiste autrichien (S.P.Oe.) a publié dimanche 13 février une lettre d'un représentant de l'O.L.P. — dont l'identité n'a pas été révélée — adressée au chancelier Kreisky en tant que président du S.P.Oe. et vice-président de l'Internationale socialiste. L'O.L.P. expose ses revendications et exprime le désir de voir l'Internationale socialiste jouer *« un rôle constructif et plus actif dans la recherche de la paix au Proche-Orient »*.

Le document souligne que *« l'engagement des Palestiniens pour parvenir à la paix est très sérieux, à supposer toutefois que cet engagement repose sur la réciprocité, et qu'existe un véritable désir de s'attaquer aux problèmes qui doivent conduire à la paix »*. Cela implique, est-il précisé dans la lettre, que soient aussi discutées *« toutes les questions dont la solution est absolument nécessaire »*. Parmi celles-ci figurent *« en tout cas la restitution par Israël de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et des enclaves de Hamma (près du lac de Tibériade) et Auja (au Néguev près de la frontière israélo-égyptienne)*, ainsi que l'élaboration d'un accord de non-belligérance entre *« le futur Etat souverain de la Palestine »* et l'Etat d'Israël. Mais, est-il encore affirmé, *« d'autres accords devraient être conclus pour parvenir à la paix totale »*, le plus important étant qu'Israël *« reconnaisse et applique aux réfugiés palestiniens le droit de retour à leur domicile d'origine (pour peu qu'ils le désirent) ou qu'il consente à les indemniser si leur libre choix les conduit à opter pour une autre solution »*.

Avant de formuler ces propositions, l'O.L.P. a rappelé que les Palestiniens étaient engagés dans *« un intéressant processus de maturité et d'évolution politique favorable à la garantie de la paix au Proche-Orient »*. Cette évolution doit être considérée comme *« un progrès historique »*, qui devrait être *« mis à profit avec empressement par toutes les parties intéressées pour que le rêve de la paix se traduise en réalité »*.

Mais, de façon *« assez surprenante »* les dirigeants palestiniens ont constaté *« qu'au lieu d'être soutenu dans leur attitude constructive, ils ont été repoussés par les Etats-Unis, attaqués par les dirigeants israéliens, et barrés par certains Etats arabes. La myopie politique que traduisent ces réactions est dangereuse »*, est-il encore souligné dans la lettre de l'O.L.P., *« car elle pourrait convaincre les dirigeants palestiniens de la vanité de toute attitude modérée, et les forcer à adopter une position dure qui, sans aucun doute, conduirait à une nouvelle confrontation militaire »*. C'est pourquoi *« précisément , le rôle de l'Europe occidentale est largement nécessaire »*, affirme l'O.L.P., qui ajoute : *« La position palestinienne est encore positive, et le restera au moins durant le prochain mois. Mais il est difficile de prédire combien de temps les dirigeants palestiniens continueront à adopter cette attitude constructive. »*

L'O.L.P. estime qu'une prise de position *« claire »* de la part de l'Europe occidentale *« pourrait vraisemblablement consolider la modération des Palestiniens, et contribuer à exercer une pression positive sur l'attitude négative des Américains, des Israéliens et de certains pays arabes »*. — A. R.

● *Le surpeuplement dans les prisons israéliennes a atteint des « limites intolérables »* a déclaré récemment M. Hayim Levi, gouverneur général des prisons. Il y a 5 852 prisonniers, dont 3 227 inculpés d'atteinte à la sécurité de l'Etat (fedayin palestiniens), soit 502 de plus que l'année dernière

Les personnes incarcérées disposent d'une moyenne de 2,2 mètres carrés, alors que de moyenne, dans la plupart des autres pays, est de 9,9 mètres carrés (16 mètres carrés en Hollande et 11,3 mètres carrés aux Etats-Unis), a précisé M. Levi.

Il a souligné, cependant, que cette moyenne ne révèle pas l'étendue du problème. A la prison de Hébron (Cisjordanie), a-t-il dit, l'espace disponible pour chaque prisonnier est de *« moins d'un mètre carrés »*. A la prison de Kfar-Yona (Israël), il est de 2,4 mètres carrés. — *(A.F.P.)*

● PRECISIONS. — M. Klarsfeld nous demande de préciser que la candidature de Mme Beate Klarsfeld pour le prix Nobel de la paix, proposée par M. Hillel Seidel, membre de la Knesset (*le Monde du 11 février*), a été soutenue par plus de cinquante parlementaires israéliens et par de nombreux professeurs d'université.



Entre le soulage[...]

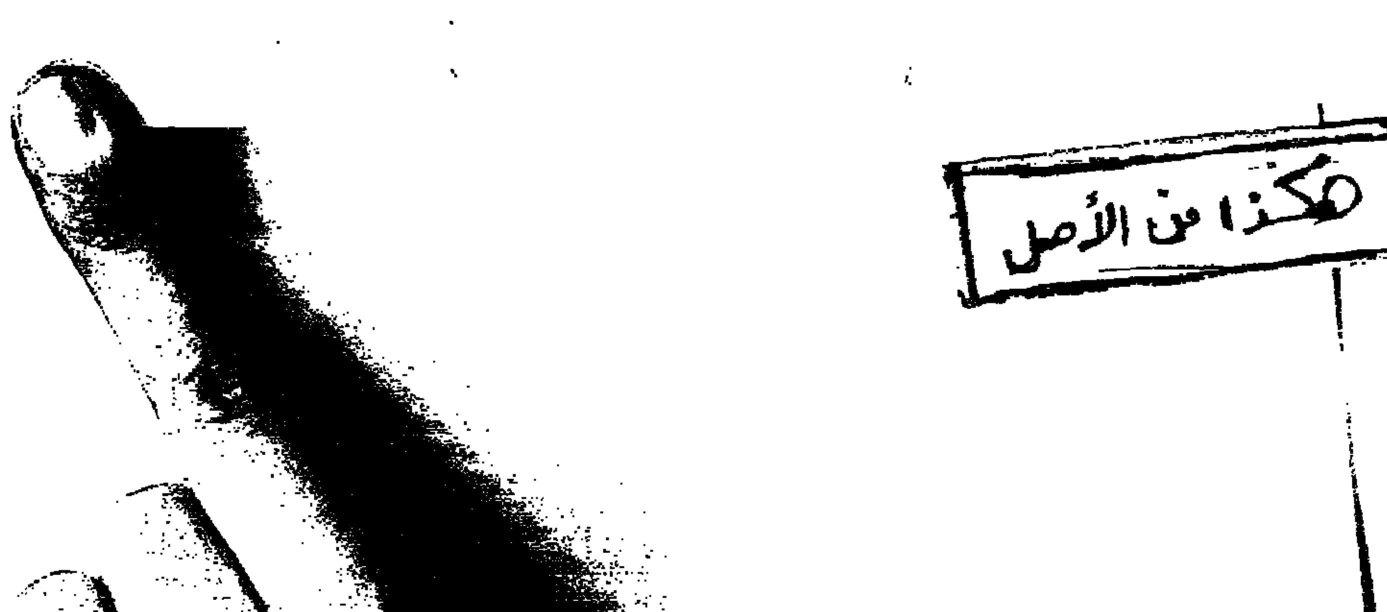



Le temps du répit

L'ordre est syrien

Une censure unilatérale

Désillusion



هكذا من الأصل



# PROCHE-ORIENT

**Liban**

## Entre le soulagement et l'amertume

*(Suite de la première page.)*

Il y a peu, le directeur de l'aéroport international de Beyrouth, un chrétien, a compris ce qu'il pouvait en coûter d'aller travailler *« chez les musulmans »* (1) : dédaignant les menaces anonymes il avait — sur les conseils de M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste — continué de se rendre chaque matin à Khaldé... Jusqu'au jour où sa voiture explosa devant son domicile.

Mais plus que ce terrorisme — encore très limité — c'est la vie quotidienne elle-même qui rend immédiatement sensible ce qu'on qualifie déjà, ça et là, de « partition de fait » : il n'est pas de jour, en effet, qu'une banque, une société, un cabinet important n'annonce l'ouverture d'un nouveau bureau dans le secteur où ses services n'étaient pas implantés. L'administration qui, voilà quelques semaines, exhortait par voie de presse ses fonctionnaires à rejoindre leur poste, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, semble avoir renoncé : elle crée maintenant, de chaque côté, des annexes où public et employés ne craindront pas de se rendre. L'université aussi a pris le pli, ce qui au moins facilitera la tâche de certains leaders chrétiens décidés, disent-ils *« à unifier le mouvement étudiant et à en exclure les éléments subversifs. »*

### Le temps du répit

Partition, bien sûr, reste un mot tabou : la gauche frémit dès qu'on en parle et la droite se rebiffe contre quiconque lui prête d'aussi mauvaises intentions. Trente mille soldats syriens, plantés au coin des rues, sur les places et sur les routes, ont tôt fait de rappeler à tous qu'ils sont venus *« en frères »* pour *« sauver l'unité du Liban arabe »*. Mais si on quitte un instant le cercle étroit des chefs de clan ou des professionnels de la politique, on entend, tenu crûment, dans les salons — grands et petits — d'Achrafieh le discours que certains leaders enragent de ne pouvoir tenir aussi clairement. Un discours qui n'est en fait qu'une formule : *« Chacun son Dieu, chacun chez soi. »*

Le temps, certes, apaisera les haines, effacera peu à peu les souvenirs les plus cruels. Mais ne risque-t-il pas aussi de créer de nouvelles habitudes ? Chacun chez soi, avec ses banques et ses bureaux, ses commerçants chassés d'un centre ville dévasté, ses écoles et ses étudiants... L'inévitable « provisoire » des lendemains de guerre pourrait bien, ici plus qu'ailleurs, devenir un « provisoire qui dure », d'autant que la situation qu'il crée comble les vœux de ceux pour qui il représente déjà... un début de solution.

Partition de fait ? C'est vrai, mais qu'importe aujourd'hui, pensent la plupart des Beyroutins, puisqu'elle assure au moins la paix : il sera assez tôt demain pour se préoccuper d'abattre des frontières inutiles ou nuisibles... S'il est, en effet, un sentiment commun à tous les Libanais, c'est bien la lassitude. Lassitude des combats, des privations, des jours sans eau et des nuits sans lumière. Lassitude du bruit. A l'Est comme à l'Ouest. C'est un peu comme si l'on n'avait pas fini de goûter de nouveau le plaisir simple de marcher dans la rue sans longer les murs ou de dormir une nuit entière. C'est le temps du répit où l'essentiel est de s'entendre respirer.

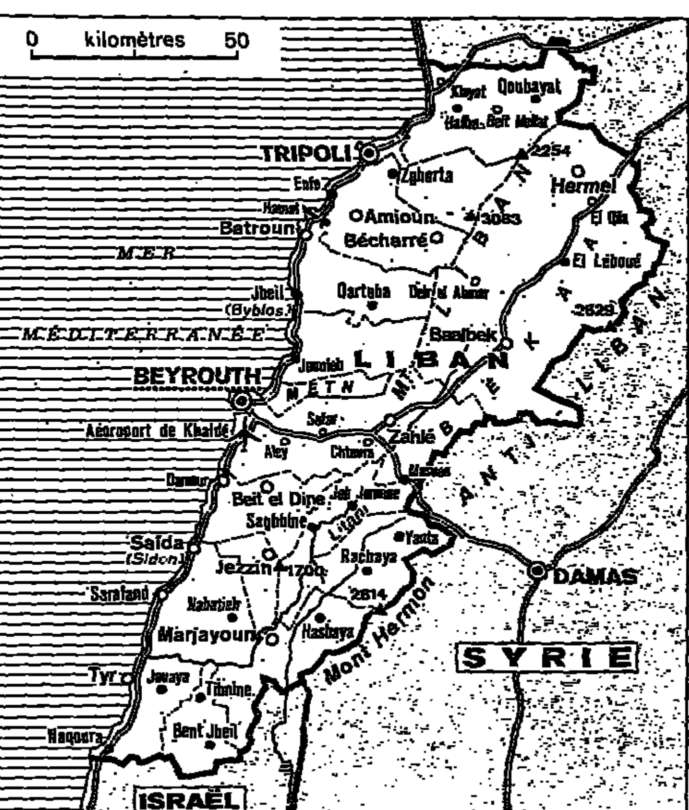
Que la paix soit syrienne, arabe, ou libanaise, n'a plus, dès lors, pour l'énorme majorité d'une population traumatisée et fatiguée, tellement d'importance. C'est la paix, seulement la paix : plus de bombes, plus de roquettes ni de rackets, plus de pillages, plus d'enlèvements. L'ordre règne. Comment expliquer autrement qu'on supporte, pour l'instant sans trop d'animosité, la présence massive des contingents syriens et celle, plus que discrète, des unités bresaoudiennes et soudanaises ? Nombre de combattants, dans les deux camps, peuvent stigmatiser l'occupation et dénoncer le mandat syrien : on les écoute, on les comprend mais on se garde de les suivre. *« La population était fatiguée,* admet M. Georges Haoui, secrétaire du P.C. libanais. *Elle voulait l'ordre à n'importe quel prix, l'ordre avant même la liberté. »*

### L'ordre est syrien

L'ordre est venu. Il est syrien et ne fait rien pour s'en cacher. Ni casque blanc ni casque vert, pas de béret, pas un insigne pour établir un distinguo subtil entre un *« soldat syrien »*, et un *« soldat syrien de la force arabe de dissuasion »* : au diable l'hypocrisie et les doubles casquettes, on arbore même les portraits du président Assad sur ses chars. Barrage, patrouilles, sentinelles, les soldats de Damas sont partout : ils vous arrêtent dix fois entre Beyrouth et Saïda, autant si vous allez à Tripoli ou à Baalbeck, et dans la capitale à chaque carrefour important.

Plus ou moins débraillés, l'uniforme parfois composite, souvent mal rasés, ils sont aimables, conformément aux ordres. Mais ceux qui parlent, oubliant les consignes, ne tardent pas à maugréer contre leur solde, 100 livres (200 francs), soit cinq ou six fois moins que celle de leurs collègues soudanais et saoudiens.

Tel est l'occupant, apparemment nullement gêné de se trouver là : *« Nous sommes venus défendre le Liban arabe et la résistance palestinienne contre des éléments qui complotaient pour la dévoyer »*, débite d'un ton égal un bidasse, visiblement ravi d'être affecté sur un barrage en bord de mer, à deux pas de l'immeuble de bon standing réquisitionné pour la troupe : cela permet de travailler en pantoufles !




Si le Liban est sous tutelle, il n'est pas — pas encore ? — sous la botte. L'occupation ostensible du pays n'est pas ressentie comme telle par la majeure partie de la population, car elle a su, jusqu'à présent, ne pas se rendre trop oppressante. La répression est restée limitée et sélective : il y a bien eu des arrestations dans la région de Baalbeck — où l'entrée des troupes syriennes avait suscité une résistance active des forces progressistes, et au moins un affrontement armé contre des militants du Baas pro-irakien, pourchassés dans un faubourg de Tripoli. Mais, au total, après un moment d'incertitude marqué par des provocations auxquelles des hommes de la Saïka (organisation palestinienne d'obédience syrienne) étaient souvent mêlés, la situation s'est stabilisée sans autre dommage grave pour une gauche, de toute façon défaite et réduite au silence.

### Une censure unilatérale

Aurait-elle de nouveau quelques velléités de parler trop fort qu'elle se verrait promptement ramenée à une discrétion qui confine au mutisme. Une vingtaine de policiers armés de crayons rouges sont là pour la museler, et leur zèle a déjà dépassé les espoirs que les dirigeants syriens avaient fondés sur une « salutaire censure » de la presse libanaise, la plus libre et la plus variée du Proche-Orient. Sous le tampon des censeurs, il n'y a plus ni « progressistes » ni « conservateurs », mais si MM. Chamoun et Gemayel ont droit chaque jour, ou presque, aux honneurs de la « une » et de la photo, M. Kamal Joumblatt n'aura eu pour lui, en un mois, qu'un encadré bien placé annonçant — un peu hâtivement — qu'il renait sa retraite pour mieux se consacrer à ses méditations !

Trois jours durant, les Libanais qui n'écoutent pas la radio auront ignoré que les rues du Caire et d'Assouan s'étaient embrasées. L'Egypte était rayée de la carte. Il n'y a pas eu non plus d'affaire Abou Daoud. A la limite, il n'y a jamais eu de guerre au Liban : un correspondant étranger rendant compte des travaux de la commission d'experts français chargés d'étudier la reconstitution du centre de Beyrouth s'est ainsi vu interdire trois paragraphes décrivant... les souks avant leur destruction. *Al Nahar*, quotidien libéral, n'a pu publier la photo d'un vieillard lisant le journal devant la façade ravinée de l'Holiday-In. *Al Nida*, organe du P.C., a dû renoncer à une nouvelle brève de trois lignes qui indiquait la production annuelle de gaz en Union soviétique !

### Désillusion

Les dirigeants libanais ont-ils senti que leurs censeurs avaient le crayon un peu lourd ? De délicates pressions diplomatiques ont, semble-t-il, suffi pour que le système fût assoupli à l'égard de la presse étrangère. Mais, le jour même où *le Monde* faisait état de cette libéralisation, les inspecteurs de la sûreté, troquant leur crayon pour des ciseaux, découpaient minutieusement dans ses colonnes un encadré qui évoquait la scolarisation d'enfants du Sud-Liban en Israël.

Principale atteinte aux libertés commandée par les Syriens, la censure de la presse renforce l'amertume et la désillusion que ressentent aujourd'hui les combattants du camp palestino-progressiste. Affaiblis et isolés, mal remis de la « trahison » syrienne, conscients que les masses qui les entourent aspirent d'abord à la sécurité, ces militants mesurent leur impuissance et céderaient facilement au défaitisme et au découragement, n'était l'espoir — certains disent la certitude — que le ciel s'éclaircira de ce côté lorsque l'orage grondera entre Damas et *« ceux d'en face »*.

Vaine illusion ? Assurément, si l'on s'en tient aux propos officiels des chefs de la droite chrétienne qui ne sont jamais en peine pour honorer *« la grande clairvoyance des frères syriens »* et remercier le président Assad de sa *« généreuse sollicitude »*. Mais chacun sait déjà que l'idylle ne va pas sans accrocs. Les incidents survenus après l'entrée massive des soldats de la force arabe de dissuasion dans les rues d'Achrafieh, le dimanche 23 janvier, en offrent bien la preuve : ce jour-là, dirigeants et penseurs du camp conservateur étaient tous réunis en séminaire dans un couvent de la montagne. Coïncidence ? Alors qu'on dessinait à l'abri du huis clos les contours d'un « Liban nouveau » avec forces discours sur la *« diversité de ses cultures »* et les mérites d'une *« urgente décentralisation »*, six cents à huit cents soldats syriens prenaient position au cœur de la forteresse chrétienne.

Emotion dans la rue, étonnement au couvent d'où l'on dépêche deux émissaires — MM. Béchir Gemayel et Dany Chamoun — chargés d'aller quérir quelques explications auprès du président de la République. M. Elias Sarkis n'en donnera pas, se contentant de renvoyer ses interlocuteurs au commandant en chef de la force de dissuasion... absent de Beyrouth. Le soir même, les deux hommes lancent dans le quartier un mot d'ordre « impératif » de grève.

De fait, le lendemain, banques et boutiques laissent leurs rideaux baissés. *« On est ici chez nous,* explique alors M. Béchir Gemayel, *on ne va tout de même pas nous traiter comme des Palestiniens... »* Mais son père, M. Pierre Gemayel, fera lui-même très vite rouvrir les magasins. Divergences, luttes de tendances entre « militaires » (M. Béchir Gemayel dirige les milices du camp chrétien conservateur) et « politiques », ou simple distribution des rôles ? Peut-être un peu tout à la fois.

Non contents de s'être installés, les soldats syriens ornaient deux jours plus tard le plus important de leurs barrages au centre d'Achrafieh d'une effigie de leur président avec cette simple légende : *« Le Liban restera arabe. »* Dans son bureau, le chef du parti phalangiste ne cherchait plus à cacher son irritation : *« C'est une provocation,* nous dit-il, *une manœuvre de pêcheurs en eaux troubles. Assad est un ami : cette photo nous aurions pu la mettre nous-mêmes. Mais cette légende ! Il faut comprendre que pour les gens d'ici, même s'ils ont tort, un Liban arabe, c'est un Liban musulman. Alors, qui cherche l'incident ? »* L'effigie n'a toujours pas été enlevée et la légende n'a pas été effacée. Mais, à côté, on a posé un portrait du président Sarkis. Curieuse compensation, pensaient alors de jeunes miliciens en colère. Ils ignoraient, comme tout le monde, que le chef de l'Etat libanais lui-même avait donné l'ordre aux hommes de la force de dissuasion d'occuper leur quartier...

DOMINIQUE POUCHIN.

Prochain article :

**RAPIÉCER L'ÉTAT**

(1) L'aéroport de Beyrouth-Khaldé, au sud de la capitale, dans le secteur tenu pendant les combats par les forces palestino-progressistes.

## Le nombre et les activités des Palestiniens sont strictement limités

*De notre correspondant*

Beyrouth. — L'application des accords libano-palestiniens de novembre 1969 a fait l'objet d'une réglementation précise et rigoureuse dont le texte a été agréé, le samedi 12 février, par la commission arabe quadripartite chargée, sous la présidence du chef de l'Etat libanais M. Sarkis, de veiller à l'exécution des résolutions des « sommets » de Ryad et du Caire.

Après l'adoption de ce document, la commission quadripartite, qui comprenait des représentants de la Syrie, de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite et du Koweït, a annoncé la fin de sa mission. Il appartient désormais au commandement de la force arabe de dissuasion d'appliquer la réglementation mise au point, et des dispositions sont prises à cet effet.

Cette réglementation complète les accords du Caire de 1969, et remplace les multiples annexes à ces accords élaborés, de 1969 à 1973 par l'Etat libanais et la résistance palestinienne, et qui, à chaque étape, reflétaient le rapport des forces entre les deux protagonistes.

Le nouveau texte agréé samedi par la commission quadripartite a été communiqué aux Palestiniens. Son application n'est plus à la seule charge de l'Etat libanais, mais est placée sous la responsabilité collective des pays arabes intéressés, c'est-à-dire, au premier chef, de la Syrie.

Les déclarations et communiqués publiés à ce sujet ne révèlent pas la teneur de ce texte. Cependant, selon un document dont il nous a été possible de prendre connaissance, mais dont nous ignorons s'il a été intégralement retenu, quatre dispositions principales s'appliquent désormais aux Palestiniens au Liban.

Elles concernent :

1) *Le nombre des Palestiniens* : seuls seraient autorisés à demeurer en territoire libanais les Palestiniens qui y étaient établis avant le 3 novembre 1969 et étaient immatriculés à l'U.N.R.W.A. (Office de secours des Nations unies aux réfugiés), ce qui entraînerait le départ d'un grand nombre de Palestiniens, dont une majorité de militants de la résistance ;

2) *Le nombre des fedayin* : leur liste complète devra être communiquée à un organisme spécial libanais par le chef de l'O.L.P. et constamment tenue à jour ;

3) *L'activité des fedayin* : elle serait limitée à la zone frontalière et à des secteurs indiqués par l'autorité libanaise. Le droit de se déplacer avec deux gardes armés serait réservé à cinq responsables nommément désignés par l'Organisation. Les camps d'entraînement seraient fermés, à l'exception d'un seul ;

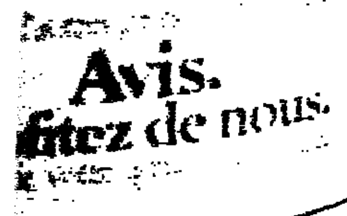
4) *La sécurité des camps* : elle serait confiée au CLAP (commandement de la lutte armée palestinienne) exclusivement, à raison de cinq hommes pour mille habitants. Des milices additionnelles formées de volontaires ayant une activité dans le civil pourraient être constituées. En tout état de cause, il ne pourrait y avoir dans les camps que des armes légères.

L'organe d'exécution dont dispose l'Etat libanais étant actuellement la force arabe de dissuasion, c'est à celle-ci que les Palestiniens auront à faire s'ils violent la nouvelle réglementation. Les affrontements de la semaine dernière ne laissent pas de doute sur l'intention de cette force, composée essentiellement de Syriens, de se montrer rigoureuse. Les ambassadeurs égyptien et saoudien, membres de la commission quadripartite, ont d'ailleurs annoncé que les perquisitions en vue de chercher les armes lourdes allaient commencer incessamment.

Enfin, le président Sarkis a chargé l'ambassadeur saoudien, à Beyrouth, de choisir à Saïda un terrain appartenant à l'Etat libanais pour y transférer les réfugiés palestiniens du camp de Tell-Al-Zaatar. Depuis leur expulsion, en août 1976, ils s'étaient installés dans le village de Damour, dont les habitants chrétiens avaient été eux-mêmes chassés en janvier de la même année.

LUCIEN GEORGE.





# EUROPE

## Danemark

### Le chef du parti social-démocrate veut lui aussi gouverner au centre

De notre envoyée spéciale

Verdingborg. — Verdingborg, dix-huit mille habitants. Tout autour les fermes proprettes de l'île de Seeland et des usines de transformation des produits laitiers.

Le premier ministre sortant, M. Anker Joergensen, vient, avant les élections législatives du 15 février, haranguer les cadres locaux de L.O., la grande centrale syndicale, pilier du parti social-démocrate. Dans le restaurant au milieu des bois, autour de longues tables recouvertes de nappes à carreaux, il y a une majorité de jeunes, autant de femmes que d'hommes, l'air bourgeois avec çà et là les visages burinés de prolétaires et d'agriculteurs.

Dans la fumée des cigares, l'assistance arbore l'épingle rouge de la social-démocratie scandinave et la rose au poing du socialisme européen. On entonne *le Drapeau rouge* puis *l'Internationale* version danoise *(« Vole haut notre chant sur ses ailes puissantes »)*. Dans un tonnerre d'applaudissements, le premier ministre fait son entrée. Petit, trapu, le front dégarni, la barbe en pointe, il s'adresse à son auditoire avec une simplicité, une conviction, un poids qui expliquent comment cet ancien secrétaire de la fédération des ouvriers spécialisés a conquis en cinq ans popularité et respect, et pas seulement au sein de son parti.

L'auditoire s'inquiète du chômage, de la montée des prix, du coût de la défense nationale. Il se réjouit du blocage des loyers. Il s'interroge sur la composition de la future coalition gouvernementale. Il demande si, par hasard, « Anker » ne mijoterait pas de faire évacuer par la force la « cité libre de Christiania », un faubourg de Copenhague colonisé par les marginaux.

L'atmosphère est détendue, sans débraillé. La social-démocratie danoise est une institution sérieuse, mais pas austère : un chansonnier célèbre et une chanteuse féministe et humoristique feront rire l'auditoire aux dépens de l'opposition.

M. Joergensen nous a accordé quelques instants d'entretien à Maribo.

« Comment pensez-vous redresser la situation économique ?

— *Le gouvernement envisage d'entamer de grands travaux d'utilité publique qui pourront occuper jusqu'à soixante-quinze mille personnes, soit plus de la moitié du nombre actuel des chômeurs. Le 11 février, j'ai d'ailleurs passé plusieurs heures à Bonn avec le chancelier Schmidt. Nous avons surtout parlé du chômage en Europe occidentale.*

— Quelle coalition pensez-vous constituer si vous êtes appelé à former le nouveau gouvernement ?

— *Je n'exclus aucun parti, à l'exception de ceux de gauche et d'extrême gauche et du parti dit du progrès de M. Glistrup, que je considère comme une « maladie » provisoire de la politique danoise. Ce sera une coalition vers le centre.*

— Quelle est votre position sur l'éventuelle création d'une industrie nucléaire au Danemark ?

— *Je la crois nécessaire étant donné notre manque de ressources énergétiques par ailleurs. Mais nous ne pouvons nous engager dans cette voie qu'après en avoir étudié toutes les incidences écologiques et obtenu l'accord de l'opinion. A titre indicatif, sur les cent soixante-quinze candidats de la région d'Aarhus, soixante-quinze sont opposés à ce projet.*

— L'échec de M. Palme aux dernières élections suédoises a-t-il porté un coup à la social-démocratie danoise ?

— *Si je devais être battu comme lui, avec une perte de 0,8 % des voix, je ne considérerais pas cela comme une catastrophe.*

— Que pensez-vous de l'eurocommunisme ?

— *Il nous intéresse beaucoup. Nous avons d'ailleurs d'excellentes relations — officieuses — avec les communistes italiens. Mais, lorsque nous avons affaire à eux, nous évitons de prononcer le mot de social-démocratie. Ils préfèrent celui de socialisme démocratique.* »

NICOLE BERNHEIM.

## R.D.A.

### Un rappel de réservistes aurait pour objet de vérifier le système de mobilisation

De notre envoyé spécial

Berlin. — Les autorités est-allemandes n'ont encore fait aucun commentaire au sujet des informations publiées par certains journaux d'Allemagne fédérale ou de Berlin-Ouest faisant état d'un rappel de réservistes dans l'armée populaire de la R.D.A. (N.V.A.). Du côté allié occidental, sans contester formellement la réalité d'une telle mesure, on ne paraît pas lui accorder une importance excessive, et on accueille avec un certain scepticisme l'idée qu'elle ait pu être appliquée préventivement, par crainte de troubles intérieurs.

Cette hypothèse avait été avancée il y a une dizaine de jours dans le très anticommuniste journal *Die Welt* (chaîne Springer). Le premier, il avait cru pouvoir signaler l'existence de mouvements inhabituels dans l'armée est-allemande. L'article de *Die Welt* avait été démenti officiellement à Berlin-Est.

En revanche, les autorités est-allemandes se sont refusées à prendre position sur des informations plus récentes publiées le 10 février par un autre organe de la chaîne Springer, le *Morgenpost*. Selon ce journal, de nombreux réservistes de la N.V.A. auraient été convoqués depuis quelque temps et seraient cantonnés en Thuringe.

La différence de réaction de Berlin-Est devant ces deux informations laisse penser qu'une opération de contrôle du mécanisme de rappel des réservistes serait en cours, mais qu'elle revêtirait un caractère technique plutôt que politique. Cette opération va dans le sens d'une autre information, publiée également le 10 février par *Frankfurter Allgemeine* ; dans un article daté de Bonn, ce journal indiquait que la R.D.A. était en train de moderniser son système de mobilisation. Le but de cette action serait de réduire le délai entre l'ordre de rappel et la mobilisation effective. Toujours selon *Frankfurter Allgemeine*, cette opération se déroulerait depuis trois semaines environ et durerait encore quelque temps. L'armée est-allemande compte à peu près un million de réservistes.

Des exercices de rappel de réservistes ont lieu régulièrement en R.D.A., comme du reste dans d'autres pays d'Europe de l'Est. Faisant partie de la routine militaire, ils ne sont généralement pas signalés à l'attention de l'opinion publique. Ces derniers temps, une vigilance renforcée a été notée dans les armées du pacte de Varsovie. Elle pourrait s'expliquer par les préoccupations que cause, ici ou là, la persistance de mouvements de contestations en Pologne et en Tchécoslovaquie.

En R.D.A., une certaine restructuration de l'armée populaire serait en cours depuis l'an dernier, en prévision des conséquences d'une éventuelle réduction des forces en Europe. Depuis les dernières semaines de 1976, les gardes-frontières est-allemands arborent un signe distinctif sur leur uniforme. Cette innovation pourrait permettre, le moment venu, de soustraire ces troupes de l'effectif des forces armées est-allemandes et faciliter ainsi la recherche d'un accord aux négociations de Vienne.

MANUEL LUCBERT.

## Tchécoslovaquie

### « Rude Pravo » reprend ses attaques contre M. Dubcek

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, a lancé samedi 12 février une attaque contre des personnalités du « printemps de Prague », les traitant notamment de « *socialistes renégats* », comme l'ensemble des auteurs de Charte 77.

Parmi les huit personnalités que cite *Rude Pravo* figure M. Smrkovsky, ancien président du Parlement, aujourd'hui décédé, tandis que pour la première fois depuis le début de la campagne de presse contre les signataires de Charte 77, on trouve associé aux autres noms celui de M. Alexandre Dubcek, ancien chef du parti. Le quotidien du P.C. tchécoslovaque s'en prend encore à MM. Frantizek Kriegel, ancien membre du bureau politique, Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du parti, Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères, aux écrivains Pavel Kohout, Vraclaw Havel (actuellement en prison) et Ludvik Vaculik.

D'autre part, un journaliste occidental s'est fait confisquer la plupart de ses documents à un poste-frontière tchécoslovaque. Il s'agit du correspondant du *New York Times* à Vienne, M. Hofmann. Celui-ci, qui rentrait samedi soir en Autriche, s'est fait chasser du train Vindobona par les autorités tchécoslovaques à la gare-frontière de Ceske-Velenice. Parmi les documents saisis se trouvait une prise de position (rédigée en anglais) du ministère des affaires étrangères tchécoslovaque sur Charte 77.

M. Hofmann, qui a passé la nuit dans un local non chauffé de Ceske-Velenice, a été prié dimanche matin de se rendre à pied avec tous ses bagages au poste-frontière autrichien distant de plus de 3 kilomètres. *(Intérim.)*

● *Un porte-parole du département d'Etat américain* a déclaré, ce lundi 14 février, que les Etats-Unis jugeaient « *parfaitement inacceptable* » la mesure prise en Tchécoslovaquie contre M. Paul Hofmann, correspondant du *New York Times*. — *(U.P.I.)*

## Pays-Bas

### Ancien premier ministre

### M. LOUIS J. M. BEEL EST MORT

M. Louis J.M. Beel, qui fut chef du gouvernement néerlandais de 1946 à 1948, puis de 1958 à 1959, est mort, vendredi 11 février, dans un hôpital d'Utrecht.

[Né le 12 avril 1902 à Roermond, *M. Louis J.M. Beel* était docteur en droit. Fonctionnaire municipal à Eindhoven jusqu'à la nomination d'un maire par les nazis, ce qui entraînera sa démission, il fut secrétaire à l'intérieur dans le gouvernement Gerbrandy en 1945, puis de 1945 à 1946 dans le gouvernement Schermerhorn. Député, membre du parti populaire catholique, il a été premier ministre de 1946 à 1948, puis délégué du gouvernement en Indonésie. Professeur à l'université de Nimègue puis à l'université de Tilburg, il a été successivement de 1956 à 1958, secrétaire d'Etat à l'intérieur, gouverneur de l'université de Nimègue, commissaire du gouvernement pour la radio et la télévision. Nommé ministre d'Etat en 1956, il fut conseiller d'Etat d'avril à décembre 1958, puis de nouveau premier ministre de décembre 1958 à mai 1959. Il était vice-président du Conseil d'Etat depuis 1959.]

## Grande-Bretagne

● *Mme Joan Ewart-Biggs*, la veuve de l'ambassadeur britannique en Irlande, assassiné à Dublin en juillet, a été choisie à l'unanimité comme chef du mouvement des femmes pour la paix en Grande-Bretagne. Cette organisation — non affiliée au mouvement né à Belfast en août 1976, mais qui sera en contact avec lui — a été fondé samedi 12 février à Wetherby, dans le Yorkshire. Elle militera contre la violence, elle aura huit branches régionales en Angleterre, Ecosse et Pays de Galles. Mgr Mikael Buckley en sera le coordonateur. Mme Ewart-Biggs a été associée au mouvement pacifiste d'Ulster depuis sa création et elle avait pris part à une grande manifestation à Londres le 27 novembre dernier

# AMÉRIQUES

## États-Unis

### M. KISSINGER EST NOMMÉ PRÉSIDENT D'UN COMITÉ POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Plains (Georgie) *(A.F.P., A.P., UPI)*. — M. Carter a annoncé samedi 12 février, au cours d'une conférence de presse improvisée, qu'il nommait M. Kissinger président d'un comité consultatif chargé de recommander au pays les économies d'énergie. Le poste de M. Kissinger ne sera pas rétribué. MM. Mondale et Gerald Ford seront vice-présidents honoraires de cet organisme qui aura pour tâche de convaincre les Américains de parvenir à une « croissance zéro » de la consommation d'énergie vers 1985.

M. Carter a d'autre part évoqué l'avenir des relations des Etats-Unis avec Cuba, indiquant que la question qui le préoccupait le plus à propos de Cuba était celle des *«droits de l'homme et des prisonniers politiques »*. Il avait déclaré vendredi à M. Bunker, chef de la délégation américaine aux négociations avec Panama sur le statut futur du canal, qu'il existait *« une bonne chance »* de résoudre ce problème. Ces négociations reprennent ce lundi à Panama.

● *M. José Lopez Portillo, président du Mexique,* est arrivé dimanche 13 février à Williamsburg (Virginie), première étape d'une visite de quatre jours aux Etats-Unis. M. Lopez Portillo doit rencontrer ce lundi M. Carter à Washington.

# A travers le monde

## Albanie

● M. MYQOREM FUGA, qui était ministre de l'alimentation et de l'industrie légère depuis 1962, a été remplacé par M. Kristaq Dollaku, ancien président de l'Assemblée populaire albanaise. Les observateurs relèvent que les objectifs en matière d'alimentation et d'industrie légère inscrits au plan 1971-1975 n'avaient pas été réalisés. — *(Reuter.)*

## Argentine

● MANUELA SANTUCHO, dont la famille était sans nouvelles (*le Monde* du 15 janvier), est détenue au camp d'Atomica, près de Buenos-Aires, où, selon de nombreux témoignages, la torture est érigée en système, apprend-on à Genève, le lundi 14 février. — *(Corresp.)*

● LE DIRIGEANT DU SYNDICAT ARGENTIN DES TRAVAILLEURS DE L'ELECTRICITE, M. Oscar Smith, a disparu depuis vendredi, a annoncé son père, à Buenos-Aires, vendredi 11 février. La disparition de M. Smith intervient au lendemain de la conclusion d'un accord entre le gouvernement et les deux cent mille travailleurs de l'électricité. — *(A.F.P.)*

● L'ANCIEN CHANCELIER BRANDT et de nombreux dirigeants ou personnalités d'Europe et d'Amérique, parmi lesquels MM. Saragat, Palme, Mitterrand, Willy Claes, Bettino Craxi, Felipe Gonzalez, Anker Jorgensen, Joop den Uyl, Kreisky, ainsi que M. Edward Broadbent, dirigeant du New Democratic Party du Canada, ont adressé à M. Waldheim un télégramme qui dénonce *« les violations constantes des droits de l'homme en Argentine »*. Les signataires demandent à la commission des droits de l'homme des Nations unies d'*« examiner attentivement le cas de l'Argentine »* lors de la réunion prévue en février à Genève.

## Brésil

● Mᵉ MARIO STASI, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS, a été interpellé, jeudi 10 février, à Rio-de-Janeiro, par la police de l'aéroport au moment de son départ. Mᵉ Stasi, qui avait été envoyé au Brésil par le Mouvement international des juristes catholiques pour une mission d'information sur la situation des prisonniers politiques, n'a été autorisé à prendre l'avion qu'après une fouille minutieuse. Tous les documents qu'il avait pu recueillir au cours de son voyage ont été saisis, notamment ses notes, les copies de jugement, la liste complète des détenus politiques, sa correspondance privée et un carnet d'adresses.

## Espagne

● QUATRE MILITANTS DE LA C.N.T. (centrale syndicale de tendance anarchiste) sont toujours aux mains de la police de Barcelone et subissent des mauvais traitements, selon leurs avocats, apprend-on lundi 14 février.

Il s'agit de MM. Isaac Barba, Miguel Pienro, Carlos Jaen et Vicente Iglesias, arrêtés le 30 janvier dans la capitale catalane.

● M. ROBERT PONTILLON, membre du secrétariat national du parti socialiste, a protesté, samedi 12 février, « *contre la mesure d'expulsion prise la semaine dernière par le ministre de l'intérieur à l'encontre de l'écrivain espagnol Alfonso Sastre.* » « *Le seul délit reproché à celui-ci est d'avoir entamé une grève de la faim par solidarité avec les prisonniers politiques en Espagne et les réfugiés espagnols assignés à résidence,* ajoute M. Pontillon. *Tout cela paraît dérisoire s'il n'y avait, en fin de compte, menace pour la vie de M. Sastre, désigné ainsi à la vengeance des groupes terroristes qui se manifestent en ce moment en Espagne.* »

## Italie

● LA POLICE A ARRETE A ROME, samedi 12 février, l'assassin présumé du juge Vittorio Occorsio. Il s'agit d'un néofasciste de trente-deux ans, Pierluigi Concutelli, qui ne nie pas être l'auteur de ce crime politique commis en juillet 1976 dans une rue de la capitale. « *Je suis un militaire et me considère comme prisonnier politique* », a dit Concutelli, aux journalistes. L'appartement romain de Concutelli ressemblait, au moment de l'intervention de la police, à une véritable place forte. Plus troublante a été la découverte de 11 millions de lires provenant du récent enlèvement d'une petite fille. Il se confirme ainsi que des liens existent entre le terrorisme politique et l' « industrie » du rapt. Dimanche 13 février, un fonctionnaire du ministère de la justice a été atteint de cinq balles dans une rue de Rome. Ce nouvel attentat est revendiqué par les *nier politique* », a dit Concu-

## Laos

● LE VIETNAM a renforcé ses effectifs militaires au Laos d'environ dix mille hommes ces dernières semaines, affirmait, samedi 12 février, le *Los Angeles Times*, citant des sources diplomatiques occidentales à Bangkok, considérées comme dignes de foi, et des témoignages de réfugiés. Selon ces sources, les effectifs vietnanière. La radio thaïlandaise a trente ou quarante mille hommes à la fin de l'année dernière. La radio thaïlandaise a affirmé d'autre part que des tirs d'artillerie ont été déclenchés samedi par les troupes gouvernementales laotiennes afin de déloger des environs de Vientiane des éléments de la résistance anticommuniste et des insurgés méo. — *(A.F.P.)*

## Philippines

● LE REFERENDUM SUR LA CREATION D'UNE REGION MUSULMANE AUTONOME au sud du pays aura lieu le 21 février, a annoncé le président Marcos. D'autre part, selon les autorités de Manille, dix guérilleros de la Nouvelle armée populaire (maoïste) ont été tués ces derniers jours au cours d'affrontements avec les forces gouvernementales. —

## Portugal

● LA COMMISSION NATIONALE DU P.S. portugais, réunie samedi 12 février à Lisbonne, a approuvé une trentaine d'articles, sur un total de 85, des statuts du parti qui n'avaient pu être votés au cours du congrès extraordinaire du P.S. tenu à la fin de janvier à Porto. Les articles approuvés visent notamment à développer l'action des groupes d'entreprise et à organiser les structures du parti dans les archipels des Açores et de Madère, et auprès des émigrés portugais. — *(A.F.P.)*

## Thaïlande

● LE CORTEGE DU PRINCE HERITIER a été attaqué par des insurgés communistes dimanche 13 février, alors que celui-ci visitait un poste militaire au nord du pays, a annoncé Radio-Thaïlande. Le prince et sa garde ont pu rejoindre le poste, après avoir abandonné leurs véhicules. — *(A.F.P.)*

## Tunisie

● M. BOUTEFLIKA, ministre algérien des affaires étrangères, a quitté Tunis vendredi 11 février, au terme d'une visite officielle de trois jours en Tunisie. Evoquant les relations entre les deux pays, il a notamment déclaré : « *C'est une page vierge qui se présente à nous. Nous devons la remplir par une coopération étroite dans les divers domaines, y compris celui de la politique.* » — (Reuter.)

## Vietnam

● PLUS DE 700 000 PERSONNES ont quitté Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon) depuis la victoire des révolutionnaires au Sud il y a deux ans, a indiqué, samedi 12 février, l'Agence vietnamienne de presse. Ces personnes, précisait l'agence, ont regagné leurs villages d'origine, ou se sont installées dans les « nouvelles zones économiques ». — *(A.P.)*

## CORRESPONDANCE

### L'affaire Amanrich et les diplomates « sur le sable »

*Un diplomate, qui désire conserver l'anonymat, nous écrit :*

L'affaire Amanrich attire l'attention du public sur un aspect peu connu de l'activité des agents du ministère des affaires étrangères. Il s'agit de leurs périodes de non-activité.

Il ressort des commentaires entendus notamment à la radio que le cas Amanrich apparaît comme extraordinaire, alors qu'il ne l'est que par la personnalité de l'intéressé. Quant à se trouver, comme il l'était, pour six mois ou beaucoup plus, « sur le sable » — comme on dit au « département » — c'est une situation fort répandue (...). Il faut considérer trois catégories :

— Ceux qui sont réellement « entre deux postes » pour une brève période et en retrouveront vite un autre, égal au précédent et souvent meilleur. Presque tous sortent de l'ENA ou, à défaut, ont servi dans quelque cabinet ministériel. Leur passage d'un emploi à un autre est automatique et assuré ; un énarque resté « sur le sable » présente un aspect insolite et, pour l'intéressé, absolument insupportable, au point que l'on s'explique le traumatisme et le dérangement mental survenus à Gérard Amanrich.

— Ceux qui, venant d'un recrutement non privilégié, n'ont pas pu s'assurer un point de chute en quittant un poste. Ils risquent de rester « en mission » des mois, voire des années, ayant, comme on dit à la direction du personnel, perdu leur monnaie d'échange. Il leur faut, en général, pour retrouver un emploi à Paris ou à l'extérieur, de longues démarches et, bien sûr, des appuis.

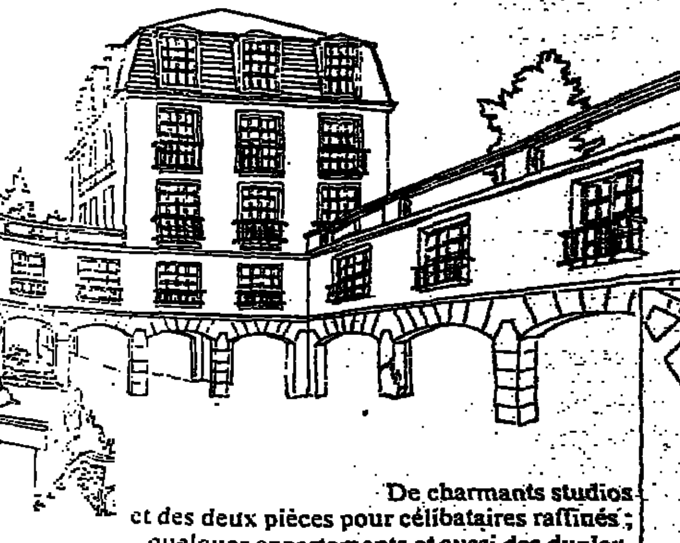
— Ceux enfin qui atteignent ou dépassent l'âge de soixante et un ans. Leur passage d'un poste à un autre est particulièrement périlleux, la politique avouée du département étant de les laisser sans emploi jusqu'à la retraite.

Cet état de choses provient évidemment de l'engorgement des cadres supérieurs du ministère, qui date de l'entrée en masse des contrôleurs civils des protectorats, et surtout, celle des agents de la France d'outre-mer (qui constituent près de 45 % des effectifs du cadre A). Il est aggravé par le véritable monopole dont jouissent les anciens élèves de l'ENA pour l'accès aux postes importants (ambassadeurs dans les grandes capitales, directeurs, chefs de service), et cela dès le début de leur carrière. Il n'a pu être pallié par la possibilité ouverte aux agents qui approchent de la retraite de choisir le « congé spécial », qui ne présente d'avantages que pour ceux, bien rares, qui ont trouvé un emploi dans le secteur privé.

L'affaire Amanrich illustre de façon tragique la situation anormale qui règne au ministère des affaires étrangères. Alors que de nombreux agents de valeur n'obtiennent un poste que par raccroc ou comme une faveur et connaissent de longues périodes d'inaction, une catégorie de fonctionnaires jouit d'un privilège si bien acquis qu'un drame se produit s'il y est dérogé.









هكذا من الأصل



# EUROPE

## Turquie

### LES VIOLENCES POLITIQUES ONT FAIT PLUS DE TRENTE MORTS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

*(De notre correspondant.)*

Ankara. — Les règlements de comptes entre droite et gauche se poursuivent en Turquie, et le bilan des assassinats s'aggrave chaque jour, alourdissant le climat politique. On compte déjà plus de trente morts depuis le début de l'année. La presse fait état de cent trente morts et de très nombreux blessés depuis avril 1975, date à laquelle le présent gouvernement avait été investi.

Geste symbolique, quoique dénué de conséquence pratique, le budget du ministère de l'intérieur vient d'être repoussé au Sénat. L'enseignement est suspendu dans plusieurs universités.

Quels sont les véritables instigateurs de ces attentats ? L'extrême droite est la principale accusée. Elle contre-attaque et dénonce les éléments *« anarchistes et communistes »*.

Une récente manifestation de gauche, organisée par les trois associations professionnelles des instituteurs, des fonctionnaires et des cadres techniques, a été l'objet d'attaques armées perpétrées par des éléments d'extrême gauche qui se déclarent maoïstes (*le Monde* du 8 février 1977). Pour le gouvernement, et surtout pour le gouverneur d'Ankara, il s'agit d'un règlement de comptes banal entre *« léninistes et maoïstes »*.

L'hebdomadaire *Yuruyus* (la Marche), organe du parti ouvrier turc, s'en prend aux *« provocateurs maoïstes »*, qu'il accuse d'être au service de la droite

Quant au parti républicain, le grand parti d'opposition, il incrimine des milieux « antidémocratiques » ayant à leur solde des agents provocateurs très habiles. Le chef du R.P.R., M. Ecevit, va jusqu'à accuser le gouvernement de M. Demirel de les favoriser.

Après le vote du budget à la fin de février, la survie du gouvernement et d'éventuelles élections anticipées seront au centre de l'actualité. L'armée interviendra-t-elle ? L'hypothèse semble peu vraisemblable, au moins pour le moment.

ARTUN UNSAL.

**[Selon la presse turque, le général Irfan Ozaydinli, général d'aviation et membre du conseil militaire supérieur, a transmis au cours d'une réunion de ce conseil, la semaine dernière, une lettre à M. Demirel, dans laquelle il affirme que le conflit à l'intérieur de la coalition gouvernementale mine le prestige et les fondations de l'État turc. Il critique également l'incapacité du gouvernement face aux affrontements entre étudiants.]**

## Chypre

### Mgr Makarios et M. Denktash décident de reprendre en mars les négociations intercommunautaires de Vienne

*Les négociateurs chypriotes grecs et turcs reprendront fin mars, à Vienne, les négociations intercommunautaires interrompues depuis mai 1976. Tel est le résultat essentiel de la longue séance de travail qui a réuni, samedi 12 février à Nicosie, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et les chefs des deux communautés de l'île : Mgr Makarios, président de la République chypriote, et M. Denktash, « président de l'Etat fédéré turc de Chypre ».*

*Au cours d'une conférence de presse à l'aéroport de Nicosie dimanche peu avant son départ, M. Waldheim a indiqué que tous les aspects du problème chypriote ont été discutés et qu'*« une réelle volonté de le régler s'est manifestée ». *Les chefs des deux communautés « ont fait des concessions et sont* convenus, d'une part, de la façon de résoudre la crise, et, d'autre part, de la base de négociations. Ceci a été écrit noir sur blanc ».

De notre correspondant

*Nicosie.* — La rencontre de samedi entre le président Makarios et M. Denktash, en présence du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, a donné quelque espoir alors que, depuis un an environ, la situation à *Chypre était bloquée. L'acceptation par Mgr Makarios de la création « d'un Etat fédéral bicommunautaire »* et par M. Denktash d'une réduction de l'étendue du territoire *détenu* par la communauté turque permettent une reprise du dialogue.

L'élément majeur de l'accord réalisé porte sur les critères d'après *lesquels sera défini le pourcentage de territoire qui sera administré par* chaque communauté. Ces critères sont : les propriétés de chaque communauté avant l'invasion, la productivité et la viabilité économique des terres. La rencontre Makarios-*Denktash a permis de définir les principes sur la base desquels sera recherché* un règlement global au cours des entretiens que les représentants des deux communautés auront vers la fin mars, à Vienne, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim.

Au cours d'une conférence de presse, *le président Makarios a précisé* que l'objectif des négociations sera de mettre en place *« un Etat fédéral bicommunautaire unitaire, indépendant et non aligné »*. L'accord réalisé entre l'archevêque et M. Dentkash sur la nature de cet Etat ouvre la voie à la recherche d'une solution permanente. *Le président Makarios,* M. Dentkash et M. Waldheim ont observé que ce *« ne sera ni rapide ni facile »*. Toutefois, a constaté le secrétaire général des Nations unies, *« les deux parties sont maintenant prêtes à discuter le fond du problème et, pour la première fois, une occasion se présente de résoudre le problème de Chypre »*. De sérieux différends demeurent certes, notamment en ce qui concerne les pouvoirs du gouvernement central commun et les *frontières entre les deux Etats fédéraux*. Les représentants des deux communautés en discuteront au cours de nouveaux pourparlers intercommunautaires.

La rencontre *Makarios-Dentkash* a *délimité un « cadre de principe » à l'intention de ces négociateurs.* Il y est question, a dit M. Waldheim, du maintien de l'unité de l'Etat, de la liberté de circulation et d'établissement et du droit à la propriété. Ces éléments sont très importants pour la partie chypriote grecque *parce qu'ils sont de nature à faciliter le retour* des deux cent mille réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers. M. Dentkash a toutefois insisté sur la sécurité et l'homogénéité communautaire de chaque Etat fédéral. *« Si tous les réfugiés chypriotes grecs retournaient dans leurs foyers dans les régions contrôlées à l'heure actuelle par les Turcs,* dit-il, *ils constitueraient probablement la majorité, ce qui neutraliserait la création des deux Etats fédéraux. »*

Les efforts de médiation après la mission de M. *Clifford*, l'envoyé du *président Carter, contribueront-ils à* aplanir ces différends ? Mgr Makarios n'a pas exclu au cours de sa conférence de presse dimanche que le gouvernement américain intervienne en temps opportun pendant les négociations pour rapprocher les vues des deux parties.

DIMITRI ANDREOU.

# AFRIQUE

## République Sud-Africaine

### L'Église catholique dénonce le « système oppressif » de l'apartheid

*Tandis que la controverse sur l'« apartheid » s'aigrit dans la communauté blanche d'Afrique du Sud, M. Hilgard Muller, ministre des affaires étrangères, a annoncé qu'il prendra sa retraite « dans* quelques mois ». *Il sera remplacé par M. Roelfse Botha, actuel ambassadeur de Pretoria à Washington.*

*Cette nomination d'une personnalité libérale favorable à l'abolition progressive de la discrimination raciale pourrait préluder à une relance de la «* diplomatie de la détente *» prônée par M. Vorster en 1975 et ruinée par la guerre civile angolaise. Elle traduit, en outre, la volonté de Pretoria d'améliorer ses relations avec les Etats-Unis.*

*D'autre part, l'Eglise catholique sud-africaine, à l'issue de sa conférence épiscopale annuelle, vient de prendre, notamment dans le domaine scolaire, des positions très hostiles à l'« apartheid » qui tendent encore plus ses relations avec le gouvernement.*

De notre correspondante

Pretoria. — A l'issue de leur conférence annuelle, près de Pretoria, trente et un évêques d'Afrique du Sud, de Namibie, du Lesotho, du Botswana et du Swaziland ont violemment condamné, jeudi 10 février, la police sud-africaine pour « *ses brutalités* ». Il l'ont accusée de « *battre systématiquement les manifestants, de tirer sans justification, de torturer de sang-froid les détenus* ».

Dès le lendemain, le chef de la police, le général Gert Prinsloo, les sommait de citer des cas concrets et de donner les noms de témoins. Puis deux policiers se sont présentés au secrétariat de la conférence épiscopale et ont exigé que leur soient remis, sous peine de poursuites judiciaires, « *les enregistrements et les notes* » pris lors de la conférence.

« *Les évêques aimeraient aider la police,* a expliqué le Frère Dominic Scholten, secrétaire général de la conférence, *mais ils y répugnent car il apparaît que, dans de nombreux cas, les témoins sont harcelés par les forces de police. Les évêques ont le droit d'éviter d'autres brutalités... Si les policiers sont protégés par les lois, il n'en est pas de même pour les témoins.* »

L'Eglise catholique en Afrique du Sud, longtemps accusée de beaucoup parler et de ne point agir, semble vouloir prendre la tête du combat pour l'amélioration de la condition des Africains. Il y a quelques semaines, bon nombre de ses établissements scolaires, normalement réservés aux Blancs, ont ouvert leurs portes, contre vents et marées, aux enfants métis et noirs. Les évêques ont adopté un programme en vingt et un points qui sans être révolutionnaire, n'en est pas moins courageux. Ils n'hésitent pas à se situer dans la mouvance de la « *conscience noire* », et se déclarent « *du côté des opprimés* ». « *Les gens assoiffés de liberté, privés de leurs justes droits, humiliés dans leur personne humaine et dans leur dignité, ne se calmeront pas tant que la justice ne sera pas rétablie* », affirment-ils. « *Nous sommes du côté des opprimés, et, comme nous nous sommes engagés à œuvrer dans le sens d'une solidarité avec les pauvres et les démunis, nous nous engageons à travailler pour la paix en instaurant la justice.* »

C'est cette recherche d'une plus grande justice qui les a amenés à protester contre « *les brutalités et les abus* » de la police, relevés par les mille deux cents prêtres du pays auprès de leurs fidèles. C'est elle qui les a également poussés à protester contre les nouvelles lois présentées devant le Parlement, en particulier celle protégeant les policiers contre toute poursuite des actes commis au cours de heurts avec des manifestants, depuis le 16 juin 1976.

Les vingt et un points adoptés et publiés vendredi devraient donner une nouvelle image de marque à l'Eglise. Ils prescrivent en effet aux ecclésiastiques de ne plus utiliser le vocabulaire officiel, du moins coutumier, humiliant pour la communauté noire, et d'effacer toute forme de discrimination raciale dans les Eglises et bâtiments appartenant au clergé. La conférence recommande de ne plus créer d'associations séparées, de ne plus accepter de célébrer des messes distinctes pour chaque communauté, comme cela se fait dans bon nombre de paroisses.

« *Tout doit être mis en place pour assurer la promotion des Noirs, les amener à des postes de responsabilité et à des fonctions importantes au sein de l'Eglise, et pour les encourager à accepter ces fonctions et ces responsabilités. La nature de la culture pluraliste de l'Eglise en Afrique du Sud doit être reconnue...* » Les évêques projettent même la nomination de prêtres noirs dans les paroisses blanches de façon à « *casser les privilégiés sociaux et politiques* ».

Les séminaires eux-mêmes s'ouvrent peu à peu à toutes les races. Cela ne se fait pas sans mal. Aux résistances de certains ecclésiastiques blancs s'est ajoutée celle de certains prélats noirs, qui, se réclamant du mouvement de la Conscience noire, ont adopté une position « ultra » et exigent des séminaires entièrement noirs. Actuellement, le séminaire Saint-Pierre d'Hammanskraal est dirigé par un Africain. Un effort est accompli pour élargir le nombre des enseignants noirs, et un séminariste blanc a été accepté. Au séminaire de Pretoria, traditionnellement réservé aux Blancs, on note une évolution identique, et l'on y compte, cette année, six jeunes Noirs.

#### L'objection de conscience

Saisi par un groupe de jeunes qui lui demandaient de se prononcer en faveur d'un retrait des catholiques servant dans l'armée, et de soutenir des objecteurs de conscience, qui pour des raisons diverses répugnent à accomplir leur service militaire, la conférence épiscopale a laissé à chacun un libre choix.

Les évêques distinguent entre les objecteurs universels (pacifistes) et les objecteurs occasionnels (qui estiment qu'une certaine guerre est injuste). Ils attirent l'attention sur le fait que, s'il est prévu un service militaire dans des unités non combattantes, il n'existe pas en Afrique du Sud de service civil.

Les évêques se proposent de rencontrer les représentants d'autres Eglises regroupées au sein du Conseil des Eglises d'Afrique du Sud. Le problème de l'objection de conscience n'est pas neuf, il a déjà été soulevé en 1974. Le Conseil des Eglises avait encouragé alors l'objection de conscience. Cela n'avait pas manqué de soulever un tollé. Le premier ministre était intervenu, et, peu de temps après, une loi était adoptée condamnant à une forte amende et (ou) à une forte peine de prison toute personne encourageant à l'objection de conscience.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

### Le choix est entre une évolution radicale et une révolution imminente

#### *nous déclare l'archevêque de Durban*

Pretoria. — « *Soweto appelle notre attention sur le choix inévitable entre une évolution rapide, radicale et une révolution imminente* », nous a déclaré l'archevêque de Durban, Mgr Denis Hurley, après la conférence des évêques catholiques d'Afrique australe.

« *Pendant trois jours, nous avons essayé d'assumer le phénomène de Soweto, et tenté de le comprendre. La gestion quotidienne d'une communauté a tendance à estomper les événements. Ces trois jours de réflexion nous ont beaucoup aidés à analyser Soweto et ses séquelles, lesquelles illustrent avec une clarté aveuglante la mentalité des Noirs et leur détermination de ne plus accepter leur état de servitude.*

« *Nous avons essayé de définir avec précision le rôle des évêques et les moyens dont ils disposent pour faire évoluer les conditions des Noirs, car l'Eglise doit être du côté de la libération des Noirs.*

— La conférence des évêques se prononce-t-elle pour le droit de vote pour tous ?

— *Nous n'en avons pas discuté. Nous n'avons pas essayé de définir ce que sera l'avenir politique, mais nous nous sommes prononcés en faveur d'une rapide évolution vers la mise en œuvre des droits des Noirs. Notre rôle est de promouvoir les valeurs humaines et l'Evangile. En Afrique du Sud, cela signifie promouvoir la libération des Noirs, et donc se heurter au pouvoir blanc.*

— Plusieurs écoles catholiques réservées aux enfants blancs ont accepté cette année des élèves noirs et métis. Que se passera-t-il si le gouvernement met sa menace à exécution et annule l'enregistrement des établissements en question ?

— *Si cela arrive, les enfants de ces établissements ne seront plus considérés comme allant à l'école... Les chefs d'établissement ne reviendront pas sur leur décision. Tout dépendra alors de l'attitude des parents. Cet affrontement met mal à l'aise bon nombre d'entre eux, mais une surprenante et significative minorité nous soutient et reste courageusement auprès de nous.*

— Y a-t-il unanimité parmi les évêques ?

— *Lorsqu'il s'agit de passer de la parole aux actes, il y a toujours des discussions.*

— Au sujet de l'objection de conscience...

— *Nous avons tenu compte d'un dilemme : les Noirs pensent que les chrétiens ne devraient pas rejoindre une armée oppressive, et les Blancs jugent que le service militaire est une chose naturelle. Nous estimons que chacun doit avoir le droit d'évoquer l'objection de conscience, mais nous désirons rencontrer les membres d'autres Eglises pour définir plus précisément notre position.*

— L'Eglise catholique en Afrique du Sud semble vouloir être à la pointe de la lutte contre l'apartheid ?

— *Notre action est symbolique. C'est une contribution pour une évolution... Elle ne changera pas la condition des Africains. Pour le moment, l'Eglise catholique paraît adopter une position en pointe. Mais si l'on considère les anglicans, ils ont depuis longtemps donné des responsabilités aux Noirs. Plus de 50 % de leur clergé est noir. Chez nous, alors que nous avons 70 % de fidèles africains, il n'existe que 10 % de prêtres noirs. Cela tient beaucoup aux méthodes d'approche. Alors que les anglicans offrent une formation théologique rapide à des gens, mariés ou non, au sein de leur communauté, l'Eglise catholique déracine les candidats et leur impose un enseignement très long, purement européen, complètement différent de leurs références culturelles.* » — C. C.

## Ouganda

### Selon l'« Observer »

### LE MARÉCHAL AMIN A ORDONNÉ UN « NOUVEAU MASSACRE » D'OPPOSANTS

**Le président Idi Amin Dada a ordonné un « nouveau massacre » d'opposants, rapporte l'« Observer » dans son numéro du 13 février. Cette vague d'exécutions aurait été provoquée par la découverte d'une tentative de coup d'Etat.**

**« Observer » fait état de témoignages indiquant que cent seize civils auraient été tués dans la ville de Guin et qu'un grand nombre de corps auraient été chargés dans des camions et jetés dans le Nil. La répression frapperait plus particulièrement les milieux catholiques et protestants — l'archevêque d'Ouganda, Jarani Luwum, aurait été arrêté et battu, — ainsi que les membres des ethnies Acholi et Langi. Un millier d'entre eux auraient été arrêtés et déportés vers les camps de concentration de Naguru et Nakasero. Parmi les personnalités appréhendées, le journal britannique cite M. Engur, ancien ministre de la culture ; M. Olobo, commissaire-adjoint à l'emploi; M. Lwanga, bibliothécaire à l'université de Makerere.**

## Algérie

### M. Edgar Faure se félicite de l'accueil qui lui a été réservé

De notre correspondant

Alger. — M. et Mme Edgar Faure ont regagné la France dans la soirée du dimanche 13 février. Le président de l'Assemblée nationale, dont c'était la première visite officielle en Algérie depuis 1962 (1), a été reçu samedi pendant près de deux heures par le président Boumediène. L'entretien, auquel a participé Mme Lucie Faure, a principalement porté sur les relations franco-algériennes. « *C'était un entretien empreint de franchise réciproque, très confiant et d'une grande cordialité. Le président Boumediène est une personnalité considérable* », nous a dit M. Edgar Faure, qui a insisté sur la nécessité, à ses yeux, de rétablir entre Alger et Paris de bonnes relations, celles-ci étant « *importantes historiquement et mondialement* ». Mme Lucie Faure a, pour sa part, déclaré : « *J'ai été très impressionnée par le président Boumediène et par le ton sincère de ses propos.* »

M. Edgar Faure s'est montré très discret sur les suggestions qu'il a faites, et sur celles qu'on a pu lui faire, en vue de rétablir des rapports confiants entre Alger et Paris, ainsi que sur le sort des détenus français susceptibles de bénéficier des grâces présidentielles. Il a souligné qu'il souhaitait ne faire aucune déclaration avant d'avoir rendu compte de sa mission à M. Giscard d'Estaing.

Le président de l'Assemblée nationale paraissait cependant optimiste et il s'est déclaré « *extrêmement sensible* » aux égards dont sa femme et lui-même ont été l'objet. M. Benyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui les avait accueillis, les a accompagnés dans tous leurs déplacements, notamment à Ghardaïa, les excursions à Constantine et à Timgad ayant été annulées faute de temps. Il a assisté au dîner offert par l'ambassadeur de France en l'honneur de M. et Mme Faure, ainsi que deux autres ministres, MM. Zaibeck (travaux publics) et Temmam (finances) et de nombreux hauts fonctionnaires, dont M. Benhabyles, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui représentait M. Bouteflika.

M. Edgar Faure a eu dimanche matin un long entretien avec M. Abdesselam, ministre de l'industrie et de l'énergie, qui avait tenu à se rendre à sa résidence pour lui éviter un déplacement ; enfin, le soir, le journal télévisé a consacré plusieurs minutes à la visite. Pour les « algérologues », ce sont là autant de signes favorables à une relance de la coopération, à condition que Paris fasse à son tour les gestes nécessaires.

PAUL BALTA.

(1) Il s'y était rendu à titre privé, peu après l'indépendance, pour y plaider.

## Mali

### M. Giscard d'Estaing à Bamako

*(Suite de la première page.)*

Quelques minutes avant son premier entretien en tête à tête avec le colonel Moussa Traoré, M. Giscard d'Estaing fait une brève déclaration à l'intention des journalistes. Il prononce quelques mots attristés au sujet du décès de M. Lafay, se félicite de l'accueil qui lui a été réservé et fait une allusion à *Démocratie française*, vendu dans les librairies de Bamako. Puis le chef de l'Etat retrouve son hôte pour le classique « *tour d'horizon international* ».

Le président de la République aurait, à cette occasion, informé le colonel Moussa Traoré de l'état d'avancement des négociations internationales en cours, au premier rang desquelles figure le dialogue Nord-Sud. A ce propos, il a rappelé que les positions de la France et celles de la majorité de ses partenaires africains étaient en voie de « *totale harmonisation* ».

Se faisant l'écho des soucis de certains chefs d'Etat africains, dont les présidents Senghor et Houphouët-Boigny, avec lesquels il a eu récemment l'occasion de s'entretenir en France, M. Giscard d'Estaing devait évoquer avec le colonel Moussa Traoré l'équilibre politique en Afrique occidentale. En effet, des conflits armés aussi graves que celui du Sahara occidental, dans lequel sont impliqués deux des voisins immédiats du Mali (la Mauritanie et l'Algérie) où d'anciens différends frontaliers, comme celui qui opposa le Mali à la Haute-Volta, peuvent avoir pour conséquence une course aux armements dans l'ensemble de cette zone. Le développement brutal des forces armées de tel ou tel Etat ne pourrait qu'inciter ses voisins à s'engager à leur tour dans une voie identique et à provoquer ainsi une surenchère aussi coûteuse que dangereuse.

Après sa visite à Tombouctou, où il déjeune ce lundi, le président de la République doit rentrer à Bamako et y avoir, mardi matin, un deuxième entretien en tête à tête avec le colonel Moussa Traoré, au palais de Koulouba, avant de signer un communiqué commun dans la salle du conseil des ministres. Cette rencontre sera consacrée à la coopération entre la France et le Mali.

PHILIPPE DECRAENE.

## Tanzanie

### M. Sokoine devient premier ministre

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le remaniement ministériel annoncé en Tanzanie dimanche 13 février confirme le déclin de l'influence de M. Rashidi Kawawa, troisième personnage de l'Etat, qui abandonne la présidence du gouvernement pour prendre le portefeuille de la défense. L'ancien titulaire de ce poste, M. Edouard Moringe Sokoine, est promu premier ministre, ce qui semble traduire la volonté du président Nyerere de suivre de plus près les affaires.

#### Six nouveaux membres

Le départ de M. Amir Jamal, brillant ministre des finances et du plan, pourrait être lié au contenu d'un rapport confidentiel qui avait recommandé l'an dernier une pause dans la construction du socialisme. Le parrainage de ce document, rédigé par des experts de son ministère, avait été attribué à M. Jamal, qui était le dernier membre d'origine asiatique du gouvernement. Son successeur est M. Mtei, secrétaire général tanzanien de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Le gouvernement compte six nouveaux membres. Un changement important affecte le ministère des affaires étrangères, qui est confié à M. Ben Kappa, proche collaborateur du président.

Le nouveau premier ministre n'avait que vingt-trois ans à la date de l'indépendance du Tanganyika, en 1961. Il appartient à la deuxième génération politique du pays et a été élu député dès 1965.

Réélu en 1970, il est alors promu ministre d'Etat, avec la mission d'organiser un service national. Il se distinguera suffisamment dans ses fonctions pour être nommé, en 1972, ministre de la défense et du service national. Il appartient à l'ethnie guerrière massaï des hauts plateaux. Ses fonctions l'avaient amené, pendant la guerre de libération du Mozambique, lorsque le président Machel était encore installé à Dar-Es-Salaam, à établir des contacts étroits avec les dirigeants du Frelimo.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

# ASIE

## Chine

### Les thèses de M. Teng Hsiao-ping sont reprises officiellement l'une après l'autre

De notre correspondant

Pékin. — M. Teng Hsiao-ping serait-il déjà de retour aux affaires ? On serait tenté de le croire à en juger par la manière dont sont reprises officiellement, l'une après l'autre, les thèses pour lesquelles il avait été condamné l'an passé. La dernière en date est celle dite « *de la base matérielle* », que les dazibaos du printemps 1976 résumaient ainsi : « *Limiter le droit bourgeois suppose l'existence d'une base matérielle, si elle fait défaut, comment peut-on procéder à cette limitation ?* » Concrètement, cela veut dire : menons d'abord à bien les tâches du développement économique, ensuite seulement il sera possible de modifier puis d'éliminer les rapports marchands hérités du droit bourgeois, qui subsistent en société socialiste.

Condamnée comme révisionniste il y a moins d'un an parce qu'elle renvoyait *sine die* de réelles tentatives de changement dans les rapports économiques, cette thèse est actuellement présentée comme conforme aux principes marxistes-léninistes fondamentaux. « *Ce n'est que si la productivité s'élève suffisamment qu'on aboutira avec certitude à un changement dans les relations productives* », écrit le journal *Clarté*, qui ajoute : « *Sans base matérielle assurée, nous ne pouvons limiter le droit bourgeois, sous peine d'obtenir un résultat contraire et de faire du tort à la révolution.* »

Le même article effleure le sujet délicat des « *stimulants matériels* », autre thèse condamnée l'été dernier comme révisionniste, soumise actuellement à examen, et qui n'a pas encore fait l'objet de décisions très nettes. Qu'on en juge : « *Dans le mouvement d'édification socialiste,* écrit *Clarté*, *beaucoup d'ouvriers font plus d'efforts que d'autres, versent plus de sueur et fournissent un plus grand nombre d'heures de travail. Une solution appropriée à ce problème doit être trouvée.* »

Si le problème théorique reste posé, la solution pratique paraît bien avoir été trouvée dans certaines régions. En Mongolie-Intérieure, le premier secrétaire du comité du parti de la région autonome, M. Yu Tai-chung, a déjà estimé possible d'approuver l'attribution de « *récompenses* » aux éleveurs de bétail dont les résultats dépassent les quotas prévus par le plan. Ailleurs, le sens de certains discours n'est pas différent. Dans le Shantoung, le premier secrétaire du comité provincial du parti, M. Pai Ju-ping affirme : « *Nous devons pousser la production industrielle aussi rapidement que possible. Toutes les idées, toutes les actions qui correspondent à cette décision politique sont correctes.* » Un tel langage ne contredit pas la célèbre phrase prononcée un jour de juillet 1962 par M. Teng Hsiao-ping, et qui lui a été si fortement reprochée : « *Blanc ou noir, un bon chat est celui qui attrape les souris.* »

A bien des lecteurs, le langage officiel paraît obscur, soit qu'il reflète des hésitations sur le fond à propos de certains problèmes, soit que les auteurs tournent autour du pot faute de pouvoir encore dire avec netteté ce qu'ils veulent. « *Au fur et à mesure que la lutte s'approfondit,* écrivait d'ailleurs le 10 février *le Quotidien du peuple*, *nous aurons de nouveaux problèmes à résoudre sur le plan idéologique* ». Ceux qui sont déjà posés ne sont pas simples, et la cohérence de pensée de la nouvelle direction est d'autant moins évidente que les problèmes de personnes en suspens au sommet du régime privent encore ce dernier de l'homogénéité souhaitable.

ALAIN JACOB.

## Inde

### WASHINGTON ET NEW-DELHI SOUHAITENT AMÉLIORER LEURS RELATIONS

M. Fakhruddin Ali Ahmed, ancien chef de l'Etat indien, décédé le vendredi 11 février (*le Monde* du 12 février), a été enterré dimanche à New-Delhi en présence de nombreuses délégations étrangères. Le président Carter avait chargé sa mère, Mme Lilian Carter, et son fils James de représenter les Etats-Unis. Leur présence a été l'occasion d'évoquer les relations entre Washington et New-Delhi, quelque peu relâchées depuis l'instauration de l'état d'urgence en Inde. Mme Lilian Carter, qui séjourna dans ce pays il y a une dizaine d'années, alors qu'elle était infirmière dans une équipe du « corps de la paix », a été reçue par le premier ministre indien. Mme Gandhi a déclaré, à l'issue de cet entretien, qu'elle « *souhaitait que les relations entre l'Inde et les Etats-Unis s'améliorent* », et s'est félicitée de l'élection de M. Carter.

A Plains (Georgie), où il tenait une conférence de presse, M. Carter a déclaré de son côté, samedi 12 février, qu'en envoyant sa mère à New-Delhi il avait voulu faire un geste pour améliorer les relations des Etats-Unis avec l'Inde. Selon M. Carter, « *Mme Gandhi a pris de très bonnes décisions ces derniers temps, dans le sens de la démocratisation du gouvernement indien* ». — (*A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.*)



## Rhodésie

### IL FAUDRA DES ANNÉES AVANT D'ABOUTIR A UN RÈGLEMENT assure M. Young

M. Young, ambassadeur américain aux Nations unies, a déclaré samedi 12 février à New-York que la situation en Rhodésie « *s'aggravait* » et que l'on s'orientait vers un affrontement radical. « *Il faudra des années avant d'aboutir à un règlement* », a-t-il dit, ajoutant que son récent voyage dans le continent noir « *avait été un grand succès parce qu'il avait montré que les Etats-Unis n'ignoreraient plus l'Afrique* ».

De passage à Londres samedi, avant son retour aux Etats-Unis, M. Young avait critiqué M. Kissinger pour avoir « *mis sur les épaules britanniques le fardeau du problème rhodésien et ensuite cessé d'aider la Grande-Bretagne* ». M. Carter a indiqué dimanche qu'il partageait, « *à quelques nuances près* », le jugement de son collaborateur.

Le *Sunday Telegraph* croit savoir dans son numéro du 13 février que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis envisagent d'organiser une conférence réunissant tous les nationalistes rhodésiens et les représentants des Etats dits « *de première ligne* » avant de tenter de relancer la négociation avec M. Smith.

D'autre part, à Salisbury, le ministre rhodésien de la défense, M. Reg Cowper, a donné, vendredi, sa démission. Il a indiqué que sa décision n'avait été « *ni suggérée ni recherchée* » par M. Smith. (*A.F.P., Reuter.*)




Marchais : les travailleurs ne son[t]... dociles marchant à la bag[...]

L'eurocommunisme

Les homme[s] de temps

هكذا من الأصل



se félicite
a été réservé

PAUL BALTA

sing à Bamako

Rhodésie

# M. Marchais : les travailleurs ne sont pas des élèves dociles marchant à la baguette

**M. Georges Marchais a pris la parole samedi 12 février au Bourget, devant plusieurs dizaines de *milliers de personnes, dans le cadre* d'un des cent rassemblements « Vérité-Espoir » organisés par son parti. L'allocution du secrétaire *général du P.C.F.* a *été* retransmise en direct dans une trentaine de meetings organisés en province. Une liaison duplex avec Rouen, Marseille, Le Mans, Béziers, Toulouse... a permis aux viticulteurs comme aux *sidérurgistes* de s'exprimer et d'apporter leur témoignage sur leurs conditions de travail.**

**Le parti communiste a voulu montrer par cette initiative qu'il reste le parti des plus défavorisés, qu'il demeure fidèle à ses origines et qu'il conserve sa « base de classe ». Le souci de souligner cet aspect de la politique du P.C.F. avait été exprimé par le bureau politique (« le Monde » du 26 novembre), notamment pour répondre aux inquiétudes que fait parfois naître au sein du parti communiste l'évolution de ses positions aussi bien par rapport à la dictature du prolétariat que par rapport aux pays socialistes. — T.P.**

M. Marchais a présenté la campagne du P.C.F. comme une riposte à M. Giscard d'Estaing qui, dans son discours de Ploërmel, *« s'en est pris violemment au P.C.F. ». « N'en déplaise à l'hôte de l'Elysée, une nouvelle fois la preuve est faite que le parti communiste constitue une dimension intangible de la réalité nationale qu'il n'est au pouvoir de personne d'escamoter. »*

Il a expliqué que, lorsqu'il a parlé de la « misère moderne » dont souffrent, selon lui, seize millions de travailleurs, tout le monde ne l'a pas cru, y compris dans les rangs du P.C.F. C'est pourquoi les cahiers de témoignages de la campagne « Vérité-Espoir » ont été mis en circulation afin de révéler l'ampleur des difficultés que connaissent nombre de Français.

M. Marchais a ajouté à propos de la situation économique : *« Encore une fois il y a un bout du tunnel qui se profile dans le lointain. Nous le disons tout net : ces observateurs à la vue perçante se moquent du monde. (...)*

*» Quand le plan Barre commence à réussir, ce sont les travailleurs, c'est le pays qui trinquent. En effet, la seule « réussite » dont peuvent se prévaloir Giscard d'Estaing et Barre c'est la réduction du pouvoir d'achat des masses populaires. (...)*

*» Eh bien ! je le redis avec force au nom du parti communiste français : si MM. Ceyrac-Giscard d'Estaing et Barre, c'est pouvoir réussir leur agression contre la classe ouvrière et le peuple de France, ils se trompent. La France n'est pas une salle de classe, et les travailleurs des élèves dociles marchant à la baguette. M. Barre se trompe d'époque, et peut-être aussi de pays. (...) »*

## L'eurocommunisme

*Avant de se rendre au Bourget,* M. Marchais avait été l'invité de R.T.L. Interrogé sur l'éventuel accès au pouvoir du P.S. seul, au cas où le P.C.F. se refuserait à prendre place à ses côtés, le secrétaire général a indiqué :

*« Ce serait quand même paradoxal qu'au moment où nous avons la possibilité de remporter la victoire nous renoncions à participer, à prendre notre part de responsabilités dans le gouvernement. Non, absolument pas. Dans l'égalité des droits et des devoirs, nous sommes — si la gauche l'emporte — pour la constitution d'un gouvernement où, à égalité de droits et de devoirs, les trois formations travailleront, avec le soutien de la majorité du peuple, à la mise en œuvre du programme commun de la gauche. Il ne pourrait y avoir qu'une raison à une non-participation des communistes au gouvernement : c'est si les conditions n'étaient pas réalisées pour respecter les engagements que nous avons pris devant les travailleurs et devant le peuple. Les communistes disent toujours ce qu'ils font et font toujours ce qu'ils disent. Par conséquent, il faut aller au gouvernement pour appliquer le programme commun. »*

A propos de la prochaine réunion à Madrid des secrétaires généraux des P.C. espagnol, français et italien, M. Marchais a indiqué d'il s'agit d'aider *« au plein rétablissement de la démocratie en Espagne ».* Interrogé sur l' « eurocommunisme », le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : *« En réalité c'est, disons, une certaine analogie dans la situation et une certaine analogie dans la réponse que nos partis apportent à cette situation pour aller vers une société socialiste, un socialisme démocratique. »*

## M. FOURNIER DEVIENT PRÉSIDENT DE L'U.J.P.

*(De notre correspondant.)*

Saint-Etienne. — Les membres du comité national et les délégués départementaux de l'Union des jeunes pour le progrès, représentant trente-cinq mille adhérents, réunis samedi 12 et dimanche 13 février à Saint-Chamond (Loire), ont porté à la tête du mouvement leur vice-président national M. Bernard Fournier en remplacement de M. Jean Guion qui, victime d'un accident de la route en décembre, s'est vu contraint d'abandonner ses responsabilités de président national. M. Fournier est secondé par quatre secrétaires nationaux, MM. Jean-Paul Parisot (Toulouse), Claude Mari (Bastia), Jean Bigot (Paris) et Franck Breteau (Le Mans). M. Christian Azaïs (Paris), est chargé de l'organisation du mouvement.

L'adhésion au R.P.R. de M. Bernard Loth, l'antépénultien président de l'U.J.P., a été évoquée à huis clos samedi par le comité national des jeunes gaullistes. Ses représentants *« ne voulant pas ouvrir la porte à une polémique »* se sont refusés à tout commentaire.

L'U.J.P. a d'autre part décidé de créer une association internationale indépendantiste pour lutter *« contre la supranationalité et les hégémonies ».* Dans ce but, elle veut établir des contacts avec tous les pays de l'Europe *« de l'Atlantique à l'Oural ».*

M. Fournier a défini le rôle de l'U.J.P. en déclarant : *« L'U.J.P. se veut une force fédérale et gaulliste aussi bien contre ceux qui s'égarent dans l'opposition socialo-communiste que contre ceux qui se compromettent dans la majorité giscardienne. »*

# M. Debré : le président peut rester à son poste avec une majorité de gauche

Invité du Club de la presse d'Europe 1 le 13 février, M. Michel Debré a *notamment donné* son avis sur ce que pourrait être l'attitude du président de la République en face d'une majorité parlementaire de gauche :

*« On peut parfaitement imaginer,* a-t-il déclaré, *qu'un président de la République accepte d'être à son poste alors que les élections législatives ont mis au Parlement une majorité qui n'est pas celle qui l'a lui-même élu. En effet, la Constitution peut être lue selon l'idée suivante : le président de la République est le garant de l'intégrité du territoire, de l'indépendance de la République, il est le garant des institutions ; et il peut, le cas échéant, s'il estime que c'est son devoir, laisser une majorité parlementaire soutenir un gouvernement qui fait une certaine politique qui n'est peut-être pas la sienne. Mais tant qu'il estime que les choses fondamentales — ce que j'appelle volontiers les choses sacrées — ne sont pas en danger, il peut demeurer.*

*» Naturellement, les circonstances influent sur ce que je viens de dire. Supposez que le président de la République ait pris une part active dans la campagne électorale, et qu'en fin de compte les élections soient un démenti, supposez qu'il y ait une majorité considérable dont il semble bien qu'il ne puisse pas, le cas échéant, endiguer le comportement : le président de la République peut, certes, être appelé à se retirer. Mais considérer qu'un président de la République est obligatoirement lié à une majorité parlementaire, c'est faire d'une Constitution qui est souple une Constitution trop rigide. »*

M. Debré a déclaré au sujet de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne :

*« Supposez que cette assemblée politique prenne des pouvoirs — elle les prendra puisqu'on n'a pris aucune mesure pour que la limitation de ces pouvoirs soit sérieusement consacrée. Ou bien on prend un mode de scrutin par région et on crée de super-députés, la légitimité de l'Assemblée nationale est alors atteinte ; ou on se prononce pour un scrutin national et c'est la légitimité du président de la République qui est atteinte, car ce scrutin constituerait un troisième tour de l'élection présidentielle. »*

# Deux élections cantonales

*CALVADOS : canton de* Tilly-sur-Seulles (2e tour).

Inscr., 5 782 ; vot., 3 490 ; suffr. expr., 3 357. M. Guy Imhof, R.I., 3 295 voix, ELU ; Mme Raymonde Lamy, P.S., 1 062.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Gérard Triboulet, mod. maj., décédé accidentellement le *18 décembre. Il avait été élu au* deuxième tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 158 voix contre *1 480 à* Mme Lamy (*sur* 3 638 suffrages exprimés); au premier tour, cette année-là, M. Imhof n'avait été distancé par M. Triboulet que de 46 voix. La candidate socialiste perd donc *418* suffrages par rapport à ses résultats de l'an dernier (le nombre de suffrages exprimés n'a baissé que de 281 unités). M. Imhof, en revanche, en obtient 137 de plus que n'en avait obtenu Gérard Triboulet.

Les résultats du premier tour de cette élection avaient été les suivants : inscr., 5 780 ; vot., 3 543 ; suffr. expr., 3 476. MM. Guy Imhof, R. I., 1 481 voix ; Marc Chabert, mod. sans étiq., 658 ; Mme Raymonde Lamy, P. S., 585 ; MM. Roger Lerond, P. C., 383 ; Jean-Paul Le Guern, R. P. R., 377.]

MARNE : canton de Sainte-Menehould (2e tour).

Inscr., 6 786 ; vot., 4 875 ; suffr. expr., 4 710 MM. Robert Gautier, P.S., 2 422 voix, ELU ; Robert Noël, R.P.R., 2 288.

[M. Robert Gautier, *socialiste,* succède à M. Robert Lancelot, centriste appartenant à la majorité. Celui-ci avait *donné sa démission de conseiller* général et de maire de Sainte-Menehould après la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise qu'il dirige. M. Gautier devance (de 134 voix) M. Noël (R. P. R.), arrivé en tête au premier tour. Il obtient plus de suffrages que n'en avaient *totalisé au premier tour tous* les candidats se réclamant de la gauche et du centre gauche. L'augmentation du nombre des votants lui a plus profité qu'à son adversaire (le candidat centriste, M. Méry, s'était retiré sans donner d'indications de vote à son électorat). En mars 1973, au premier tour, le représentant du P. C. avait largement distancé celui du P. S. (619 contre 304).

M. Gautier devance aussi son concurrent R. P. R. de 316 voix dans la ville même de Sainte-Menehould, où il obtient 54,1 % des suffrages.

Les résultats du premier tour de cette élection avaient été les suivants : inscr., 6 789 ; vot., 4 539 ; suffr. expr., 4 486. MM. Robert Noël, R. P. R., 1 059 voix ; Jean-Louis Méry, C. D. S., 1 631 ; Robert Gautier, P. S., 923 ; François Duboisy, P. C., 787 ; Daniel Lefebvre, div. g., 294 ; Georges Dochy, mod., 126 ; Yvan Desangli, div. g., 119; Jacky Rémy, cent. g., 61.]

● *Le Conseil national du mouvement des démocrates,* que préside M. Michel Jobert, estime que *« les divisions et les discordes de tous les groupes de la droite comme de la gauche, empêtrés dans leur système et leurs égoïsmes, font apparaître de manière éclatante la justesse de l'analyse politique faite depuis plus de deux ans pa rM. Michel Jobert ».*

## « FRANCE NOUVELLE » S'INTERROGE SUR L'ATTITUDE DU P.C.F. FACE AUX THÈSES DE LYSSENKO

Dans l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle* du 14 février, M. Pierre Roubaud, maître-assistant de biologie à l'université de Paris-VII, recherche comment les *« thèses erronées »* du biologiste soviétique Lyssenko *« ont pu emporter l'adhésion et le soutien militant du P.C.F. ».* Il écrit : *« On était pour ou contre Lyssenko, suivant que l'on était, dans le domaine politique, pour ou contre l'U.R.S.S., pour ou contre le socialisme. (...)*

*» Dans la polémique pour ou contre Lyssenko, les communistes portaient ce jugement sommaire :* « Voyez de quel côté sont les » forces réactionnaires pour savoir » de quel côté vous devez être. »

*» C'était oublier que la réaction, dans la lutte contre le socialisme, ne s'empare pas que des mensonges mais aussi des vérités. C'était oublier que les mensonges les plus convaincants sont ceux qui s'appuient sur des vérités. (...)*

*» La crédibilité des communistes reposait sur la croyance rassurante en un certain automatisme dans la réalisation des principes du socialisme Avec une telle croyance on ne pouvait comprendre les contradictions internes de la société soviétique : toute difficulté toute tension, toute erreur, étaient interprétées comme le résultat des efforts des pays impérialistes ou des anciennes classes exploiteuses, c'est-à-dire de forces étrangères au socialisme.*

*» C'est une attitude de cet ordre que les communistes français adoptèrent envers les thèses de Lyssenko. »*

## L'ETAT DE SANTÉ DE M. WALDECK ROCHET

M Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a indiqué, samedi 12 février, au micro de R.T.L. que, la veille, alors qu'il rendait visite à M. Waldeck Rochet, président d'honneur du P.C.F., il a pu *« échanger quelques propos »* avec lui. M. Marchais a précisé qu'il était exclu que *M. Waldeck Rochet* puisse *« reprendre quelque activité que ce soit ».*

M. Waldeck Rochet a ressenti, en avril 1969, les premières attaques d'un *mal qui, malgré* deux opérations, l'a écarté définitivement de la scène politique. Jusqu'à *ces derniers* temps, il ne pouvait plus communiquer avec son entourage.

# POLITIQUE

*La préparation des* élections municipales

# LA MORT DE BERNARD LAFAY, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE PARIS

**M. Bernard Lafay est mort soudainement dimanche matin 13 février, à son domicile parisien, à la suite d'un malaise cardiaque que rien n'avait laissé prévoir : la veille, il faisait encore campagne dans son arrondissement.**

**La présidence du Conseil de Paris indique que toutes les cérémonies, manifestations, réceptions officielles organisées par la Ville de Paris, entre le 14 et le 21 février, sont annulées en signe de deuil.**

**Un registre de condoléances est ouvert à la population parisienne dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli.**

***

« C'est aujourd'hui que prendra fin la dernière séance de ce dernier Conseil de Paris que l'on peut, dès maintenant, dire d'ancien régime. C'est un grand honneur pour moi, auquel j'avoue n'avoir jamais songé au cours de mes mandats successifs, que d'être aussi le dernier à présider vos travaux dans la perspective de la grande mutation à laquelle nous nous préparons. » Ainsi s'exprimait, le 21 décembre 1976, M. Bernard Lafay, le dernier président du Conseil de Paris, avant de clôturer l'ultime session du « petit Parlement » de la capitale.

Qui connaissait mieux la vie politique de la capitale que Bernard Lafay ? L'Hôtel de Ville, où il était entré juste après la guerre, n'avait plus de secrets pour lui. Au fil des années, il devint dans les périodes difficiles de l'Assemblée de la capitale un conciliateur et un homme de compromis. Dans la grande tradition des Républiques successives, il participa à toutes les batailles électorales qui se déroulèrent dans la capitale. Il défendit tour à tour les couleurs du radicalisme, du gaullisme et des centristes d'opposition. Son dernier combat, il le mena de son bureau de président du Conseil de Paris. Opposé avec l'ensemble du groupe « Paris Majorité », à dominante R.P.R., de l'Hôtel de Ville à la candidature de M. Michel d'Ornano à la mairie de Paris, il écrivit au président de la République pour lui faire part de son désaccord. Il fit alors figure de candidat possible du R.P.R. à la mairie, malgré la présence de M. Christian de La Malène, rapporteur du budget de la Ville, gaulliste de toujours et leader R.P.R. à l'Hôtel de Ville. L'entrée de M. Jacques Chirac dans l'arène parisienne bouleversa tous ces projets.

Bernard Lafay fut notamment un défenseur des espaces verts. Le 7 février 1953, il défendait au Parlement une loi dite « loi Lafay ». L'idée fondamentale de cette loi était d'autoriser la construction de logements sur un maximum de 20 % de la ceinture de la capitale jusqu'alors sauvage, à condition que la surface des terrains construits soit compensée par une surface égale d'espaces verts aménagés dans Paris « intra muros ». Dispositions judicieuses qui auraient permis de remédier, au moins en partie, à la pénurie d'espaces verts dans la capitale. « La loi de 1953, le seul texte existant qui impose à l'administration de créer dans Paris un minimum d'espaces verts, n'a pas été appliquée, alors qu'elle est promulguée depuis plus de vingt ans », regrettait récemment M. Bernard Lafay.

Le dix-septième arrondissement était son fief. Un fief pratiquement imprenable. Il avait réussi, à forces d'interventions incessantes auprès de l'administration en faveur des habitants des quartiers des Ternes ou des Batignolles, à se créer dans cet arrondissement un véritable « domaine » politique.

Paris vient de perdre un de ses représentants les plus avisés, qui savait aussi bien étudier avec rigueur un projet d'urbanisme que préparer une élection. Un gestionnaire au sens politique aigu.

JEAN PERRIN.

## Un médecin venu de la Résistance à la politique

*M. Bernard Lafay était né le 8 septembre 1903, à Malakoff (Hauts-de-Seine).*

*Docteur en médecine et docteur ès sciences, il est secrétaire général de l'ordre de médecins de la Seine, puis de l'ordre national des médecins (1950-1952) et membre de l'Académie de médecine depuis 1956. Durant la guerre, Bernard Lafay participe activement à la Résistance. Le docteur Paul Milliez, secrétaire du Comité médical de la Résistance, écrit :* « Nous avons trouvé auprès de l'ensemble des médecins un écho étonnant. Le docteur Lafay nous aida beaucoup. » (1).

*Le général de Gaulle, lorsqu'il l'a nommé officier de la Légion d'honneur, a ajouté de sa main à sa citation :* « Restera l'exemple du médecin français dans la Résistance. »

*Après la guerre, il entre au conseil municipal de Paris, dont il sera président en 1954-1955. Sénateur de la Seine en 1946, il est secrétaire général administratif du parti radical de 1946 à 1948. Réélu en 1948 sénateur de la Seine comme R.P.F. (gaulliste), il passe ensuite au Rassemblement des gauches républicaines. Pendant huit ans (1951-1958), il est député radical de la Seine. En 1956, il crée le Centre républicain, dont il sera président deux ans plus tard.*

*Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique dans le premier ministère de M. Edgar Faure, en 1952, il devient secrétaire d'Etat aux affaires économiques dans le gouvernement de Joseph Laniel (1953-1954), puis ministre de la santé publique et de la population dans le second cabinet de M. Edgar Faure (1955-1956).*

*Au Sénat, de 1959 à 1967, il siège sur les bancs de la gauche démocratique. En 1967, il est élu député P.D.M. (centriste d'opposition) dans le dix-septième arrondissement. Il est réélu en 1968 avec l'étiquette U.D.R.*

*Le 22 juin 1969, il est désigné comme secrétaire d'Etat à la recherche scientifique (cabinet Chaban-Delmas), poste qu'il conserve jusqu'en juillet 1972.*

*En mars 1971, il est réélu conseiller de Paris (Paris-majorité). En mars 1973, il conserve son siège de député comme U.R.P. (Union des républicains de progrès). En mai 1974, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, il préside à l'Hôtel de Ville le comité de soutien à M. Jacques Chaban-Delmas.*

*En juin 1975, il est élu de nouveau, vingt ans après, président du Conseil de Paris. Il sera réélu en juin 1976. En décembre de la même année, il participe à la porte de Versailles à la création du R.P.R.*

*Très lié avec M. Edgar Faure, qui lui prodiguait ses conseils, il était un de ses intimes, et c'est notamment avec le président de l'Assemblée nationale qu'il a rédigé la lettre qu'il a adressée à M. Giscard d'Estaing le 12 janvier dernier pour protester contre la désignation de M. d'Ornano.*

*M. Bernard Lafay était commandeur de la Légion d'honneur.*

(1) *Histoire de la Résistance en France* (tome III), d'Henri Noguères. Editions Robert Laffont.

## LES RÉACTIONS

● *M. Giscard d'Estaing* a adressé de Bamako le message suivant : « *J'ai appris avec beaucoup de tristesse le décès de M. Bernard Lafay, président du Conseil municipal de Paris. M. Lafay, que je connaissais depuis longtemps, qui était venu me présenter le 1er janvier les vœux de Paris, s'était consacré avec une grande simplicité et humanité à la cause des habitants de sa ville et de son quartier. J'adresse à sa famille et aux membres du Conseil municipal de Paris l'expression de mes profondes condoléances.* »

● *M. Edgar Faure* nous a déclaré : « *Bernard Lafay était mon meilleur ami et je crois pouvoir dire que j'étais son meilleur ami.*

» *C'était un homme d'un caractère réservé, d'apparence flegmatique, mais ses intimes savaient à quel point il était sentimental et sensible. L'effort qu'il faisait pour contenir ses émotions en avivait l'intensité, et c'est ainsi que s'explique sans doute une fin que sa santé perpétuelle et sa robustesse physique ne laissaient pas pressentir. C'était un homme de conciliation et de synthèse. Il tirait fierté d'avoir été élu à la présidence du Conseil de Paris avec le suffrage de tous les groupes de la majorité. Ainsi avait-il été gravement peiné, non pas du tout à cause d'un risque qui n'existait absolument pas, mais par le fait même de se voir contesté et combattu au sein de la majorité.*

» *Bernard Lafay vivait pour cette cité de Paris et pour cet Hôtel de ville au fronton duquel il avait porté le drapeau de la Libération. Nous étions nombreux à souhaiter qu'il fût le premier maire de Paris. Nous lui garderons ce titre dans notre cœur.* »

● *M. Chirac*, président du R.P.R. : « *C'était un homme qui symbolisait Paris et les Parisiens par ses fonctions, son tempérament. Passionnément attaché à sa ville, aux Parisiens, avec toujours à l'esprit un souci permanent : celui de trouver les moyens d'améliorer le sort de ses concitoyens. Son souvenir et son enseignement fondé sur beaucoup de cœur, sur une grande compréhension humaine, resteront présents dans nos esprits et nous aurons à cœur de poursuivre son action.* »

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : « *Son nom restera attaché à un certain nombre d'actions qu'il a menées avec obstination. C'était avant tout la recherche d'améliorer la vie des Parisiens. On se rappellera de la lutte qu'il a faite contre le bruit, pour la défense des espaces verts et l'amélioration de la qualité de l'eau. C'était un homme simple qui cherchait surtout à aider les plus malheureux et les plus démunis.* »

● *M. Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants : « *Bernard Lafay était d'abord un élu populaire dont on appréciait le dynamisme, la liberté d'esprit et l'indépendance. Il n'était pas l'homme d'un parti mais plutôt un conciliateur, il savait le moment venu prendre ses responsabilités avec un grand courage. En rendant hommage à sa mémoire, je ne puis cacher la peine que me cause sa disparition brutale au-delà de toutes les contingences politiques. C'était mon ami.* »

### *DANS LA RUE*

## « Le bon docteur »

C'est dimanche matin, au moment du vin d'honneur de la Quinzaine commerciale de la rue Lebon, que les habitants du quartier des Ternes ont appris la mort de M. Bernard Lafay. La fanfare aussitôt s'est tue. « *M. d'Ornano aurait eu fort à faire pour l'emporter ici* », explique le tripier de la rue, seul commerçant ouvert ce lundi matin. « *Il avait le bras long, c'est grâce à lui que la rue Demours était éclairée au moment des fêtes.* » Dans les bars du coin, on commente la nouvelle : « *Il ne refusait jamais d'intervenir, il écrivait beaucoup, il envoyait ses vœux à tout le monde même aux petits enfants qui ne savent pas encore lire* », se souvient un homme, encore sous le coup. « *Je n'intervenais jamais pour moi-même mais j'ai un ami qui, grâce à Lafay, a obtenu une place de caviste. Il est allé à la mairie, on lui a donné du travail et même 400 francs...* »

« *Un homme jeune, il n'avait que soixante-quatre ans* » — soixante-quatorze en réalité, mais l'émotion fait chanceler la mémoire — et l'on retient seulement « *qu'il a fait beaucoup* ». Sa permanence du 21 de la rue d'Armaillé ne désemplissait pas. « *Il savait y faire* », reconnaît un opposant, « *même si ses démarches n'aboutissaient pas toujours* ». C'est surtout au centre d'aides sociales de la rue Bayen qu'on déplore le plus la disparition du « *bon docteur* ». Ici, tout le monde pleure. « *C'était son œuvre* », explique la directrice. « *Quatre-vingt-quatre personnes âgées vivent là dans de bonnes conditions et qui lui doivent pour la plupart. Quand il ne venait pas à l'occasion d'une réjouissance, nous étions bien déçus. Je suis atterrée.* »

Depuis quelques semaines, Bernard Lafay préparait la campagne de M. Jacques Chirac et ne manquait pas une occasion de descendre dans la rue. Nombreux sont ceux qui l'avaient vu récemment. « *Il s'est trop donné ces derniers temps* », reconnaît-on généralement. Le sacristain de l'église Saint-Ferdinand, qui le connaissait, l'avait trouvé « *pâle, dimanche dernier* ». « *Je ne suis pas prête de l'oublier* », constate une passante, « *avec ses affiches sur les murs du quartier, où on le voit si souriant, et avec ce calendrier, chez moi, qu'il m'avait envoyé au Nouvel An et sur lequel se trouve sa photo.* » — C. C.

## Un nouveau problème dans Paris

*(Suite de la première page.)*

L'expectative provoquée par le décès de M. Lafay ne va pas sans spéculations, chaque camp observant l'autre. Du côté du R.P.R., plusieurs solutions sont envisagées. L'une consisterait à confier la direction de la liste dans le dix-septième à l'une des personnalités qui y figurent déjà, comme Mme Missoffe ou M. de Préaumont, tous deux députés R.P.R. de cet arrondissement. On envisage aussi de choisir une nouvelle candidature en s'adressant soit à une personnalité de réputation nationale (M. Edgar Faure écarte pour lui-même une telle éventualité), soit au propre fils du président du Conseil de Paris, le docteur Philippe Lafay. Certains, enfin, n'excluent pas totalement que M. Jacques Chirac lui-même se présente dans cet arrondissement. Le président du R.P.R. ne refuserait pas de répondre à une invitation des amis politiques et de la famille de Bernard Lafay.

Du côté de M. Michel d'Ornano, la tentation est forte de considérer le décès du président du Conseil de Paris comme la disparition d'un obstacle de taille. Des sondages commandés par M. Lafay mais non publiés lui accordaient au premier tour 43 % des intentions de vote contre 18 % au maire de Deauville. M. d'Ornano, qui avait pris la mesure de ses difficultés, avait envisagé de changer d'arrondissement et les contacts, les enquêtes, les sondages lui indiquaient que le succès ne lui était réellement assuré que dans le seizième arrondissement. Mais il se heurtait alors aux réserves de certains membres de la liste Lepine-Mesmin sur laquelle il aurait pu prendre place.

Une rumeur faisait état dimanche soir de l'éventualité d'un retrait pur et simple du ministre de l'industrie, peu enclin à faire campagne contre les amis d'un adversaire décédé : M. d'Ornano ne pourrait prendre cette décision si aucune autre personnalité d'envergure ne venait se présenter dans cet arrondissement sinon son départ apparaîtrait comme un recul. Cependant, M. d'Ornano pourrait être tenté de courir sa chance dans cet arrondissement surtout si une élection législative partielle devait y être rapidement organisée. Le maire de Deauville pourrait alors retrouver à Paris le mandat de parlementaire qu'il avait acquis dans le Calvados.

Le décès de M. Lafay pose à cet égard des problèmes qui sont à l'étude au ministère de l'intérieur, car sa succession est complexe. Son suppléant, M. Jacques Sanglier, a été proclamé sénateur le 12 février 1976 en remplacement de M. Pierre-Christian Taittinger nommé secrétaire d'Etat à l'intérieur, dans le gouvernement de M. Chirac. Selon le code électoral, une élection législative partielle devrait être organisée dans un délai de trois mois, c'est-à-dire avant le 13 mai prochain.

Toutefois, le code précise également qu'aucune élection législative partielle n'a lieu dans les douze mois qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. L'Assemblée actuelle devant demeurer en fonctions jusqu'au 2 avril 1978, il sera impossible d'organiser une élection législative partielle après le 2 avril 1977. Le scrutin pour le remplacement de M. Lafay à son siège de député devrait donc avoir lieu avant cette date. Le code précisant d'autre part en son article L 173 que « *les élections ont lieu le cinquième dimanche qui suit la publication du décret convoquant les électeurs* », le scrutin ne pourrait se dérouler que le 20 mars, pour le premier tour, c'est-à-dire le même jour que le second tour des élections municipales, et le 27 mars pour le second tour. Encore faudrait-il que le décret de convocation des électeurs fut pris au conseil des ministres du mercredi 16 février. Les délais seraient ainsi respectés mais le gouvernement, se référant à l'esprit de la loi autant qu'à l'opportunité et pour éviter la confusion des deux scrutins, pourrait toutefois être tenté de ne pas pourvoir au remplacement du député décédé.

En revanche, M. Lafay ne sera pas remplacé à la présidence du Conseil de Paris, ce poste n'étant pourvu que pour chaque session.

L'enjeu que représente le 17e arrondissement, qui comporte huit sièges est important pour l'un et l'autre camps. Si les républicains indépendants l'emportaient, tout en conservant les secteurs qu'ils possèdent déjà (c'est-à-dire les quatre sièges du 2e-3e, deux sièges du 7e et neuf sièges du 16e), ils acquerraient une force de négociation supplémentaire pour l'élection du maire. C'est dans cette perspective qu'ils font aussi un effort particulier dans le 15e arrondissement, qui représente un capital de onze sièges.

Pour le R.P.R. l'enjeu est encore plus important. Si les gaullistes conservent les vingt-deux sièges qu'ils possèdent dans les 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e arrondissements, ainsi que les onze du 15e qu'ils détiennent, et s'ils emportent les huit sièges du 17e — alors que les 12e et 14e arrondissements sont menacés par la gauche — la majorité relative leur sera acquise au troisième tour du scrutin pour faire de M. Jacques Chirac le maire de la capitale.

ANDRE PASSERON









LA PRÉSENTATION DES LISTES « UNION POUR PAR[IS] »

## La moitié des candidats soutenus par M. Chi[rac] n'appartiennent pas au R.P.R.




## Plus de mille cinq ce[nts] candidats contr[e]

هكذا من الأصل



préparation

PARIS

on docteur »

ette Laot



dans

Lire

interview exclusive

YMOND ARON :

en vente partout

# élections municipales

# POLITIQUE

## LA PRÉSENTATION DES LISTES « UNION POUR PARIS »

## La moitié des candidats soutenus par M. Chirac n'appartiennent pas au R.P.R.

*M. Jacques Chirac, qui devait prendre la parole lundi 14 février à Saint-Nazaire, a présenté la partie de son programme municipal traitant de la culture, de la santé, de l'éducation et du sport.*

*Dimanche, en présence de la plupart des candidats, il a rendu hommage à la mémoire de M. Bernard Lafay et présenté les listes Union pour Paris qu'il soutient dans les dix-huit secteurs de la capitale. Celles-ci comprennent quatre-vingt-dix-neuf noms pour cent neuf sièges de conseillers à pourvoir. En effet, les huit sièges du 17e arrondissement n'ont pas été pourvus, ainsi que deux autres dans le 7e arrondissement sur la liste de M. Frédéric-Dupont. Ce dernier assistait à la conférence de presse de M. Chirac.*

*La moitié des candidats choisis n'appartiennent pas au R.P.R., encore que parmi les « apolitiques » plusieurs ne cachent pas leurs sympathies gaullistes. Parmi ces quarante-neuf personnalités on compte quatre républicains indépendants, neuf membres du Centre national des indépendants, sept centristes, dont trois membres du Centre des démocrates-sociaux, trois radicaux socialistes valoisiens, un Centre républicain, un républicain de gauche, deux démocrates Ve République, un membre du Contrat social et vingt et un apolitiques. Parmi ces derniers figurent notamment MM. François Seydoux, conseiller d'Etat et ancien ambassadeur de France en Allemagne fédérale, candidat dans le 16e arrondissement, et Alain Mosconi, champion de natation, dans le 19e arrondissement.*

**Ier ET IVe ARRONDISSEMENTS** (quatre sièges) : M. Pierre-Charles Krieg, député, conseiller sortant (R.P.R.) ; Mme Monique Garnier-Lançon, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. André Meunier, médecin-chef des hôpitaux de l'Assistance publique, maire du 1er arrondissement (apolitique) ; M. Robert Grillou, ancien syndic du conseil général de la Seine (C.N.I.)

**IIe ET IIIe ARRONDISSEMENTS** (quatre sièges) : Mme Nicole Chouraqui (parti radical socialiste) ; M. Guy Rabourdin, maire de Chelles, conseiller régional d'Ile-de-France (R.P.R.) ; M. Jacques Gehan, membre du comité directeur du C.D.S. ; M. Serge Kowsman (R.P.R.).

**Ve ARRONDISSEMENT** (quatre sièges) : M. Jacques Chirac, ancien premier ministre (R.P.R.) ; M. Jean Tiberi, dép., cons. sortant (R.P.R.) ; M. Florian Delbarre, professeur à la faculté de médecine (apolitique) ; M. Roger Romani, conseiller sortant (R.P.R.).

**VIe ARRONDISSEMENT** (quatre sièges) : M. Pierre Bas, député, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. François Collet, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Raymond Dohet, conseiller sortant (Nouveau Contrat social) ; M. Pierre Récamier, maire du VIe arrondissement (apolitique).

**VIIe ARRONDISSEMENT** (quatre sièges) : Union pour Paris soutient la liste conduite par M. Frédéric-Dupont, député républicain indépendant, ancien ministre, conseiller sortant, sur laquelle figure M. Jean-Philippe Hubin, candidat R.P.R.

**VIIIe ARRONDISSEMENT** (quatre sièges) : M. Maurice Couve de Murville, député, ancien premier ministre (R.P.R.) ; M. Raymond Bourgine, président du Centre national des indépendants de Paris ; M. François Lebel, président de la Maison des jeunes et de la culture du VIIIe arrondissement (R.P.R.) ; M. Roger Monnet, maire du VIIIe arrondissement (apolitique).

**IXe ARRONDISSEMENT** (quatre sièges) : M. Gabriel Kaspereit, ancien ministre, député, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Raymond Coulibeau, conseiller sortant (R.P.R.) : Mme Jacqueline Nebout (parti radical socialiste) ; M. Edmond Poli, maire adjoint du IXe arrondissement (apolitique).

**Xe ARRONDISSEMENT** (quatre sièges) : M. Claude-Gérard Marcus, député du Xe arrondissement ; conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Léon Cros, conseiller sortant, député suppléant (R.P.R.) ; M. Claude Challal, maire adjoint du Xe ar. (apolitique) ; M. Jean Romanetti, secrétaire général du Centre national des indépendants de Paris.

**XIe ARRONDISSEMENT** (sept sièges) : M. André Fanton, député du XIe arrondissement, ancien ministre (R.P.R.) ; M. Claude Martin (R.P.R.) ; M. Marc Gastebois, président de l'Association de défense des riverains de l'axe Nord-Sud (apolitique) ; Mlle Danièle Duon, résponsable R.P.R. Jeunes (R.P.R.) ; M. René Maquer, membre du comité directeur de Paris du C.D.S. ; M. Henri Boutin, président du Syndicat des débitants de tabacs de Paris et de l'Ile-de-France, membre du bureau des P.M.E. de Paris (apolitique) ; M. Michel Marquet (R.P.R.).

**XIIe ARRONDISSEMENT** (six sièges) : M. Charles Magaud, député, conseiller sortant (R.P.R.) ; Mme Paulette Bernier, maire adjoint du XIIe arrondissement (apolitique) ; M. Lucien Joffre, conseiller sortant (républicain indépendant) ; M. Jean-Paul Rocquet, journaliste, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Maurice Doublet, ancien préfet de Paris et de la région parisienne (républicain de gauche) ; M. Jacques Bonnafoux (R.P.R.).

**XIIIe ARRONDISSEMENT** (sept sièges) : M. Claude Avisse, maire du XIIIe arrondissement (R.P.R.) ; Mme Françoise Meyer (R.P.R.) ; M. Albert Frouard (Union du centre) ; M. Daniel Garrigue (R.P.R.) ; M. Maurice Queste médecin-chef général de la Mutuelle P. et T. (Démocrates-Ve) ; Mlle Madeleine Dupeyron (apolitique) ; M. Jacques Saltel (C.N.I.).

**XIVe ARRONDISSEMENT** (sept sièges) : M. Christian de La Malène, député, conseiller sortant, rapporteur général du budget (R.P.R.) ; M. Lionel Assouad, conseiller sortant (centriste) ; M. Pierre Dangles, conseiller sortant (R.P.R.) ; Mlle Marguerite Coutard (Décomrates-Ve) ; M. Patrick de Saevsky, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Cyrille Pilipenko, agent d'E.D.F. (C.N.I.) ; M. Roland Carter (R.P.R.).

**XVe ARRONDISSEMENT** (onze sièges) : Mme Nicole de Hauteclocque, député, ancien président du Conseil de Paris, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Jacques Marette, anc. min., dép. (R.P.R.) ; M. Jean Cherioux, ancien président et membre du Conseil de Paris, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Claude Roux, avocat, député et conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Bernard Rocher, ancien président du Conseil de Paris, conseiller sortant, ancien député (R.P.R.) ; M. Antoine Veil, conseiller sortant, directeur général de l'U.T.A. (centriste) ; M. Georges Escudie, maire du XVe arrondiss. (centriste) ; M. Claude-André Debrion, conseiller sortant (R.P.R.) ; M. Michel Junot, ancien député indépendant de Paris (C.N.I.) ; M. Guy Longeville (parti radical socialiste) ; M. Alain Bise (R.P.R.).

**XVIe ARRONDISSEMENT** (neuf sièges) : M. Jean Frézal, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, conseiller d'Etat en service extraordinaire (R.P.R.) ; Mme Chantal Malaud, membre de la commission civique et politique au Conseil national des femmes françaises (C.N.I.) ; M. Albert Listambert, conseiller sortant, conseiller régional d'Ile-de-France, vice-président honoraire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (Centre républicain) ; M. Gérard Leban, animateur régional, délégué départemental à l'Action ouvrière et professionnelle (R.P.R.) ; M. Léon Boutbien, ancien député S.F.I.O. de l'Indre, président du mouvement Présence socialiste (R.P.R.) ; M. Nicolas d'Andoque, membre du comité directeur de Paris du Centre national des indépendants (C.N.I.) ; M. Jérôme Gastaldi (R.P.R.) ; Mme Ghislaine Lauret-Desrue (apolitique) ; M. François Seydoux de Clausonne, ambassadeur de France (apolitique).

**XVIIIe ARRONDISSEMENT** (neuf sièges) : M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) ; Mme Antoinette Binoche, maire du XVIIIe arrondissement (apolitique) ; Mme Marie-Françoise Chevallier-Lepage, avocat (apolitique) ; Mme Jacqueline Delatte, Centre féminin d'études et d'information (C.F.E.I.) ; Mme Chantal Marchegay (apolitique) ; M. René Béguet (R.P.R.) ; M. Hervé Benessiano, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux du XVIIIe arrondissement (C.D.S.) ; M. Roland Coche (R.P.R.) ; M. Michel Thuault (apolitique).

**XIXe ARRONDISSEMENT** (six sièges) : M. Jean Aillaud, président du Comité d'expansion de Paris-19e (R.P.R.) ; Mme Dominique Fontfrède (apolitique) ; M. Henri Josseran (R.P.R.) ; M. Alain Mosconi (apolitique) ; M. Gérard Gachet (apolitique) ; M. Jean-Paul Vermes (R.P.R.).

**XXe ARRONDISSEMENT** (sept sièges) : M. Tony Herbulot, ancien directeur du bureau d'Aide sociale de Paris (apolitique) ; Mme Simone Bardey, maire adjoint du XXe arrondissement (apolitique) ; M. Jean Versini (R.P.R.) ; M. Roger Steff (républicain indépendant) ; Mme Raphaëlle Azoulay (R.P.R.) ; M. Jean Vernochet (R.P.R.) ; M. Gérard Baudson (C.N.I.).

### A Notre-Dame

## LE CARDINAL MARTY DEMANDE AUX CHRÉTIENS DE S'INTÉRESSER A LA GESTION DE LA CAPITALE

Dans son homélie à Notre-Dame de Paris, le 13 février, le cardinal Marty a fait allusion aux élections municipales. Après avoir précisé qu'en tant qu'évêque « *il n'est pas responsable de la politique, mais de la charité* » et que « *la politique apparaît souvent comme un lieu obscur où s'affrontent des ambitions* », l'archevêque de Paris a invité les chrétiens à « *bien connaître la réforme du statut de Paris, à être attentifs au sérieux, à la compétence, à la crédibilité des personnes qui solliciteront nos suffrages. Mais aussi à prendre en considération le programme, à juger ce qui a déjà été réalisé. Bref, à être des chrétiens engagés et libres. Il n'y a pas un parti chrétien. La règle, c'est le pluralisme. (...)* »

« *Il nous est souvent facile,* a dit d'autre part le cardinal, *de percevoir notre intérêt personnel ou celui des groupes, ou les réalités de quartiers auxquels nous appartenons. Nous sommes tentés de ne réagir qu'en fonction de ces intérêts particuliers, si légitimes soient-ils. Une information large, ou un dialogue avec d'autres catégories sociales, devraient nous permettre de dépasser toute étroitesse pour nous ouvrir à l'avenir collectif de notre ville où coexistent des milieux divers, des groupes humains dont certains ont peu de droit à la parole. Le* bien commun *n'est pas seulement l'addition des revendications de chacun : il est la recherche d'une harmonie fondée sur la justice.* »

Enfin, l'archevêque de Paris parle du devoir de l'engagement pour ceux qui en ont la vocation et pour tous du devoir de « *s'intéresser à la gestion de la ville* », de donner leur place aux « *exclus* » et de veiller « *au mieux-être des catégories les plus défavorisées* ».

L'orateur se demande aussi comment l'« *expérience de l'Esprit* » peut être faite dans une ville où la durée des déplacements, le manque d'espaces verts, le bruit, etc., sont une épreuve quotidienne pour les nerfs.

## DÉCLARATIONS DE CANDIDATURES DU 25 FÉVRIER AU 4 MARS

Les déclarations des candidatures pour le premier tour des élections municipales, qui aura lieu le 13 mars prochain, seront reçues à la préfecture de Paris, salle Saint-Jean, du vendredi 25 février au vendredi 4 mars 1977 inclus. Les services chargés de leur réception seront ouverts tous les jours y compris les samedis et dimanches, de 9 heures à 17 heures. Le vendredi 4 mars 1977, une permanence sera organisée de 20 heures à 24 heures. (« Bulletin municipal officiel » du 9 février.)

La déclaration de candidature résulte du dépôt et non de l'envoi par la poste d'une liste de candidats. Elle ne peut être faite individuellement. Elle est toujours collective et doit être déposée par le candidat tête de liste ou par un mandataire dûment habilité. Libellée sur papier libre, n'étant assujettie à aucun droit de timbre, la déclaration de candidature devra être déposée en deux exemplaires (des imprimés pouvant être utilisés pour l'établissement de ces déclarations sont tenus à la disposition du public au bureau des élections de la préfecture de Paris, 2, rue Lobau, Paris-4e (3e étage, bureau 395).

## Plus de mille cinq cents jeunes communistes candidats contre « Chiscard-Girac »

Quinze cents à deux mille militants du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) figureront sur les listes du P.C.F. aux prochaines élections municipales. C'est ce qu'a annoncé, dimanche 13 février, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement, à l'issue d'une rencontre qui a réuni plusieurs dizaines de candidats et de cadres de cette organisation.

Il y aura un ou plusieurs représentants des jeunes communistes dans chaque ville de trente mille habitants, dans la quasi-totalité de celles de plus de neuf mille et dans de très nombreuses autres municipalités, a précisé M. Catala, regrettant toutefois qu'il n'y ait qu'un tiers de candidates, alors que le M.J.C.F. compte presque autant de militantes que de militants.

Jugeant « *satisfaisant* » ce chiffre, quinze cents à deux mille, M. Catala a souligné que celui-ci aurait été supérieur si le mode de scrutin en vigueur dans les villes de plus de trente mille habitants n'obligeait les partenaires du programme commun à constituer dès le premier tour des listes d'union, réduisant ainsi les places offertes aux jeunes.

Les militants du M.J.C.F. vont organiser une conférence de presse dans chaque département pour faire connaître leurs candidats et présenter leur plate-forme électorale, qui s'inspire du « *contrat communal* » du parti communiste, mais « *le prolonge et l'enrichit* ».

Outre le droit au travail et aux études, à la culture et aux loisirs, au sport et au logement, cette plate-forme prévoit que « *les élus du M.J.C.F. agiront avec les élus communistes pour apporter une aide matérielle et morale aux jeunes sous les drapeaux* ». Ces élus s'efforceront aussi « *de préserver la nature et d'humaniser le cadre de vie* ».

Affirmant qu'« *ils ne conçoivent l'accomplissement de leur mandat qu'en relation permanente avec les jeunes* », les élus du M.J.C.F. réclameront l'éligibilité aux fonctions municipales à dix-huit ans. Ils préconiseront la création « *d'un office municipal de la jeunesse, associant les élus et toutes les organisations démocratiques de la jeunesse et d'éducation populaire de la commune* », demanderont des subventions pour ces organisations, et chercheront à créer et à développer les centres d'orthogénie.

Dénonçant une nouvelle fois « *les manœuvres de la droite* », M. Catala a fait observer qu'avec « *Chiscard-Girac* » c'est le même combat que mène la majorité, avant de mettre en garde ses auditeurs contre le « *socialo-giscardisme* » que le chef de l'Etat tenterait de mettre en place pour briser l'union de la gauche en cas de victoire de celle-ci.

★ M.J.C.F. : 9, rue Humblot, 75015 Paris. Tél. : 579-27-70.

**LA RÉGION PARISIENNE**

# La S.N.C.F. oublie-t-elle les bons usages ?

LES HORAIRES NE SONT PLUS A LA MINUTE

## Qu'est-ce qui fait descendre les banlieusards sur les voies ?

PLUS de places assises disponibles. Dans la voiture, où flotte une odeur de tabac et de poussière mêlés, chaque secousse, chaque arrêt du train bouscule la torpeur de la foule... Terminus « Paris-Lyon » : pour celui qui vient ainsi de la périphérie Sud-Est (1) et se hâte vers la sortie de la grande gare, c'est encore la nuit et déjà l'heure de se rendre au travail. Aujourd'hui, demain... les jours se ressemblent pour les « journaliers ». De une à trois heures de transport quotidien, en voiture ou en car, puis en train, métro ou bus, avec la peur du retard, et la fatigue.

Depuis quelques mois, pétitions, manifestations (avec descentes sur les voies), se font plus fréquentes pour protester contre l'insuffisance, l'inconfort et le coût trop élevé du transport.

La plus belle des gares parisiennes est envahie par les chantiers, « Paris-Lyon », reliée en 1980 au Réseau express régional, doit devenir une double gare : « grandes lignes » en surface, « banlieue » en souterrain. En attendant, dans ce terminus déjà saturé par le trafic du réseau de grande distance, les travaux en cours aggravent retards et bousculades sur les trains de banlieue aux heures de pointe.

La circulation est bonne entre Paris, Corbeil, la ville nouvelle d'Evry et Melun. Mais si de Paris à Melun le voyageur passe par Brunoy, ses mésaventures commencent. Des haltes créées à l'intention des habitants des nouvelles cités — telle celle du Mée — multiplient les arrêts et ralentissent les omnibus, majoritaires sur cette ligne. D'où le mécontentement des « journaliers » habituels Sans donner pour autant satisfaction aux usagers de la halte, qui aimeraient bien avoir une « vraie » gare, et pouvoir ainsi bénéficier des services qui y sont habituellement rendus. Comme dans celle, toute proche, de Bois-d'Arguell, récemment inaugurée.

Autre obstacle, gênant cette fois-ci le trafic de la grande périphérie : le passage des « batteries » de trains prioritaires, en direction de Lyon, Marseille ou Genève. Qu'ils aient un retard — neige, brouillard, défaillance mécanique... — et l'omnibus de banlieue attend à l' « écurie » que la voie soit libre. Depuis un an, ces retards se multiplient. Quinze, vingt minutes d'absence que le salarié devra justifier auprès de son employeur... Nouvelle pomme de discorde : les « tickets de retard » que le voyageur pouvait obtenir sur-le-champ ont été supprimés. Désormais, c'est à l'employeur de vérifier les déclarations de son salarié...

Enfin, si l'on habite au-delà de Melun, dans les riants environs de Montereau ou de Fontainebleau, l'affaire se corse. Ainsi ce propriétaire d'un pavillon de Villecerf, à 8 km de Moret, quitte-t-il son domicile à 5 h. 45 le matin. Voiture jusqu'à Moret, puis train, avec changement à Fontainebleau : trois heures trente de trajet quotidien, pour un coût mensuel de 200 F. Lorsque la S.N.C.F., invoquant les travaux en cours dans la gare de Paris-Lyon, détourne ce train du matin sur Paris-Austerlitz, à partir du 26 septembre dernier, le trajet s'allonge de trente-cinq minutes. La mauvaise humeur éclate.

### L'alarme

On se rend chez le chef de gare, on écrit à la direction de la S.N.C.F. Sans succès. Quelques résidents de Moret décident alors de tirer le signal d'alarme en gare de Melun. A l'appel, deux cents personnes descendent sur le quai. Le trafic est momentanément bloqué. Le signal retentira ainsi une vingtaine de fois, en un mois. Jusqu'à ce que la police intervienne efficacement : vérification d'identité, blocage des sorties, surveillance des éventuels « conspirateurs » qui jouent au tarot ou bavardent tranquillement dans les compartiments. Il faut bien se résoudre à reprendre le même train.

Nouvelle escarmouche. Il y a quelques semaines en gare de Fontainebleau, trente personnes s'installent sur les rails, devant leur rapide à l'arrêt. Trois jours après, les usagers ont gain de cause. Désormais, le rapide Marseille-Sens-« Paris-Lyon » — s'arrête à Fontainebleau. Et le détournement par la gare d'Austerlitz — objet du conflit — prend fin. L'association des usagers de la région de Moret se crée dans la foulée, regroupant une centaine de personnes, soit un quart des « journaliers ». Elle lance une enquête auprès de la population, s'informe sur les changements éventuels d'horaires prévus par la S.N.C.F. pour avril 1977, demande des améliorations de sécurité, et surtout la multiplication des « directs ».

A ces revendications, que l'on retrouve dans d'autres villes de banlieue (2), la réponse est ferme : trafic insuffisant pour rentabiliser un nouvel arrêt, voire un train supplémentaire, et souci de répartir le service public au mieux de la collectivité.

La S.N.C.F. doit arbitrer. L'équation est complexe : temps gagné par ceux qui bénéficient de ce nouvel arrêt, temps perdu par ceux qui voient leur trajet quotidien se rallonger ; elle doit aussi faire un autre choix, celui du « panachage » des trains omnibus, semi-directs, et directs, en fonction de la capacité des voies. Alors ? Faut-il encourager les gens à habiter si loin de leur lieu de travail ? Des cités nouvelles, plus proches de Paris, bien reliées au réseau, restent vides... ». C'est un responsable de la S.N.C.F. qui parle.

DANIÈLE ROUARD.

(1) Périphérie délimitée par un rayon de 75 kilomètres autour du centre de Paris, au-delà duquel le « tarif social » ne s'applique pas. Ce dernier fonctionne de la manière suivante : « carte orange », forfait mensuel, à laquelle s'ajoute le supplément « carte hebdomadaire », à condition de ne pas habiter au-delà des 75 kilomètres réglementaires, ou de ne pas avoir à emprunter des cars pour rejoindre la gare. Cette périphérie sud-est ainsi définie dépasse donc la limite « banlieue » adoptée par la S.N.C.F. C'est en effet souvent au-delà de cette limite que les problèmes deviennent difficiles à résoudre, la population concernée étant relativement minoritaire par rapport à celle de la banlieue *stricto sensu*.

(2) Deux principales fédérations existent qui regroupent plusieurs milliers de personnes en région parisienne : la Fédération des usagers du transport et le Groupe d'études et d'actions pour la circulation et les transports dans la région parisienne, mieux implanté dans la proche banlieue.

## Les petits matins du Paris-Chartres

VALÉRY NICOLAS. Coloriste dans un salon de coiffure rue de la Comète (septième arrondissement). Entre deux coups de peigne et un claquement de ciseaux, elle explique les péripéties quotidiennes — de quatre à cinq heures d'horloge — qui la mènent de Chartres à Paris et de Paris à Chartres.

Première difficulté matinale. « *Les horaires du car ne correspondent pas avec ceux du train. Je dois,* dit-elle, *prendre le bus à 7 h. 30 pour être à la gare vers 8 heures ; là j'attends le train de 8 h. 30. Mon voyage dure une heure, puis c'est le métro.* » Le soir elle quitte son travail vers 18 h. 30, reprend le métro (« *voyager en sous-sol c'est plus sûr, avec le bus on n'est jamais certain d'être à l'heure* »), puis le train de 7 h. 25 (« *encore trente-cinq minutes d'attente* »), et le bus. Plusieurs fois pas an, « *pas plus, il faut être juste* », reconnaît-elle, le train arrive trop tard pour qu'elle puisse « *attraper le dernier car* ».

Sur une trame de menus tracas, ces heures de transport sont dominées par plusieurs difficultés majeures : les trains sont rarement chauffés et exceptionnellement propres, Chartres est mal desservie à l'heure de pointe, et elle n'a pas droit à la carte orange.

« *Le matin le train arrive du Mans, il est parfois chauffé, mais le soir il attend à quai, il est toujours froid.* « *Ils* » *commencent à chauffer à partir de... Chartres. Les voyageurs en ont assez, ils vont signer le livre des réclamations, moi j'y vais une ou deux fois par an mais rien n'y fait, je suis toujours gelée.* »

Ensuite « *les trains sont sales* », mais il faut bien reconnaître que « *les voyageurs n'ont que ce qu'ils méritent, ils jettent les mégots et les papiers qui emballent les sandwiches par terre. Il est vrai qu'il n'y a pas de poubelles dans les compartiments, tout juste des cendriers : où voulez-vous mettre vos paquets de cigarettes vides et vos bouteilles de bière ? Et puis la S.N.C.F. pourrait nettoyer, j'en ai parlé à plusieurs reprises aux contrôleurs, ils l'ont inscrit sur leur carnet, mais ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas de personnel pour nettoyer les wagons. Il n'y a pas non plus assez de poubelles dans les gares, un employé balaye du matin au soir : lorsque j'arrive il est déjà là ; lorsque je repars il est encore là. Je suis allée en Suisse il n'y a pas longtemps, c'est tout autre chose, les trains sont propres.* »

Autre casse-tête : trouver le « bon » train pour Chartres. Elle se transforme en « Chaix » pour le démontrer. Il y a bien celui de 17 h. 25, il n'est pas toujours chauffé, mais il est confortable. Un seul problème, elle quitte son travail trop tard la plupart du temps pour pouvoir le prendre. Il y a aussi la « *brouette de 18 h. 30* », mais après quelques expériences elle a dû y renoncer : « *Les wagons sont si vieux que l'hiver les portes restent ouvertes, l'été elles se coincent.* » Il y a enfin les trois « *trains des Bretons* » qui partent vers 19 heures ; ceux-là lui conviendraient, mais ils ne s'arrêtent pas à Chartres, sauf les jours de grève. En temps normal, ils perdraient seulement trois minutes, pourquoi ne le font-ils pas ? Reste le « *19 h. 25* ». Mis à part « *son absence de chauffage et les trente-cinq minutes d'attente qu'il lui impose, il fonctionne bien* ». Les difficultés commencent les vendredis soir — « *nous partons souvent en retard, car la S.N.C.F. fait d'abord partir les trains des week-ends* » — et les veilles de vacances — « *les trains sont dédoublés et mal indiqués, les voyageurs s'affolent, ils sont même allés demander à un employé de la gare qui avait une casquette avec des galons si le train s'arrêtait bien avant la Bretagne* ».

Enfin la carte orange : lorsqu'elle a appris sa création, elle est allée se renseigner, mais on lui a dit qu'elle « *habitait trop loin de Paris pour y avoir droit* ».

Durs voyages...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AU BUREAU DES RÉCLAMATIONS

## Des gens malhonnêtes

Une lectrice de Nanterre, qui souhaite conserver l'anonymat, nous écrit :

*Le 25 novembre 1976, ayant été soumise à un contrôle sur le quai du métro Porte-de-Vanves, j'ai présenté ma carte orange et mon coupon mensuel « 4 zones », sur lequel, par ignorance, j'avais omis de reporter mon numéro personnel. Je reçois aujourd'hui un avis me demandant de régler à la R.A.T.P. la somme de 45 francs, avec comme motif « refus de règlement de l'indemnité forfaitaire ». En effet, si j'ai refusé ce jour-là de payer cette amende (que l'agent de la R.A.T.P. m'avait indiqué s'élever à 25 F et non 45 F, mais je suppose qu'entre-temps j'ai été taxée de 20 F supplémentaires pour mon esprit contestataire !), c'est que j'estimais que nous manquions d'une information visible et évidente sur la façon d'utiliser la carte orange et son coupon mensuel, et que je souhaitais vous en faire part.*

*Etant une fervente utilisatrice des transports en commun, j'ai acquis cette carte orange peu après qu'elle a été mise en circulation, c'est-à-dire en septembre 1975. Au dos de cette carte orange, s'il est indiqué de reporter son numéro de carte orange sur son coupon mensuel, c'est une recommandation et non une « obligation ».*

*Depuis ce contrôle, j'ai effectué une enquête pour savoir de quel type d'information nous disposions sur le règlement de la carte orange et si les usagers des transports en commun en étaient au courant.*

*1) Une information, en effet, existe sous forme d'un dépliant, mais il faut penser à la demander aux guichets. Il serait peut-être souhaitable, de la même façon que la R.A.T.P. prévient les usagers de conserver leur titre de transport (petites affiches dans le bus « Attention au contrôle ! »; mention imprimée sur les vitres des wagons dans le métro), de développer ce type d'information pour le report du numéro de carte orange sur son coupon mensuel, puisque ne pas le faire équivaut à être sans titre de transport...*

*2) Depuis ce contrôle, un sondage m'a permis de constater que bon nombre d'usagers utilisaient leur carte orange sans compléter leur coupon mensuel et ignoraient la sanction qu'ils encouraient. J'ai, bien sûr, fait circuler l'information...*

*Enfin, peut-être pourrait-on s'attendre à un peu plus de courtoisie de la part de certains de vos agents chargés du contrôle, persuadés qu'il n'y a que des gens malhonnêtes, alors qu'il y a aussi, souvent, des gens mal informés.*

*Je sais qu'un des objectifs de la R.A.T.P. est d'offrir le meilleur service aux usagers, service que nous savons apprécier. J'espère donc que ma lettre saura retenir votre attention pour que vous pensiez à améliorer l'information sur l'utilisation et le règlement de ce service, pour la satisfaction de tous.*

## Rien ne va plus au guichet n° 2

*La S.N.C.F. est-elle un service public ? On en douterait quand on a vécu la situation suivante : dimanche 16 janvier 1977, gare de l'Est, devant partir pour Zurich par le train de 17 h. 9, je me présente au guichet n° 3 (délivrance de billets pour les trains en partance pour l'étranger). Il est 16 h. 45 et une dizaine de personnes attendent comme moi d'accéder au guichet.*

*Devant la lenteur du préposé, l'heure tournant, je demande à parler au chef de bureau pour lui demander d'ouvrir le guichet n° 2, où un employé compte des billets de banque. On me répond que le chef de bureau n'est pas là le dimanche et que, de toute façon, le guichet n° 2 va ouvrir dans cinq minutes, ce qui ne sera pas le cas. Au contraire, devant l'insistance de plusieurs voyageurs inquiets, on va occulter ce guichet par une planche.*

*Finalement, quelques voyageurs acceptent de me laisser passer et j'arrive à prendre mon billet à 17 heures, mais d'autres qui attendent pour prendre le train de Francfort vont certainement le rater... Ces faits témoignent d'un manque complet d'esprit d'initiative, voire de la simple courtoisie due à des clients.*

MARC KRAMER
*Meudon.*

## La mort sur le marchepied

*Je me permets de vous écrire pour vous faire part d'un petit incident fort révélateur de l'état d'esprit de certains de mes concitoyens. Le mardi 4 janvier, en me rendant à mes cours, je prends le train entre la gare des Vallées à Colombes et la gare Saint-Lazare. Le train s'arrête puis repart de la gare de Bécon et, juste au moment de la fermeture des portes, un voyageur tente de monter.*

*Le train prend de la vitesse et le voyageur reste sur le marchepied, tentant en vain de forcer les portes. Deux personnes sont de chaque côté desdites portes, mais ne font aucun geste pour aider le voyageur en fâcheuse posture. Je me précipite alors pour ouvrir les portes car le voyageur risque la mort si personne ne l'aide. Il parvient, grâce à mon aide, à rentrer, et comme je m'étonne de l'inaction des deux messieurs qui étaient à côté de la porte, je m'attire la réflexion suivante de l'un d'entre eux : « J'ai déjà tenté d'aider des voyageurs coincés sur le marchepied en tirant la sonnette d'alarme et j'ai eu des ennuis de la part de la S.N.C.F. Alors, maintenant, tant pis ».*

*Ce brave monsieur préférait laisser se blesser ou mourir une autre personne plutôt que d'avoir des ennuis : curieuse notion de la responsabilité. Je dois vous préciser que je n'ai même pas été remercié par celui que j'avais tiré de sa mauvaise posture.*

FRANCIS BOYER.
*Paris.*

















Lorraine

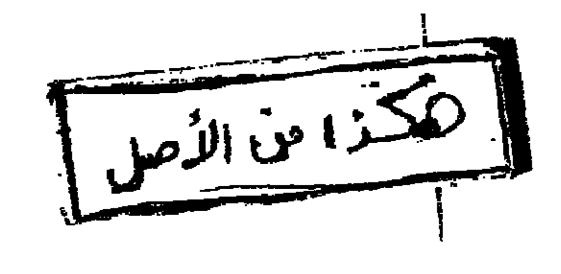
Le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines ...

De notre correspondant

CLAUDE LÉVY.

L'un ... de la ci... expl...





هكذا من الأصل

'sages ?

s matins
Chartres

ier vos
hez tous
taires
nseigne




RE DES JEUX



# D'UNE REGION A L'AUTRE

## Lorraine

### Le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines un an après

De notre correspondant

Nancy. — Le 7 février, le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, baptisé « Maurice-Lemaire » — du nom de l'ancien ministre des transports. — qui relie les Vosges à l'Alsace, a eu un an. Cet anniversaire est l'occasion d'une constatation décevante : en 1976, *377 310 véhicules de tourisme et* 61 841 poids lourds ont franchi le tunnel, alors que la société d'économie mixte qui en a la charge en attendait respectivement 1 million et 120 000.

Au départ, surtout au moment de l'inauguration par le président de la République, le 28 mars 1976, le tunnel transvosgien a connu un succès de curiosité. A partir de mai, le nombre des véhicules légers a commencé à diminuer (990 par jour) ; il a augmenté lors des vacances d'été (17 000 véhicules par jour au mois d'août). La chute a *repris* à l'automne, puis une nouvelle hausse a été constatée vers la mi-novembre en raison des conditions climatiques, la neige et le verglas rendant délicat le passage du col du Bonhomme. En janvier, on comptait 1 080 véhicules par jour.

*« Nous pensons, en 1977, parvenir à 40 %, au mieux 50 % des prévisions établies, comme en 1976, à 3 000 véhicules de tourisme par jour »*, note M. Bakouline, directeur général de la Société du tunnel.

Le trafic de poids lourd n'a cessé de croître.

Le bilan financier suit obligatoirement *la courbe du trafic*. En un an, les recettes (4 972 000 F) sont supérieures aux frais d'exploitation de l'ouvrage, composés essentiellement du salaire des vingt-sept employés et de la sécurité (éclairage et ventilation). Toutefois, la Société du *tunnel*, présidée par M. Maurice Lemaire, député R.P.R. de Saint-Dié, n'a pas réussi à faire face au remboursement des intérêts d'emprunt. *Le déficit - bilan atteint* 8 200 000 F, et c'est le fonds de garantie des autoroutes qui l'a couvert (environ 5 millions en 1976). Le coût de construction du tunnel, d'abord fixé à 68 millions en 1970, puis à 85 millions, a finalement dépassé *130 millions* de francs.

Le tunnel de Sainte-Marie souffre surtout du fait qu'aucune voie rapide ne permet d'y accéder de part et d'autre des Vosges. Un motif d'espoir toutefois : *le tunnel du Mont-Blanc* a mis cinq ans avant de gagner de l'argent.

CLAUDE LÉVY.

(1) Le prix du péage n'a pas varié depuis un an. Il est de 7,50 F pour les voitures jusqu'à 5 CV inclus (aller et retour, 11,50 F) et, au-delà de 5 CV, 10 F (16 F aller et retour). *Pour les poids lourds (hors abonnement)*, le prix de passage varie de 18 F à 36 F.

## A L'OCCASION DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE

POINT DE VUE

### Un pont pour marier Charente et Médoc

par JACQUES VIALARD (*)

LA *situation* de la partie nord-ouest de l'Aquitaine, c'est-à-dire celle qui se localise entre la Gironde et l'océan Atlantique, sur une avancée de 100 kilomètres, paraît *s'intégrer mieux que le Cotentin ou la* Bretagne à l'ensemble du territoire et à l'harmonie de la carte. En réalité, il s'agit bien aussi d'une presqu'île, le triangle du Médoc étant borné à *l'ouest par la côte atlantique inhospitalière* et sans possibilité de port *marchand sur plus de 200 kilomètres*, à l'est sur 100 kilomètres et sans pont avant celui de Bordeaux, par l'embouchure du fleuve, dont la largeur atteint jusqu'à 12 kilomètres.

*Cet important* triangle se trouve complètement isolé et c'est probablement la seule partie *du territoire français qui ne soit pas desservie par une route nationale. De Rotterdam* à la Bidassoa, sur toute l'étendue de la façade de l'Atlantique, la Gironde est le seul fleuve qui ne soit pas encore doté d'un moyen de franchissement permanent.

La situation était la même jusqu'à ces temps derniers *pour l'estuaire de* la Loire. Actuellement un pont a été *construit entre* Saint-Nazaire et Mindin, qui rend les plus grands services pour le rapprochement des deux rives. Il est sûr qu'il en sera un jour de même pour la mise en valeur des *deux rives de la Gironde*, qui par suite de cette importante frontière *liquide ont des caractères très différents*, mais qui pour leur développement ont tout intérêt à être rapprochées.

Un intérêt économique d'abord. *Alors que dans le passé la chambre* de commerce et le port autonome de Bordeaux avaient paru négliger un peu la politique des avant-ports, ces deux organismes ont porté leurs efforts au cours de ces dernières années sur le port du Verdon.

*S'il est possible* — et c'est *déjà* entrepris — de créer une voie rapide *routière entre* Le Verdon et Bordeaux, une gare de frêt aux environs de Bordeaux et d'améliorer la ligne du chemin de fer de Pointe-de-Grave à Bordeaux, plus que centenaire et ne permettant que des vitesses *réduites*, *il faudra toujours ajouter à la marchandise débarquée* le coût de ces 100 kilomètres de transport, qui reviendraient *probablement moins* cher si le bateau les déchargeait directement à Bordeaux.

Devant ce problème, la chambre de commerce et le port autonome envisagent de créer entre Le Verdon et la rive droite un service de bacs *qui transborderaient sur la côte charentaise* les conteneurs et les marchandises débarquées au Verdon. Cette solution empirique paraît à première vue anti-économique, puisque nécessitant un transbordement de *plus*, nécessairement coûteux. Elle *suppose aussi la création d'un port* de réception sur la rive droite qu'il *n'est guère* pensable de localiser à Royan ou dans ses environs immédiats, car ce serait en contradiction avec la vocation touristique et balnéaire de cette admirable région.

*Intérêt agricole aussi* : les intérêts des deux régions sont complémentaires. La région de Cognac trouvera dans Le Verdon un port d'exportation pour ses remarquables produits. La *région du Médoc est toujours tributaire* dans une certaine mesure de *l'autre rive pour la fourniture* des farines, des aliments du bétail et des céréales. De vastes étendues de terres *médocaines* pourraient être mises en valeur si une circulation *plus intense permettait une plus large* ouverture économique.

*Quant aux touristes, il ne suffit pas de les attirer*, il faut les bien *recevoir. Or, combien ont été défavorablement* impressionnés les *années passées, quand, parvenus à* Royan, ils ont dû « faire la queue » *pendant sept ou huit heures*, sous un soleil brûlant, avant d'être admis à *l'embarquement sur le bac de* Pointe-de-Grave, le trafic étant saturé *en ces jours de pointe ?* Quelle impression fâcheuse ressent le voyageur *qui, parvenu au point d'embarquement*, apprend que le bac est *paralysé soit par une grève, soit par* le brouillard, soit par des avaries, soit même *par* une trop forte *marée* qui interdit le débarquement dans le port de Royan ?

Enfin, sur le plan culturel et des relations humaines, l'existence d'un moyen de franchissement facile de l'estuaire *permettrait* le rapprochement des populations, qui trop souvent s'ignorent et s'opposent. Les échanges culturels ne pourraient que *bénéficier* aux populations des deux *rives*. Le nord de la presqu'île médocaine est dépourvu de lycée et de collège, et beaucoup de jeunes font leurs études à Royan. Cette ville connaît une activité musicale, théâtrale, sportive à laquelle ne participe pas, ou participe peu, le Nord-Médoc.

Ce franchissement de l'estuaire — par une voie à la fois routière et ferrée — ne peut se faire qu'au moyen d'un pont ou d'un tunnel. Certains estiment que le pont nuirait à la beauté et à la grandeur du paysage. D'autres, au contraire, prétendent qu'il permettrait de jouir plus complètement, pour le voyageur qui le traversera, *du magnifique* panorama offert par un des plus *beaux fleuves du monde et des* beautés de la côte charentaise.

*Le pont sur la Golden Gate n'est-il* pas un attrait touristique de San-*Francisco, ainsi* que le pont Samuel-Champlain sur le Saint-Laurent à *Montréal ?* Si, *pour* ces raisons d'esthétique ou pour d'autres raisons techniques ou *financières*, la mise en œuvre du pont ne pouvait être retenue, pourquoi ne pas étudier le franchissement du fleuve par un tunnel, soit foré, soit immergé ?

Et, pour le financement, ne pourrait-il pas être trouvé, comme ce fut le cas pour la construction du pont sur l'estuaire de la Loire, dans un concours de capitaux privés et de crédits publics, avec concession du péage à la société constructrice jusqu'à amortissement de sa créance, ainsi que cela est pratiqué pour la construction des autoroutes.

La réalisation du franchissement de l'estuaire de la Gironde doit être la première mesure qui permettra de désenclaver — en partie — la région aquitaine et lui donnera le souffle qui paraît lui manquer.

(*) Membre du comité économique et social d'Aquitaine.



## A PROPOS DE...

### La politique de coopération frontalière

### Même combat des deux côtés du Rhin

**A l'occasion du « sommet » franco-allemand, le 4 février dernier, MM. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, et Karl Ravens, ministre de l'aménagement du territoire et des travaux publics, ont établi un programme de travail en quatre points.**

● LA CONFERENCE EUROPEENNE DES MINISTRES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — *Elle se réunit tous les trois ans, mais ses sessions sont trop espacées. Il est nécessaire d'organiser plus fréquemment, dans un cadre bilatéral, des réunions précises et concrètes : pour évaluer, par exemple, les effets géographiques et économiques des deux projets fluviaux Rhin-Main-Danube et Rhin-Rhône (proposition formulée par M. Lecanuet) ou l'impact de la politique des métropoles urbaines (formulée par M. Ravens).*

● LA POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE. — *La France demandera le réexamen de son quota dans les aides du Fonds régional européen, fixé actuellement à 15 %, alors que les propositions primitives de la commission de la C.E.E. étaient de 21,5 %. Le chiffre de 20 % pourrait être retenu. M. Ravens a rappelé que la politique régionale européenne devait s'appliquer à tous les pays et qu'il fallait coordonner l'action des différents instruments financiers de la Communauté (Fonds régional, Fonds social, Fonds agricole, Banque européenne d'investissements) pour renforcer leur efficacité.*

● CENTRALES NUCLEAIRES SUR LE RHIN. — *L'implantation de ces usines relève, en R.F.A., des Länder. M. Lecanuet a proposé (et M. Ravens a accepté) que la concertation se déroule dans une instance qui grouperait, du côté allemand, des représentants de l'Etat fédéral et des Länder et, du côté français, des représentants du gouvernement.*

● LA COOPERATION REGIONALE FRONTALIERE. — *Jusqu'à maintenant cette coopération n'a eu que des résultats négligeables car elle se heurte à des obstacles administratifs et juridiques. Paris ne semble guère enclin — bien que le comité interministériel d'aménagement du territoire ait pris des engagements en ce sens il y a un an — à conférer aux élus un rôle décisif dans les commissions intergouvernementales. Les deux ministres ont décidé de créer un groupe de travail pour trouver une solution.*

*Les bords du Rhin devraient constituer un terrain privilégié pour la relance de la politique frontalière française, passablement « bloquée » en dépit des propositions du remarquable rapport de M. Francis Labro établi à la fin de 1975 (voir* le Monde *du 1er octobre 1975).*

F. Gr.

## Corse

### Le mouvement d'occupation s'est étendu dans l'île

De notre correspondant

Bastia. — L'occupation survenue samedi matin 12 février de l'un des domaines de *M. Henri* Depeille, à Aléria par un groupe *d'agriculteurs* non armés a fait tache d'huile dans la journée de dimanche, puisque d'autres domaines ayant appartenu soit à M. Depeille, soit à M. Juncqua, à *Ghisonaccia*, ont été à *leur* tour occupés.

Dans la soirée de samedi, les F.D.S.E.A. de la Corse avaient pris le relais des occupants isolés, avec leur accord, et déclaraient assumer la responsabilité de l'action à titre purement *syndical*. Les syndicats n'avaient pas prévu de telles actions, du moins dans l'immédiat, et le fait qu'ils aient « récupéré » l'action samedi, pour l'étendre dimanche, est significatif.

Les occupants ne revendiquent pas *les terres pour eux-mêmes*, et il était donc logique que les syndicalistes agricoles sauvegardent de la sorte les droits des jeunes qui aspirent à travailler la terre dans leur pays.

*Ces* domaines avaient appartenu à des négociants dont le comportement avait abouti à la tragédie d'Aléria, les 22 et 23 août 1975. Par la suite, les négociants avaient été condamnés par les tribunaux pénaux et leurs biens saisis sont *actuellement* administrés par un syndic, dans l'attente d'une vente aux enchères dont le produit doit être versé à l'actif de la faillite. N'importe qui peut se porter acquéreur, et c'est la raison pour laquelle les agriculteurs *et les organisations* agricoles tiennent à la création immédiate d'une Société d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER), création annoncée précisément depuis le 24 *août* 1975.

Il semble, selon des renseignements recueillis sur place, que ces occupations pourraient se prolonger jusqu'au début de la semaine prochaine.

# EQUIPEMENT

## QUALITÉ DE LA VIE

### LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE RESTE INAPPLICABLE

*« Si aux Etats-Unis et au Canada les pouvoirs publics détruisent actuellement des routes en bitume dans les réserves naturelles, en France on en construit. »* Ce constat a été fait dimanche 13 février à Clermont-Ferrand lors de l'assemblée générale de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.)

Les motions adoptées demandent que soient promulgués les décrets d'application de la loi de protection de la nature et que des crédits importants soient accordés aux associations reconnues.

M. François Ramade, qui a été réélu président de la F.F.S.P.N., a suggéré qu'une étude par photos aériennes et ordinateur soit entreprise pour déterminer les surfaces de nature « mangées » depuis vingt ans par le béton et le bitume. M. Ramade estime ce chiffre à 100 000 hectares par an. — *(Corresp.)*

### REPRISE DE LA CAMPAGNE CONTRE LES CENTRALES NUCLÉAIRES

Radio-active, l'émetteur pirate qui, au mois de juin 1976, avait diffusé des informations antinucléaires dans la région Rhône-Alpes, vient de reprendre ses émissions. Celles-ci, qui durent un quart d'heure, sont axées principalement sur la préparation des assises nationales contre le surrégénérateur de Creys-Malville qui doivent se tenir les 19 et 20 février à Morestel (Isère).

A Fessenheim (Haut-Rhin), où le premier réacteur doit « diverger » cette semaine, sept personnes continuent, depuis le jeudi 10 février, une grève de la faim. Quant aux habitants de Gerstheim (Bas-Rhin), où l'E.D.F. a installé un pylône météorologique, tout en affirmant qu'elle n'avait pas décidé d'y construire une centrale nucléaire, ils ont manifesté sur le terrain.

Enfin, huit cents personnes ont participé, ce même dimanche 13 février, à un rassemblement antinucléaire sur le site de Flamanville (Manche).



# ÉDUCATION

## UN « FORUM » DU SNE-Sup

### Le rôle social de l'enseignement supérieur

**Cent cinquante enseignants ont participé samedi 13 février, à la Sorbonne, à un forum sur « Le rôle social de l'enseignement supérieur », organisé par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.). Les participants se sont surtout intéressés à trois thèmes : « Orientation et sélection », « Liaison avec l'économie », « Recherche et diffusion de la culture ».**

Lors de son intervention de clôture, M. Alain Roux, secrétaire général, a indiqué que le SNE-Sup ne cherchait pas « *à élaborer seul une formule d'enseignement supérieur* ». « *Nous ne voulons pas mettre au point un étalon qui nous servirait à juger les projets gouvernementaux actuels ou à venir* », a-t-il déclaré.

Il a cependant expliqué qu'il était « *difficile dans le climat d'asphyxie financière de réaliser même la plus modeste* » des propositions de son organisation. Le SNE-Sup — animé notamment par des communistes — situe son action « *dans le cadre du programme commun de gouvernement* » de la gauche et travaille pour un avenir qui saura créer « *une rupture pour lutter contre la ségrégation scolaire* ».

Dans ces conditions, les participants n'ont pas cherché des remèdes aux maux d'un système universitaire qu'ils critiquent, mais plutôt à mieux comprendre comment les étudiants s'insèrent dans l'activité économique. C'était poser la question de la « *sélection* », qui, selon les membres du SNE-Sup, fait actuellement l'objet d'une nouvelle campagne gouvernementale. « *Le discours officiel sur la sélection constitue une pièce importante de l'idéologie dominante et demeure un facteur de maintien de l'ordre* », a déclaré un rapporteur.

Les enseignants ont dénoncé la tendance, fort répandue, à vouloir considérer la « *sélection institutionnalisée* » (en fonction des disponibilités du marché de l'emploi) comme un facteur d'amélioration du rôle de l'université. En « amont » de l'enseignement supérieur existe, en effet, une ségrégation scolaire — « *reflet exact de la ségrégation sociale* », — qui élimine les enfants des classes défavorisées à tous les stades de la formation initiale. Et cela, même dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.), où les élèves des classes modestes sont pourtant plus nombreux. *Mais les membres du* SNE-Sup estiment que la « *sélection s'instaure à la sortie de ces établissements* », lorsque les diplômés essaient de continuer leurs études : « *10 % seulement peuvent avoir accès à un deuxième cycle universitaire* ».

#### Une thèse contestée

Cette thèse est toutefois contestée par certains enseignants, qui considèrent que le système des concours « *est le plus juste qui soit* ». Mais les participants au forum ont estimé qu'il n'était pas « *scientifiquement exact* ». « *Les concours*, affirma-t-on, *privilégient toujours les valeurs culturelles bourgeoises.* » Les avis sont cependant partagés lorsqu'un enseignant demande s'il y a « *une manière ouvrière d'enseigner les mathématiques* ».

En définitive, les questions sur l'orientation, le rôle des enseignants, l'adaptation de l'enseignement supérieur aux qualifications professionnelles, etc., auront été nombreuses, et aucune n'a trouvé une réponse vraiment satisfaisante. Pour M. Alain Roux, les travaux de ce forum trouveront une « *application dans les luttes* » et notamment le 3 mars, à l'occasion d'une journée d'action que le SNE-Sup. organise avec l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau).

PHILIPPE BOGGIO.

## Les écoles de la chambre de commerce de Paris

### Une aventure nommée gestion

*Ici, on promet* « une préparation à des postes de responsabilités (...) » *ou une formation* « polyvalente approfondie qui englobe tous les aspects de la gestion » ; *là, on assure que l'enseignement est comparable à celui* « des meilleures *business schools* mondiales ». *Ailleurs, on se propose de développer* « les aptitudes de type général nécessaires au cadre dirigeant de demain ».

*Que cachent ces formules, tirées de la plaquette de présentation des écoles de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ? Sans doute des réalités multiples, puisque le Bureau d'information, d'orientation et de perfectionnement (B.I.O.P.) de la chambre de commerce a convié à une réunion, vendredi 12 février, des responsables de centres d'information et d'orientation (C.I.O.) chargés de guider les jeunes à la recherche d'une formation professionnelle.*

*Y a-t-il un mythe de la gestion ? Cet enseignement fait, en tout cas, rêver bien des élèves. Comme l'explique un animateur de C.I.O., ils songent à ces carrières pour trois raisons : refus d'une situation sédentaire, une faiblesse en mathématiques compensée par une bonne connaissance des langues —* « C'est bon pour le commerce » *— et la certitude que les métiers de la gestion sont largement rétribués.*

*De leur côté, les responsables des écoles de la chambre de commerce présentent leurs enseignements comme une aventure.* « En venant chez nous, il faut abandonner toute idée de sécurité », *dit l'un d'eux, en opposant les filières commerciales à la fonction publique. En revanche, tous ces métiers sont déclarés* « très ouverts ». « On peut très bien débuter dans un poste d'exécution pour devenir directeur commercial (...) », *explique un directeur.*

*Ainsi à l'école de vente :* « Après quelques années de vente pure, nos élèves peuvent devenir chefs de rayons ou représentants. » *Ainsi, au centre de préparation supérieure au secrétariat :* « Le secrétariat peut être aussi un tremplin. » *Ainsi à l'école commerciale de jeunes filles, où, après quelques années d'expérience, les anciennes élèves peuvent, dit-on, occuper des postes de chefs de personnel.*

*Pourquoi, en consultant les plaquettes de présentation de ces écoles, en accordant foi à de telles perspectives de vie et de carrière, les élèves ne se prendraient-ils pas à rêver ? La gestion a de multiples facettes, et la variété des définitions facilite l'amalgame entre le niveau d'entrée dans les écoles, les secteurs d'intervention et les niveaux de compétence. Malgré une présentation alléchante, l'école commerciale de la chambre de commerce de Paris ne forme, en effet, que des* « cadres moyens » ; *l'Académie commerciale internationale, elle, ne prépare qu'à la fonction de technicien supérieur, et le commerce international n'est qu'une option.*

*Aussi certains responsables de C.I.O. ont-ils préféré les critères plus traditionnels généralement retenus pour d'autres formations : la sélection, les niveaux de salaires. Il est mieux apparu alors que les enseignements de la chambre de commerce de Paris couvraient toute la gamme des hiérarchies d'études, qu'H.E.C. restait le* « phare » *réservé aux meilleurs, et que les diplômes obtenus avant l'entrée dans l'une ou l'autre de ces écoles de gestion étaient déterminants.*

Ph. Bg.

## Après la décision du Conseil d'État

### QUERELLES AUTOUR DE LA « DÉSECTORISATION » DE NANTERRE

*« La décision du Conseil d'Etat, en faisant disparaître la sectorisation de Nanterre dans toutes les disciplines, ne remet pas en cause les inscriptions prises par les étudiants dans les universités parisiennes pour 1976-1977, et notamment à l'unité d'enseignement et de recherche de droit dépendant de l'université Paris-V installée à Malakoff »*, indique-t-on au secrétariat d'Etat aux universités, qui a étudié avec le secours de juristes les conséquences de l'annulation par le Conseil d'Etat de l'arrêté du recteur de Paris fixant le « ressort » de l'université Paris-X-Nanterre. En fait, celle-ci n'a plus dans aucune discipline de zone de recrutement exclusif.

En principe, les autres universités ne sont pas concernées, contrairement à ce que nous avons dit dans *le Monde* du 11 février, l'arrêté rectoral incriminé ne visant que Nanterre. Mais un étudiant ne pourrait-il pas refuser de tenir compte de la sectorisation, les arrêtés rectoraux concernant Paris-XI, Paris-XII et Paris-XIII ayant été pris dans les mêmes conditions irrégulières que celui concernant Paris-X ? C'est la question que l'on examine encore au secrétariat d'Etat.

La section nanterroise du syndicat de l'éducation nationale C.F.D.T. estime, pour sa part, que *« toutes les universités parisiennes sont en fait désectorisées »* et rappelle qu'elle a déposé trois recours en Conseil d'Etat contre le transfert d'enseignants de Nanterre à Malakoff

# RELIGION

## Reprenant l'offensive

### Mgr LEFEBVRE DÉCLARE QUE PAUL VI NE VEUT PAS LE RECEVOIR

Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire traditionaliste d'Ecône (Suisse), reprend l'offensive. Après avoir « conféré la tonsure » à vingt-huit religieux et ordonné deux sous-diacres, passant outre, une fois de plus, à sa « suspension *a divinis* » décidée par le Vatican, le 26 juillet dernier, Mgr Lefebvre se rendra, le 19 février, à Aix-en-Provence, le 20 à Marseille, puis dans d'autres villes du Midi.

Présidant les vêpres à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), le 13 février, l'ancien archevêque-évêque de Tulle, a déclaré, devant mille cinq cents personne, que Paul VI ne désirait pas le recevoir, n'étant pas satisfait de la lettre que lui avait adressée le prélat intégriste, en décembre dernier, en réponse à celle que lui avait envoyée le pape, le 11 octobre 1976 (*le Monde* du 2 décembre).

Cette nouvelle réponse, Paul VI l'avait fait transmettre à Ecône, par le nonce apostolique à Berne, Mgr Ambrogio Marchioni, qui avait eu, à cette occasion, un entretien de trois quarts d'heure avec l'évêque suspendu.

Mgr Lefebvre a révélé enfin qu'il avait été incité à tenter une ultime démarche auprès du pape par l'évêque de Sion, dans le Valais. *« Il est bien certain que je suis toujours prêt à voir le Saint-Père. Un signe, et je pars pour Rome »*, a-t-il répété.





RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS AU

## Le conseil de l'Agence spatiale e… les activités futures de l…

**Pour la première fois depuis la création de l'Agence spatiale européenne (ESA), le conseil de l'Agence se réunit « au niveau ministériel ». Les ministres responsables de la politique spatiale dans chacun des dix pays membres — Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, France, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse, — ainsi que ceux des quatre Etats — Autriche, Canada, Irlande et Norvège — qui ont le statut de pays observateur, vont siéger à Paris ce lundi 14 février et mardi 15, avec un ordre du jour chargé. Ils feront le point des programmes en cours et devront définir les activités futures et leurs** financem… d'Etat a… la recher…

Si to… pour adi… spatiales… a besoin… unanime… sur les… devra dis… quarante… lever to… soient ré…

C'est le 15 avril 1975 que s'est réunie à Bruxelles la dernière conférence spatiale européenne, qui devait décider la transformation de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO) en Agence spatiale européenne, celle-ci reprenant aussi les missions de l'ex-ELDO, qui construisait des lanceurs. Cette mutation traduisait un changement d'orientation. L'ESRO était un organisme de recherche scientifique. L'Agence doit mener à bien des programmes qui visent à l'utilisation de l'espace. Outre son programme scientifique, elle fait construire un satellite météorologique (METEOSAT), plusieurs satellites de télécommunication (OTS, MAROTS, AEROSAT), un laboratoire spatial habité (SPACELAB), qui sera mis sur orbite par la navette spatiale américaine, et enfin la fusée ARIANE, qui permettra à l'Europe, après 1979, de moins dépendre des Etats-Unis pour le lancement de ses satellites.

Tous ces programmes d'application ont des visées autres que scientifiques, mais ils en sont tous à la phase de développement : actuellement seule est décidée la construction de quatre fusées Ariane, destinées à des tirs de qualification et celle d'un seul Spacelab, qui sera livré à la NASA. Le satellite de télécommunication OTS a un caractère expérimental, et la décision n'est pas encore prise de l'industrialiser. De plus, ces programmes, décidés en 1971 et 1973, touchent à leur fin : les satellites OTS et METEOSAT seront lancés en 1977 — ainsi que deux satellites scientifiques : le satellite de communications maritimes MAROTS le sera en 1978. Le passage des phases de développement aux phases opérationnelles est donc urgent.

C'est sans doute pour le programme de télécommunications que ce passage pose le moins de problèmes. La demande existe, en Europe et hors d'Europe, pour des satellites assurant des liaisons téléphoniques : elles croissent annuellement de plus de 15 %… satellite OTS, et sa version o… tionnelle ECS qui n'en diff… que par des détails, sont… adaptés à ce service. Il est… que les postes allemandes… la fine bouche, car elles perço… actuellement des redevance… transit pour les liaisons inte… tionales par câbles ou faisc… hertziens, qui traversent… territoire. Mais le ministère… mand de la technologie qui… les perspectives d'exportation… plus favorable, et comme il s… absurde d'avoir construit un… tellite expérimental et de ne… l'industrialiser quand il répon… une demande, l'accord ne dev… pas être trop difficile.

Les Allemands sont d'ail… très demandeurs d'un autre… du programme de télécommun… tions : la construction d'un sa… lite lourd (900 kilos au lieu de… qui permettrait la diffu… directe de programmes de tél… sion. Ils souhaiteraient mê… qu'un prototype soit construi… temps pour que son lancem… soit possible au cours du quatri… tir de qualification d'Ariane,… octobre 1980. Cela suppose… décision rapide.

### Le problème du financement

Autre activité spatiale sus… tible de larges débouchés : l'ét… de l'environnement de la Terre… la télédétection des ressources… CNES a étudié et présenté… d'autres pays européens un pr… de satellite observant la Terre… lumière visible et proche inf… rouge. L'exécutif de l'Agence… conçu un autre projet, qui co… bine la photographie dans… visible avec une observation… radar en ondes centimétriques… y a un choix, ou une synthèse… faire.

Les ministres devraient … prendre des décisions sur la su… du programme Ariane. Une p… position porte sur la constructi… de six lanceurs, qui mettraient…

# FAITS DIVERS

### UNE LÉGÈRE DÉCRUE DES RIVIÈRES S'EST AMORCÉE DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

Les pluies abondantes qui se sont abattues depuis le début du mois sur l'ensemble de la France, ainsi que la fonte précoce des neiges, ont provoqué un peu partout des débuts d'inondation, notamment dans le bassin rhodanien. Cependant, la montée des eaux s'est stabilisée, et une légère décrue des rivières s'est amorcée au cours du week-end. Mais la situation reste préoccupante dans certains secteurs.

Sur la Saône, une localité d'une centaine d'habitants, Asnière-sur-Saône (Ain), près de Mâcon, et le village voisin de Vésines, sont isolés par les eaux. Le ravitaillement est assuré au moyen de barques et de canots à moteur. Au pont de Saint-Laurent, les mariniers doivent démonter les superstructures de leurs péniches pour passer sous les arches.

Sur le Rhône, la passerelle du pont de Chavanay, reliant les départements de l'Isère et de la Loire, a été emportée par les eaux. Le tablier, qui s'est abaissé de 2,50 mètres, n'est plus retenu que par les câbles de suspension.

Le Rhône a atteint, samedi 12 février au matin, la cote de 3,72 mètres au pont Morand, à Lyon, et à Mâcon le niveau de la Saône est monté à 5,38 mètres.

Dans les Pays de la Loire, notamment à Angers, où il est tombé 42 litres d'eau au mètre carré depuis le début du mois de février, la crue la plus forte est celle du Loir.

A Paris, la préfecture de police a recommandé aux automobilistes de ne plus garer leurs véhicules sur les berges de la Seine. Une neutralisation possible et progressive des voies situées le long de la Seine est également prévue.

En mer, un chalutier de Saint-Malo, « l'Enfant de Bretagne », a fait naufrage, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 février, avec cinq hommes d'équipage au large des îles Sorlingues ; les garde-côtes britanniques ont repêché deux corps, mais les trois autres marins n'ont pas encore été retrouvés.

SE…

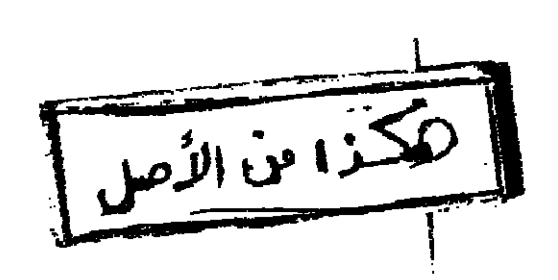
## Jean de Broglie … de…

**« L'Express » de ce lun… 14 février publie une enquê… de M. Jacques Derogy, q… avance une nouvelle hyp… thèse pour expliquer les m… biles du meurtre de Jean d… Broglie. Selon M. Derogy,… député de l'Eure aurait ét… éliminé parce qu'il risqua… de mettre en circulation u… faux titre des Charbonnage… de France, qui lui aurait ét… remis en garantie du pr… consenti à M. de Ribemon… pour le rachat du restaurar… la Reine Pédauque.**

« *Varga*, écrit *l'Express*, *n'au… rait servi que de relais aux vér… tables instigateurs du meurtre* : que Jacques Derogy qualifie d… « *gang international de criminel… en col blanc* ». Pour fonder sa nou… velle hypothèse, le journalist… affirme avoir cherché et trouv… la réelle garantie offerte à J. d… Broglie pour le prêt consenti au… acquéreurs de la Reine Pédauqu… « *Quelle est*, demande M. Derog… *la garantie offerte par Ribemon… à de Broglie quand celui-ci la… remet les 4 millions de so… emprunt, en prélevant au passag… une commission occulte d… 600 000 francs ? Les huit mill… cent vingt actions au porteur d… la société la Reine Pédauque (...)*

» *Or ces actions, de Broglie v… bientôt accepter de s'en défaire a… profit d'une banque du groupe d… Wendel, la banque Jean Demachy… pour cautionner un découvert d… 700 000 francs destiné à remédier… en juin 1976, au déficit d'exploi… tation du restaurant. Pourquoi se… laisse-t-il ainsi déposséder de… sûretés de ces créances ?* (...)

» *Si de Broglie ne s'inquiète… pas, n'est-ce pas parce que Varga… lui avait remis un de ces titres… garantis par l'Etat dont nous… avons retrouvé la trace dans so… entourage d'affaires, une faune… redoutable où Varga évoluait de… puis la grâce médicale qui, en… avril 1968, l'a sorti de prison ?*



هكذا من الأصل



# SCIENCES

RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS AU NIVEAU MINISTÉRIEL

## Le conseil de l'Agence spatiale européenne va définir les activités futures de l'organisation

**Pour la première fois depuis la création de l'Agence spatiale européenne (ESA), le *conseil* de l'Agence se réunit « au niveau ministériel ». Les ministres *responsables* de la politique spatiale dans chacun des dix pays membres — *Allemagne fédérale*, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, France, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse, — ainsi que ceux des quatre Etats — Autriche, Canada, Irlande et Norvège — qui ont le statut de pays observateur, vont siéger à Paris ce *lundi 14 février et* mardi 15, avec un ordre du jour chargé. Ils feront le point des *programmes* en cours et devront définir les activités *futures* et leurs financements. M. Claude Coulais, secrétaire *d'Etat auprès du ministre* de l'industrie et de la recherche, représentera la France au conseil.**

**Si tous les participants semblent d'accord pour admettre que le programme d'activités spatiales européennes, défini en 1971 et en 1973, a besoin d'un renouvellement, ils sont moins unanimes sur les directions à suivre et aussi sur les ressources financières dont l'Agence *devra disposer dans* l'avenir. Il *se pourrait que* quarante-huit heures soient insuffisantes pour *lever tous les obstacles* et *que les décisions* soient renvoyées à une date ultérieure.**

C'est le 15 avril 1975 que s'est réunie à Bruxelles la dernière conférence spatiale européenne, qui devait décider la transformation de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO) en Agence spatiale européenne, celle-ci reprenant aussi les missions de l'ex-ELDO, qui construisait des lanceurs. Cette mutation traduisait un changement d'orientation. L'ESRO était un organisme de recherche scientifique. L'Agence doit mener à bien des programmes qui visent à l'utilisation de l'espace. Outre son programme scientifique, elle fait construire un satellite météorologique (METEOSAT), plusieurs satellites de télécommunication (OTS, MAROTS, AEROSAT), un laboratoire spatial habité (SPACELAB), qui sera mis sur orbite par la navette spatiale américaine, et enfin la fusée ARIANE, qui permettra à l'Europe, après 1979, de moins dépendre des Etats-Unis pour le lancement de ses satellites.

Tous ces programmes d'application ont des visées autres que scientifiques, mais ils en sont tous à la phase de développement : actuellement seule est décidée la construction de quatre fusées Ariane, destinées à des tirs de qualification et celle d'un seul Spacelab, qui sera livré à la NASA. Le satellite de télécommunication OTS a un caractère expérimental, et la décision n'est pas *encore prise* de l'industrialiser. De plus, ces programmes, décidés en 1971 et 1973, *touchent* à leur fin : les satellites OTS et METEOSAT seront lancés en 1977 — ainsi que deux satellites scientifiques ; le satellite de communications maritimes MAROTS le sera en 1978. *Le* passage des phases de développement aux phases opérationnelles est donc urgent.

C'est sans doute pour le programme de télécommunications que ce passage pose le moins de problèmes. La demande existe, en Europe et hors d'Europe, pour des satellites assurant des liaisons téléphoniques ; elles croissent annuellement de plus de 15 %. Le satellite OTS, et sa version opérationnelle ECS qui n'en différera que par des détails, sont bien adaptés à ce service. Il est vrai que les postes allemandes font la fine bouche, car elles perçoivent actuellement des redevances de transit pour les liaisons internationales par câbles ou faisceaux hertziens, qui traversent leur territoire. Mais le ministère allemand de la technologie qui voit les perspectives d'exportation est plus favorable, et comme il serait absurde d'avoir construit un satellite expérimental et de ne pas l'industrialiser quand il répond à une demande, l'accord ne devrait pas être trop difficile.

Les Allemands sont d'ailleurs très demandeurs d'un autre volet du programme de télécommunications : la construction d'un satellite lourd (900 kilos au lieu de 450) qui permettrait la diffusion directe de programmes de télévision. Ils souhaiteraient même qu'un prototype soit construit à temps pour que son lancement soit possible au cours du quatrième tir de qualification d'Ariane, en octobre 1980. Cela suppose une décision rapide.

### Le problème du financement

Autre activité spatiale susceptible de larges débouchés : l'étude de l'environnement de la Terre et la télédétection des ressources. Le CNES a étudié et présenté à d'autres pays européens un projet de satellite observant la Terre en lumière visible et proche infrarouge. L'exécutif de l'Agence a conçu un autre projet, qui combine la photographie dans le visible avec une observation par radar en ondes centimétriques. Il y a un choix, ou une synthèse, à faire.

Les ministres devraient aussi prendre des décisions sur la suite du programme Ariane. Une proposition porte sur la construction de six lanceurs, qui mettraient en orbite les futurs satellites de télécommunications et d'étude de la Terre, mais qui pourraient aussi être utilisés pour des tirs à la demande d'utilisateurs extérieurs à l'Agence. Ils auront aussi à trancher de l'utilisation du Spacelab. C'est sans doute le point le plus délicat ; d'une part, le développement du Spacelab pose des problèmes ; ses responsables ont bien du mal à le tenir dans l'enveloppe financière prévue, et ont dû récemment négocier des allégements avec la NASA ; d'autre part, l'intérêt économique du Spacelab, qui est de pouvoir faire dans l'espace certaines opérations technologiques, paraît à certains Etats membres bien moins grand que celui des satellites de télécommunications ou d'observation de la Terre.

A l'ordre du jour proposé figure aussi le financement du centre spatial guyanais de Kourou, bien qu'un accord de 1973 ait, en principe, assuré *ce financement* jusqu'en 1980. Mais certains Etats voudraient obtenir une révision de l'accord.

Moins que la *finalité* des divers projets, c'est leur financement qui fera problème. Un rapport établi par l'exécutif de l'Agence sur les orientations à moyen terme prend pour hypothèse des niveaux de financement annuels constants (inflation déduite) de 400 ou 450 millions d'unités de compte, soit 2 milliards 100 ou 2 milliards 350 millions de francs. En gros, cela revient à maintenir le niveau actuel. A cause de la méthode des « *package deal* » employée en 1971 et en 1973, lors de l'adoption des programmes actuels, les dépenses ont atteint un pic en 1976, et décroissent rapidement après 1978. Maintenir un niveau de financement constant permettrait à des programmes nouveaux de remplacer progressivement ceux qui se terminent ; cela paraît très rationnel. Mais les gouvernements européens sont-ils décidés à transformer le pic en plateau ?

MAURICE ARVONNY.

*Après l'accord de Genève sur l'utilisation des satellites de diffusion directe*

## Les pays européens pourront disposer en 1979 de cinq chaînes de télévision supplémentaires

**Genève. — La conférence administrative *mondiale de radiodiffusion par satellites*, qui réunissait depuis le 10 janvier à Genève, sous l'égide de l'Union internationale des télécom*munications* (U.I.T.), plus de six cents délégués représentant cent onze pays, a pris fin le dimanche 13 février (au lieu du vendredi 11, comme il avait été prévu). Cette importante réunion avait pour tâche de réglementer l'utilisation des bandes de fréquence des 12 gigahertz (GHz) pour les satellites de diffusion directe et la mise en place de ces der*niers en orbite* géostationnaire (1) située à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur (« le Monde » du 29 décembre 1976).**

De notre correspondante

Le résultat le plus spectaculaire de cette conférence sera d'offrir à la région 1 (Afrique, Europe, U.R.S.S. et Mongolie) cinq chaînes supplémentaires de télévision, et à la région 3 (Asie et Océanie) quatre chaînes (2).

Les Etats-Unis figurent parmi les signataires des actes finals. Hostiles à l'idée même de planification, possédant incontestablement la suprématie de la radiodiffusion par satellites et s'intéressant davantage aux satellites de télécommunications qu'à ceux de radiodiffusion, les Etats-Unis ont fait quelque peu figure de cavalier seul tout au long des travaux de la conférence.

Cuba, le Mexique et le Venezuela, qui avaient commencé par renâcler, ont fini par s'aligner sur la position américaine. La réunion n'aura donc pas établi de *plan* pour *la* région des Amériques, mais une procédure spéciale va être mise en vigueur jusqu'à l'adoption d'un plan spécial qui sera établi par une conférence régionale américaine en 1982.

*La* conférence, qui *se voulait* essentiellement technique, s'est *heurtée* à des *difficultés* de divers ordres, liées notamment à des revendications de souveraineté, en dépit du fait que le sous-comité *juridique du comité des Nations* unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique n'a jamais clairement défini où commençait cet espace et que le satellite qui dessert un pays donné n'est pas placé exactement au-dessus de celui-ci. Cela n'a pas empêché en 1976, lors de la conclusion à Bogota d'un accord sur ce point, les pays de la région équatoriale de revendiquer des droits sur la précieuse orbite géostationnaire. A Genève, la Colombie et l'Equateur notamment entendaient se réserver leurs droits.

Presque tous les pays ont commencé par se montrer pressés et exigeants. C'est ainsi que l'Arabie Saoudite a demandé la mise sur orbite d'un satellite spécial qui desservirait tous les pays de l'Islam, de Dakar à Djakarta, et a manifesté quelque difficulté à renoncer à cette revendication. En revanche, la France a réduit ses exigences en dépit des espoirs qu'elle avait investis dans la radiodiffusion par satellites pour le rayonnement de la francophonie. Il reste que la Suisse, la Belgique, *la Catalogne et le nord* de l'Italie, notamment le Val-d'Aoste, pourront capter les émissions françaises.

*Le partage du ciel*, « *ressource inaliénable de l'humanité* », comme l'ont *déclaré de nombreux* délégués, n'est guère aisé : les Antilles françaises, qui espéraient bénéficier de quatre programmes supplémentaires, sont restées sur leur faim. Il y eut également quelques litiges, comme celui qui sépare les pays maghrébins au sujet du Sahara, celui qui s'éternise entre l'Inde et le Pakistan à propos du Cachemire, celui qui oppose les deux Corées. Il y eut aussi l'empressement des Soviétiques à aboutir à une planification totale et leur crainte évidente que, grâce aux satellites étrangers, leurs populations ne bénéficient davantage d'émissions de source occidentale. Alors que le problème est de nature essentiellement politique, les arguments soviétiques se voulaient d'ordre technique, sans convaincre pour autant la majorité des participants. Il y eut enfin le ballet des investisseurs, avides de jouir des possibilités qu'ouvre pour eux le développement gigantesque des services de radiodiffusion par satellites.

### Soixante-quatre canaux

Cinq semaines de séances à huis clos et pas moins de huit commissions ont permis à la *conférence d'adopter in extremis* des actes finals comportant cent pages, divisées en deux parties, dont la première est constituée par seize articles, onze annexes, un protocole final, neuf résolutions et huit recommandations. Les articles portent sur les définitions, les procédures de mise en application du « *plan pour le service de radiodiffusion par satellites* » pour les régions 1 et 3, les procédures de coordination entre zones et services, le plan proprement dit, les dispositions régissant le service de radiodiffusion par satellites dans la région 2 en attendant l'établissement d'un plan détaillé, la *date* d'entrée en vigueur des actes finals (1er janvier 1979, à 0 heure G.M.T.) et la durée de validité du plan (quinze ans au moins à partir de cette date).

Le plan, à lui seul, se présente sous la forme d'un tableau de quarante-deux pages calculé par ordinateur et indiquant les assignations de fréquence et de position orbitale pour les régions considérées, soit quarante canaux pour la région 1 et vingt-quatre pour la région 3 ; dans cette dernière, la bande de fréquence attribuée à la radiodiffusion par satellites est en effet plus étroite (11,7 à 12,3 GHz) que pour la région 1 (11,7 à 12,5 GHz).

La deuxième partie ne comporte que quelques pages portant le remaniement du règlement des radiocommunications, base de travail de l'importante conférence administrative mondiale de radiodiffusion, qui se réunira pendant dix semaines à partir du 24 septembre 1979.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) L'orbite géostationnaire est celle pour laquelle la période de révolution d'un satellite est égale à la période de rotation de la Terre, c'est-à-dire vingt-quatre heures. Sur cette orbite, et celle-là seulement, le satellite pourra être fixe par rapport au sol.

(2) Ces régions, comme la région 2 (Amériques), sont celles que définit le règlement des radiocommunica*tions adopté par l'UIT, agence spé*cialisée des Nations unies.

# MÉDECINE

● *Une soixantaine de cas d'hépatite virale* ont été recensés, depuis le 20 janvier, parmi les *habitants de* Labégude-de-Vals (Ardèche) ; des analyses effec*tuées par* la *Direction de l'action* sanitaire et sociale ont permis de *constater la présence* de germes dans l'eau potable distribuée à *la population* de la *localité*. La DASS a demandé à la population de Labégude de faire bouillir ou de javelliser, avant l'usage, l'eau sortant des robinets. *D'autres* mesures devront probablement être envisagées.

# FAITS DIVERS

## UNE LÉGÈRE DÉCRUE DES RIVIÈRES S'EST AMORCÉE DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

Les pluies abondantes *qui* se sont abattues depuis le début du mois sur l'ensemble de la France, ainsi que la fonte précoce des neiges, ont provoqué un peu partout des débuts d'inondation, notamment dans *le* bassin rhodanien. Cependant, la montée des eaux s'est stabilisée, et une légère décrue des rivières s'est amorcée au *cours du* week-end. Mais la situation reste préoccupante dans *certains* secteurs.

Sur la Saône, une localité d'une centaine d'habitants, Asnière-sur-*Saône* (Ain), près de Mâcon, et le village voisin de Vésines, *sont* isolés par les eaux. Le ravitaillement est *assuré au moyen de* barques et de canots à moteur. Au pont de Saint-Laurent, les mariniers doivent démonter les superstructures de leurs péniches pour passer sous les arches.

Sur le *Rhône*, la passerelle du pont de Chavanay, reliant les *départements* de l'Isère et de la Loire, a été emportée par les eaux. Le tablier, qui s'est abaissé de 2,50 mètres, n'est plus retenu que par les câbles de suspension.

Le Rhône a atteint, samedi 12 *février* au matin, la cote de 3,72 mètres au pont Morand, à Lyon, et à Mâcon le niveau de la Saône est monté à 5,38 mètres.

Dans les Pays de la Loire, notamment à Angers, où il est tombé 42 litres d'eau au mètre carré depuis le début du mois de février, la crue la plus forte est celle du Loir.

A Paris, la préfecture de police a recommandé aux automobilistes de ne plus garer leurs véhicules sur les berges de *la Seine*. *Une* neutralisation possible et progressive des voies *situées le long* de la Seine est également prévue.

En mer, un *chalutier* de Saint-Malo, l'« Enfant de Bretagne », a fait naufrage, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 février, avec cinq hommes d'équipage au large des îles Sorlingues ; les gardes-côtes britanniques ont repêché deux corps, mais les trois autres marins n'ont pas encore été retrouvés.

SELON « L'EXPRESS »

## Jean de Broglie a été victime d'un gang international de criminels en col blanc

**« L'Express » de ce lundi 14 février publie une enquête de M. Jacques Derogy, qui avance une nouvelle hypothèse pour expliquer les mobiles du meurtre de Jean de Broglie. Selon M. Derogy, le député de l'Eure aurait été éliminé parce qu'il risquait de mettre en circulation un faux titre des Charbonnages de France, qui lui aurait été remis en garantie du prêt consenti à M. de Ribemont pour le rachat du restaurant la Reine Pédauque.**

« *Varga*, écrit *l'Express, n'aurait servi que de relais aux véritables instigateurs du meurtre* », que Jacques Derogy qualifie de « *gang international de criminels en col blanc* ». Pour fonder sa nouvelle hypothèse, le journaliste affirme avoir cherché et trouvé la réelle garantie offerte à J. de Broglie pour le prêt consenti aux acquéreurs de la Reine Pédauque. « *Quelle est*, demande M. Derogy, *la garantie offerte par Ribemont à de Broglie quand celui-ci lui remet les 4 millions de son emprunt, en prélevant au passage une commission occulte de 600 000 francs ? Les huit mille cent vingt actions au porteur de la société la Reine Pédauque (...).*

» *Or ces actions, de Broglie va bientôt accepter de s'en défaire au profit d'une banque du groupe de Wendel, la banque Jean Demachy, pour cautionner un découvert de 700 000 francs destiné à remédier, en juin 1976, au déficit d'exploitation du restaurant. Pourquoi se laisse-t-il ainsi déposséder des sûretés de ces créances ? (...)*

» *Si de Broglie ne s'inquiète pas, n'est-ce pas parce que Varga lui avait remis un de ces titres garantis par l'Etat dont nous avons retrouvé la trace dans son entourage d'affaires, une faune redoutable où Varga évoluait depuis la grâce médicale qui, en avril 1968, l'a sorti de prison ?*

» *Tout porte à le croire. (...)*

» *Ce titre provient d'un lot de duplications frauduleuses réalisées sur une grande échelle, à l'automne 1972, dans une imprimerie parisienne de valeurs mobilières, au profit d'une organisation internationale de malfaiteurs sévissant sur les places financières d'Europe occidentale.* »

Parmi ces duplications, indique encore *l'Express*, on trouverait une vingtaine de récépissés de dix mille bons non numérotés des Charbonnages, soit vingt faux titres de 4 millions chacun. Le trafic des récépissés frauduleux des Charbonnages n'aurait été découvert que l'été dernier, à l'époque où se tramait le complot contre Jean de Broglie. A l'appui des indications données par un « *informateur* », l'hebdomadaire précise que « *le cerveau de l'opération est celui qui avait organisé le hold-up éclair du 30 juin 1971 à la poste de Strasbourg* ».

*L'Express* pose alors deux questions : « *Est-ce cette organisation que de Broglie aurait pu gêner en risquant de mettre en circulation un titre des Charbonnages ? Est-il vrai que ce titre était numéroté de 080 001 à 090 000 ?* » « *Le seul fait que nous ayons pu établir*, ajoute Jacques Derogy, *c'est que Varga et son entourage étaient prêts à multiplier les fausses garanties de toutes sortes pour réaliser leurs opérations de cavalerie. (...)* »

### Les cinq inculpés confrontés

Avant d'avoir eu connaissance des hypothèses avancées par *l'Express*, M. Guy Floch, juge d'instruction chargé du dossier, avait procédé à une nouvelle confrontation entre *cinq* des inculpés, MM. Guy Simoné, Gérard Frèche, Serge Tessedre, *Simon* Kolkowicz et Albert Leyris. Cette *confrontation* aurait surtout porté sur la façon dont la police a mené l'enquête.

Les défenseurs de Gérard Frèche *ont notamment* demandé à Guy Simoné s'il avait le sentiment *que ses collègues de* la police étaient déjà au courant de la *genèse de l'affaire avant* qu'il fût lui-même arrêté dans la soirée du 27 décembre. Celui-ci aurait répondu qu'il attendait d'être seul avec *le magistrat pour* s'expliquer sur ce point.

Il aurait d'autre part été mentionné un détail non transcrit dans *la procédure* écrite de l'enquête. M. Kolkowicz, appréhendé le *mardi* 28 décembre, *placé en* garde à vue à 11 heures, aurait en effet quitté les *locaux* de la brigade criminelle le mercredi 29 en *fin de matinée*. *Il serait* allé consommer au café le Soleil d'or, *boulevard du Palais, où il serait* demeuré trois quarts d'heure en *compagnie* de M. Bernard André qui s'y trouvait déjà occupé à *bavarder avec des policiers* de la brigade « anti-gangs ». Puis un inspecteur de la brigade criminelle aurait fait irruption dans l'établissement et aurait demandé à M. Kolkowicz de revenir dans les locaux du quai des Orfèvres sous un prétexte quelconque. Et M. Kolkowicz n'aurait plus quitté la brigade criminelle que pour être déféré à M. Floch qui le plaça sous mandat de dépôt...

Le magistrat doit interroger M. Pierre de Varga mardi 15 février en présence de ses avocats, Mes Alain Baumier et Robert Pignot.

● *La défense de M. de Ribemont.* — Après l'information indiquant *que Me Roland Dumas* et Me Gilbert Collard se joindraient *aux actuels défenseurs* de M. de Ribemont (*le Monde* du *12 février 1977*), l'un *de ceux-ci*, Me Le Geouffre de la Pradelle, nous indique que son confrère, Me Roland Dumas ne participerait à la défense qu'après l'audition de M. de Ribemont par M. Floch et qu'aucun accord définitif n'avait eu lieu avec Me Collard.

# JUSTICE

## FAITS ET JUGEMENTS

### Attentat contre des véhicules de la gendarmerie à Saint-Brieuc.

Un attentat à l'explosif a endommagé six véhicules de la gendarmerie à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 février. En raison de la reconstruction en cours d'une nouvelle caserne, les différents *services* de gendarmerie du chef-lieu sont dispersés depuis l'été dernier en divers points de la ville. Les véhicules (trois estafettes et trois voitures légères) visés par l'attentat se trouvaient ainsi garés pour la nuit sur un parking d'une administration proche dont la clôture n'offre aucune difficulté de franchissement.

La première explosion, vers 2 heures, a réveillé les gendarmes logés dans un bâtiment voisin, qui n'ont pu que regarder les cinq autres véhicules sauter de minute en minute. Les charges utilisées étant vraisemblablement de faible puissance, seul l'arrière des véhicules a été endommagé. L'attentat n'a pas été signé ni revendiqué. — *(Corresp.)*

### Une incarcération après l'incendie du centre Dom-Bosco.

*Un des résidents du* centre Dom-Bosco, à Montpellier, qui a *été ravagé* par un incendie criminel dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 *février*, causant la mort de cinq personnes, a été *arrêté et inculpé* d'incendie volontaire d'édifice habité par Mme Suzanne Lenfant, juge d'instruction (*le Monde* du 11 et du 12 février). Il s'agit d'un étudiant marocain âgé de vingt-deux ans, M. Hassen Ali, actuellement en première année de médecine. Le jeune homme nie les faits qui lui sont reprochés. Il semble cependant établi qu'il se soit querellé quelques jours avant l'incendie avec un étudiant libanais, M. Glacem Youssef, grièvement brûlé au cours du sinistre.

Les enquêteurs avaient été surpris dès le début de leur enquête de constater que M. Hassen Ali était le seul occupant de l'étage à avoir échappé sans difficulté aux flammes, habillé et chaussé, comme si le feu ne l'avait pas surpris dans son sommeil comme les autres occupants du foyer. — *(Corresp.)*

### Mandat d'arrêt contre les frères Schlumpf.

Le service régional de la police judiciaire de Strasbourg confirme qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre les frères Schlumpf, copropriétaires du Groupe lainier alsacien (*le Monde* du 12 février). Inculpés pour « *abus de biens sociaux* » après la plainte déposée par les syndicats, les frères Schlumpf seraient actuellement en fuite, alors qu'ils doivent comparaître le 16 février prochain devant le tribunal de grande instance de Mulhouse.

● *Après l'inculpation et l'incarcération de M. Pierre Massy*, sous-directeur de la Société générale à Bordeaux (*le Monde* du 12 février), une deuxième personne vient d'être arrêtée à Paris. Il s'agit de M. Alain Thonont, vingt-sept ans, président-directeur général d'une société bordelaise d'outillage industriel. Ce serait au profit de ce dernier que M. Massy aurait détourné une somme de *5 millions* de francs en ouvrant dans sa banque des crédits sur *des comptes fictifs. MM.* Massy et Thonont doivent être prochainement confrontés *afin de découvrir* les raisons de ces malversations.

● *La nouvelle présentation des jugements.* — Le *Journal officiel* du 11 février publie une circulaire, en date du 31 janvier, « *relative à la présentation des jugements* ». Cette circulaire avait été annoncée par M. Adolphe Touffait, président de la commission de rénovation du langage judiciaire, lors de la conférence de presse qu'il avait réunie le 4 février. *(Le Monde* du 8 février.)



# CARNET

## Naissances

— Anne Masson et Jean Maccario sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Tom

Paris, le 27 janvier 1977.

— M. Patrick Nguyen Huu, Mme Patrick Nguyen Huu, née Véronique Charpin, et Frédérique, ont la joie d'annoncer la naissance de

Blandine,

Paris, le 6 février 1977.
76, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

— M. David Smeed et Mme, née Marie-Laure Giroud, sont heureux d'annoncer la naissance de

Annabel,

le 7 février 1977.
2, square Desaix, Paris 75015.

## Mariages

— M. et Mme Bernard Pagezy,
M. et Mme Jacques Chabolle,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Juliette et Frédéric,

qui a été célébré à Paris, le 12 février 1977.

Anne-Marie Passenaud
et
Christian Dallay

font part de leur mariage, qui a été célébré le 22 janvier 1977, à Paris.
7 bis, av. du Professeur-Mondor, 15000 Aurillac.
80, rue Emile-Combes, 33400 Talence.
25, rue Bosquet, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Patrick Ravan
avec Laurence Camus,

le samedi 12 février 1977, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne.

## Décès

— M. et Mme Paul Wermus,
Emmanuel et Hervé Camille-Bernard,
Nicolas Hembert et Raphaël Camille-Bernard,
M. et Mme Serge Grandjean et leurs enfants,
M. et Mme André Menant, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Debrise, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme G. CAMILLE-BERNARD,
née Nicole Grandjean,

leur mère, grand-mère, sœur, tante, nièce et cousine, décédée tragiquement à Paris le 9 février dans sa cinquante-huitième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Martin de Louveciennes le mardi 15 février, à 11 heures.

— Nîmes, Montpellier, Meudon, Millau,
Mme E. Carrière,
M. et Mme R. Bernard,
M. et Mme J. Carrière,
M. A. Carrière,
Ses dix-huit petits-enfants,
Ses vingt-deux arrière-petits-enfants,
Mme C. Vernet,
Ses neveux,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année de

M. Emile CARRIÈRE,
professeur honoraire à la faculté des sciences de Montpellier,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques.

« Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté. »

Les obsèques ont eu lieu le 10 février 1977, en la chapelle du cimetière protestant de Nîmes, et l'inhumation au cimetiètre de Ganges.
10, rue des Jardies, 92190 Meudon.
21, rue Henri-Fabre, 12100 Millau.
5 bis, rue Clovis, 30000 Nîmes.

— Lyon, Paris.
Mme Henri Charbon,
Le commandant et Mme Danièle Lanne,
M. et Mme Antoine Voron,
M. et Mme Yves Charbon,
M. et Mme Paul Duranson,
Ses enfants,
M. et Mme Didier Lanne,
M. et Mme Jean-Paul Phelip,
M. et Mme Joric Voron,
M. et Mme Jean-Louis Voron,
Mlle Mireille Voron,
M. et Mme François Voron,
M. et Mme Rémi Lonjon,
Frédéric, Pierre-André, Patrice, Jean, Olivier, Marie-Astride Charbon,
Catherine, Vincent, Marie-Anne, Jean-Marc, Thierry, Christine-Charlotte Duranson,
Ses petits-enfants,
Laure-Adélaïde, Alexandre, Antoine, Delphine, Benjamin, Sébastien, Bérangère, Laure, Frédéric,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Charbon, Willermoz, Vincent, Serpantié,
Les très dévouées Mme Guinochet et Mme Crivelli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CHARBON,
ingénieur des arts et manufactures,
ancien adjoint au maire de Lyon,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

rappelé à Dieu le 11 février, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La messe de funérailles a été célébrée le lundi 14 février, en l'église de la Rédemption, à Lyon.

Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Philippe Charles et leurs enfants,
Mme Gérard Charles et ses enfants,
M. et Mme Jean-Marc Nougarède,
Mme Albert-François Durand,
Les familles Charles, Starr, Fauqeux, Huguenin, Pitaut, Laridon, Bourbon, Nougarède, Inial, Durand, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

général de brigade (cadre de réserve)
Claude-Henri CHARLES,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

et de

Mme Claude-Henri CHARLES,
née Marie Vayra,

survenu le 5 février 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, selon la volonté des défunts.

— Les familles Dupé, Nora et Furet
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Michelle DUPÉ,

survenu à Paris le 3 février 1977.

Les obsèques ont eu lieu en Bretagne.

Une messe sera célébrée en son souvenir le jeudi 17 février, à 19 heures précises, en la chapelle de l'église Saint-Philippe du Roule.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre GRUMBACH,

survenu à Paris le 5 février.

De la part de sa femme, Marcelle Grumbach, née Mendès France,
De Didier Tiennot, Sylvie, ses enfants,
De Roger Grumbach, son frère,
De Pierre et Marie-Claire Mendès France, son beau-frère et sa belle-sœur.

L'enterrement a eu lieu le 9 février dans la plus stricte intimité au cimetière de Neuilly.

— M. Henri Nahon,
Me et Mme Yves Djian,
M. et Mme Claude Ségalot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de

Mme Henri NAHON,
née Louise Douieb,

leur épouse, mère et parente, survenue le 10 février 1977 à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu ce lundi 14 février 1977, à 11 heures, au cimetière de Bagneux, porte principale, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
31, rue La Pérouse, 75016 Paris.

— Maurice Nisard, directeur de l'I.U.T. de Villetaneuse,
Lucienne et Gérard Jean et leurs enfants,
Andrée Nisard,
Annie et Raoul Narboni et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Sabine NISARD,
née Narboni,

survenu le 12 février 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, avenue Joliot-Curie,
93340 Villetaneuse.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu en son domicile, le 9 février 1977, de

M. Ali Akbar Bek TOPTCHIBACHY,
président de l'Union musulmane internationale (France),
orientaliste, turcologue,
professeur à l'Institut musulman de la mosquée de Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Cloud (92) le 12 févirer dans l'intimité familiale.

— Les familles Voloch et Rapp ont la douleur de faire part du décès du

docteur Oscar VOLOCH,

survenu le 12 février 1977 à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 février.

On se réunira, à 14 h. 15, à la porte principale du cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Aulnay-sous-Bois.

— Mme François Zeller, sa mère,
M. et Mme Edouard Zeller,
M. et Mme Eugène Touraille, ses grands-parents,
Les familles Zeller, Touraille, Lecouturier, Demontier, Gérard et Fuzillier,
ont la grande douleur d'annoncer le retour au Père éternel de

Thomas ZELLER,

dans sa septième année, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 10 février dans la plus stricte intimité.
72, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly.
Les Hublins, avenue des Frères-Martin, 75510 Triel.

## Remerciements

— Mme Georges S. Colin,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Georges S. COLIN,

prie les personnes qui se sont associées à sa douleur de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.
15, rue de Poissy, 75005 Paris.

## Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Jeudi 17 février, à 14 heures, université de Paris-I, salle Louis-Liard, M. Henry Mechoulan : « Le thème de l'altérité dans la pensée espagnole 1550-1650 ou les responsabilités morales et politiques d'une ontologie de l'absence ».

— Jeudi 17 février, à 15 h. 30, université de Paris-VIII, grand amphithéâtre de la Sorbonne, Mme Maria-Antonietta Macciocchi soutenance sur travaux : « De la vérité effective ».

## Communications diverses

— Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris organisent le 15 février, à 21 heures, une tribune avec MM. Emmanuel Le Roy Ladurie et Pierre Chaunu sur le thème : « Poids de l'histoire et révolution culturelle ».

Ce débat sera enregistré pour l'émission « Dialogues » de France-Culture à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Entrée libre. Métro Saint-Maur.



## A L'HOTEL DROUOT

*EXPOSITIONS*

*Mardi*

S. 1 - Obj. d'art d'Extr.-Or., céram. pierr. dures. Bronz. Art nègre. Est. jap.
S. 2 - Biblioth. d'un amat. Livres anciens illust. XVIIIe.
S. 10 - Art Déco.

*VENTES*

*Mardi*

S. 8 - Meubles, objets d'art.
S. 14 - Livr. d'architect.







DROGUE : DEUX NOUVELL[illegible]

# M. Poniatowski déplore le m[illegible]

Deux jeunes gens sont morts sur la Côte d'Azur à la fin de la semaine dernière, du fait d'absorption massive de drogue. La première de ces victimes — M. Loïc Villaret, vingt ans, — a été trouvée morte par ses amis, au matin du 11 février, du[illegible] enquêteurs n'[illegible] gue ni de s[illegible] M. Villaret, c[illegible] aurait pu pre[illegible]

[illegible] de la nuit du 10 au 11 février, un ressortissant américain, [illegible] Shaun-Dalzell, [illegible] originaire de Hol[illegible] demeurant [illegible] avec sa famille à [illegible] succombait à une « overdose » [illegible] stupéfiants. Découvert [illegible] sur le banc d'un square [illegible] le jeune homme, [illegible] portaient de nombreuses [illegible] de piqûres, décédait peu après son arrivée à l'hôpital.

Selon les enquêteurs la victime [illegible] été déposée sur le [illegible] des toxicomanes qui [illegible] une « drogue-par[illegible] » se seraient affolés en [illegible] camarade perdre connaissance. Aucune trace de drogue n'a été retrouvée dans ses vêtements. Mais, comme dans le cas précédent, les enquêteurs estiment que le jeune Américain a pris du « brown sugar » en provenance d'Extrême-Orient.

Dans diverses régions les interpellations de toxicomanes et de revendeurs se sont multipliées au cours des derniers jours. A Longwy (Meurthe-et-Moselle) une douzaine de trafiquants de drogue ont été interpellés, samedi 12 février, au cours d'une opération de police : ils feraient partie d'un réseau de diffusion de drogue en Lorraine et auraient été en rapport avec des trafiquants déjà incarcérés. Parmi eux se trouve Mme Françoise Philippe, d'Anoux-le-Tiche (Meurthe-et-Moselle), dont le mari est actuellement détenu en Espagne pour trafic de stupéfiants. A Nancy, trois jeunes trafiquants âgés de vingt ans à vingt-deux [illegible] MM. Michel Pierra, Philippe [illegible] et Georges [illegible] écroués, le 12 février, pou[illegible] trafic et usage de stupéfian[illegible]

A Paris, lors d'une opérati[illegible] routine effectuée au cours [illegible] nuit du 11 au 12 février, dans [illegible] 11e et 20e arrondissements [illegible] policiers de la section des s[illegible] fiants ont contrôlé cent qu[illegible] vingts personnes et arrêté [illegible] quinzaine d'entre elles dont [illegible] jeune fille de seize ans qui [illegible] sait de l'héroïne depuis l'â[illegible] onze ans. Deux débits de boi[illegible] de la rue Vaucouleurs (11e) [illegible] faire l'objet d'une proc[illegible] administrative et seront vrai[illegible] blablement fermés.

A Auch (Gers), trois je[illegible] gens ont été hospitalisés à la [illegible] d'une « overdose », l'un d'[illegible] eux, qui se trouvait dans un [illegible] grave, a été placé sous une [illegible] à oxygène.

> **BERLIN-OUEST : seize morts en six semaines.**
>
> Six personnes sont mortes d'abus de stupéfiants au cours de la semaine dernière à Berlin-Ouest, annonce la police de la ville. Les doses excessives de drogue ont provoqué cinquante-quatre décès à Berlin-Ouest en 1976 et seize personnes sont mortes pour les mêmes raisons depuis le début de l'année.
>
> Dans la seule journée du vendredi 11 février, quatre cadavres, dont celui d'un adolescent de seize ans, ont été découverts dans la partie occidentale de Berlin. — (A.F.P.)

### Un « commerce artisan[illegible]

L'année 1976 a été marquée [illegible] une recrudescence nette du t[illegible] et de l'usage de l'héroïne [illegible] France. Elle est, selon le *Bul[illegible] d'information du ministère [illegible] l'intérieur*, à l'origine [illegible] brusque accroissement [illegible] nombre des victimes de la dr[illegible] (59 morts contre 37 en 1[illegible] Parmi les drogués interpellés [illegible] 1976, note encore le bull[illegible] 22,8 % étaient des héroïnoma[illegible] contre 5,8 % l'année précéde[illegible] Le nombre des trafiquants ap[illegible] hendés (253) a augmenté de 5[illegible] et celui des drogués interp[illegible] (2 859) de 24,3 %.

Pour M. Michel Poniatow[illegible] ministre de l'intérieur, la p[illegible] se trouve confrontée à un [illegible] blème nouveau résultant de [illegible] disparition des « *grands rés[illegible] traditionnels* » au profit [illegible] « *commerce artisanal* ». « *Ce c[illegible] merce est très difficile à déce[illegible]* a-t-il déclaré, le 11 février [illegible] Toul (Meurthe-et-Moselle), o[illegible] inaugurait le nouvel hôtel de v[illegible] *car il se fait par des centai[illegible] de canaux différents. Le tra[illegible] de la police est de repérer [illegible] réseaux et d'essayer de les dém[illegible] teler. A Nice, au cours des [illegible] derniers mois, on a procédé [illegible] plus de soixante-dix arrestation[illegible]*

Le ministre a également décl[illegible] que combattre la toxicoma[illegible] n'était pas uniquement une affa[illegible] de répression mais également [illegible] prévention, notamment auprès [illegible] familles. « *La drogue est en réa[illegible]*

REGARDS

# Les croisés du sexe fort

*C'est avec une satisfaction sans mélange que le mouvement Condition masculine a accueilli la suppression du secrétariat d'Etat à la condition féminine,* « *véritable défi aux hommes* », *dont l'action* « *néfaste* » *a avivé* « *le féminisme délirant que nous avons connu ces dernières années* ».

*C'est avec la même virulence qu'il dénonce dans son journal la* « *démission* » *et la* « *décadence* » *des hommes dans une société en proie à la pire* « *féminolâtrie* ».

*Mais c'est dans une atmosphère sereine, tranchant singulièrement avec ces rudes propos, qu'a eu lieu, samedi 12 février après-midi dans la salle des mariages de la mairie du 4e arrondissement à Paris, l'assemblée générale du mouvement. Point de militants déchaînés, mais une cinquantaine de messieurs Tout-le-monde, sagement assis sur les banquettes de velours rouge, et quelques dames venues défendre leur* « *prestige de femmes au foyer et d'épouses désirables* ».

*Né en octobre 1975 d'une scission du Mouvement de la condition masculine et paternelle (M.C.M.P.), la Condition masculine rassemble aujourd'hui sous sa bannière la majorité des militants de celui-ci, décidé, à défendre les pères divorcés, mais aussi à s'attaquer, à la différence du M.C.M.P., à la société* « *féministe* » *tout entière.*

*Acharnés à débusquer dans le code civil les moindres signes d'une* « *prééminence* » *de la femme, ils dépeignent sous le jour le plus sombre la situation des divorcés :* « Monsieur, la loi assure à votre épouse une pension confortable, même si elle est reconnue en tort (...). Elle lui permet de vous congédier du jour au lendemain tout en gardant l'appartement que vous avez acquis avec vos économies. Vous vous retrouverez subitement dans une chambre d'hôtel, seul avec une valise, et des moyens financiers définitivement obérés (...). Si vous êtes en retard d'une pension, la force publique, si lente en d'autres domaines, déploiera sans tarder les fastes du paiement direct ou du recouvrement par le Trésor. »

### Favoritisme

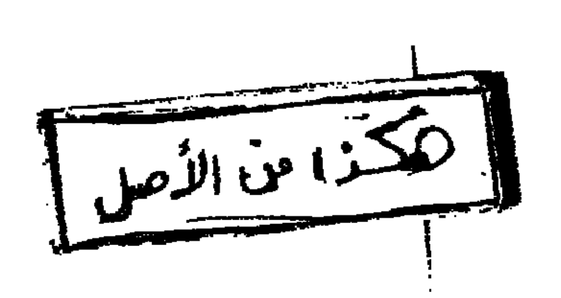
*Heureusement, la loi sur le divorce n'a pas acculé tous les adhérents à la Condition masculine à pareille extrémité. Mais beaucoup d'entre eux sont des pères privés par le juge de la garde de leurs enfants. C'est cette blessure secrète qui est à l'origine du sondage que l'association a fait réaliser, dans les vingt-quatre départements où elle est implantée, par ses adhérents, au nombre aujourd'hui de quinze cents.*

*92,5 % des personnes interrogées ont répondu* « *oui* » *à la question :* « Estimez-vous que l'enfant a le droit de choisir de vivre avec son père ou avec sa mère ? » *Un résultat qui justifie, selon la Condition masculine, l'audition obligatoire par le juge des enfants de plus de neuf ans et le libre arbitre de ceux-ci.*

*Autant que l'*« *injustice* » *actuelle, c'est un réflexe conservateur qui pousse ces militants et ces militantes très* « *classe moyenne* » *à monter aux créneaux contre le féminisme qu'ils jugent* « *de gauche* ». *Personne n'est épargné par ces croisés du sexe fort. Ni le chef de l'Etat, qui a nommé des femmes au gouvernement uniquement en raison de leur appartenance au sexe faible, ni l'administration, dont le* « *favoritisme* » *supposé à l'égard des candidates aux concours fait surgir le spectre d'une société* « *où les femmes seront aux commandes et les hommes confinés aux tâches matérielles* ».

BERTRAND LE GENDRE.

★ Condition masculine, 221, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 227-93-88.



هكذا من الأصل



# SOCIÉTÉ

## DROGUE : DEUX NOUVELLES VICTIMES SUR LA COTE D'AZUR

# M. Poniatowski déplore le manque de coordination européenne

**Deux jeunes gens sont morts sur la Côte d'Azur, à la fin de la semaine dernière, du fait d'absorption massive de drogue. La première de ces victimes — *M. Loïc Villaret, vingt ans,* — a été trouvée morte par ses amis, au matin du 11 février, dans son studio de Nice. Les enquêteurs n'ont pas retrouvé de seringue ni de stupéfiants au domicile de M. Villaret, ce qui laisse supposer qu'il aurait pu prendre une dose mortelle de drogue au cours d'une soirée hors de chez lui avant d'être ramené dans son studio. L'autopsie, pratiquée le 12 février, devrait permettre de connaître bientôt la nature exacte du produit absorbé.**

Au cours de la nuit du 10 au 11 *février*, un *ressortissant* américain, M. Emerson Shaun-Dalzell, *vingt-trois ans, originaire* de Hollywood (Californie), demeurant *actuellement avec sa famille* à Antibes, succombait à une *« overdose » de stupéfiants.* Découvert inanimé sur le banc d'un square *de Juan-les-Pins, le jeune homme*, dont les bras portaient de nombreuses traces de piqûres, décédait peu après son arrivée à l'hôpital.

Selon les enquêteurs la victime pourrait avoir été déposée sur le banc par des toxicomanes qui participaient à une *« drogue-partie »* et qui se seraient affolés en voyant leur camarade perdre connaissance. Aucune trace de drogue n'a été retrouvée dans ses vêtements, mais, comme dans le cas précédent, les enquêteurs estiment *que* le jeune Américain a pris du *« brown sugar »* en provenance *d'Extrême-Orient.*

Dans diverses régions les interpellations de *toxicomanes* et de revendeurs se sont multipliées au cours des derniers jours. A Longwy (Meurthe-et Moselle) une douzaine de trafiquants de drogue ont été interpellés, samedi 12 février, au cours d'une opération de police : ils feraient partie d'un réseau de diffusion de drogue en Lorraine et auraient été en rapport avec des trafiquants déjà incarcérés. Parmi eux se trouve Mme Françoise Philippe, d'Andin-le-Tiche (Meurthe-et-Moselle), dont le marie est actuellement détenu en Espagne pour trafic de stupéfiants. A Nancy, trois jeunes trafiquants âgés de vingt ans à vingt-deux ans, MM. Michel Pierra, Philippe Poirsan et Georges Rozalsky, ont été écroués, le 12 février, pour vol, trafic et usage de stupéfiants.

A Paris, lors d'une opération de routine effectuée au cours de la nuit du 11 au 12 février, dans les 11e et 20e arrondissements, les policiers de la section des stupéfiants *ont* contrôlé cent quatre-vingts personnes et arrêté une quinzaine *d'entre elles dont une* jeune fille de seize ans qui utilisait de l'héroïne depuis l'âge de onze ans. Deux débits de boissons *de la rue Vaucouleurs* (11e) *vont* faire l'objet d'une procédure *administrative et seront* vraisemblablement fermés.

*A* Auch (Gers), trois jeunes gens ont été hospitalisés à la suite d'une *« overdose »*, l'un d'entre eux, qui se trouvait dans un état grave, a été placé sous une tente à oxygène.

> **BERLIN-OUEST : seize morts en six semaines.**
>
> **Six personnes sont mortes *d'abus de stupéfiants* au cours de la semaine dernière à Berlin-Ouest, annonce la police de la ville. Les doses excessives de drogue ont provoqué cinquante-quatre décès à Berlin-Ouest en 1976 et seize personnes sont mortes pour les mêmes raisons depuis le début de l'année.**
>
> **Dans la seule journée du vendredi 11 février, quatre cadavres, dont celui d'un adolescent de seize ans, ont été découverts *dans* la partie occidentale de Berlin. — (A. F. P.)**

### Un « commerce artisanal »

*L'année 1976 a été* marquée par une recrudescence nette du trafic et de l'usage de l'héroïne en France. Elle est, selon le *Bulletin d'information du ministère de l'intérieur,* à l'origine du brusque *accroissement* du nombre des victimes de la drogue *(59 morts contre 37 en 1975).* Parmi les drogués interpellés en *1976,* note encore le bulletin, 22,8 % étaient des héroïnomanes, contre 5,8 % l'année précédente. Le nombre des trafiquants appréhendés (293) a augmenté de 50 % et celui des drogués interpellés (3 859) de 24,3 %.

Pour M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, la police se trouve *confrontée* à un problème nouveau résultant de la *disparition* des *« grands réseaux traditionnels »* au profit d'un *« commerce artisanal ». « Ce commerce est très difficile à déceler,* a-t-il déclaré, le *11* février, à Toul (Meurthe-et-Moselle), où il inaugurait le nouvel hôtel de ville, *car il se fait par des centaines de canaux différents. Le travail de la police est de repérer ces réseaux et d'essayer de les démanteler. A Nice, au cours des deux derniers mois, on a procédé à plus de soixante-dix arrestations. »*

Le ministre a également déclaré que combattre la toxicomanie n'était pas uniquement une affaire de répression mais également de prévention, notamment auprès des familles. *« La drogue est en réalité une maladie dont il faut aider les gens à se débarrasser »,* a-t-il souligné.

Il a, enfin, *déploré* qu'il n'y ait pas de meilleure coordination dans *la lutte* contre *la* drogue au niveau européen, indiquant que le traité en *cours* de négociation avec son homologue allemand tendait à instaurer cette coordination. *« Il est certain que l'objectif est d'engager collectivement, avec nos collègues européens, et auprès du ministre de l'intérieur de Hollande, une action pour limiter le commerce de la drogue, en particulier à Amsterdam »,* a-t-il précisé.

## Mme Veil : les toxicomanes sont de plus en plus jeunes

Interrogée, dimanche 13 février, à l'émission interpresse de Radio-France, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a notamment indiqué : *« Je ne crois pas qu'il y ait brutalement beaucoup plus de drogués, mais il y a une montée lente, et, surtout, ce qui est inquiétant, c'est que les drogués sont de plus en plus jeunes. »* D'autant que *« des jeunes qui ont commencé à 14-15 ans sont ensuite beaucoup plus difficiles à désintoxiquer ».*

Le ministre de la santé a également observé :

*« On a essayé, par exemple, de développer les clubs de prévention, et là il y a un premier problème, c'est que si ce sont les clubs de prévention qui sont ouverts particulièrement à certains jeunes, ils risquent de se transformer eux-mêmes en centres de drogués. Et en tout cas, sans aller jusqu'à des centres de drogués, à des centres que l'environnement général tolère très mal. Et là, je crois qu'on touche un point fondamental de notre société, c'est qu'il y a un phénomène d'intolérance qui se produit de plus en plus, et qui fait que, dès que certains êtres, certains citoyens, ne sont pas parfaitement liés à un certain monde, et construit selon certaines normes, ils provoquent une gêne, et que, avant, bien sûr, je ne parle pas des jeunes drogués, mais simplement des jeunes, qui, par exemple, dans un quartier, font du bruit, avec des disques, sont turbulents, ils seront très mal accueillis. »*

Puis Mme Veil a indiqué qu'elle avait *« un autre souci, le nombre de suicides des jeunes ». « Il y a,* a-t-elle dit, *sept cents jeunes qui se suicident par an, beaucoup plus qui tentent de se suicider puisqu'il y a un suicide réussi par rapport à soixante-deux tentatives (...). »* Revenant au problème de la drogue, le ministre a avoué qu'elle se sentait très *désarmée* à son propos.

### M. MARCHAIS : prison à perpétuité pour les trafiquants.

M. Marchais a évoqué, à R.T.L., les problèmes de la drogue en déclarant : *« Je suis convaincu pour ma part qu'un jeune qui commence même par utiliser le haschisch — qui semble être une drogue légère si on en croit certains — un jour ou l'autre est fatalement conduit à la drogue forte. Par conséquent, il est criminel d'accréditer l'idée auprès des jeunes qu'ils pourraient fumer du haschisch sans, un jour, avoir besoin d'héroïne ou de cocaïne. (...) Un trafiquant de drogue, celui qui donne la drogue à un jeune, n'a aucune excuse. Si j'étais juré, ce serait la prison à perpétuité, parce que je trouve que c'est abominable et criminel à l'égard de nos enfants et de la jeunesse. »*

### Profanation dans l'Ain

## Les enfants d'Izieu

*(De notre corresp. régional.)*

Lyon. — Trois semaines après la profanation d'un monument élevé dans l'Ain en souvenir de cinquante victimes du nazisme — dont quarante-trois enfants, — l'enquête ouverte par la brigade de recherches de la gendarmerie de Belley n'a pas apporté le moindre élément de réponse à la question que se pose la population : qui a osé ?

Qui porte assez de haine en lui pour salir, en effet, la mémoire de ces quarante-trois gosses de cinq à douze ans, presque tous juifs, arrêtés, le 6 avril 1944 — le jeudi saint — par un commando dirigé par Klaus Barbie ? Qui a tracé ces énormes croix gammées sur la modeste stèle de granit, élevée au carrefour de Brégnier-Cordon et d'Izieu ? Qui a voulu, en quelque sorte, faire mourir, une seconde fois, ces petites victimes qui chantaient dans les *camions les emportant* vers les fours crématoires d'Auschwitz : *« Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » ?*

## L'ALCOOL SERAIT RESPONSABLE DE 40 % DES MORTS SUR LES ROUTES

*« Les statistiques officielles portant sur le nombre d'accidents mortels dus à une consommation excessive d'alcool sont erronées »,* vient d'affirmer le professeur Got, de l'hôpital Raymond-Poincaré, à Garches. Au terme d'une enquête portant sur trois cent vingt-huit accidents mortels ayant provoqué trois cent soixante-dix huit décès, survenus entre 1970 et 1975 en Ile-de-France, le professeur Got et M. Christian Thomas co-auteur de l'enquête, ont estimé qu'une alcoolémie supérieure ou égale au taux légal (0,80 gramme-litre) avait pu être constatée chez 38 % des responsables d'accidents mortels ; ce chiffre s'élève officiellement à moins de 12 % dans les statistiques établies jusqu'à présent.

Ces taux augmentent régulièrement chaque année, parallèlement à la progression de la consommation d'alcool par tête d'habitant. De plus, d'après les responsables de l'enquête, les piétons, lorsqu'ils sont responsables et victimes d'accidents mortels de la circulation, sont, dans une proportion de 68 %, dans un état d'ébriété avancé. Parmi ceux qui ne sont pas responsables d'accidents mortels, on trouve une proportion plus élevée que pour l'ensemble des conducteurs de taux d'alcoolémie supérieurs à la moyenne.

*« L'ensemble de ces résultats,* a souligné le professeur Got, *sont comparables à ceux qui ont été constatés dans un certain nombre de pays étrangers, comme la Finlande, la Belgique ou l'Australie. »* Pour remédier à cette situation, les auteurs de cette enquête proposent de pratiquer une politique de dépistage systématique sans se faire pourtant d'illusions sur les chances d'une telle proposition en période électorale.

## — REGARDS —

# Les croisés du sexe fort

*C'est avec une satisfaction sans mélange que le mouvement Condition masculine a accueilli la suppression du secrétariat d'Etat à la condition féminine,* « véritable défi aux hommes », *dont l'action* « néfaste » *a avivé* « le féminisme délirant que nous avons connu ces dernières années ».

*C'est avec la même virulence qu'il dénonce dans son journal la* « démission » *et la* « décadence » *des hommes dans une société en proie à la pire* « féminolâtrie ».

*Mais c'est dans une atmosphère sereine, tranchant singulièrement avec ces rudes propos, qu'a eu lieu, samedi 12 février après-midi dans la salle des... mariages de la mairie du 4e arrondissement à Paris, l'assemblée générale du mouvement. Point de militants déchaînés, mais une cinquantaine de messieurs Tout-le-monde, sagement assis sur les banquettes de velours rouge, et quelques dames venues défendre leur* « prestige de femmes au foyer et d'épouses désirables ».

*Né en octobre 1975 d'une scission du Mouvement de la condition masculine et paternelle (M.C.M.P.), la Condition masculine rassemble aujourd'hui sous sa banière la majorité des militants de celui-ci, décidé à défendre les pères divorcés, mais aussi à s'attaquer, à la différence du M.C.M.P., à la société* « féministe » *tout entière.*

*Acharnés à débusquer dans le code civil les moindres signes d'une* « prééminence » *de la femme, ils dépeignent sous le jour le plus sombre la situation des divorcés :* « Monsieur, la loi assure à votre épouse une pension confortable, même *si elle est reconnue en tort* (...). Elle lui permet de vous congédier du jour au lendemain tout en gardant l'appartement que vous avez acquis avec vos économies. Vous vous retrouverez subitement dans une chambre *d'hôtel, seul avec une valise, et* des moyens financiers définitivement obérés (...). Si vous êtes en retard d'une pension, la force publique, si lente en d'autres domaines, déploiera sans tarder les fastes du paiement direct ou *du recouvrement par le Trésor.* »

### Favoritisme

*Heureusement, la loi sur le divorce n'a pas acculé tous les adhérents à la Condition masculine à pareille extrémité. Mais beaucoup d'entre eux sont des pères privés par le juge de la garde de leurs enfants. C'est cette blessure secrète qui est à l'origine du sondage que l'association a fait réaliser, dans les vingt-quatre départements où elle est implantée, par ses adhérents, au nombre aujourd'hui de quinze cents.*

*92,5 % des personnes interrogées ont répondu* « oui » *à la question :* « Estimez-vous que l'enfant a le droit de choisir de vivre avec son père ou avec sa mère ? » *Un résultat qui justifie, selon la Condition masculine, l'audition obligatoire par le juge des enfants de plus de neuf ans et le libre arbitre de ceux-ci.*

*Autant que l'*« injustice » *actuelle, c'est un réflexe conservateur qui pousse ces militants et ces militantes très* « classe moyenne » *à monter aux créneaux contre le féminisme qu'ils jugent* « de gauche ». *Personne n'est épargné par ces croisés du sexe fort. Ni le chef de l'Etat, qui a nommé des femmes au gouvernement uniquement en raison de leur appartenance au sexe faible, ni l'administration, dont le* « favoritisme » *supposé à l'égard des candidates aux concours fait surgir le spectre d'une société* « où les femmes seront aux commandes et les hommes confinés aux tâches matérielles ».

**BERTRAND LE GENDRE.**

★ Condition masculine, 221, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 227-93-88.







(PUBLICITÉ)

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

# ISSEC : Printemps 1977

- *des programmes nombreux et complets*
- *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici neuf ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs : ils étaient un millier cette année. Précisons que, si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

L'ISSEC est partenaire du Germe.

SESSION DE PRINTEMPS 1977 :

## Le centre d'orientation est ouvert

### *Plan de perfectionnement et orientation*

*CHAQUE inscription est subordonnée à une rencontre avec un conseiller d'orientation de l'ISSEC : qu'il s'agisse d'une inscription pour un ou plusieurs crédits, cette entrevue permet de mieux informer les intéressés sur le contenu des enseignements et d'en vérifier l'utilité dans le cadre de leur plan de perfectionnement personnel.*

*Le Centre d'Orientation, structure permanente de l'ISSEC, reçoit, en priorité, jusqu'au 7 mars 1977, les personnes désireuses de s'inscrire à la session de printemps 1977.*

*Il est également à la disposition des responsables de personnel ou de formation désireux d'insérer des enseignements d l'ISSeEC dans lur plan de formation en inter comme en intra-entreprise.*

## Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur 15 axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à 15 « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés, discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de case avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprise et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et des techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail (de cinq à huit sessionnaires) sont constitués au sein de chaque crédit. Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices et effectuer en commun des travaux de recherche suivis par le professeur.

### Deux formules

Les crédits ISSEC peuvent être suivis selon deux formules :

- Soit à raison d'un crédit par session : chaque crédit représentant neuf journées de huit heures étalées sur quatre mois ; cette formule est particulièrement adaptée aux cadres en activité ; elle évite les absences prolongées et permet l'application progressive, dans l'entreprise, des formations reçues ;

- Soit à raison d'un crédit par mois : dans ce cas, les crédits représentent dix-huit demi-journées bloquées sur un mois ; il est donc possible de suivre une option complète en quatre mois ; cette formule est principalement destinée aux demandeurs d'emplois.

## Les diplômes de spécialité ISSEC

*LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservés aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.*

## *Le choix d'un institut*

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur 'es bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 % ; oct. 1974 : 61 % ; mars 1975 : 60 % ; oct. 1975 : 61 % ; mars 1976 : 60 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'ISSEC a connu un développement remarquable : plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ains' placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des installations ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

| OPTIONS | CRÉDIT 1 | CRÉDIT 2 | CRÉDIT 3 | CRÉDIT 4 |
|---|---|---|---|---|
| A. — FONCTIONS PERSONNEL | Les Techniques de Base | Structures et Communications | Place des Relations de Travail | A. Politiques<br>B. Droit du Travail |
| B. — FONCTION FORMATION | Les Méthodes de Formation Permanente | La Pratique de la Formation | a) Organisation et gestion de la Formation<br>b) L'audiovisuel en formartion | Psychopédagogie de la Formation Permanente |
| C. — MARKETING | Marketing fondamental | A) Méthodes d'analyses en marketing<br>C) Marketing bancaire<br>D) Marketing des produits industriels<br>E) Exportation et marketing sur les marchés étrangers | B) Etudes et recherches en marketing<br>F) Direction des ventes<br>G) Publicité<br>H) Politique de distribution et merchandising | 1) Politique de marketing |
| D. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION | Comptabilité générale de gestion | Comptabilité analytique de gestion | Comptabilité approfondie | Contrôle de gestion |
| E. — GESTION FINANCIÈRE | Gestion Financière | A. Bourse et Evaluation des sociétés<br>B. Crédit et Institutions Financières | C. Les Décisions Financières dans l'entreprise<br>D. Les finances internationales | |
| F. — GESTION DE LA PRODUCTION | Eléments Fondamentaux de gestion de la production | Techniques de planification et de Contrôle de production | Conception d'un système de production | Processus de production et gestion du personnel |
| G. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL | Fonctions spécifiques du secrétariat général | Droit des sociétés | Fiscalité<br>Technique contractuelle | Les techniques de base de la fonction personnel<br>Gestion financière |
| 1. — INITIATION A LA GESTION DE L'ENTREPRISE | Introduction à la gestion d'entreprise | | | |
| 2. — RELATIONS HUMAINES | Expression orale | La conduite de réunion | Méthodes d'enquêtes | |
| 3. — INFORMATIQUE DE GESTION | Eléments de base d'informatique | | | |
| 4. — DROIT DE LA GESTION | Droit général des affaires | Droit des sociétés | Droit du travail | Fiscalité |
| 5. — ÉCONOMIE | Initiation à l'économie industrielle | | | |
| 6. — LOGISTIQUE | Notions fondamentales de logistique | | | |
| 7. — ORGANISATION | Les techniques d'organisation | Les structures d'organisation | | |
| 8. — MÉTHODES QUANTITATIVES POUR LA GESTION | L'utilisation des méthodes quantitatives | | | |

## Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir une brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

**ISSEC**

Etablissement privé d'enseignement supérieur

24, rue Hamelin, 75116 PARIS

Tél. : 727-80-20 - 727-06-20 - 727-05-28

Métro : Boissière ou Iéna

## *L'Association des diplômés ISSEC*

L'Association des diplômés de l'ISSEC légalement constituée est régie par la loi du 1er juillet 1901, son siège est situé à Paris (8e), 10, rue de Copenhague.

Les fondateurs ont décidé d'élargir leur association aux « diplômables », c'est-à-dire aux participants ISSEC ayant déposé leur projet de mémoire et reçu de l'ISSEC l'accord pour le début de leurs travaux.

En premier lieu, l'Association des diplômés de l'ISSEC a été créée pour entretenir les relations amicales nouées au cours des sessions, mais ses ambitions ne se limitent pas à être une simple « association d'anciens ».

Elle a aussi pour objectifs :

— de protéger et développer les droits attachés au diplôme de spécialité de l'ISSEC, le renom de l'Institut et de son enseignement ;

— de veiller au maintien du niveau du diplôme et d'assurer la promotion du diplôme et des diplômés ;

— d'entretenir avec l'Association des anciens élèves de l'ESSEC des relations aussi étroites que possible ;

— d'aider et conseiller en accord avec l'ISSEC les titulaires de quatre crédits dans le choix du sujet de leur mémoire et de la préparation de la soutenance.

Pour développer une efficace collaboration avec l'ISSEC, les participants aux crédits de perfectionnement et les anciens, l'Association des diplômés de l'ISSEC met en œuvre un club très largement ouvert à tous les sessionnaires de l'ISSEC, quel que soit le nombre de crédits obtenus ou en cours.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à

ASSOCIATION DES DIPLOMÉS ISSEC,
10, rue de Copenhague,
75008 Paris, tél. 522-48-49.



EN ESPAGNE

## La démocratisation est me[...] par l'aggravation de la crise éco[...]

De notre envoyé spécial

MADRID. — La tentative de démocratisation en cours [...] être remise en cause pour des raisons économiqu[...] facilite assurément pas la tâche de ceux qui, au [...] sont favorables à une accélération de la réforme pol[...] songe à nier la gravité de la situation : l'inflation [...] le chômage atteint un chiffre record, les investisse[...] grandit.

[...] aussi que, depuis la mort de Franco, le gouver[...] pour redresser la barre : l'Espagne vit à l'heu[...] des questions économiques a été repoussé à [...] de stabilisation qui ont été prises par M. Suarez [...] sens résolument pro-patronal. Il est déjà clair [...]

Le gouvernement hésite d'autant plus à aller de l'avant qu'il [...] et exige des remèdes structurels que peut difficil[...] de transition. Par ailleurs, l'opposition, si elle ne rejet[...] technocrates au pouvoir d'un pacte économique [...] avant de se lancer dans l'aventure, que les réfo[...] pas à une démocratie truquée. C'est dire que [...] ne sera entrepris sur le plan économique ava[...]

Pourtant le temps presse. « Il serait redoutable que les gens per[...] que leur a donnée Franco. Si le gouvernement ne parvient [...] les extrémistes recommenceront à parler fort », nous comme[...] vivant à Madrid. Le slogan inscrit par les fran[...] avant le référendum est à cet égard révélate[...] de Franco. Le changement est inutile. »

L'économie espagnole a connu, pendant [...] ans, un développement [...] brillant avec les moyens, [...] budgétaires, d'un pays pau[...] L'industrialisation à outrance a été rendue possible grâce à l'apport massif de capitaux étrangers. Les investissements des multinationales se sont dirigés principalement vers des secteurs modernes à haute responsabilité, mais peu créateurs d'emplois. Peu importait, puisque l'excédent de main-d'œuvre [...] trouvait abondamment du travail sur les chantiers et dans les [...] des nations voisines.

Pour la même raison, le gouvernement, décidé à privilégier l'équipement du pays, acceptait, en toute connaissance de cause, un déficit continu et important du commerce extérieur : celui-ci était compensé par les rentrées de capitaux, les transferts de devises des travailleurs expatriés et les recettes du tourisme. Le boom espagnol, qui prenait appui sur la prospérité occidentale, en particulier européenne, a permis un accroissement du niveau de [...], mais sans résoudre les problèmes structurels.

La crise de 1974-1975 a montré que ce modèle de développement était révolu. Les entreprises multinationales, à la trésorerie moins à l'aise qu'auparavant, n'investissent plus à tout-va. « Ce n'est plus à la mode », nous explique-t-on. Cette réserve nouv[...] tout à ce que les différe[...] entre l'Espagne et les p[...] sont sensiblement atténu[...] tistiques sur les mouvem[...] taux ne reflètent que [...] cette chute d'intérêt d[...] étrangers, car les operati[...] y a plusieurs années — [...] Ford de Valence où les c[...] aires — sont menées à le[...] ailleurs, en raison de [...] touristes viennent moins [...] beaucoup de travailleurs [...] perdu leur emploi (plus [...] entre novembre 1973 et n[...]

Les incertitudes de la [...] tique amplifient les effets [...] les travailleurs, même s'il[...] tout compte fait, d'une gr[...] tion, revendiquent davanta[...] triels, dont bon nombre [...] liés avec le franquisme. [...] tiers dans le « catastroph[...] ce fait, diffèrent leurs in[...]

Le bilan de fin d'année [...] chement mauvais. Le taux [...] atteint 30 % ; le comme[...] en dépit d'une dévaluation [...] la peseta en février 1976, [...] fortement déficitaire, avec [...] couverture des importati[...] exportations inférieur à 5[...]

PHILIPPE [...]

(Lire la suite pag[...]

## 10 % des grands con[...] sont payés par les [...]

IL est généralement admis qu'un pays paie ses importations au moyen, notamment, des recettes en devises que lui rapportent ses exportations. Il arrive cependant que ce schéma soit quelque peu brouillé par la politique des Etats qui, pour soutenir l'activité de l'industrie nationale, aident par différents canaux les ventes à l'extérieur, si bien qu'en définitive une partie parfois non négligeable des exportations est indirectement à la charge des... contribuables. Tel semble bien être le cas pour la France actuellement.

DIX pour cent environ des grands contrats français à l'étranger de ces dernières années, qui font la [...] des communiqués officiels, ont [...] en fait payés par les contribuables.

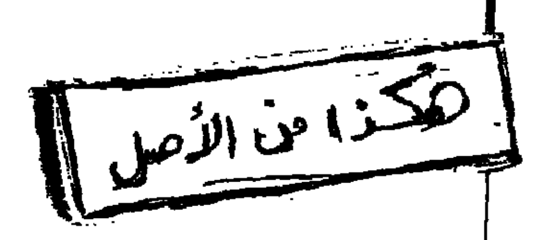
Et il ne s'agit là que de [...] plus spectaculaire de la [...] aides publiques aux exporta[...]

Celles-ci sont de trois or[...]

1) Dépenses des postes [...]








Le Monde DE L'ÉCONOMIE

l'entreprise

Les diplômes de spécialité ISSEC

EN ESPAGNE

# La démocratisation est menacée par l'aggravation de la crise économique

De notre envoyé spécial

*MADRID. — La tentative de démocratisation en cours en Espagne ne risque-t-elle pas d'être remise en cause pour des raisons économiques? Le marasme des affaires ne facilite assurément pas la tâche de ceux qui, au sein du gouvernement Suarez, sont favorables à une accélération de la réforme politique. Personne à Madrid ne songe à nier la gravité de la situation : l'inflation est l'une des plus élevées d'Europe, le chômage atteint un chiffre record, les investissements stagnent, le déficit extérieur grandit.*

*On reconnaît aussi que, depuis la mort de Franco, le gouvernement n'a pas tenté grand-chose pour redresser la barre : l'Espagne vit à l'heure électorale et l'examen sérieux des questions économiques a été repoussé à plus tard. Les quelques mesures de stabilisation qui ont été prises par M. Suarez sont timides et orientées dans un sens résolument pro-patronal. Il est déjà clair que leur effet sera négligeable.*

*Le gouvernement hésite d'autant plus à aller de l'avant qu'il considère que le mal est profond et exige des remèdes structurels que peut difficilement prescrire une équipe de transition. Par ailleurs, l'opposition, si elle ne rejette pas a priori l'idée chère aux technocrates au pouvoir d'un pacte économique et social, entend avoir la certitude, avant de se lancer dans l'aventure, que les réformes politiques promises n'aboutiront pas à une démocratie truquée. C'est dire que, sauf surprise, rien de très important ne sera entrepris sur le plan économique avant les élections législatives.*

*Pourtant le temps presse.* « Il serait redoutable que les gens perdent la relative prospérité que leur a donnée Franco. Si le gouvernement ne parvient pas à maîtriser la crise, les extrémistes recommenceront à parler fort », *nous commentait une haute personnalité française vivant à Madrid. Le slogan inscrit par les franquistes sur les murs de la capitale avant le référendum est à cet égard révélateur :* « On vivait mieux du temps de Franco. Le changement est inutile. »

L'économie espagnole a connu, pendant dix ans, un développement économique brillant, avec les moyens, notamment budgétaires, d'un pays pauvre. L'industrialisation à outrance a été rendue possible grâce à l'apport massif de capitaux étrangers. Les investissements des multinationales se sont dirigés principalement vers des secteurs modernes à haute responsabilité, mais peu créateurs d'emplois. Peu importait, puisque l'excédent de main d'œuvre nationale trouvait abondamment du travail sur les chantiers et dans les usines des nations voisines.

Pour la même raison, le gouvernement, décidé à privilégier l'équipement du pays, acceptait, en toute connaissance de cause, un déficit continu et important du commerce extérieur ; celui-ci était compensé par les rentrées de capitaux, les transferts de devises des travailleurs expatriés et les recettes du tourisme. *Le boom espagnol*, qui prenait appui sur la prospérité occidentale, en particulier européenne, a permis un accroissement du niveau de vie, mais sans résoudre les problèmes structurels.

La crise de 1974-1975 a montré que ce modèle de développement était révolu. Les entreprises multinationales, à la trésorerie moins à l'aise qu'auparavant, n'investissent plus à tout-va. « *Ce n'est plus à la mode* », nous explique-t-on. Cette réserve nouvelle tient surtout à ce que les différences de salaires entre l'Espagne et les pays voisins se sont sensiblement atténuées. Les statistiques sur les mouvements de capitaux ne reflètent que partiellement cette chute d'intérêt des industriels étrangers, car les opérations lancées il y a plusieurs années — telle l'usine Ford de Valence où les centrales nucléaires — sont menées à leur terme. Par ailleurs, en raison de la crise, les touristes viennent moins nombreux et beaucoup de travailleurs émigrés ont perdu leur emploi (plus de cent mille entre novembre 1975 et novembre 1976).

Les incertitudes de la transition politique amplifient les effets de la crise : les travailleurs, même s'ils font preuve, tout compte fait, d'une grande modération, revendiquent davantage. Les industriels, dont bon nombre avaient partie liée avec le franquisme, donnent volontiers dans le « catastrophisme » et, de ce fait, diffèrent leurs investissements.

Le bilan de fin d'année a été franchement mauvais. Le taux d'inflation a atteint 20 % ; le commerce extérieur, en dépit d'une dévaluation de 11 % de la peseta en février 1976, est resté très fortement déficitaire, avec un taux de couverture des importations par les exportations inférieur à 50 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 20.)

# Pour une conception nouvelle de l'emploi

**Dans un article paru dans « le Monde de l'Economie » du 25 janvier, Maurice Bommensath passait en revue *les blocages et les freins* qui peuvent expliquer pourquoi en France *et à l'étranger* la *reprise* a *vite* tourné court, même si une nouvelle dépression paraît improbable. Le renchérissement du coût des produits pétroliers pèse sur les économies capitalistes tandis qu'un grand nombre d'entreprises hésitent à investir *parce qu'elles jugent encore leur endettement* trop élevé. A cela s'ajoutent les effets des changes *flottants* qui ont tendance à accroître les écarts inflationnistes entre les différents pays.**

**Jusqu'à maintenant, la riposte à ces différentes difficultés a surtout consisté à raccommoder de façon souvent ingénieuse des mécanismes qui fonctionnent de moins en moins bien. Mais ce « bricolage » est devenu insuffisant : *il faut aller au fond des problèmes si on veut les résoudre. C'est* le cas notamment *pour le plus préoccupant* de tous : celui de l'emploi.**

par MAURICE BOMMENSATH

L'ASSAINISSEMENT financier n'est, de loin, pas suffisant pour permettre aux pays industrialisés de retrouver une nouvelle croissance. *Essayons de le montrer en analysant un peu plus leur évolution* et leurs blocages internes.

Cela nous amène à faire un peu d'histoire économique en remontant au dix-neuvième siècle. *On peut schématiquement distinguer trois phases. Au cours d'une* première qui a précédé la révolution industrielle, celle des sociétés traditionnelles, l'économie était fortement intégrée au social et au politique, avec des comportements *quasi mécaniques, de faibles changements* de produits et de procédés et de forts cloisonnements géographiques. La régulation économique complétant celle assurée par le cadre socio-économique lui-même *se faisant alors marginalement par des moyens limités, stock et monnaie.*

A la suite de la révolution industrielle, les flux de connaissances nouvelles ont amené des changements importants de procédés et de produits. Les économies se sont décloisonnées et, sous la conduite *de la Grande-Bretagne, se sont alors mis en place des moyens modernes, systèmes* nerveux de nos sociétés industrielles : bourses de valeurs et de matières premières, système monétaire plus vaste et plus permissif...

*Ces systèmes libéraux ont finalement permis à l'économie de s'affranchir vis-à-vis* des cadres traditionnels socio-économiques et même politiques avec les sociétés multinationales. Ils ont entraîné de remarquables progrès, mais aussi des irrégularités de fonctionnement, des crises et des conséquences humaines préjudiciables. Il a fallu les *corriger* en modifiant leur architecture *et en introduisant des interventions key*nésiennes étatiques et centralisées. Elles ont été très souvent maladroites, excessives et même vicieuses. Ainsi le keynésianisme a hypertrophié le rôle de l'Etat. Par *l'introduction d'une comptabilité macro-économique mal interprétée il a fait recu*ler la pensée économique. Il faut rendre cette justice aux monétaristes d'avoir réintroduit plus de rigueur et d'efficacité dans les *raisonnements*.

*A l'heure actuelle ces politiques d'intervention rencontrent à leur tour leurs limi*tes et épuisent les gouvernements dans la recherche de solutions impossibles. Les hommes de plus en plus formés et informés ne réagissent plus mécaniquement et *passivement pour se plier aux impératifs monétaires.* Les produits à fort contenu de matière grise réussissent à se dérober d'une manière plus durable aux contraintes des lois du marché.

Pour parler le langage des spécialistes, *nous dirons que la variété du système a beaucoup augmenté*, ainsi que le pouvoir des organisations qui le composent. Et la régulation monétaire traditionnelle ainsi que celle du marché ne sont plus aptes à faire face seules à leurs tâches !

## Le multiplicateur du savoir

L'Allemagne ou les Etats-Unis ont dû avoir recours, sous forme de surrégulateur, au consensus social pour limiter la progression *des salaires, et ont réussi à faire reculer* l'inflation. Mais ce n'est là qu'un pis-aller, qui ne leur permet pas de remédier au chômage.

Ce dernier pose un problème fondamental de mauvaise adaptation de l'emploi, non en quantité, *mais* en qualité. Ainsi les pays *avancés, pour utiliser des personnes de* plus en plus qualifiées, sont acculés à fabriquer de plus en plus de valeur ajoutée par tête. Il faut bien dire que l'industrie de production matérielle, au sens strict du terme, y pourvoit de moins en moins bien. *Non seulement elle ne crée plus d'emplois nouveaux, mais elle dévalorise* même ceux qui restent. De plus en plus, on cherche à intégrer les connaissances dans la machine. On aboutit ainsi à une *automatisation plus ou moins parfaite, dont les O.S. constituent les bouche-trous.* D'où la nécessité d'un enrichissement artificiel et l'obligation de gonfler, sans arrêt, au-delà des coûts obligatoires de la stricte production et distribution, les dépenses discrétionnaires du changement, fortes consom*matrices du savoir : diversification*, lancement de produits nouveaux, développement des services. Il faut ajouter aussi la fabrication d'armements sophistiqués.

Pour arrêter ce processus, source de gaspillage, la seule solution valable consiste à reprendre complètement la structure des emplois en l'assouplissant très fortement. *C'est le seul moyen qui permettra de trouver des remèdes satisfaisants pour le* chômage, la croissance nouvelle, sans pollution ni gaspillage, et pour les nouvelles relations internationales. C'est le seul aussi qui permettra de réduire la pression s'exerçant sur le système monétaire.

Essayons d'esquisser quelques traits caractéristiques de cette nouvelle économie. Point-clé : il faut conserver sous contrôle le *nouveau multiplicateur* du savoir et de l'investissement immatériel, qui se substitue, ou plutôt complète, le multiplicateur de l'investissement matériel, *illustré par les théories de Keynes.*

Comment ? Une *première* étape consistera à mieux prendre conscience des problèmes en construisant une matrice mettant en évidence les principales distorsions *actuelles et futures, entre les ressources et les utilisations par type de formation* et les rigidités (1). Ce diagnostic devrait faciliter ensuite l'élaboration de solutions nouvelles d'emplois à la carte, mêlant les qualifications et les rémunérations, pour rechercher *l'adaptation la plus souple et la plus profitable.*

*L'expérience des sociétés de travail temporaire* et des nouveaux contrats souples passés par les sociétés, ainsi que les nouvelles attitudes des jeunes vis-à-vis du travail devraient faciliter le déblocage de la situation actuelle et la recherche de nouvelles solutions.

Il est probable que la comparaison des besoins et des ressources de matière grise montrera que la production ne peut constituer le seul exutoire du savoir, sauf à engendrer renouvellement factice, gaspillage et tensions *internationales. Il y aura un trop-plein* qu'il faudra canaliser autrement. Une possibilité intéressante est offerte ici par le marché immense des transferts technologiques vers les pays en retard. Ce sera *là une monnaie d'échanges* et un moyen *d'éviter les conséquences à la fois déflationnistes* et inflationnistes des hausses de prix de pétrole et de matières premières qui déséquilibrent sans espoir les paiements mondiaux.

*Il faut bien faire comprendre aux pays producteurs que la solution de leurs pro*blèmes ne peut être trouvée dans la voie actuelle de revendications absurdes qui, par effet de boomerang, se retourneront inévitablement contre eux en plongeant le monde *entier dans le marasme*, mais dans une *nouvelle répartition* des activités. Le transfert de nombre *d'entre elles passe au* préalable par une transformation des entreprises occidentales qui devrait être facile dès lors que la nouvelle architecture des emplois mentionnée plus haut aura été mise *en place.*

Cette solution *leur évitera de se cramponner* à des activités condamnées par peur de perdre des emplois traditionnels. Elles les poussera, au contraire, à développer, concurremment à la production, de nou*veaux départements d'exportation du savoir.*

Une telle transformation *sera d'autant plus* rapide qu'on aura mieux compris les nouvelles lois qui dominent les productions et les échanges du savoir et des informations.

(1) A. Sauvy et l'INED ont élaboré un cadre et ont effectué les premiers calculs.

# 10 % des grands contrats à l'étranger sont payés par les contribuables

**IL est *généralement admis qu'un pays paie ses importations* au moyen, notamment, des *recettes* en devises que lui rapportent ses exportations. Il arrive cependant que ce schéma soit quelque peu brouillé par la politique des Etats qui, pour soutenir l'activité de l'industrie nationale, aident par différents canaux les ventes à l'extérieur, si bien qu'en définitive *une partie parfois non négligeable des exportations* est indirectement à la charge des... contribuables. Tel semble bien être le cas pour la France actuellement.**

***Ces différentes aides contreviennent* à *l'esprit et souvent* à *la lettre des règles qui régissent* les relations commerciales entre les différentes nations, telles qu'elles sont définies par l'accord général sur les tarifs et le commerce dénommé d'après ses initiales en anglais le GATT. C'est ce mois-ci que les négociations commerciales multilatérales (encore appelées *Tokyo round*) *reprennent* à Genève au *secrétariat* général du GATT. La question des subventions aux exportations sera l'un des sujets de discussion.**

DIX pour cent environ des grands contrats français à l'étranger de ces dernières années, qui font la fierté des communiqués officiels, ont été en fait payés par les contribuables. *Et il ne s'agit là que de l'aspect le plus spectaculaire de la panoplie des* aides publiques aux exportateurs.

Celles-ci sont de trois ordres :

1) Dépenses des postes d'expansion *économique* à l'étranger, *du Centre* français du commerce extérieur, des manifestations économiques à l'étranger, etc. Pour 1977 elles seront de 350 millions de francs.

2) Le Trésor prend également à sa charge les différences entre les taux d'intérêt de divers crédits privilégiés consentis aux entreprises exportatrices ou à des pays *clients*, et le taux du marché auprès duquel les *fonds* sont collectés. L'ensemble des bonifications ainsi consacrées au financement du commerce extérieur est au minimum de 1 400 millions de francs.

3) La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur gère plusieurs régimes de garantie aux exportations. Cependant, les *déficits* de deux *d'entre eux sont supportés par* l'Etat. Ainsi les garanties d'assurance-prospection et d'assurance-foire coûtent au budget 38 millions en indemnités aux entreprises dont le chiffre d'affaires réalisé *sur la zone couverte* est insuffisant pour amortir les frais engagés.

Mais le morceau de choix est celui de la garantie pour risque économique. Cette « assurance » aboutit à la prise en charge par l'Etat d'une partie de la hausse du coût de revient d'un contrat d'exportation de biens d'équipement conclu à prix ferme. En 1977 elle coûtera au budget 2,5 milliards de francs. Ces dernières années ce coût a représenté *environ* 10 % des exportations garanties.

MICHEL SIDHOM.

(Lire la suite page 19.)



BULLETIN

## Fièvre rampante

*A QUELQUES jours d'intervalle, deux dirigeants syndicaux ont annoncé que la guerre sociale ne serait pas déclenchée dans les semaines à venir : pas de grèves à répétition, prévient le leader de la FEN ; pas de grève générale illimitée dans les secteurs public et nationalisé, déclare le secrétaire général de la C.F.D.T.*

*La grande offensive que les confédérations ont décidé de lancer contre le plan Barre l'automne dernier n'a pas eu l'impact que ses promoteurs espéraient. Même si, pour la première fois depuis bien longtemps, le front syndical C.G.T.-C.F.D.T. s'est élargi à la FEN et, dans la plupart des grèves, aux fédérations F.O. Les arrêts de travail qui se sont succédé dans la fonction publique et les entreprises nationalisées ont certes été largement suivis, mais, à l'exception des Charbonnages, où le nombre des mineurs en grève a rarement été aussi important, la participation des autres catégories de salariés a été cependant inférieure d'environ 10 % (notamment dans l'enseignement et la fonction publique) à celle observée en mars 1976 pour soutenir les revendications sur les rémunérations. Plusieurs explications peuvent être données.*

*Les importantes augmentations de salaires accordées en 1976 continuent, en ce début d'année, à avoir des effets sur le budget des ménages, par le phénomène dit de report. En outre, les salariés n'ont pas encore souffert de l'application des consignes gouvernementales sur le strict maintien du pouvoir d'achat en 1977, alors qu'ils bénéficient en revanche du ralentissement de l'inflation. Si l'on ajoute quelques déclarations inquiétantes sur la situation financière de certaines entreprises nationalisées, l'influence que peuvent avoir le calme étonnant et la fermeté inébranlable du premier ministre, enfin les difficultés qu'ont rencontrées les confédérations pour coordonner leur action et établir un calendrier de grèves adapté à celui des discussions avec les directions, on comprend mieux la prudence dont font preuve aujourd'hui les leaders syndicaux ; ceux de la C.F.D.T., qui veulent éviter la fuite en avant, comme ceux de la FEN, qui refusent de fournir les bataillons des enseignants à des confédérations ouvrières dont les troupes sont plus hétérogènes et plus menacées par la crise de l'emploi. L'approche des élections municipales et la mobilisation qu'elle entraîne au sein des militants, tant à la C.G.T. ou à la C.F.D.T. qu'à la FEN, va dans le même sens.*

*Faut-il pour autant considérer que les récentes grèves de vingt-quatre heures du secteur public ont été précipitées ou inutiles ? Non seulement les confédérations étaient condamnées à la riposte, mais elles devaient prendre en charge un mécontentement réel, bien que diffus. La colère ne gronde pas, c'est vrai. Mais il est des maladies qui couvent et peuvent soudainement se révéler très graves.*

*Une fièvre rampante atteint les syndicats et leurs adhérents. Les projets d'assainissement financier du secteur nationalisé et la remontée prévisible des prix d'ici à l'été 1977 pourraient faire monter la température. Les syndicats admettent qu'ils se heurtent à un mur qu'il leur faut contourner. Au gouvernement de veiller à ce que cela ne devienne pas une bastille, dont tôt ou tard les propriétaires seraient expulsés ou malmenés.*

SÉCURITÉ SOCIALE

# Le rapport Chotard : vers un dégagement patronal ?

**Le 18 janvier, M. Yvon Chotard présentait à l'assemblée générale du C.N.P.F. un rapport très attendu sur la Sécurité sociale et sa réforme. Ce texte, dont on nous dit qu'il était le fruit d'une réflexion approfondie sur des problèmes dont l'actualité, la gravité et la difficulté n'ont nul besoin d'être soulignées, peut être envisagé sous deux aspects très différents. Selon que l'on est plus sensible au « sentiment général » qu'il exprime sur la Sécurité sociale ou aux « propositions de réforme » qu'il formule, les réactions et le jugement varient profondément.**

LE sentiment général du patronat ne semble pas avoir beaucoup évolué depuis trente ans : la violence des salves contre la Sécurité sociale — *« système aberrant », « situation kafkaïenne », « machine à annihiler la personnalité des hommes »*... — reste révélatrice d'une allergie viscérale dont le patronat, ou une fraction de celui-ci, n'arrive pas à se guérir.

Sans doute cette violence est-elle moins dirigée contre l'institution en elle-même que contre son organisation actuelle. Sans doute aussi M. Chotard précise-t-il bien qu'il n'entend nullement suggérer que les dépenses de sécurité sociale doivent *« sensiblement régresser »*. Il n'en reste pas moins que la virulence des termes employés, le ton général de l'analyse ne peuvent que conforter, dans l'esprit du public, l'image la plus démoralisante qui soit, la plus négative de la Sécurité sociale.

Etant donné ce qui attend les Français, c'est peut-être un autre langage qu'il serait préférable de leur tenir, en tous cas si on veut les préparer à des mutations profondes et traumatisantes mais inéluctables : loin d'avoir atteint *« le seuil de l'intolérable »* dénoncé par M. Chotard, les dépenses de sécurité sociale vont certainement continuer de croître et ce dans des proportions considérables. Le rapporteur patronal pose comme principe de base qu'il faut définir en pourcentage du revenu national les ressources que l'on peut consacrer aux dépenses sociales et cantonner l'accroissement des ressources à la progression de ce revenu. Il faudrait donc, si l'on comprend bien, fixer un pourcentage et s'y tenir. Question : lequel ?

Les statistiques présentées par le premier budget social européen révèlent qu'en 1975 quatre pays de la Communauté consacraient plus du tiers de leur revenu national à des dépenses de sécurité sociale : Allemagne fédérale, 34,3 % ; Pays-Bas, 34,3 % ; Luxembourg, 33,5 % ; Danemark, 33,2 %. Avec 27,7 %, la France n'arrivait qu'au septième rang, après la Belgique et l'Italie. On constate par ailleurs qu'en vingt ans les dépenses de sécurité sociale de l'Allemagne fédérale ont presque doublé (par rapport au revenu national), et rien ne dit que le processus soit arrivé à son terme. Plus qu'une évolution, c'est là une véritable « révolution » silencieuse à laquelle la France, encore à la traîne, n'échappera pas. Pourquoi ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

## Eternel requiem

Qu'est-ce donc que la Sécurité sociale ? Essentiellement une gigantesque redistribution des cartes entre les actifs et les inactifs. *Grosso modo* les premiers représentent en France 40 % de la population et les seconds (personnes âgées, malades, handicapés, chômeurs, enfants, mères de famille se consacrant à leur foyer...) 60 %. Il faut ajouter que ces 60 % ne bénéficient pas de l'intégralité des dépenses de sécurité sociale, dans la mesure où une fraction de ces dépenses correspond aux frais médicaux des actifs. C'est dire que *la collectivité des inactifs ne reçoit encore qu'une part extrêmement réduite du gâteau global, sans commune mesure avec celle des actifs.* Le déséquilibre est encore aggravé par le fait que la consommation médicale des premiers, beaucoup plus forte que celle des seconds, est payée sur cette part. Pour l'entretien même des inactifs, il ne reste plus grand-chose. Ce qui explique que si le prélèvement est très lourd au niveau de chaque actif, en revanche, à l'autre bout, la redistribution revêt un aspect scandaleusement dérisoire pour chaque inactif. Ainsi le minimum vieillesse est de l'ordre de 700 F par mois... Pour deux enfants, un salarié reçoit des allocations familiales s'élevant à 162 F, ce qui lui permet de les inviter une fois par mois au restaurant... Bon nombre de chômeurs disposent de moins de 10 F par jour et encore ceux-là sont-ils privilégiés au regard de tous ceux qui ne touchent rien du tout... De telles aberrations dans le partage du revenu national sont-elles durables ?

De nos jours, les inactifs aspirent à ne plus être traités comme des « exclus » ; ils entendent être traités comme citoyens à part entière, c'est-à-dire bénéficier de *conditions de vie comparables à celles des actifs* (y compris sur le plan des services médicaux). Une telle revendication suppose une redistribution profondément différente du revenu national, et donc un bouleversement économico-social considérable.

Bien entendu, ceux qui sont ainsi menacés d'être dépouillés d'une énorme fraction du fruit direct de leur travail opposent à cette « révision déchirante » une résistance acharnée. Et comme tout conflit social, ce conflit d'intérêt entre nantis et exclus sécrète une sorte de catéchisme d'idées reçues, une idéologie sommaire de défense, indéfiniment « matraquée » par les médias, et qui joue sur deux ou trois registres simples.

C'est d'abord le grand air de l'impuissance navrée sur fond d'apocalypse. Certes, il faudrait faire beaucoup plus pour les personnes âgées, les chômeurs, les enfants, mais, attention ! quelques dépenses supplémentaires et c'est l'effondrement du capitalisme. Eternel requiem, si souvent entendu depuis la première loi sur le travail des enfants de moins de huit ans qu'il finit par faire partie de notre folklore national. Sans d'ailleurs que ledit capitalisme s'en porte plus mal !

Autre parade, destinée cette fois à disqualifier l'adversaire : crier à la fraude ! Nombre de soi-disant malades, de soi-disant accidentés, de soi-disant chômeurs ne sont que des tire-au-flanc !... Rengaine elle aussi usée jusqu'à la corde depuis cent cinquante ans, mais si souvent reprise de nos jours qu'elle finit par conduire à l'hallucination collective : des millions de Français sont persuadés qu'ils connaissent personnellement un ou plusieurs chômeurs d'opérette vivant allègrement d'indemnités fastueuses...

Reste le fond du répertoire : Courteline, l'incohérence des institutions, l'incapacité de leurs employés... Autre « tube » immortel. Succès garanti.

Certes, dans ce tir de barrage (au ras du sol) tout n'est pas inexact, loin de là ! Oui, l'augmentation des dépenses de sécurité sociale soulève des problèmes fort préoccupants ; oui, il existe une fraude regrettable ; oui, le système pourrait être organisé différemment ! Mais cela ne doit pas occulter l'essentiel.

L'important, c'est d'abord de saisir la signification et la férocité d'un conflit dont l'enjeu est tel qu'il finit par dominer complètement l'évolution des sociétés contemporaines et en comparaison duquel celui qui oppose salariés et employeurs paraît modeste ; c'est de comprendre que rien n'empêchera les dépenses de sécurité sociale, c'est-à-dire la part accordée aux inactifs dans la distribution du revenu national, de croître inexorablement pendant longtemps encore. Et forcément aux dépens des actifs.

Car ce qui est frappant, c'est qu'aucun des thèmes, à partir desquels le groupe des actifs cherche à organiser sa défense, ne repose sur une contestation directe de la légitimité profonde de la revendication des exclus ; à partir du moment où cette revendication est admise *dans son principe*, le reste ne peut être que combats d'arrière-garde, péripéties...

Qu'on le veuille ou non, les dépenses de sécurité sociale ne cesseront donc de croître, et la décrue ne s'amorcera que le jour où ceux dont l'inactivité est tenue pour légitime ne seront plus *gravement pénalisés en* raison de cette inactivité. Compte tenu du sort qui leur est *actuellement* réservé, on est bien obligé de constater qu'*un chemin immense nous reste à parcourir :* les Français doivent en être clairement avertis et cesser d'entrer dans l'avenir à reculons. On regrette un peu que le rapport Chotard n'ait pas cru devoir assumer cette *fonction pédagogique* première.

## Une clarification radicale

En revanche, nous le suivons volontiers dans ses propositions de réformes. Partant d'un mot-clé, celui de *« responsabilité »*, M. Chotard propose fort justement de renvoyer à l'Etat les responsabilités qui lui incombent au titre de la solidarité nationale. Dans cette perspective de clarification radicale — que nous avons toujours défendue (1) — devraient être *fiscalisées* les prestations qui relèvent de cette solidarité, notamment les prestations familiales et le minimum vieillesse, les prestations correspondant à une *assurance des gains professionnels* devant au contraire rester financées par des contributions assises sur ces gains. Reste l'assurance-maladie. Le plus délicat.

A cet égard, M. Chotard évite, et il faut l'en féliciter, de feindre de voir dans l'absentéisme frauduleux la cause de tous les maux. Il se donne même le luxe courageux de rappeler que les indemnités journalières ne représentent que 12 % des dépenses de l'assurance-maladie du régime général et que les congés inférieurs à trois mois n'en représentent que 5 %. Une répression draconienne de la fraude qui aboutirait à réduire ces derniers congés de 10 % ne permettrait donc de réduire que de 0,5 % les dépenses de la branche et de 0,3 % environ l'ensemble des dépenses du régime... M. Chotard aurait pu ajouter qu'en Allemagne la durée moyenne des congés-maladie semble être très supérieures à ce qu'elle est en France ; sans doute les salariés français sont-ils de constitution beaucoup plus robuste...

Mais s'il propose, en matière hospitalière notamment, une série de réformes intéressantes, le rapport paraît surtout soucieux, dans cette zone de hautes turbulences, de ne pas aborder directement, une question pourtant préalable à toutes les autres : comment justifier l'intervention patronale dans la gestion de l'assurance-maladie des salariés ?

Le thème de la responsabilité de tous et de chacun est le leitmotiv du rapport ; mais on ne voit pas très bien — et M. Chotard pas très bien lui non plus, semble-t-il — sur quelles considérations fonder une responsabilité de l'entreprise au plan de cette branche. A moins évidemment de poser comme postulat que les conditions de travail ont des incidences fâcheuses sur la santé des salariés. Supposition que le C.N.P.F. hésiterait sans doute à retenir officiellement.

Si on l'exclut, les responsabilités ne peuvent être renvoyées que dans deux directions : soit vers les assurés eux-mêmes, si l'on veut leur confier la maîtrise des dépenses, et il faudrait alors s'orienter vers une *mutualisation* de l'assurance-maladie ; *soit vers l'Etat*, responsable suprême de la politique de la santé, par une *fiscalisation* beaucoup plus large encore de la Sécurité sociale. Cette deuxième direction serait sans doute la plus logique s'agissant de prestations de base auxquelles chaque membre de la collectivité est en droit de prétendre en tant que tel.

Le rapport Chotard ne se prononce pas expressément. Quelques clignotants suggèrent cependant que, sur ce plan encore, le « dégagement » patronal ne serait peut-être pas pour lui déplaire. Sans doute serait-ce avouer que le C.N.P.F. s'est fourvoyé dans un affreux guêpier en voulant à toutes forces gérer la Sécurité sociale des salariés.

(1) « Adapter la nature des ressources de la Sécurité sociale à celles de ses dépenses. » (*Le Monde* du 21 septembre 1976.)

هكذا من الأصل

LE MONDE

patronal ?

clarification

radicale



## LE COUT SOCIAL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

# Une enquête parlementaire et un rapport ministériel apprécient différemment l'impact de l'immigration

**Deux rapports, l'un émanant de la commission des *finances de* l'Assemblée nationale — où il a *fait* en décembre 1976 l'objet d'un débat, — l'autre d'un *comité* interministériel pour la rationalisation des choix budgétaires, étudient sous des angles *différents* les effets de l'immigration sur certains aspects du développement économique *et social*. Il *est intéressant* de rapprocher ces deux documents. Leurs conclusions pourraient sembler *contradictoires*, si leurs auteurs n'avaient pris la précaution de souligner que la comptabilisation des coûts sociaux de l'immigration ou de ses impacts économiques *sectoriels* et nationaux doit s'accompagner d'une appréciation globale et qualitative, du phénomène migratoire : à travers non seulement son influence sur la *production nationale et* l'économie intérieure, mais encore à travers ses aspects politiques et *moraux*.**

LE rapport de la commission des finances de *l'Assemblée* nationale, présenté *par* M. Fernand Icart, député R.I. des Alpes-Maritimes, concerne le coût social et économique des travailleurs étrangers (1). Il part d'une *étude confiée en juillet* 1976 par cette commission à la SEMA. Celle-ci a procédé notamment à des en*quêtes auprès des caisses régionales* d'assurance maladie et d'allocations familiales, qui ont accepté que des sondages soient *effectués* dans *leurs fichiers*. Le personnel de certaines grandes entreprises et de divers organismes professionnels a également été consulté. Les informations recueillies, *affirme* la SEMA, *portent sur un ensemble* de deux cent mille salariés, dont cinquante mille étrangers.

Les *conclusions de* ce *travail* peuvent en apparaître pessimistes, mais les spécialistes de la SEMA précisent que, par leur essence même, les aspects qualitatifs du phénomène de l'immigration « *échappent à toute quantification directe* ». Comment, d'ailleurs, parler « globalement » d'un *travailleur étranger ?* « *C'est négliger,* reconnaissent les auteurs du rapport, *les différences qui séparent le mineur marocain du Pas-de-Calais, titulaire d'un contrat de travail de dix-huit mois, et l'Italien des Alpes-Maritimes, dont les enfants, nés en France, sont à leur tour des « travailleurs étrangers. »*

Les étrangers en France — 4 200 000 personnes, dont 1 900 000 actifs : 8,5 % de la population active en France — occupent à *92 % des emplois d'ouvriers. Mais ils présentent « un taux de chômage supérieur d'environ 26 % à celui des travailleurs français » : à fin mars 1976, ils constituaient* 10,9 % des demandeurs d'emploi, le taux de chômage des Maghrébins étant d'ailleurs *environ deux fois plus élevé que celui* de l'ensemble des travailleurs immigrés en France. De même, on constate chez eux *« un taux d'accidents du travail supérieur à celui des travailleurs français »* : dans la même branche et au même niveau de *qualification, l'indice d'accidents graves* est nettement plus élevé, par exemple dans la métallurgie : « 0,88 % pour les Français, *2,66 % pour les Maghrébins, 1,69 % pour les* autres immigrés *; en 1974,* les organismes français ont ainsi transféré 564 585 000 F de pensions et rentes au titre des accidents du travail dans le cadre des conventions bilatérales de sécurité sociale (hors C.E.E.). Cela entraîne, en partie, « *des frais d'hospitalisation plus fréquents* » et « *un total de prestations maladie supérieur d'environ 50 % à celui reçu par les assurés français* ».

*La* SEMA *ne fournit aucune précision* sur ce point. Invoquant la complexité du système français de sécurité sociale, elle *s'en tient à trois sondages effectués dans* des caisses primaires situées dans des régions à forte densité étrangère : Villeurbanne, Marseille-Saint-Louis et Nanterre où, *compte tenu du caractère confidentiel de* l'enquête, l'effectif des cas examinés a été limité chaque fois à une centaine d'as*surés étrangers*.

Au chapitre des prestations familiales, la SEMA — qui a également procédé par sondages dans les trois caisses régionales de Lyon, Marseille et Paris — relève que la somme versée est plus importante pour *les immigrés* — dont les familles comptent un plus grand nombre d'enfants (3,17 enfants en moyenne contre 2,35 pour la *famille française*). La famille étrangère *perçoit* ainsi en moyenne 50 % de plus, si elle réside en France, que la famille fran*çaise ; mais 43 % de moins si elle réside* à l'étranger. C'est cette différence — entre le montant des prestations que recevrait un immigré si ses enfants étaient en France et ce qu'il perçoit quand ils vivent *au pays d'origine* — qui alimente en grande partie la caisse du Fonds d'action sociale (*le Monde* du 28 octobre 1976). Le rapport rappelle que deux cent soixante et onze mille familles *d'immigrés* environ vivaient *hors métropole* en 1976, soit une contribution moyenne de 1 225 F par famille au budget du FAS.

*Pour ce qui est de l'assurance vieillesse*, comme les travailleurs étrangers sont en France depuis une époque assez récente *et ont donc peu cotisé, le montant moyen* de la retraite vieillesse qui leur est versée n'est que de 3 600 F par an, contre 6 100 F *pour les travailleurs français. Sur cent travailleurs* cotisant à l'assurance vieillesse, on compte 29,7 retraités français et *7,4* étrangers.

Dans ses conclusions, le rapport de la SEMA note que les prestations sociales *de toute nature versées à l'étranger « contribuent au débit de la balance des paiements de la France »*.

## Les transferts de fonds : 9,6 milliards en 1974

*C'est un point de vue moins pessimiste* que propose l'étude interministérielle sur *« les travailleurs immigrés dans l'économie française »*, réalisée dans le cadre des recherches sur la rationalisation des choix budgétaires, et publiée par le *Bulletin de l'économie et des finances* (2). Plusieurs *services du ministère du travail, du commissariat* général du Plan et du ministère de l'économie et des finances ont participé à cette enquête *dirigée par* M. Anicet Le Pors, chargé de mission dans ce dernier ministère, et qui traite principalement de trois domaines : transferts de fonds à l'étranger, bilan *social*, impacts sectoriels et macroéconomiques *de* l'immigration.

Selon M. Le Pors, l'importance des *transferts des revenus du travail des* immigrés doit être « relativisée ». Leur importance globale peut être évaluée à 9 626 *millions de francs pour l'année 1974*, contre 3 550 millions de francs en 1968. Ces transferts ne représentent qu'une part modeste, et assez stable, du passif de la balance des paiements : entre 2,3 % et 3,3 %, depuis 1968, de la balance de base (paiements courants, plus solde des capi*taux à long terme*). *Le déficit* correspondant n'a rien d'anormal pour un pays industriel ; si sa croissance nominale s'est *accélérée au cours des dernières années*, elle est, depuis 1970, inférieure à celle du taux de salaire horaire ouvrier. En outre, *souligne le rapport, il faut tenir compte* des effets favorables de l'immigration sur la balance des paiements.

Le rapport interministériel s'attache à montrer que *l'importance des transferts ne semble pas liée au niveau de revenu* ou de qualification. D'autre part, les mariages mixtes ou les regroupements familiaux *n'ont pas systématiquement* freiné les envois de fonds à l'étranger, qui se situaient, fin 1976, autour d'une somme mensuelle moyenne *de 492 F pour un* salaire moyen de 2 014 F (taux de transfert : 24,4 %). Si l'on exclut les transferts réalisés à l'occasion des vacances qui, *pour les Italiens ou les Portugais* notamment, peuvent être assimilés aux frais de touristes français allant à l'étranger, le *transfert mensuel moyen n'est plus que* de 300 F, représentant 15 % du salaire mensuel. Toutefois, ces transferts ont encore *totalisé 9,6 milliards* de francs en 1974 et ils pourraient atteindre 17 à 20 milliards en 1980, même en tenant compte de la forte baisse des années 1960-1974.

L'intérêt de cette étude interministérielle *réside notamment dans l'évaluation* du coût social de l'immigration. Le tableau suivant récapitule les ressources publiques concer*nant les immigrés, dispersées dans les* budgets de divers ministères et organismes sous tutelle :

### Crédits consacrés aux interventions spécifiques en faveur des immigrés
(en millions de francs)

| | 1974 | 1975 |
|---|---|---|
| *Budget de l'Etat* | 459,8 | 531,5 |
| Subventions au Fonds d'action sociale (Caisse nationale d'allocations familiales et *Caisse centrale d'allocations familiales* mutuelles agricoles) | 168,7 | 245,7 |
| Action sociale des caisses d'allocations familiales | 2,1 | 2,4 |
| *Ressources diverses du FAS* | 23,8 | (*) |
| Action sociale de l'office national d'immigration | 2,6 | (*) |
| Contribution patronale (0,2 % (**) | 200 | 580 |
| Prêts de la Caisse des dépôts et consignations (**) | 350 | 500 |

(*) Non chiffré.
(**) Estimations.

*Globalement, on peut estimer* que les prélèvements obligatoires ont un effet redistributif peu sensible entre classes de *revenus. Le rapport reconnaît que* les cotisations sociales peuvent être consid*érées soit comme un salaire indirect — hypothèse retenue par cette étude — soit comme* une charge répercutée sur les prix. Parmi les éléments négatifs à ce titre, on peut retenir principalement *les bas salaires des* étrangers. A l'inverse, d'autres facteurs tendent à augmenter les recettes provenant des immigrés : leur *fort taux d'activité, leur forte proportion* de salariés, supérieure à la moyenne nationale. Les immigrés, au total, contribuent au financement des cotisa*tions sociales « dans une proportion sans doute supérieure à leur part dans les revenus »*. En matière d'impôts directs, à revenu *égal, la contribution* des immigrés à l'impôt sur le revenu est faible, mais n'est pas moindre que celle des nationaux. Bref, les tra*vailleurs étrangers* paient des cotisations sociales assez lourdes, des impôts directs plutôt faibles, en rapport avec leurs revenus, et *bénéficient relativement peu des* transferts directs.

En résumé, le bilan des coûts sociaux de *l'immigration apparaît positif pour* les finances publiques, et il devrait le rester au moins à moyen terme. Les travailleurs immigrés *restent, en effet, une donnée structurelle* du l'appareil productif national et, *plus* peut-être pour la France que pour d'autres pays, assurent *une part importante* de sa compétitivité. Le rapport souligne qu'une réduction « *trop brutale* » de l'immigration pourrait, *dans les conditions actuelles* d'organisation de la production, entraver le développement et la modernisa*tion des entreprises*.

Une « simulation », réalisée à l'aide du modèle physico-financier utilisé pour le *VIIe Plan, a montré qu'une réduction de* l'immigration ne constituerait pas une réponse au chômage, car elle n'entraînerait la création que d'un petit nombre d'em*plois pour les nationaux*, et elle aurait sur*tout* le *résultat* d'augmenter encore le déficit extérieur.

Dans ses conclusions, M. Le Pors affirme *qu'une politique restrictive de l'immigration* n'aboutirait pas automatiquement à un *résultat* positif sur la balance des paiements. *Il lui paraît souhaitable, néanmoins,* d'appréhender de façon globale le système social d'aide aux immigrés et le problème de sa gestion.

Substituer, à terme, des travailleurs français aux travailleurs étrangers, pour réduire le nombre de ces derniers, impliquerait d'importants efforts, aussi bien privés que publics, pour revaloriser le travail manuel et transformer, *à la base, les conditions* de production. Un raisonnement similaire conduit les enquêteurs de la SEMA à faire montre de prudence dans leurs conclusions : « *C'est au pouvoir politique, déclarent-ils, qu'il appartient de faire la synthèse entre l'ensemble des points de vue, entre l'ensemble des critères quantitatifs et qualitatifs, pour fixer un système d'objectifs.* »

J. B.

(1) Assemblée nationale, annexe au procès-verbal de la séance du 10 décembre 1976, n° 2 685.

(2) Bulletin n° 76, décembre 1976, administration centrale de l'économie et des finances, rue de Rivoli, Paris.

## 16 % DE LA POPULATION DE LA RÉGION PARISIENNE

**SELON les derniers chiffres fournis par le ministère de l'intérieur à partir des titres de séjour en cours de validité, *la population étrangère* en France représentait, au 1er janvier 1975, 4 196 134 personnes, soit 7,7 % *de* la population totale en France. Par rapport au 1er janvier 1975, le nombre des résidents étrangers avait augmenté de 68 000 personnes.**

**Les principales nationalités représen*tées étaient les suivantes* : Algériens (884 320), Portugais (858 929), Italiens (558 205), Espagnols (531 384), Marocains (322 067), Tunisiens (167 463), Polonais (86 408), Yougoslaves (77 810). La population étrangère était principalement concentrée dans trois régions, qui regroupaient près de 59 % des étrangers : *la région parisienne* (1 523 518 personnes, soit 36,3 % de la population étrangère en France et 16,2 % de la population totale de la région), la région Rhône-Alpes (535 569 personnes, soit, respectivement, 12,8 % *et* 11,2 %), la région Provence - Côte d'Azur (404 504 personnes, soit, respectivement, 9,6 % et 11 %). Une quatrième région, bien qu'accueillant une population étrangère *moins importante en* nombre, compte plus de 10 % d'étrangers : la Corse (22,9 %). Au niveau départemental, la proportion d'étrangers dépasse 13 % dans quatre départements et 10 % dans dix-neuf départements, *dont six dans* la région parisienne.**

**Au niveau communal, en dehors de *Paris et sa région*, les principales implantations sont les suivantes : Lyon-agglomération, 116 548 (12,4 %) ; Marseille, 112 061 (12,5 %) ; Lille (communauté urbaine), 88 748 (94 %) ; Grenoble-agglomération, 59 323 (26,6 %) ; Nice, 34 693 (10,7 %) ; Toulouse, 33 849 (8,6 %) ; Saint-Etienne, 31 311 (13,9 %) ; Strasbourg (communauté urbaine), 8,4 %.**

***Le Portugal est resté* en 1975 le principal fournisseur de main-d'œuvre étrangère, compte non tenu *des citoyens de* la C.E.E. (qui totalisaient 9 832 entrées). On a compté en effet 4 946 entrées de Portugais cette année-là pour 2 905 Marocains, 1 050 Espagnols, 829 Tunisiens, 201 Turcs. *L'immigration des Algériens* est toujours arrêtée.**

**Les étrangers, qui représentent 7,7 % *de* la population du pays, constituent, avec 1 900 000 actifs, 8,5 % de la population active de la France, et leurs enfants (540 000 dans l'enseignement public du premier degré et 26 000 dans les établissements privés) totalisent 8 % de l'effectif scolarisé du premier degré. *Le coût global de cette* scolarisation s'élève à 1 634 millions de francs, soit 5,1 % des dépenses totales d'éducation correspondantes, alors que les élèves étrangers représentent 6,4 % des *effectifs*. Chaque année, 27 000 mariages environ unissent des conjoints dont un au moins est étranger ; *plus de 80 000* enfants naissent de parents dont un au moins est étranger ; 40 000 personnes environ acquièrent la nationalité française.**

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait orthographier de façon incorrecte le nom de l'auteur de l'article paru dans « le Monde de l'économie » daté du 8 février sous le titre : « L'endettement des pays socialistes : les banquiers font la distinction entre les différents emprunteurs de l'Est. » Il s'agissait de M. Francis Ghilès (et non pas Guilès, comme nous l'avions écrit).

# LES GRANDS CONTRATS

*(Suite de la page 17.)*

Au total les contribuables paient sûrement *plus de quatre milliards de francs* pour soutenir les ventes industrielles à l'étranger. Et cette somme ne comprend ni *l'aide* aux ventes d'armes et de navires ni le gonflement des factures des commandes publiques, pratiqué par cer*tains groupes industriels pour leur* permettre de baisser leurs prix à l'extérieur; ni l'exonération de la T.V.A. ; ni bien sûr les subventions aux exportations agricoles. Mais surtout, elle bénéficie pour l'essentiel à quelques grandes entreprises seulement.

*Mince consolation pour les contribuables* français : de telles pratiques sont largement répandues dans le *monde*. Tous les pays *industrialisés* accordent des bonifications d'intérêts aux crédits à l'exportation. D'autres *aides plus spécifiques sont régulièrement* inventées. Ainsi aux Etats-Unis, le régime du DISC (Domestic international sales corporation), qui exonère *largement* d'impôts les *sociétés exportatrices*, a permis l'an dernier un supplément d'exportations de 9 milliards de dollars, mais au prix d'une baisse de recettes fiscales de 1,6 milliard de dollars. Ce régime vient d'ailleurs d'être condamné par le GATT. Au Japon, le gouvernement accorde d'importantes subventions aux entreprises qui ne licencient pas, *ce qui leur permet* de baisser leurs prix à l'étranger. En Italie et en Grande-Bretagne existent des systèmes ana*logues à notre garantie du risque* économique. En Allemagne fédérale, par contre, les exportations ne bénéficient pas de subventions ; néanmoins, il est vraisemblable que les diverses aides publiques à l'économie en général ne sont pas sans incidence sur le commerce extérieur.

Les négociations commerciales multilatérales du GATT permettront peut-être d'abandonner certaines de ces pratiques. Mais elles seront sans doute remplacées par d'autres, plus discrètes. Et les industriels français demanderont *à nouveau l'aide des pouvoirs publics*, sous prétexte qu'il leur faut se battre à armes égales.

Ils risquent toutefois de se heurter à la réticence de certains parlementaires. Quelques-uns d'entre eux en effet se demandent si les deniers publics ont véritablement un effet incitatif sur les *ventes françaises à l'étranger, ou s'ils* ne font qu'accroître le bénéfice d'entreprises qui exporteraient de toute façon. *Sur leur lancée ils remettent* aussi en cause la nécessité d'exporter à tout prix, et souhaitent plutôt une limitation des importations. Est-elle possible ?

*M. Rossi considère comme* « importations obligées », en 1976, 100 milliards de francs de produits énergétiques et de matières premières. Mais dans d'autres secteurs on est aussi contraint d'acheter hors de France. Ainsi, par exemple, dans les biens d'équipement, *où une machine-outil sur deux est étrangère*. L'explication dans ce cas remonte à plusieurs dizaines d'années. Les pro*ducteurs français, insuffisamment* tournés vers le marché mondial, ont dû abandonner progressivement des fabrications pour lesquelles le marché intérieur n'assurait pas un débouché suffisamment rémunérateur. L'attitude inverse ayant prévalu dans les autres pays industriels, notamment en Allemagne, *ceux-ci peuvent aujourd'hui offrir* des gammes plus complètes. Pour diverses raisons (fidélité au fournisseur pour garder un parc homogène, importance des références dans le choix d'un équipement) ce retard a fait boule de neige. Aujourd'hui les Français sont obligés d'acheter à l'étranger les équipements qu'ils ne trouvent pas en France. *Le* déficit sur ce poste dans nos échanges avec l'Allemagne a représenté près de la moitié du déficit global de la balance commerciale française en 1976. Pour longtemps encore, les contribuables fran*çais sont condamnés à* payer une partie de ces importations « obligées » par des subventions aux exportations.

MICHEL SIDHOM.

## LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

POUR favoriser les *exportations de biens d'équipement et d'ensembles* industriels, les pouvoirs publics ont mis au point un ensemble de crédits *finançant ces ventes, souvent réglées à* terme. Ceux-ci échappent aux règles d'encadrement du crédit et surtout au *taux habituel de 10 à 12 % du marché*, grâce à la prise en charge par le Trésor d'une part variable des intérêts.

*1) CONCOURS PRIVES.*

— *Les crédits de préfinancement*, destinés à satisfaire les besoins en tréso*rerie qu'engendre* l'activité exportatrice d'une entreprise, sont attribués par la B.F.C.E. (Banque française du commerce *extérieur) au taux de 9 %* ;

— *Les crédits de mobilisation de créances* à court terme sur l'étranger sont accordés au taux du marché ;

— *Les crédits à moyen et long terme* sont alloués aux fournisseurs français (crédits fournisseurs) ou aux acheteurs *étrangers (crédits acheteurs) à un taux* privilégié de 7,25 à 8 %. Ces taux sont obtenus pour le moyen terme grâce à *un réescompte spécial à 4,5 % par la* Banque de France de 60 à 70 % des crédits, et pour le long terme grâce à une bonification du Trésor à la B.F.C.E. *Les encours de ces crédits, en augmentation* rapide, ont été d'environ 44 milliards de francs en 1976.

*2) LES PRETS DE GOUVERNEMENT A GOUVERNEMENT.*

Le Trésor français accorde des prêts *au taux de 3 %, et pour une durée* allant jusqu'à trente ans, aux gouvernements des pays en voie de développement, pour les inciter à acheter en France.

*3) LES CONCOURS PUBLICS AUX ENTREPRISES EXPORTATRICES.*

Des prêts pouvant couvrir jusqu'à 70 % du coût des extensions de capacité de *production pour les entreprises* qui s'engagent à un certain accroissement de leurs exportations sont accordés au taux de 8,5 %. Ces prêts, dont l'enveloppe *en 1976 a été de 10 milliards de francs*, sont attribués par le Crédit national, le Crédit hôtelier, la Société de dévelop*pement régional, ou par le réseau* bancaire.

# L'EXTRAORDINAIRE ASCENSION DE M. MENTZELOPOULOS

EN 1976, à six mois d'écart, la société Félix Potin a pris le contrôle du secteur distribution de Genvrain et racheté Château-Margaux. Deux affaires épineuses du secteur alimentaire (qu'on se rappelle en 1969 la lutte entre Perrier et les fromageries Bel pour le contrôle de Genvrain, puis les difficultés de M. Ginestet à Bordeaux...) trouvent leur solution grâce à un groupe succursaliste parisien. L'artisan de ces opérations ? M. André Mentzelopoulos, qui, depuis dix-huit ans, sans bruit, a fait de Félix Potin un empire.

Félix Potin, société succursaliste qui méritait en 1924, quatre-vingts ans après sa fondation, le titre de « plus importante maison d'alimentation du monde », n'avait plus en 1958 qu'une quarantaine de boutiques et enregistrait d'importants déficits. Il fallait passer la main. Dès son arrivée dans l'affaire, M. Mentzelopoulos regroupa les activités, restructura le patrimoine immobilier ; puis ce fut l'expansion continue par rachat, fusion, absorption ou prise de contrôle du capital de chaînes de magasins : Cercle bleu, Economics, Primistères (dont Félix Potin contrôle 48 % du capital), Montréal, Comptoirs français. Enfin, en juin dernier, le rachat à Perrier de sa participation de 29 % dans Genvrain, avec une option jusqu'à juin 1978 sur les 17 % du capital encore détenus par le Crédit agricole, fait entrer dans le groupe les magasins la Parisienne. Au total, le groupe Félix Potin contrôle seize cents magasins, avec un chiffre d'affaires cumulé de 3 milliards de francs. Le domaine immobilier, qui rapportait 12 millions de francs de loyers en 1965, en fournit aujourd'hui 38 millions. Le portefeuille d'actions se monte à 24 millions de francs. Dernier acte : Félix Potin a racheté, en décembre dernier, Château-Margaux pour 73 millions de francs.

Deux statues symbolisent l'évolution de cette société succursaliste : à l'entrée, en sortant de l'ascenseur, le buste en bronze de Félix Potin, le fondateur ; dans le petit salon en rotonde, qui prolonge un bureau moderne et luxueusement discret, un marbre antique qui seul rappelle la Grèce et l'origine de l'actuel maître des lieux.

*UN visage aux lignes nettes et presque dures, un front large, des lèvres étroites... Ses rares photographies évoquent l'homme d'affaires joueur d'échecs, redoutable dans la négociation comme dans la décision. En fait, il ne ressemble pas à ses photographies. Le sourire, fréquent et naturel, éclaire et humanise des yeux trop bleus, plisse l'ensemble des traits. Le regard droit et sans détours est attentif, chaleureux. Mince, la démarche souple, il a l'exquise urbanité que donnent les traditions des anciennes civilisations. Il a soixante-deux ans. Il s'appelle André Mentzelopoulos et il est grec.*

*Cela s'entend, car il a gardé l'accent chantant de ses origines. Né à Patras, il est venu à seize ans faire des études commerciales et littéraires à Grenoble et à Aix-en-Provence. En 1939, il rejoint une de ses sœurs établie en Birmanie. La guerre prolonge son séjour asiatique et il devient agent général pour les Indes et le Pakistan de la société Bunge, grosse affaire de commerce de céréales et de matières premières. En 1948, il crée au Pakistan la société Andrew, spécialisée dans les résines synthétiques pour peinture. Son mariage avec une Française, en 1951, le ramène quelques années plus tard en Europe, à Paris de préférence à Londres.*

*Il a, en un peu plus de quinze ans, transformé une affaire plus que centenaire qui sombrait dans la décrépitude en une des plus belles réussites commerciales de ces dernières années. Félix Potin et sa filiale Primistères constituent aujourd'hui un ensemble de poids. Les boutiques poussiéreuses sont devenues pimpantes, le chiffre d'affaires s'est multiplié par soixante. Réussir brillamment dans le succursalisme alimentaire n'est déjà pas si fréquent. Y parvenir en se cantonnant dans la région parisienne et dans ces boutiques de proximité, de petite et moyenne surface, sans céder — ou si peu — aux sirènes qui ont attiré les marchands d'épicerie vers le gigantisme des usines à vendre... c'est presque une gageure. Décider de faire fructifier le patrimoine immobilier des sociétés dont il a pris le contrôle au fil des ans en réinvestissant dans la pierre est presque classique. Mais borner son activité de promoteur immobilier à la construction d'immeubles de rapport et à leur location est une démarche presque originale. S'occuper soi-même du portefeuille d'actions de sa société avec réalisme, prudence et sagacité est moins étonnant.*

*M. Mentzelopoulos n'est pas un commerçant, c'est un financier. Un financier dont la seule passion, la seule distraction, le seul délassement est le maniement des chiffres et l'observation de la conjoncture financière. Il est l'antithèse du manager moderne audacieux et la réhabilitation vivante de la gestion trop sage et injustement décriée des pères de famille. Il croit à l'efficacité de la rigueur quotidienne et s'occupe essentiellement de l'emploi judicieux des actifs de la société afin de les rendre productifs, sans chercher le gain exceptionnel — mais risqué — qui pourrait mettre l'ensemble en péril. Contrairement aux apparences il ne s'est pas laissé entraîner dans la frénésie d'expansion des deux dernières décennies et a toujours refusé la fuite en avant comme moyen de développement. Le choix raisonné des investissements est le fondement même de sa méthode :* « Quand on achète mal un lot de marchandises, on perd un peu d'argent, mais c'est momentané et il est facile de redresser la barre. »

« Un investissement, c'est une dépense à long terme. Si on se trompe, on perd longtemps de l'argent... » « C'est toujours quand l'argent est cher que les belles affaires se présentent. Il faut donc toujours prendre ses précautions en matière de trésorerie. » *Emprunter ? Bien sûr. Mais il faut* « emprunter quand les taux d'intérêt sont bas pour avoir les moyens d'acheter quand les taux d'intérêt sont hauts ».

*M. André Mentzelopoulos est un financier, certes, mais un financier concret : il va voir lui-même les immeubles qu'il achète et qu'il gardera pour les louer. Des immeubles solides, dont l'entretien sera léger, dans des quartiers qui sont beaux, qui ont du caractère et qui ne sont pas forcément les quartiers les plus riches. Mais il faut que leur accès soit facile et qu'ils soient bien desservis par le métro et l'autobus. Il achète des immeubles entiers, non des appartements, pour que la gestion de ce secteur immobilier soit plus légère. Il pratique, sans doute, une politique raisonnable des loyers, puisque son patrimoine immobilier est occupé à 98 %, à notre époque de logements vacants...*

*Ce souci de rentabilisation préside aussi à la gestion du secteur distribution. Etre propriétaire des magasins, autant que faire se peut, est une règle d'or : acheter un fonds de commerce, c'est acheter du vent. Mais mieux vaut acheter une chaîne de magasins que des boutiques isolées : l'investissement dans une boutique ne doit pas dépasser 25 % du chiffre d'affaires, 40 % si on achète les murs. Dans Paris, de telles éventualités se font rares, surtout au coup par coup, tant la valeur du sol a atteint des hauteurs vertigineuses.*

*Le choix de se cantonner dans la région parisienne n'est pas fortuit. Les frais de supervision de l'ensemble sont moindres quand les inspecteurs peuvent rentrer chez eux tous les soirs...* « Nos frais généraux augmentent moins vite que notre chiffre d'affaires », *constate-t-il tranquillement.*

*Quand on a racheté autant d'entreprises en aussi peu de temps, on a bien dû avoir des effectifs pléthoriques... Le* « dégraissement », *première étape indispensable du redressement d'une affaire, comment se pratique-t-il chez Félix Potin ?* « Je ne crois pas à la diminution des effectifs. Si on a cent collaborateurs et du travail pour soixante-dix, il vaut mieux, si possible, trouver du travail pour cent trente personnes que licencier. Le licenciement introduit un mauvais esprit dans une maison. Quand on engage du personnel, l'esprit est meilleur et tout le monde a envie de travailler. »

*Discret, ennemi des déclarations fracassantes, M. Mentzelopoulos n'est pas joueur. Il annonce cependant, avec régularité, chaque année à ses actionnaires, ses objectifs de croissance. En décembre 1974, il prévoyait, sous trois à cinq ans, un chiffre d'affaires de 2 milliards dans la distribution et des loyers de 40 millions. Si les objectifs sont largement dépassés, c'est* « grâce à maintes soupapes de sécurité » *et parce qu'il* « vaut mieux être pessimiste pour éviter les surprises très désagréables. »

*La recette de cette réussite étonnante a l'air simple. Quand et où se présentera l'écueil capable de rendre l'édifice fragile ? L'empire construit pierre après pierre est-il vraiment armé pour résister à toutes les tourmentes, aussi bien qu'à la lente mais sûre dégradation du vieillissement qui touche, un jour ou l'autre, tant d'affaires commerciales ? Il est beaucoup trop tôt pour le dire.*

*Cet amoureux des chiffres aime « les belles choses », les beaux immeubles, les belles affaires, mais aussi les beaux objets, les diamants, les marbres, les tableaux. Il a, un temps, collectionné les icônes — il est orthodoxe, — mais n'en fait pas un hobby. Château-Margaux, c'est un « diamant blanc-bleu » qu'il ne fallait pas laisser passer. C'est aussi un quatrième métier, la vigne et le vin ne laissant pas pénétrer leurs secrets facilement. Il va, avec patience, chercher les hommes capables de garder à ce vignoble prestigieux ses qualités et sa rentabilité.*

*Deux ans, trois ans de travail ? Avec Genvrain, les Comptoirs français et Château-Margaux, on peut penser raisonnablement que Félix Potin atteint un palier et que l'harmonisation de cet ensemble va stopper momentanément cette marche en avant, qui refuse d'être une fuite. A moins qu'une autre « belle affaire » ne se présente...*

JOSÉE DOYÈRE.

# L'Espagne estime urgent d'attendre

*(Suite de la page 17.)*

La progression du produit national brut a représenté à peine 2 % et le pays compte environ huit cent mille chômeurs. La dette extérieure croît à une vitesse impressionnante...

Le gouvernement, entièrement immobilisé par la réforme des institutions, a longtemps temporisé, espérant que les difficultés s'aplaniraient d'elles-mêmes. La relance aux Etats-Unis et en Europe occidentale n'allait-elle pas permettre de renouer bientôt et sans efforts excessifs avec l'âge d'or ? Il fallut vite déchanter. Les quelques signes de reprise qui avaient un peu nourri cet espoir début 1976 s'estompèrent dès l'été. « *Au point de vue économique l'année qui s'est écoulée depuis la mort de Franco fut une année perdue pour le gouvernement espagnol* », constatait récemment M. Ramon Tamamès, économiste, membre du comité central du parti communiste.

De fait, les mesures prises, qui se résument au plan de redressement adopté le 8 octobre, paraissent bien modestes. Seuls les intérêts des travailleurs sont affectés par les dispositions alors adoptées au nom de la lutte contre l'inflation. La progression des salaires, qui, jusqu'ici, résultait, en théorie du moins, de la négociation des conventions collectives, est désormais limitée, selon l'idée qu'elle ne doit, en aucun cas, excéder celle de l'indice du coût de la vie.

Par ailleurs, le gouvernement a accédé à une revendication majeure des chefs d'entreprise en assouplissant les conditions de licenciement : les dispositions de la législation du travail, qui imposaient aux patrons la réintégration des ouvriers dont la mise à pied était jugée abusive par un tribunal, ont été suspendues.

En contre-partie de ces mesures, peu propices à la détente sociale, le plan de redressement avait prévu un blocage partiel des prix pour deux mois. Le gouvernement a également annoncé son intention de ramener de 80 à 30 milliards de pesetas le déficit du budget de l'Etat.

Pour réduire le déficit du commerce extérieur, les autorités, après avoir constaté que la dévaluation de la peseta ne donnait pas les résultats escomptés, ont décidé de relever de 20 %, pour une durée de six mois, une grande partie des droits de douane.

## Diagnostic pessimiste

Personne ne pense un instant que ces quelques mesures de colmatage peuvent rendre possible une amélioration sérieuse de la situation. La majorité des observateurs font au contraire un diagnostic pessimiste. Ils prévoient la poursuite d'une forte inflation alimentée notamment par le déficit des finances publiques, des difficultés accrues sur le marché de l'emploi en l'absence d'une politique active d'investissements (à laquelle les industriels se refusent) ou bien d'une relance par la consommation (que le gouvernement écarte comme trop inflationniste) et peut-être surtout l'aggravation du déficit du commerce extérieur.

Plusieurs raisons conduisent à redouter une nouvelle détérioration des échanges. Rien ne dit que les exportations pourront se maintenir au niveau de l'an passé. En 1976, la campagne agricole a été bonne. La sécheresse n'a pas particulièrement affecté l'Espagne, qui a pu accroître ses ventes chez ses voisins touchés, eux, de plein fouet. La dévaluation de la peseta a donné un appréciable coup de pouce aux exportations d'acier et, de façon plus générale, a permis aux Espagnols de limiter la hausse des prix à l'exportation.

Ce maintien de la compétitivité sur les marchés extérieurs risque d'être compromis par l'inflation, à moins d'envisager une nouvelle dépréciation de la monnaie nationale. Plusieurs signes font, par ailleurs, redouter que les principaux clients de l'Espagne reprennent bientôt à son encontre des mesures protectionnistes. La C.E.E., dont la sidérurgie est plus gravement menacée que jamais, entend imposer à Madrid une limitation « *volontaire* » de ses livraisons d'acier. Les Etats-Unis, qui pourtant jouissent sur le plan commercial d'une position de force exceptionnelle (le taux de couverture des importations par les exportations n'est que de 31 %), s'apprêtent apparemment à fermer leur marché à certains produits espagnols. C'est vrai, notamment, pour les chaussures ; comme 50 % des exportations de chaussures espagnoles sont vendues outre-Atlantique, ce sont, si Washington met ses menaces à exécution, des régions entières qui peuvent se trouver prises à la gorge.

Comment éviter que la détérioration de l'économie ne dépasse le seuil du supportable pour les forces sociales en présence ? « *La seule possibilité*, nous déclarait M. Peña, secrétaire d'Etat au commerce, *est de prendre l'initiative d'un pacte économique et social avec l'opposition, d'introduire l'élément économique dans la discussion politique en cours.* »

L'opposition n'y est pas hostile. L'un de ses principaux porte-parole, M. Tierno Galvan, le secrétaire général du P.S.P. (parti socialiste populaire), l'a dit explicitement. Mais l'idée est plus facile à énoncer qu'à exécuter. Il est difficile d'imaginer que les changements structurels, dont personne ne conteste la nécessité, mais qui exigeront une intense concertation des milieux intéressés, puissent être entrepris par un gouvernement de transition, lequel, faute d'avoir été élu, ignore sur quelles couches de la population il peut s'appuyer. Ceci est vrai de la réforme agraire, préalable indispensable à la modernisation d'une agriculture encore arriérée. (Selon M. Tamamès 2 % des exploitations occupent plus de 50 % de la surface agricole), mais aussi de la réforme fiscale.

Il n'y a de pacte social possible que si l'opinion ressent que le poids des sacrifices demandés est à peu près équitablement respecté. « *La classe sociale dominante devra faire des concessions* », souligne devant nous un jeune économiste proche du P.C., en ajoutant tout de suite que « *le programme de l'opposition n'a rien de maximaliste.* » Elle demandera une revalorisation du salaire minimum et une meilleure indemnisation des chômeurs : « *En juin, seulement deux cent cinquante mille chômeurs, soit à peine un tiers du total, touchaient quelque chose* », fait valoir notre interlocuteur. La gauche réclamera encore au moins une amorce de réforme fiscale, ainsi qu'un meilleur contrôle des dépenses de la sécurité sociale et, de façon plus générale, des dépenses publiques. Les technocrates qui entourent M. Suarez ne font aucune objection de principe à de telles requêtes.

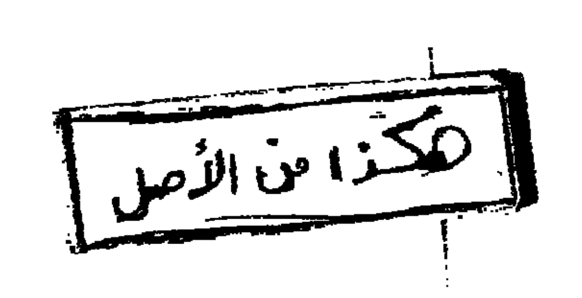
Les vraies hypothèques à lever pour permettre au pacte social de voir le jour sont sans doute d'ordre politique. « *La démocratie n'est pas négociable.* » Tel est l'un des slogans de l'opposition. Sa mise en œuvre suppose la reconnaissance sans détour du parti communiste, mais aussi la clarification de la situation des syndicats. On imagine mal un pacte social sans leur coopération active. Or aujourd'hui, mise à part l'organisation officielle peu représentative, les syndicats, formellement du moins, restent illégaux.

« *C'est presque comique : le gouvernement a essayé de faire la réforme syndicale sans les syndicats* », s'exclame M. Tamamès, qui décrit ainsi le plan des pouvoirs publics : profiter des divisions du mouvement ouvrier, favoriser son « *atomisation* » (on compte au moins cinq centrales : l'U.G.T., socialiste ; les commissions ouvrières, liées au P.C.E. ; la C.N.T., de tradition anarchiste ; l'U.S.O., apolitique, et la C.O.N.S., franquiste) pour imposer la création d'une entité autonome, héritière de l'actuelle organisation officielle, qui coifferait les différentes instances se disputant les suffrages ouvriers et, en cas de désaccord — inévitable, — se verrait reconnaître le droit de procéder aux arbitrages.

Une telle ligne d'action, si M. Suarez la faisait sienne, limiterait la portée des toutes récentes promesses faites par M. Enrique de la Mata, le ministre des relations syndicales, selon lequel la reconnaissance officielle des syndicats interviendrait avant le 1er juin. Bref, la manière dont le gouvernement « *gérera* » la question syndicale aura, en l'état actuel des choses, valeur de test. Elle révélera s'il est décidé à bousculer les obstacles pour rendre possible une action économique conjuguée avec l'opposition ou si, au contraire, trop sollicité par un *establishment* peu soucieux de mouvement, il préfère, comme on le redoute à gauche, s'en tenir à quelques retouches indolores.

PHILIPPE LEMAITRE.








FOOTBALL

Marseille, Bastia, Lyon, Nancy, Va[...] éliminés en 32es de finale de la [...]

Marseille-La Paillade : le métier était [...]

De notre envoyé spécial

Superstition justifiée

Le contraire d'une retraite dorée

A l'image de ce dernier, victime récemment d'une entorse au genou gauche, mais qui n'avait pas hésité à se faire ôter son plâtre avec quelques jours d'avance pour être présent au rendez-vous, tous ces anciens footballeurs professionnels ne sont pas venus à Montpellier pour profiter d'une retraite au soleil. Déjà, à leurs côtés, s'affirme toute une nouvelle génération de joueurs

# VILLES JUMELÉES

## Création d'une union culturelle des villes de la Méditerranée

De notre envoyé spécial

Antibes. — L'Union des villes de la Méditerranée, récemment constituée à Rijeka (Yougoslavie) sur l'initiative de la Fédération mondiale des villes jumelées (*le Monde* du 5 novembre) s'est réunie pour la première fois, vendredi 11 février, à Antibes, sous la présidence de M. Pierre Merli, maire radical de cette ville, en présence d'une centaine de personnalités et de délégués des villes du Bassin méditerranéen, ainsi que de représentants d'administrations et d'associations intéressées par le nouveau mouvement.

L'Union va développer son action dans trois directions : la lutte contre la pollution marine, la protection des sites côtiers et la promotion de la culture méditerranéenne. Pour illustrer ce dernier thème particulier, une union culturelle des villes de la Méditerranée a été constituée sur l'initiative des délégués français. Elle sera présidée par M. Jean [...], journaliste et écrivain, ancien conseiller particulier du président de la République du Sénégal. Cette union culturelle se donne principalement pour tâche de « *rendre aux populations riveraines de la Méditerranée la conscience de l'unité originelle de leurs cultures et d'en renforcer la connaissance mutuelle* », notamment en organisant des échanges internationaux de jeunes.

Au-delà de ses ambitions matérielles et culturelles immédiates, la création de l'U.V.M. est un nouvel épisode de la rivalité qui oppose, en Europe comme dans le tiers-monde, différentes organisations pratiquant la coopération communale internationale. La nouvelle union va sans doute s'efforcer d'ouvrir aux communes de la rive africaine de la Méditerranée et à leurs responsables une autre voie que celle qu'ont successivement tracée à leur intention l'Association of African Cities, puis l'Union des villes africaines, créée au Caire en réaction contre la première. Estimant l'U.V.A. très attachée à la défense des intérêts américains en Afrique, l'Union des villes de la Méditerranée va mettre l'accent sur le dialogue euro-arabe, dont elle veut être l'expression au niveau des communes.

BERNARD BRIGOULEIX.

## FOOTBALL

# Marseille, Bastia, Lyon, Nancy, Valenciennes et Laval éliminés en 32es de finale de la Coupe de France

**Ce devait être le massacre des petits clubs. *Ce fut celui des bourreaux présumés* : les équipes de première division, dont l'avenir avait été ménagé par un tirage au sort dirigé. Ces trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France, disputées comme au bon vieux temps en un seul match sur terrain neutre, se prêtaient aux surprises. Pas moins de six équipes de première division et non des moindres ont été éliminées : Laval par Lorient (1-0), Nancy, demi-finaliste de la Coupe en 1976, par Strasbourg (1-0) : Bastia, troisième du championnat, par Avignon (3-1), et Lyon, deuxième du championnat et finaliste de la Coupe en 1976, par Gueugnon (1-0). Ce sont pourtant deux équipes amateurs de troisième division qui ont réussi le plus bel exploit : Malakoff, en éliminant grâce aux penalties Valenciennes (2-2), après prolongation, et La Paillade-Montpellier, vainqueur (2-1) de l'Olympique de Marseille, le tenant de la Coupe de France.**

## *Marseille-La Paillade : le métier était du coté des amateurs*

De notre envoyé spécial

Alès. — Ils sont restés de longues minutes prostrés sur leur banc, fuyant les regards, sans échanger *un mot*. Trop accablés pour chercher une explication qui de toute façon n'aurait rien arrangé. Du vestiaire voisin parvenaient des cris de joie et un refrain cruel : *« Non, non, non, non l'O.M. n'a pas passé. »* Pourtant, les joueurs marseillais avaient préparé ce match contre les amateurs de La Paillade-Montpellier avec un maximum de *sérieux. Treizièmes en championnat*, ils avaient reporté tous leurs espoirs et leurs ambitions sur *cette Coupe de France* qu'ils avaient gagnée au printemps dernier.

Cheveux blancs argentés sur un visage de patricien, M. Méric, président de l'O.M., plus seul que jamais, arpente tête basse le couloir du vestiaire. Il n'ignore pas que cette défaite va relancer les intrigues florentines pour le destituer. Avec un bilan financier déficitaire de 3 ou 4 millions de francs et les résultats sportifs que l'on sait, combien de temps *pourra-t-il résister* ?

### Superstition justifiée

A quelques pas de lui, ruisselant de larmes et de sueur, à deux *doigts de l'apoplexie*, M. Nicollin, le président montpelliérain, ne cesse de répondre aux accolades de ses amis : *« Je suis heureux*, répète-t-il. *Heureux. Excusez-moi si je ne peux rien dire. Je n'ai même pas vu nos deux buts. »* Ce match, il l'a vécu en faisant les cent pas le long du terrain, derrière trois ou quatre rangées de spectateurs agglutinés au grillage dans un stade plein comme un œuf avec douze mille personnes.

Volontiers superstitieux, comme beaucoup de footballeurs, les Marseillais appréhendaient à juste titre cette rencontre, que leurs dirigeants avaient même tenté de faire déplacer à Avignon. Le 8 février 1970, après avoir gagné la Coupe la *saison précédente*, l'Olympique de Marseille de Marcel Leclerc, emmené par Josip Skoblar et Roger *Magnusson*, avait, en 32e de finale, sur ce même terrain de la Prairie d'Alès, buté deux heures durant sur une défense nîmoise articulée autour d'Henri Augé et de Jean-Pierre Betton, aujourd'hui passés à La Paillade-Montpellier. Avant de s'assurer *une victoire sur penalty* durant la prolongation, les Nîmois n'avaient pas, ce jour-là, lésiné sur les moyens, et en particulier sur les coups francs, pour casser le rythme et le meilleur jeu collectif des Marseillais. Sept ans plus tard, la recette était toujours valable.

Ainsi, M. Kitabdjian, l'arbitre du match, dut intervenir cinquante-trois fois au cours de la rencontre pour sanctionner des fautes. C'était plus qu'il n'en fallait pour réduire à néant le jeu collectif déjà déficient des Marseillais. Si on excepte quelques tentatives personnelles du jeune Argentin Norberto Alonso, qui obtint d'ailleurs le but d'égalisation à la 27e minute, jamais les *attaquants phocéens ne surent* porter le danger chez leurs adversaires. Le métier était cette fois *du côté des amateurs de La Paillade*.

A plus d'un titre, ces amateurs de La Paillade ne manquent pas *d'originalité. Fondée seulement en* 1974 par la fusion d'un club corporatif, l'A.S. Nettoiement, et *du Sporting-Club Littoral*, cette équipe bénéficie néanmoins de toute l'expérience des anciens pro*fessionnels qui la composent* : les Nîmois Louis Landi (trente-cinq ans), dans les buts, Henri Augé (trente-quatre ans) et Jean-Pierre Betton (trente et un ans), encadrés en défense par les Montpelliérains Terrasse (trente-deux ans) et Besson (trente et un ans), et, en attaque, le Lyonnais Fleury Di Nallo (trente-trois ans).

### Le contraire d'une retraite dorée

A l'image de ce dernier, victime récemment d'une entorse au *genou gauche, mais* qui n'avait pas hésité à se faire ôter son plâtre avec quelques jours d'avance pour être présent au rendez-vous, tous ces anciens footballeurs professionnels ne sont pas venus à Montpellier pour profiter d'une retraite au soleil. Déjà, à leurs côtés, s'affirme toute une nouvelle génération de joueurs locaux au talent prometteur, et si les anciens surent résister en défense, ce sont deux jeunes *espoirs qui firent la décision* en attaque : l'avant-centre Doual, à la 23e minute, et le junior Jean-*Marc Valadier, auteur du but vic*torieux à deux minutes de la fin du match.

Les ambitions des Montpelliérains ne se limitent pas à se distinguer chaque année dans cette Coupe de France dont *ils disputeront* les seizièmes de finale pour la troisième fois consécutive. *Président d'une importante société* de nettoiement et d'enlèvement des ordures ménagères, M. Nicol*lin n'entend pas créer* un club de vieux crampons, mais préparer l'avenir et redonner au football la place qui fut la sienne à Montpellier dans les années 50.

Sur un terrain donné par la municipalité, dix rectangles de jeu ont déjà été amenés au milieu des H.L.M. du nouveau quartier de La Paillade. Une tribune de deux mille cinq cents places a même été construite aux frais du *club autour du terrain d'honneur*. Chaque dimanche, vingt-deux équipes, dont dix-sept de jeunes, *opèrent en championnat*. Véritables missionnaires de ce qui était devenu le désert du football, les *anciens professionnels* avaient aussi pour objectif d'amener rapidement le club en deuxième division. Il reste encore un échelon à gravir pour parvenir à ce but, mais, grâce à la Coupe de France, La Paillade-Montpellier a déjà conquis un public.

Si sa pelouse peut être remise en état, le stade municipal sera sans doute trop exigu pour accueillir le 13 ou le 20 mars prochain *les seizièmes de finale de la Coupe* de France dont le tirage au sort aura lieu le mercredi 16 février. *Une démarche va être tentée dès* ce lundi 14 février auprès de M. Delmas, le maire de Montpellier, pour parvenir à une solution. Pour la première fois depuis de longues années, le sport et le football seront sans doute à l'ordre du jour de la campagne pour les élections municipales. Ce n'est pas le moindre mérite des missionnaires de La Paillade de les avoir sortis de l'oubli et de la misère dans lesquels ils étaient tombés à Montpellier.

GÉRARD ALBOUY.

## SKI

### Les championnats de France féminins

### LA HIÉRARCHIE A ÉTÉ RESPECTÉE

De notre correspondant

*GRENOBLE*. — Patricia Emonet et Fabienne Serrat se sont adjugé respectivement le slalom *spécial et le slalom* géant des championnats de France de ski, qui ont eu lieu les 10 et 11 février aux Ménuires et à Val-Thorens (Savoie). La neige fraîche et le manque de *visibilité n'ont pas* permis aux soixante-dix-sept descendeuses, représentant douze *comités régionaux, de participer* à cette épreuve. Les principales titulaires de l'équipe de France : Patricia Emonet, Danièle Debernard, Martine Liouche, Perrine Pelen et Fabienne Serrat, n'ont jamais été inquiétées par les autres concurrentes.

*« La hiérarchie dans le domaine du ski féminin a été respectée »*, déclarait, après les épreuves, Jacky Fourno, directeur de l'équipe de France féminine. Les écarts enregistrés entre les « nationales » et les autres concurrentes sont significatifs. L'équipe *féminine*, solide et soudée, a en effet remporté toutes les premières places.

Des résultats qui inquiètent tous les responsables du ski français, car ils constataient que ces championnats de France n'avaient révélé aucun nouveau talent et qu'un *creux* incontestable existe entre le lot de tête et le reste des skieuses françaises.

Selon les entraîneurs de l'équipe de France féminine, *« le chronomètre n'est pas tout »*, les championnats de France permettant généralement de déceler *« des gagneuses et des skieuses de caractère »*. Ce fut le cas en 1976 lorsque la toute jeune skieuse du Grenoble Université Club (G.U.C.) Perrine Pelen remporta le titre de championne de France cadette de slalom spécial et de slalom géant. Jacky Fourno reconnaît que cette année *« il ne se dessine que quelques petites valeurs »* parmi les quatre-vingts filles présentes aux Ménuires.

*Même si au niveau mondial* l'équipe de France féminine de ski reste parmi les meilleures — *essentiellement en slalom* — il n'en demeure pas moins qu'en profondeur le ski féminin est toujours malade et que la « relève » n'est en aucun cas assurée.

En définitive, les championnats de France se sont réduits à une confrontation entre les « anciennes », Danièle Debernard (vingt-deux ans et demi), Fabienne Serrat (vingt ans et demi), Patricia Emonet (vingt ans et demi), et les « jeunes », Martine *Liouche (dix-huit ans et demi)*, Perrine Pelen (seize ans et demi). Après sa chute dans le slalom spécial, cette dernière a pris la deuxième place du « géant » et confirmé qu'elle était bien la skieuse la plus régulière et le plus sûr espoir du ski français.

CLAUDE FRANCILLON.

## NATATION

# Un espoir français confirmé : Pierre Andraca

Chaque année, désormais, une réunion internationale favorise la venue en France de quelques-uns des meilleurs nageurs du monde. Au mois de février, s'il n'est pas *question réellement de performances*, on peut déjà se livrer à quelques observations et essayer de prévoir ce que sera l'été, la saison forte de la natation.

Pour ce qui concerne ce sport en France, la relève n'apparaît pas encore. Il faudra sans doute attendre que le Centre national, qui fonctionnera dès septembre 1977 à Antibes et à Paris, joue pleinement son rôle et dégage progressivement, avec des moyens *accrus, une élite capable* de jouer un rôle international.

Samedi 12 et dimanche 13 février, à Boulogne-Billancourt *(Hauts-de-Seine)*, il n'était pas facile de repérer, au milieu des Américains, Soviétiques, Canadiens, *Allemands de l'Est, celui ou* celle qui porte assez de qualités et de volonté pour prendre rang parmi les meilleurs. Dans cette recherche, il est cependant un nageur qui vaut déjà que l'on se penche sur ses possibilités. Il s'agit du Français Pierre Andraca, dix-huit ans, qui semble aussi doué que déterminé à tout mettre en œuvre pour réussir.

*En juillet dernier*, à Montréal, Pierre Andraca manquait de peu de participer à la finale olympique du 400 mètres nage libre, mais *surtout* il réalisait un temps — 4 min. 0 sec. 34/100 — qui témoignait d'une grande progression. *Le champion olympique* et recordman du monde, l'Américain Brian Goodell, avait certes nagé beaucoup plus vite — 3 min. 51 sec. 93/100. — mais il semblait bien que Pierre Andraca était sur le bon chemin pour devenir un excellent spécialiste de demi-fond. *La natation française* n'avait pas connu pareille promesse depuis que Mosconi avait battu, en 1967, le record du monde *du 400 mètres (4 minutes 9 secondes 2/10)*.

Pierre Andraca s'entraîne à Antibes, là où seront réunis, à la belle saison, ceux qui auront le mérite et la chance d'entrer dans le clan privilégié que sera le Centre national. Il est conseillé par un entraîneur venu d'Australie, *champion en son temps*, David Dickson, très au fait de toutes les techniques de la natation moderne.

On a dit qu'Andraca avait la volonté de tout faire pour se hisser au premier plan, et cette *acceptation de l'effort*, presque du « bagne », que représente l'entraînement contemporain — quatre à cinq heures par jour — est le signe que, sauf accident, les meilleures conditions existent pour qu'il réussisse dans son entreprise. Athlétique, résistant, Pierre Andraca a en point de mire pour 1977 les championnats d'Europe, qui auront lieu en Suède, à Jonkopping, au mois d'août. Pour concrétiser ses ambitions, il lui faudra encore beaucoup progresser, *et le tout* est de savoir s'il est vraiment capable de gagner les 5 ou 6 secondes qui font la différence entre un *bon nageur de demi-fond* et un candidat à une médaille pour les championnats d'Europe.

A ce jour, le meilleur européen, le Soviétique Rastakov — troisième de la finale des Jeux olympiques de Montréal, — a réalisé 3 min. 55 sec. 76/100, et il se trouve un peu partout des nageurs qui ont les moyens et l'ambition de Pierre Andraca. La *concurrence sera donc vive*.

Samedi et dimanche, à Boulogne-Billancourt, Andraca a accompli les meilleures performances *françaises sur* 200 et 400 mètres (1 minute 53 secondes 02, et 3 minutes 57 secondes 70), et ces temps, réalisés en petit bassin et en hiver (1) — 25 mètres — laissent à penser que les performances viendront avec l'été.

FRANÇOIS JANIN.

(1) On estime, en général, à un peu *moins d'une seconde* par centaine de mètres l'avantage de nager en petit bassin par rapport à la compétition en piscine olympique (50 mètres).

## ATHLÉTISME

# Pour apprendre à mieux lutter

**Parmi les solutions envisagées pour redonner vie à l'athlétisme national, l'organisation de tournois en salle aura été la première. Comme ils l'avaient *fait le 22 janvier et comme* ils le feront encore le 19 mars, les meilleurs spécialistes français se sont donc rencontrés, samedi 12 février, à Paris, à Bordeaux et à Vittel, suivant le programme qui leur était assigné.**

Les douze premiers et les huit premières sur la liste des performances de l'an dernier dans chaque *discipline avaient permis* de constituer les groupes de départ. A ces groupes peuvent se mêler, d'un tournoi à l'autre, les athlètes désireux de bousculer les hiérarchies établies. *Des points et des prix récompensent* ceux qui parviennent à se maintenir ou à se glisser aux rangs d'honneur. Quant aux sélectionnés déchus, ils n'ont plus qu'à *reconquérir* leur place en se déplaçant à leurs frais.

Au terme de cet affrontement à épisodes, un classement général servira à *accorder des billets pour* des stages et des tournées aux Antilles, en Afrique francophone et au Maroc, au moment des vacances de Pâques. Le *directeur technique* national, M. Jacques Dudal, attend de cette politique que se dégage un esprit de corps et que les cham*pions français cessent de se comporter en « assistés »* pour apprendre à mieux lutter.

De ces préoccupations, les quelque treize cents minimes et cadets de la Ligue de l'Ile-de-France qui précédèrent leurs aînés sous la *voûte du stade couvert de l'Institut* national du sport et de l'éducation physique, apparemment, n'avaient cure. Pendant près de quatre heures, *ils se dépensèrent avec entrain* au milieu d'un beau désordre, dont ils s'accommodèrent fort bien. *Quelles que soient les critiques que l'on pourrait apporter*, il reste que la régénération des tissus de l'athlétisme français passe aussi, et peut-être d'abord, par de telles opérations.

RAYMOND POINTU.

# VILLES JUMELÉES

## Création d'une union culturelle des villes de la Méditerranée

De notre envoyé spécial

*Antibes*. — *L'Union des villes* de la Méditerranée, récemment constituée à Rijeka (Yougoslavie) sur l'*initiative de la* Fédération mondiale des villes jumelées (*le Monde* du 5 novembre) s'est réunie pour la première fois, vendredi 11 février, à Antibes, sous la présidence de M. Pierre Merli, maire radical de cette ville, en présence d'une centaine de personnalités et de délégués des villes du Bassin méditerranéen, ainsi que de représentants *d'administrations* et d'associations intéressées par le nouveau mouvement.

L'Union va développer son action dans trois directions : la lutte contre la pollution marine, la protection des *sites côtiers* et la promotion de la culture méditerranéenne. Pour illustrer ce thème *particulier*, une union culturelle des villes de la Méditerranée a été constituée sur l'initiative des délégués français. Elle sera présidée par M. Jean Rous, journaliste *et écrivain*, ancien conseiller particulier du président de la République du Sénégal. *Cette union culturelle* se donne principalement pour tâche de *« rendre aux populations riveraines de la Méditerranée la conscience de l'unité originelle de leurs cultures et d'en favoriser la connaissance mutuelle »*, notamment en organisant des échanges internationaux de jeunes.

Au-delà de ses ambitions matérielles et culturelles immédiates, la création de l'U.V.M. est un nouvel épisode de la rivalité qui oppose, en *Europe* comme dans le tiers-monde, différentes organisations pratiquant la coopération communale internationale. La nouvelle union va sans doute s'efforcer d'ouvrir aux communes de la rive africaine de la Méditerranée et à leurs responsables une autre voie que celle qu'ont successivement tracée à leur intention l'Association of African Cities, puis l'Union des villes africaines, créée au Caire en réaction contre la première. Estimant l'U.V.A. très attachée à la défense des intérêts américains en Afrique, l'Union des villes de la Méditerranée va mettre l'accent sur le dialogue euro-arabe, dont elle veut être l'expression au niveau des communes.

BERNARD BRIGOULEIX.



# Les résultats

### *Automobilisme*

*Rallye de Suède comptant pour le Championnat du monde des rallyes.* 1. Blomqvist-Sylvan (Saab 99) ; 2. Danielsson-Sunberg (Opel Kadett GTE) ; 3. Kullang-Berglund (Opel Kadett GTE) ; 4. Lampinen-Andreason (Fiat 131 Abarth), etc.

### *Basket-Ball*

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I

*Villeurbanne, qui jouait à Monaco, a perdu d'un point un match qui était à sa portée, ce dont a profité Caen, qui recevait Valenciennes. On remarquera que Tours, champion en titre, n'a lui aussi gagné que d'un point devant le Stade clermontois en déplacement.*

| | |
|---|---|
| *Monaco bat Villeurbanne | 82- 81 |
| *Tours bat Stade Clermontois | 108-107 |
| *Berck bat Challans | 96- 77 |
| *Lyon bat Le Mans | 100- 85 |
| *Bagnolet bat Stade Français | 104- 36 |
| *Nice bat Tarare | 105- 73 |
| *Orthez bat Antibes | 117-101 |
| *Caen bat Valenciennes | 113- 84 |

*CLASSEMENT*. — 1. Villeurbanne, Caen, 58 points ; 3. Nice, 52 ; 4. Berck, Le Mans, 51 ; 6. Tours, Bagnolet, Orthez, 48 ; 9. Antibes, 46 ; 10. Monaco, 44 ; 11. Challans, 40 ; 12. Lyon, Clermont, 38 ; 14. Stade Français, 32 ; 15. Valenciennes, 28 ; 16. Tarare, 26.

### *Football*

COUPE DE FRANCE *(trente-deuxièmes de finale)*

DIVISION I CONTRE DIVISION II

| | |
|---|---|
| Gueugnon b. Lyon | 1-0 |
| Avignon b. Bastia | 3-1 |
| Strasbourg b. Nancy | 1-0 |
| Lorient b. Laval | 1-0 |
| Nantes b. Toulouse | 1-0 |
| Paris-S.-G. b. Fontainebleau | 7-1 |
| Metz b. Chaumont | 5-1 |
| Angers b. Angoulême | 2-0 |
| Reims b. Bourges | 4-2 |
| Lille b. Dunkerque | 1-0 |
| Troyes b. Besançon | 4-0 |

DIVISION I CONTRE DIVISION III

| | |
|---|---|
| La Paillade b. Marseille | 2-1 |
| Malakoff et Valenciennes, prol. (Malakoff qual. aux pen., 3-2) | 2-2 |
| Rennes b. Limoges, prol. | 3-2 |
| Saint-Etienne b. Alès | 2-0 |
| Bordeaux b. Guingamp | 4-1 |

DIVISION I CONTRE AMATEURS

| | |
|---|---|
| Nice b. Annecy | 8-1 |
| Lens b. Morangis-Chilly | 3-1 |
| Nîmes b. Lyon-Decines | 1-0 |
| Sochaux b. Meaux | 4-1 |

*DIVISION II ENTRE EUX*

| | |
|---|---|
| Cannes b. Arles | 4-0 |
| Châteauroux b. Boulogne | 1-0 |
| Brest b. Quimper | 2-1 |
| Monaco b. Martigues | 1-0 |

DIVISION II CONTRE DIVISION III

| | |
|---|---|
| Haguenau b. Epinal | 2-1 |
| Auxerre b. Poissy | 1-0 |
| Rouen b. Saint-Ouen | 1-0 |

DIVISION II CONTRE AMATEURS

| | |
|---|---|
| Ajaccio b. Montélimar | 5-3 |
| Caen b. Orthez | 3-1 |

DIVISION III CONTRE AMATEURS

| | |
|---|---|
| Villemomble b. Creil | 2-1 |
| Viry-Châtillon et Vauban Strasbourg, prol. (Vauban qual. aux pen., 5-4) | 1-1 |
| La Rochelle b. A. S. Mantes | 5-1 |

### *Handball*

Championnat de France Nationale I

POULE A

| | |
|---|---|
| St-Maur bat *Toulouse U.C. | 21-17 |
| *U.S. Ivry et A.S.E.A. Toulouse | 24-24 |
| *Gagny bat A.S.U. Lyon | 20-17 |
| *Stade Marseillais U.C. bat E.S. Colombes | 26-16 |
| *C.S.L. Dijon bat U.S.A.M. Nîmes | 27-14 |

CLASSEMENT. — 1. Stade Marseillais U.C., 40 pts ; 2. Ex æquo Stella Sports Saint-Maur, C.S.L. Dijon 39 pts ; 4. Gagny, 30 pts, etc.

POULE B

| | |
|---|---|
| *F.C. Mulhouse et R.P. Strasbourg | 19-19 |
| *S.S. Voltaire bat U.S. Altkirch. | 24-19 |
| *S.L.U.C. Nancy bat A.P.A.S. Paris | 19-11 |
| P.U.C. bat *E.S.M. Gonfreville | 21-19 |
| *A.S.P.T.T Metz bat S.M.E.C. Metz | 25-17 |

CLASSEMENT. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 40 pts ; 2. R.P. Strasbourg, 35 pts ; 3. P.U.C., 31 pts, etc.

### *Hippisme*

*Le prix de Châteaudun, disputé le 13 février à Vincennes, et servant de support au pari tiercé, a été gagné par Ernado, suivi de Fanfan de Bouere et de Ernicco. La combinaison gagnante est 15-13-14.*

### *Judo*

*Les Soviétiques ont gagné tous les titres au tournoi de Tbilissi (U.R.S.S.), à l'exception de celui des mi-moyens, qui est revenu à l'Allemand de l'Est Heinke. Dans cette dernière catégorie, le Français Tchoulouyan était parvenu en finale, de même que Parisi dans la catégorie des mi-lourds. Celui-ci obtenait une seconde médaille (de bronze cette fois) en toutes catégories. Delvingt, Mounier et Tripet n'ont pu passer à travers les mailles serrées des concurrents soviétiques.*

### *Patinage de vitesse*

*Les soixante et onzièmes championnats du monde de vitesse, disputés samedi et dimanche à Heerenveen, dans l'est des Pays-Bas, ont enregistré une surprise de taille : le jeune Eric Heiden, 18 ans, étudiant à l'université de Wisconsin, a remporté le titre en éclipsant les Norvégiens qui bénéficiaient de la faveur des pronostics. Ses places : 1er dans le 500 m., 3e dans le 1 500 m., 9e dans le 5 000 m. et 3e dans le 10 000 m.*

### *Volley-ball*

Championnat de France de première division :

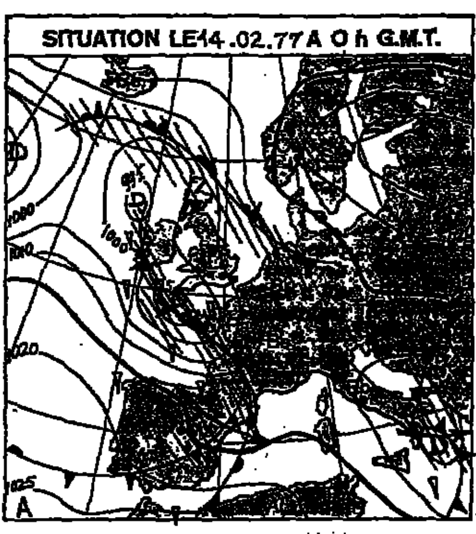
| | |
|---|---|
| *Asnières bat Saint-Maur | 3-2 |
| *Clamart bat Tours E.C. | 3-0 |
| Cannes bat *P.T.T. Montpellier | 3-1 |
| Racing Club de France bat Tourcoing | 3-0 |

CLASSEMENT. — 1. Racing C.F., 27* ; 2. Montpellier, 24 ; 3. V.G.A.-Saint-Maur, 24, etc.

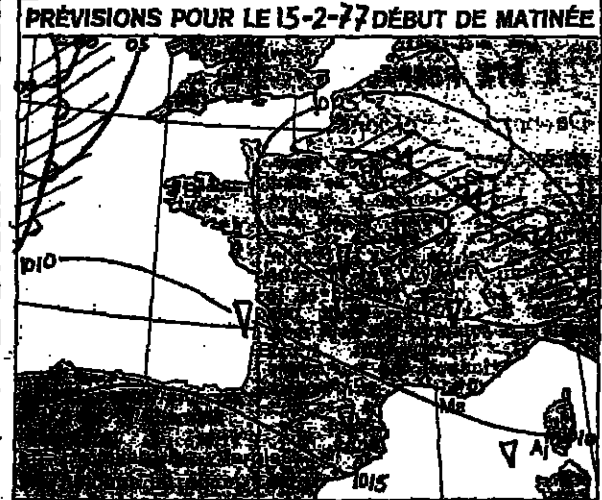
# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.02.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-2-77 DÉBUT DE MATINÉE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 février à 0 heure et le mardi 15 février à 24 heures :**

*Un rapide courant perturbé, de secteur ouest, continuera de circuler* des côtes américaines au sud-ouest de l'Europe. Une perturbation achèvera de traverser nos régions de l'Est ; une nouvelle aggravation pluvieuse se développera sur nos régions de l'Ouest.

*Mardi 15 février, de* la Manche orientale au Massif Central et aux Alpes, le temps, d'abord très nuageux, brumeux, et *localement* pluvieux (neige à partir de 800 mètres à 1 000 mètres) s'améliorera progressivement l'après-midi, et des *éclaircies* apparaîtront. Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur ouest).

Sur le reste du pays, les éclaircies prédomineront le matin, à l'exception de quelques averses sur les côtes et sur les massifs, puis le ciel se couvrira et *de nouvelles pluies* auront lieu l'après-midi ou le soir.

Les vents, modérés en général, s'orienteront au sud-ouest et se renforceront un peu. Les températures varieront peu.

Lundi 14 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,6 millibars, soit 752,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 10 et 0 ; Grenoble, 12 et 0 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 12 et 2 ; *Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 9 et —1 ;* Nantes, 1 1et 7 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 13 et 5 ; *Perpignan, 15 et 6 ; Rennes,* 11 et 6 ; Strasbourg, 10 et —1 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 19 et 16 ; Berlin, 3 et 2 ; Bonn, 9 et 2 ; Bruxelles, 8 et 3 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 3 et 2 ; Genève, 9 et —2 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 10 et 3 ; Madrid, 6 et 2 ; Moscou, —11 et —22 ; New-York, 9 et 4 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 16 et 3 ; Stockholm, —6 et —6 ; Téhéran, 11 et 0.

## Éducation

### LES BOURSES DU RAYONNEMENT FRANÇAIS

Les candidatures pour les bourses 1977 du comité central du Rayonnement français, que préside M. Georges *Riond*, devront être présentées entre le 1er et le 31 mars prochain. L'attribution interviendra avant le 31 mai prochain.

● La bourse Louis-Armand (5 000 F) sera attribuée à un étudiant français en contribution à un voyage d'étude à l'étranger.

● La bourse Marc-Boegner (10 000 F) sera remise à un étu*diant étranger en contribution* à un voyage d'étude en France.

● La *bourse Jules-Romains* (10 000 F) est destinée à un chercheur en vue de l'élaboration d'un dossier sur un sujet déterminé par le comité central du Rayonnement français.

● La bourse Louis-Pasteur-Vallery-Radot (20 000 F) est prévue pour un chercheur étranger en vue d'un stage dans une unité de recherche française.

Les candidats devront se faire parrainer par un professeur qui suivra leurs travaux.

*Tous renseignements* peuvent être demandés par courrier au siège de l'association, 11, rue Nicolo, 75016 Paris.

## P. T. T.

### DES TÉLÉPHONES DE SÉCURITÉ POUR LES PERSONNES AGÉES

Une convention, permettant aux associations agréées par le secrétariat d'Etat à l'action sociale de souscrire des abonnements téléphoniques qu'elles mettront à la disposition des personnes âgées, isolées ou de faibles revenus, vient d'être signée.

Selon cette convention, la mise en service et l'exploitation de ces installations téléphoniques seront effectuées dans les conditions tarifaires et réglementaires en *vigueur*. Le poste téléphonique est équipé d'un signal d'alarme automatique : une simple pression sur un bouton déclenche l'appel téléphonique du centre d'assistance, dont la ligne dispose d'un émetteur d'alarme qui reconnaît automatiquement le numéro de la personne en difficulté. Cette dernière pourra ainsi être secourue *rapidement*. L'association « Delta-Revie », ou le bureau d'aide sociale, prend à sa charge l'abonnement téléphonique ainsi que le prix de vingt communications par *mois*.

## Jeunesse

● *Des journées d'information sur les vacances de printemps* auront lieu au Centre d'information et de documentation jeunesse, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15, du 22 février au 5 mars. Les visiteurs pourront, en particulier, consulter des dossiers où ont été répertoriées trois cents formules de vacances, leurs prix, les activités proposées, etc. Les jeunes provinciaux peuvent écrire ou téléphoner au (1) 566-40-20.

## Francophonie

● *L'Association francophone d'accueil et de liaison* (AFAL), 47, rue de Lille, 75007 Paris (tél. 544-07-83), organise, du 15 au 18 février, sous le patronage de la commission française de *l'UNESCO*, *une Semaine* de la francophonie au palais de l'UNESCO. La séance inaugurale aura lieu le mardi 15, à 10 h. 30,

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 686

(grille : colonnes 1 à 9, lignes I à XI)

HORIZONTALEMENT

I. Familier à ceux qui composent. — II. Bouclée près des côtes ; Conjonction. — III. Feras cas. — IV. Crée des loisirs à une sténotypiste ; Vile c r é a t u r e. — V. Points ; Antique pérégrin. — VI. Plus inconnus. — VII. Font tomber de haut ; Participe. — VIII. Placeras à intervalle régulier. — IX. *Personne n'aurait* osé le prendre par les cornes ; Entendu à *Toulon*. — X. *Emis* dans la souffrance ; Il a la fibre généreuse. — XI. Prirent l'air en faisant des efforts pour rendre.

*VERTICALEMENT*

1. Sont pour l'acquittement pur et *simple*. — 2. *Son accueil* est toujours agréable ; Désignent une auguste victime ; Apprécié en Extrême-Orient. — 3. Plaça ; L'ami du peuple. — 4. Lourde ou *légère* ; F i n i t par rejoindre l'Adour (inversé). — 5. Pronom ; Est donc permise. — 6. Trop lourdes. — 7. Effectuons certaine besogne ; Bout de ficelle. — 8. Méchant quand il est rouge ; De quoi vous donner le ver*tige !*. — 9. *Résume une situation* grave ; Ne cachent pas leur préférence.

**Solution du problème n° 1 685**

*Horizontalement*

I. Paupière. — II. Nature ; Ur. — III. Ré ; Pro. — IV. Urines ; Es. — V. Acteur. — VI. Ecu ; Teint. — VII. Mélai ; Sot. — VIII. Urédo ; Lee. — IX. Ente. — X. Soûl ; On. — XI. Blessure.

*Verticalement*

1. Pneu ; Emues. — 2. Aa ; Racer ; Ob. — 3. Utricule ; Ul. — 4. Puent ; Adèle. — 5. Ir ; Eétion. — 6. Ee ; Sue ; Tas. — 7. Risle. — 8. Eure ; Noé ; Or. — 9. Rosette ; Né.

GUY BROUTY.

## Visites, conférences

MARDI 15 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz : « Le Musée postal ».

15 h., 24, rue de Poissy, Mme Legregeois : « Le cellier gothique du collège des Bernardins ».

15 h., 5, rue de la Source, Mme Pennec : « L'abbaye bénédictine Sainte-Marie ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 10, rue de Tournon : « Le Sénat et le palais du Luxembourg » (Mme Hager).

15 h., entrée, sur la place : « Les salons de l'Hôtel de Ville (Paris et son histoire).

15 h., 7, rue Saulnier : « La Grande Loge féminine » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pascal Tchakmakian : « La Bhagava-Gita » (L'Homme et la Connaissance).

18 h. 30, 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. J.-C. Sournia, P. Charbonneau, J. Lebreton : « L'hospitalisation et l'humanisation des hôpitaux » (Club Temps nouveau et Ligue de la santé).

19 h., Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, M. Charles H. Traub, G. Buckland, E. Hammer : « La p h o t o g r a p h i e américaine contemporaine ».

15 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

19 h., *Grand Palais*, salle 404, avenue du Général-Eisenhower, M. Clément Greenberg : « A la découverte de l'avant-garde *de nos jours* » (ASDA) (entrée libre).

21 h., 126, boulevard Haussmann, Mme Laura Winckler : « La religion des Tibétains » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le Louvre : le dix-septième siècle espagnol ».

21 h., 38, rue Jacob, Mme Nicole Fabre : « Rêve éveillé dirigé et psychothérapie » (La Tisanière - Andrée Gautier).

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 96 F | 175 F | 252 F | 330 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 188 F | 355 F | 523 F | 690 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 125 F | 230 F | 335 F | 440 F |
| II. — TUNISIE | 153 F | 305 F | 448 F | 590 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (d e u x semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# SPECTACLES

## théâtres



**Lundi 14 février**

*Les salles subventionnées et municipales*

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Verre d'eau.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.

*Les autres salles*

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Théâtre Daniel-Sorano, à Vincennes, 21 h. : *Vole-moi un petit milliard.*
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Théâtre des *Deux-Portes*, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Tentation occidentale.
Théâtre du *Marais*, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.

*Les cafés-théâtres*

Au *bec fin, 21 h.* : *la* Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : l'Intervention ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : Jean Signé.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 15 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 23 h. 15 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 22 h. 15 : *Deux* Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus banc ; 22 h. : les Mirabelles.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Jess.
Sélénite, I, 22 h. : Une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; *23 h. 30 : Hé ! Mec.* — *II*, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.

*Les comédies musicales*

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

*Les chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

*Le music-hall*

Olympia, 21 h. : Joe Dassin.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

*Les concerts*

Le Palace, 18 h. 30 : M. Nordmann, harpe (Schmitt, Roussel, Debussy, Ravel).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : J. Micault, piano (Beethoven).
Eglise Notre-Dame, 20 h. 30 : J. Guillou, orgue (Mozart, Vivaldi, Liszt, Guillou).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : M. Bouiquet, clarinette, et Ch. Hervé, piano (Saint-Saëns, Brahms, Devienne, Poulenc).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : les Solistes de Zagreb, avec P. Fournier, violoncelle (Vivaldi, Haydn, Haendel, Bartok).

*Jazz, pop' et rock*

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Nao.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Ripoche.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Sextette Julian Priester.
Le Palace, 20 h. 30 : Nico.
*American Center*, 21 h. : *Scorpions*.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

*La cinémathèque*

Chaillot, relâche.

*Les exclusivités*

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56)

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; M i s t r a l, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) jusqu'à J. ; *Cinémonde-Opéra*, 9e (770-01-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BAROCCO (Fr.) (*) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-71), jusqu'à J. ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-53-32) ; *Dragon*, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86)

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42)

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

*DERSOU OUZALA* (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; *Paramount-Elysées*, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : *Paramount-Marivaux*, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : *Racine*, 6e (633-43-71)

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19)

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.), en soirée : *Ermitage*, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Max-Linder*, 9e (770-40-04) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46)

JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e, (033-34-83) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81)

LE JOUET (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82)

*LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF* (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; P a r a m o u n t - O p é r a, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; jusqu'au J. ; P a r a m o u n t - Montmartre, 18e (606-34-25), à partir de V. : Secrétan, 19e (206-71-33)

KING-KONG (A.) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58)

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, *9e* (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) à part. de 16 h. ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (It., v.o.) (2e partie) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58)

*NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES* (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-can., v. ang.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; *Lumière*, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Gaumont-*Madeleine*, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Balzac, 8e (359-52-70)

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) jusqu'à J. ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, *14e* (326-22-17).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : *Rotonde*, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-10-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; jusqu'à J. ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Convention-Saint-Charles, *15e* (577-09-70)

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., v.o.) (**) : *U.G.C.-Danton*, 6e (326-08-18) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; jusqu'à J. ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; jusqu'à J. ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

S A N T H A L A, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.

*SARTRE PAR LUI-MEME* (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-*Opéra*, 2e (261-50-32) ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43)

SYNDAY TOO FAR AWAY (Aus., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15)








هكذا من الأصل



# ARTS ET SPECTACLES

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98). H. sp.

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (733-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysée - Point show, 8e (225-67-29).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Danton, 6e (329-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi, Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Jusqu'à jeudi.

## Les films nouveaux

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, film français de Marguerite Duras : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

LA SECONDE EPOUSE, film égyptien de Salah Abu Seif, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

GIACOMO MATTEOTI, film italien de Florestano Vancini, v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE, film français d'Alain Resnais, v. ang. : Vendôme 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CŒUR DE VERRE, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70).

WELCOME TO LOS ANGELES, film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT film américain de Kevin Connor, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75).

JE DEMANDE LA PAROLE, film soviétique de G. Panfilov (v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99).

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS, film américain, v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), à partir de vendredi.

BLUE JEANS, film français de Hugues Burin des Roziers : Capri, 2e (508-11-69), Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13 (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

## Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). H. sp.

L'AUTRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.

LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Daumesnil (343-52-97).

BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CAGE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

DEEP-END (Angl., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : mer., ven., dim., mar.

IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.

TO BE OR NOT TO BE (Ang.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LES TROIS VALSES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

## Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (S. + 24 h.).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.), le Marais (278-47-86), à 14 h. 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

CETTE NUIT OU JAMAIS (Suisse, v. all.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. (V. + 24 h.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20, 16 h. 20 et 20 h. 20.

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sauf D.).

LE JARDIN DES SUPPLICES (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 20.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LA PALOMA (Fr.-Suisse) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Centre Rachi, 5e (331-98-20). J. à 20 h.

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 20.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf D.).

## Les festivals

BRANDO-NICHOLSON (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Morituri.

WOODY ALLEN (v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42) : Woody et les robots.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : Hospital.

PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Mille et Une Nuits ; 14 h. 45, jeu., ven., lun., mar. : le Décaméron ; 16 h. 45 : Œdipe roi ; 18 h. 30 : Médée ; 20 h. 15 : Accatone ; 22 h. 15 : Théorème.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little big man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h. 30 : Macadam cow-boy ; 22 h. 15 : Chiens de paille.

TEX AVERY (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

VIDEOSTONE, 6e (325-60-34) (v. o.) : All the rock you can eat.








# Théâtre

## L'Atelier de J.-C. Grumberg

● Jean-Claude Grumberg, auteur de « Demain une fenêtre sur rue », de « Chez Pierrot », d' « En revenant de l'Expo », de « Dreyfus », retrouve ce lundi 14 pour la dernière fois Maurice Benichou et six comédiennes (Charlotte Maury, Geneviève Mnich, Hélène Vincent, Brigitte Mounier, Susy Rambaud, Rose Thiery) dans une salle transformée depuis un mois en cellule de création. Théâtre-Ouvert continue à Paris ses formules avignonnaises. La cellule de création est un temps de travail « non productif » (ne visant pas à la production d'un spectacle) offert jusqu'ici à des metteurs en scène-directeurs de troupe (Daniel Mesguich et André Steiger) qui en ont profité pour remettre en cause leur pratique habituelle.

● Cette fois, c'est différent. Jean-Claude Grumberg ne dirige pas de troupe, ne s'attaque pas à la mise en scène, Maurice Benichou est là pour ça. Il ne remet pas en cause son écriture ni sa fonction d'auteur. Il reste « celui qui écrit tout seul », mais il cherche à enrichir le terrain sur lequel il travaille. Quand il s'est proposé pour cette expérience, il était plongé dans la fabrication d'une pièce dont certaines scènes étaient achevées, d'autres se trouvaient à l'état de canevas. Il savait ce qu'il voulait, mais était arrêté par un mélange de pudeur, d'autocensure, d'ambition. Ce qu'il voulait — ce qu'il veut toujours raconter, — est à la fois très vaste et très personnel : l'après-guerre à travers dix ans de la vie d'une femme dont le mari a été déporté, et cette femme est sa mère. Elle travaillait dans un atelier de confection où Jean-Claude Grumberg a vécu son enfance.

Aujourd'hui, ce n'est pas son enfance qu'il veut montrer, mais l'atelier, les ouvrières et comment elles vivaient l'Histoire. Dans « En revenant de l'Expo », déjà, il évoquait l'avant-guerre de 1914 à travers la vie d'un caf'conc'. Il n'était pas gêné alors par des implications trop directement affectives.

● Pendant un mois, les comédiennes ont improvisé sur des situations précises. Elles ont bâti des personnages de théâtre à partir d'indications linéaires de caractères, dont elles ont creusé le passé, les relations familiales, les comportements sociaux. Elles ont montré à Jean-Claude Grumberg comment agissent et réagissent des femmes. Elles l'ont aidé à « objectiver » ses souvenirs. Elles lui ont donné la représentation théâtralisée d'un atelier qui n'est pas le vrai, et non plus le lieu mythique de son enfance.

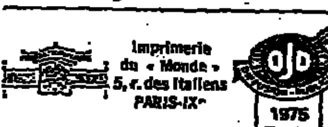
● Ce lundi 14, elles le retrouveront pour la dernière fois. Leurs projets communs appartiennent à un avenir incertain. Lui, retourne à la solitude de la page blanche. Elles, désirent continuer — sur ce thème ou un autre, — un type de travail qui leur a révélé des ouvertures à leur métier, des possibilités qu'elles n'avaient jamais expérimentées. Un peu par hasard un groupe s'est formé. Un groupe de femmes (par hasard, aussi ?) qui sait avoir quelque chose à dire, ensemble.

COLETTE GODARD.

★ Séance de travail publique, ce lundi 14 février, à 18 h. 30, 35, boulevard de Sébastopol.

■ On annonce la mort à Londres de l'ancien danseur-étoile de la troupe de Diaghilev, Stanislas Idzikovski à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ddzikovski avait repris les rôles de Nijinski et de Massine après la première guerre mondiale, lorsque Diaghilev avait transporté sa compagnie au Théâtre des Champs-Elysées, s'illustrant notamment dans « les Matelots », « le Train bleu » et « Parade ». Ses dernières trente années avaient été consacrées au professorat.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

# Cinéma

## « DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES », de Marguerite Duras

Dans un hall d'Orly, une silhouette grise, un peu tordue. Un chapeau comme on n'en fait plus, un manteau de drap noir trop ample, des bas de coton, des souliers plats. La vieille dame débarque d'un pays lointain, une ancienne colonie française. Elle attend, elle guette. Elle guette celui pour lequel elle vient d'accomplir ce voyage, l'enfant que, depuis cinquante ans, elle n'a cessé de porter en elle, qui a été son plus lourd et plus précieux fardeau, le seul véritable amour de sa longue existence : son fils.

Le film de Marguerite Duras pourrait s'appeler la Mère. L'auteur a dit (1) à quel point cette histoire (qui fut roman et pièce de théâtre avant de devenir film) prenait racine en elle, était étroitement lié à sa mémoire affective. Cette mère si frêle et si farouchement aimante, ce fut un peu la sienne. D'où l'intensité, la vibration profonde de ce récit, cette note douloureuse que l'on perçoit jusque dans les moments d'extravagance et de dérision.

Elle a donc pris l'avion, la vieille dame d'Orly, pour retrouver son fils, Jacques, et voir « où il en est ». Avec l'espoir aussi, quand elle repartira, de l'emmener avec elle. Et Jacques est là qui l'accueille, tel qu'il a toujours été, gentil, distant, désinvolte. Il la conduit chez lui, la présente à sa compagne, Marcelle, une petite dinde un peu putain, mais follement éprise. Lui-même maintenant ressemble à un gigolo défraîchi. Ce qu'il est d'ailleurs : danseur mondain dans une « boîte », vivant d'expédients et dépensant au jeu tout ce qu'il gagne.

Déçue, la vieille dame ? Pourquoi le serait-elle ? Depuis le temps où il passait « des journées entières dans les arbres », Jacques a toujours été le bon à rien, le « raté » de la famille. Raté au sens plein du terme. « Je ne t'ai jamais terminé », lui a dit un jour sa mère. Enfant indocile, paresseux, et à cause de cela préféré aux autres. Homme méprisé, méprisable, et dont, pourtant, la présence est le dernier bonheur que réclame la vieille dame.

Ce que décrit le film, ce sont les deux ou trois jours que la mère et le fils vont vivre côte à côte. Peu de chose en vérité. Des bribes de conversation, un repas au cours duquel la voyageuse se gave de choucroute, une soirée dans la boîte de nuit où Jacques et sa jeune amie travaillent. Cette scène de la soirée, qui prend la forme d'une longue séquence, est la plus belle, la plus riche du récit. La vieille dame a l'air de beaucoup s'amuser, elle boit du champagne, elle danse, elle bavarde à perdre haleine. Que raconte-t-elle ? Toujours les mêmes histoires. Des histoires où il est question de sa fortune (qu'elle dit considérable), de son passé, d'un avenir qu'elle ne peut imaginer sans Jacques. C'est surtout à Marcelle qu'elle se confie. Marcelle qui aime tellement Jacques, qui le connaît si bien que, le champagne aidant, la vieille voit en elle une complice et presque une amie.

C'est après la griserie, l'euphorie factice de cette soirée, que tout se défait. Querelle et rupture entre Jacques et Marcelle. Ultime vilenie de Jacques, qui gaspille au jeu l'argent dérobé à sa mère. Décision de la vieille dame de repartir seule, c'est-à-dire de se sacrifier, une fois encore, pour ce fils dont elle a deviné qu'il ne voulait plus être aimé, ni d'elle ni de quiconque.

Marguerite Duras n'a pas cherché à camoufler l'origine de son film. La structure de la pièce demeure visible et le texte dialogué garde son importance, la caméra se contentant de créer le huis clos indispensable au drame. Sommes-nous pour autant très loin des vrais films de l'auteur, de Jaune le Soleil ou d'India Song ? Nullement. Il n'y a pas de solution de continuité dans l'œuvre de Marguerite Duras, de différenciations majeures dans son écriture selon qu'elle s'exprime par la littérature, le théâtre ou le cinéma. C'est toujours la même approche d'une réalité diffuse, quasi insaisissable, qui semble se définir par le vide, l'absence, les creux et les déserts de l'existence ; toujours le même art de suggérer l'indicible, la même nostalgie latente, la même « musica ».

Aux côtés de Madeleine Renaud, bouleversante dans un rôle qu'elle a vécu pendant des mois, Jean-Pierre Aumont fait parfaitement ressentir ce vertige de l'échec que masque la fausse désinvolture de Jacques, tandis que Bulle Ogier, tout instinct, toute spontanéité, enrichit le personnage de Marcelle.

Ce film après tant d'autres : décidément, Marguerite Duras occupe une place à part dans notre cinéma. Une place de première importance.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Le Monde du 10 février.

★ Quintette, 14-Juillet-Parnasse, Elysées-Lincoln, Olympic.

# Danse

## NOUREEV : deuxième programme

Très originale version de « Giselle » par le Scottish Ballet au Palais des sports pour le deuxième programme aux bons soins de Rudolf Noureev. Celui-ci y incarne au premier acte un prince Albert remis à sa vraie place, c'est-à-dire un seigneur de la « haute » qui s'encanaille avec les villageois et courtise de fort près la petite paysanne Giselle, laquelle se toque de lui si fort qu'elle l'embrasse sur la bouche puis, se voyant cyniquement délaissée pour la princesse Bathilde, riche héritière de Courlande, se fait hara-kiri avec l'épée de son galant.

Le deuxième acte, qui se passe dans une grotte et non plus dans une forêt lunaire, a l'avantage de présenter les willis comme des puissances maléfiques auxquelles un maquillage verdâtre confère le caractère des fiancées maudites imaginées par Henri Heine et Théophile Gautier. C'est l'occasion d'y entendre des pages inédites d'Adolphe Adam, sans parler d'une fugue inspirée de Bach autour de la tombe de Giselle.

Côté interprétation, Lynn Seymour, l'étoile de Covent Garden, bien que négligeant, par la volonté de son réalisateur Peter Darrell, la fameuse diagonale sur la pointe du premier tableau, se situe par son lyrisme romantique entre Yvette Chauviré et Margot Fonteyn, ce qui n'est pas un mince compliment, même à quelque distance près. Quant à Noureev, toujours en forme supérieure, techniquement, comme au premier soir, il démontre, dans la stylisation-mimique, une extraordinaire intelligence de comédien.

Le deuxième morceau du programme concerne une chorégraphie intitulée « Moment » sur un quatuor de Ravel et due à l'Américain Murray Louis, que nous connûmes danseur chez Alwin Nikolaïs. Noureev, qui l'avait sélectionné après le Festival de Nervi, l'interprète à demi nu en compagnie de quatre danseurs du Scottish Ballet et, là, dans une série de mouvements vibratiles, arrêtés, puis électrisés à la manière des araignées d'eau, il démontre son étonnant pouvoir de métamorphose dû à son ascendance russe.

Hors programme, un hommage à Isadora Duncan, musique « sur un thème de Paganini » de Brahms, chorégraphie de Frederick Ashton, nous aura montré Lynn Seymour répandant des pétales de roses et jouant de ses beaux bras avec une écharpe dont la vision, pour ceux qui se rappelaient la fin tragique de la grande prêtresse de la danse, évoquait un autre suaire de willi...

OLIVIER MERLIN.

★ Palais des sports, jusqu'au 15 février, à 20 h. 30.

# En bref

## Revues

● LA REVUE DU LOUVRE : n° 5-6, 1976.

Un récent numéro de la Revue du Louvre publie les principales acquisitions des musées de province pour les années 1973-1976. Cela va des objets archéologiques et de la sculpture médiévale aux arts asiatiques, à l'art populaire et au mobilier. Pour les tableaux et dessins, quelques pièces spectaculaires : un paysage de Laurent de la Hyre (Lille), un probable Mathieu Le Nain, les Tricheurs (Reims), un paysage « tragique » de Poussin (Rouen), savamment commenté par Jacques Thuillier, et un admirable carnet de dessins du Marcellus de l'art néo-classique, Jean-Germain Drouais (Rennes).

Si, à l'exception d'un beau Magnelli (Grenoble) et d'un Soulages récent (Toulouse), l'art contemporain n'apparaît pas ici en ses plus grands aspects, le dix-neuvième siècle triomphe avec la Femme aux bijoux de Courbet, modèle mystérieux (peut-être la maîtresse de Castagnary) dont la sensualité s'épanouira désormais au musée de Caen, et avec une délicieuse série de « pompiers », au premier rang desquels on mettra Carrier-Belleuse (Calais), une touchante élégie chevaleresque de Fleury-Richart (la Mort du prince de Talmont, Bourg-en-Bresse) et un paysage de Marilhat égyptien à la manière de Saint-Saens (Clermont-Ferrand).

ANDRE FERMIGIER.

## Disques

● BORIS VIAN ET LE ROCK AND ROLL (33 t., Dist. Discodis, 48867).

En 1956, Elvis Presley, Bill Haley, Fats Domino, Little Richard et beaucoup d'autres commençaient le rêve rock. La musique populaire allait bientôt s'unir au rhythm and blues, à la country music, au blues, au folk. A Paris, Boris Vian, féru de jazz et de chansons, écrivait des textes ironiques, grinçants, mis en musique par Michel Legrand et Alain Goraguer. Et Henri Salvador chantait le « Rock-Hoquet », le « Strip Rock », l' « Alhambra rock », le « Rock des petits cailloux » et « Va te faire cuire un œuf ». Il y a vingt ans, l'album n'obtint pas de succès. Aujourd'hui, il peut apparaître comme un témoin d'une époque,

CLAUDE FLEOUTER.

# Musique

## Les timidités de Barenboïm

(Suite de la première page.)

Le dernier concert n'a fait que confirmer cette impression. Le « Premier Concerto en ut majeur », plus beethovénien, à la rigueur haydnien, que mozartien, n'en déplaise à M. Raymond Barre, est demeuré à un niveau de virtuosité un peu anecdotique sous les doigts de Jean-Bernard Pommier, et sa beauté plastique n'admettait guère de rêve ou de poésie particulière, non plus que de grandeur et de mélancolie naissantes dans l'adagio.

Quant à la « Neuvième Symphonie », si l'on s'incline devant le travail de fond réalisé par Barenboïm avec l'Orchestre de Paris, comment ne pas remarquer que le jeune chef reste constamment en deçà de l'expression beethovénienne ? Pudeur des interprètes d'aujourd'hui qui répugnent aux excès romantiques ? Volonté de s'en tenir au texte écrit, hors de toute littérature, pour une œuvre où la littérature, la vie intérieure et l'existence même d'un homme sont la source de sa création ?

### Cette puissante marche

L'exactitude et le dynamisme de Barenboïm ne rendent pas vraiment compte de l'être intérieur de cette musique. L'introduction est trop lente, sans mystère. L'allégro ne reçoit pas une charge assez dramatique et combattante pour cette puissante marche où Beethoven rassemblait toutes ses énergies devant l'adversité en un temps « de ruine morale et d'agonie » ; et la ré-exposition, seulement bruyante, est loin d'atteindre à la concentration de cet ouragan à son paroxysme.

L'excellent tempo du scherzo ne paraît cependant pas assez souple, et sa rudesse n'a guère de tendresse festive, tandis que le trio reste trop lent et débonnaire pour une musique aussi lumineuse et bourdonnante qu'un bonheur entrevu. Dans l'adagio, plus beau et recueilli cependant, l'irruption des trompettes, merveilleuse, annonçant le grand mystère, la révélation toute proche, se réduit à un événement assez banal. Plus tard, l' « Hymne à la joie » entre par la petite porte, comme murmuré entre les dents, sans revêtir sa forme véritable, d'emblée sublime...

Arrêtons là cette déplaisante analyse ; elle signifie seulement qu'il faut laisser à Daniel Barenboïm le temps de découvrir « la longueur, la largeur et la profondeur » du génie beethovénien. Ajoutons qu'au Théâtre des Champs-Elysées le quatuor des solistes paraissait un peu noyé derrière les instrumentismes et devant la masse des excellents chœurs de l'Orchestre de Paris, entraînés par Arthur Oldham.

Dira-t-on encore que l'essentiel est de satisfaire le public ? En ce cas, laissons celui-ci déterminer la qualité des interprétations par sondage. Nul doute que Barenboïm gagne quelque seize points au prochain hit-parade, puisqu'il suffit pour cela de se manifester ou de faire parler de soi avec conviction. Il nous semble pourtant que le talent et l'avenir du jeune maître de l'Orchestre de Paris méritent un respect plus critique.

JACQUES LONCHAMPT.

# PRESSE

## LE GOUVERNEMENT ET LE STATUT DE L'A.F.P.

Dans le *Journal officiel* du 12 février, M. Raymond Barre répond à une question écrite de M. Gilbert Gantier, député de Paris (R.I.), qui demandait au premier ministre si les grévistes de l'Agence France-Presse n'avaient pas, à l'occasion des arrêts de travail consécutifs à l'évacuation, le 5 décembre 1976, des anciennes imprimeries du *Parisien libéré*, outrepassé leurs droits en ne diffusant que des informations ou réactions syndicales. M. Raymond Barre déclare :

« *Au terme de la loi du 10 janvier 1957, le conseil supérieur de l'A.F.P. est chargé de veiller au respect des obligations. (...) En conséquence il appartient au conseil supérieur, qui a été saisi par des usagers dans les conditions prévues à l'article 5 de la loi précitée, d'apprécier les faits mentionnés par la question et de faire au conseil d'administration et au président-directeur général de l'A.F.P. toutes observations et injonctions qui lui paraîtront utiles.* »

A M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme, demandant au premier ministre si « *le gouvernement n'envisage pas une réforme de la loi du 10 janvier 1957* » — comme le réclamait M. Gantier, — M. Raymond Barre répond :

« *En aucune circonstance, elle (l'A.F.P.) ne doit passer sous le contrôle de droit ou de fait d'un groupement idéologique, politique ou économique. Le conseil supérieur chargé de veiller au respect de ces obligations a été saisi par des usagers, dans les conditions prévues à l'article 5 de la loi précitée, de faits récents dont il a à apprécier s'ils constituent une infraction auxdites obligations. Ses injonctions éventuelles — pas plus d'ailleurs que le dépôt d'un texte législatif d'initiative parlementaire, — ne sauraient être analysées comme une intervention du gouvernement dans le fonctionnement de l'agence.* »

● *M. Christian Beullac*, ministre du travail, recevra mardi 15 février *M. Jean Mottin*, médiateur nommé par le gouvernement dans le conflit du *Parisien libéré*. Le même jour, M. Mottin remettra au premier ministre le rapport *qu'il a rédigé à l'issue des consultations* qu'il a eues avec la direction du *Parisien libéré*, le Livre C.G.T. et les dirigeants du Syndicat de la presse parisienne, pour *tenter de dégager une solution* au conflit. Interrogé samedi 12 février au micro d'Europe 1, le médiateur a signalé que la direction du *Parisien libéré* avait « *accepté un effort financier considérable pour opérer des reclassements sur le plan social* ».

# ANCIENS COMBATTANTS

● *Le doyen des déportés* du camp de concentration de Dachau, M. Georges Brochet, est décédé *dimanche 13 février* à l'âge de quatre-vingt-deux ans. M. Brochet avait été arrêté par la Gestapo en juin 1944 alors qu'il militait dans le mouvement de résistance Libération Nord.

● *M. François Blondell*, président de la Fédération nationale de anciens combattants belges en France, vient de décéder à Lille, où il résidait, à l'âge de quatre-vingt un ans.

Chevalier de l'ordrse de Léopold officier de l'ordre de la Couronne, M. Blondell était également titulaire de la médaille de la Résistance française pour avoir participé, durant la dernière guerre, aux activités du réseau Voix du Nord.

# OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication



# RADIO-TÉLÉVISION

## Les nouvelles informations d'Antenne 2

### *Des images de Raoul Sangla et bientôt un bulletin à 13 heures*

**Grands débuts pour la nouvelle formule des informations ce lundi soir sur Antenne 2, sous la direction de Jean-Pierre Elkabbach. Le responsable de l'actualité présentera lui-même l'édition sur des images signées Raoul Sangla, tandis que des visages connus disparaissent : pour protester contre la « mise à l'écart » de neuf journalistes de l'ancienne équipe, les syndicats S.N.J., C.F.D.T. et F.O. tenaient lundi matin une conférence de presse.**

« *Remettre en cause tout notre projet parce qu'il manque deux machinistes pour pousser les caméras dans les travellings !* » Dernier venu à la direction de l'information d'Antenne 2, après Jacques Sallebert, Georges Leroy et Charles Baudinat, Jean-Pierre Elkabbach en est à l'époque des coups de poing sur la table et des indignations sincères contre les lourdeurs de l'administration. Une telle difficulté pour se procurer les machinistes indispensables à une mise en scène inédite de l'information ! Il y a là plus qu'une entrave. « *Un symbole* », tranche *Louis Beriot*, rédacteur en chef. Gageons cependant que Raoul Sangla, qui réalisera à partir de ce lundi 14 février le journal de 20 heures (les *flashes* sont remplacés par l'énoncé des grands titres, à 19 h. 20), aura ses *travelling men* et que, selon le vœu de la nouvelle équipe, le téléspectateur pourra voir, en direct, « *naître et se fabriquer l'information* ».

Le décor est prêt : un coin pour les invités ; une table derrière laquelle les journalistes s'efforceront de ne pas paraître « en représentation » ; des mouvements de caméras pour insuffler la vie, pour circonscrire l'espace ; avec des échappées vers la technique, vers les « *coulisses* ».

A l'éditorialiste, au présentateur, Jean-Pierre Elkabbach entend substituer un animateur (lui-même, dans un premier temps), bien au fait des dossiers et capable de poser les bonnes questions. « *Gommer les bavardages* », « *convier à l'antenne les acteurs de la vie quotidienne* », parler de culture, et davantage de société, faire appel à la région..., « *coller à l'actualité* ». Le ton, l'expérience, viendront peu à peu : « *Qu'on nous donne le temps* », revendique Jean-Pierre Elkabbach, qui prévoit, pour la *mi-journée du samedi*, une heure de journal suivie d'un bref magazine, et qui annonce, à partir du 19 septembre, une édition quotidienne à 13 heures.

### Une réputation de « battant »

L'ancien responsable d'« Actuel 2 », le dynamique ordonnateur de « 13-14 » sur France-Inter, fait donc sa rentrée au petit écran au moment même où se confirme, ici et là, à quelques semaines des élections municipales, une certaine « reprise en main » de l'information. Peu sensible, apparemment, au paradoxe et peu prolixe sur cette « coïncidence », Jean-Pierre Elkabbach se déclare prêt à relever le gant en proposant — dans cette période-clé et au-delà — une information « *rigoureuse, sérieuse, complète, respectant toutes les composantes de la vie politique, et pas seulement les institutions et leurs habituels porte-parole* ».

« *Le pluralisme qui caractérise désormais la majorité comme l'opposition devait favoriser le pluralisme de l'information*, dit-il. *On parle toujours de pression, ce qui revient parfois à mettre sur le compte des hommes politiques ses propres faiblesses. Il ne dépend ni du pouvoir ni de l'opposition qu'un journaliste ait ou n'ait pas d'imagination.* »

Fort d'une réputation de « battant » acquise à l'antenne de France-Inter (mais l'émission « 13-14 » n'a jamais dépassé, depuis septembre 1976, 3,6 % de taux d'écoute, pour tomber, en janvier 1977, à 2,7 %), entouré d'une équipe affectueuse et souriante, Jean-Pierre Elkabbach apparaît, pour certains, comme le « sauveur », *survenu juste* à *temps pour* rétablir l'audience d'Antenne 2, plus dangereusement concurrencée que jamais par celle de TF 1 en début de soirée (16 points à la deuxième chaîne, 32 à la première).

Les « anciens » de la rédaction d'Antenne 2 ne manquent cependant pas de faire remarquer que la remontée, depuis six mois, était à nouveau régulière, après que l'audience eut baissé à 10,5 % au moment du départ de Georges Leroy, en septembre 1974.

Parmi ces anciens, les neuf « exclus » de la rédaction après l'arrivée de la nouvelle équipe n'ont pas apprécié que, dans ces *conditions, des arguments d'ordre* professionnel n'aient pu être fournis comme prétexte à leur mise à l'écart. « *Au nom des pleins pouvoirs, on démantèle une équipe qui fonctionnait* », dit Jean-Marie Cavada (ancien rédacteur en chef et ancien responsable du magazine hebdomadaire « C'est à dire », désormais direc*tement rattaché à la direction de* la chaîne comme Guy Thomas, Didier Lecat, Christian Duthoit, Pierre Chatignon, Michel Toulouze, Claude Manuel et Christian Guy.

Ancien chef du service politique, ce dernier *fournit* des informations à la fois précises, vérifiables et grand-guignolesques sur les rivalités qui ont opposé, au moment du voyage du *président* de la *République* à Moscou, en octobre 1975, la rédaction de France-Inter (à laquelle appartenait alors Jean-Pierre Elkabbach) et l'ancienne équipe *d'Antenne 2*. Reste à *savoir si* — comme le prétend le nouveau directeur de l'information de la deuxième chaîne — l'hostilité et « l'esprit de division » prédominaient *chez* les *anciens, désormais* exclus, ou si la prudence et la méfiance l'ont emporté chez les nouveaux venus.

**ANNE REY.**

## — *VU* —

## Double journée pour tous

*La solution au problème du travail de la femme relève de l'arithmétique la plus simple. Mme Jeannette Laot, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T. l'a dit et répété à chaque tournant de « Questionnaire » auquel la soumettait, dimanche, Jean-Louis Servan-Schreiber. Pour que les femmes puissent travailler davantage, il faut que les hommes veuillent travailler moins.*

*Il faut qu'ensemble ils partagent les responsabilités et les joies de la vie professionnelle et familiales. Il faut ensemble, ou à tour de rôle qu'ils se réalisent sur tous les plans, au lieu de se spécialiser, donc de sacrifier, lui au dehors, elle au dedans, un potentiel précieux d'affectivité ou d'activité. Diminuer le temps de travail de tous, c'est le seul moyen de donner du travail à chacune et à chacun.*

*C'est aussi bête que cela. Il y a longtemps qu'on l'a compris dans les pays scandinaves. Pas en France. En France, pas plus tard que le mois dernier, le président de la République, répondant devant son petit écran à des Françaises inquiètes de leur sort, a osé affirmer que « par nature » les femmes devaient choisir entre un métier et la maternité. Non, justement : ce choix, c'est un droit, pas un devoir. Les hommes aussi devraient idéalement pouvoir choisir entre la paternité et un métier.*

*Tant que ce ne sera pas admis, et cela exige une véritable éducation commencée sur les bancs de l'école, à l'exemple de ce qui a été tenté et réussi en Israël et en Europe du Nord — alors que chez nous certaines sections de C.E.T. sont encore fermées aux filles, — tant qu'on ne se sera pas rendu à cette évidence, nécessaire à l'âge des cavernes, la répartition des tâches ne l'est plus à l'ère de l'électronique, on n'arrivera à rien.*

*Mme Laot en parle d'expérience. C'est en grande partie la chance, elle l'a reconnu, qui l'a amenée à siéger, seule femme sur dix membres, à la plus haute instance de son organisation. Et elle n'a jamais cessé de militer pour y imposer l'idée que les femmes ne sont pas « faites » pour élever des enfants, qu'elles ne sont pas complémentaires des hommes « faits », eux, pour gagner de l'argent.*

*Obliger les entreprises, les formations politiques et syndicales à ouvrir, à réserver aux femmes un certain nombre de métiers ou de responsabilités jusqu'ici dévolus aux hommes, pratiquer — cela donne d'excellents résultats à l'étranger — ce qu'on appelle le système des quotas ne lui paraît pas essentiel. Ce ne serait pourtant pas inutile. Surtout en période de chômage. Les employeurs et les représentants du personnel ont, en l'occurrence, trop souvent partie liée pour renvoyer à leur foyer les femmes et conserver ainsi leur emploi aux hommes, aux pères de famille.*

*Lutte des classes ou lutte des sexes ? Auquel de ces deux combats faut-il donner la priorité ? Ils sont liés. C'est au sein même de l'action syndicale que les femmes doivent œuvrer pour changer, à tous les niveaux, les rapports dominant-dominée. Et chercher, et trouver, et proposer des solutions pratiques à leurs problèmes.*

*Commissions de femmes ou commissions mixtes ? Mixtes. Les travailleuses sont exploitées d'abord par les employeurs au même titre que leurs compagnons. Cependant — et c'est essentiel — les revendications du mouvement ouvrier tout entier doivent porter maintenant, on en revient toujours là, sur une modification profonde de la situation de l'homme et de la femme à l'usine, au bureau, à l'atelier, seul moyen de les aider à distribuer autrement les rôles traditionnels de l'un et de l'autre au foyer.*

*Les jeunes pères éprouvent d'ailleurs l'envie de s'occuper plus complètement de leurs enfants et les mères jeunes sentent le besoin de participer plus activement à la vie de la cité. A eux d'inscrire à présent leurs désirs dans la réalité.*

**CLAUDE SARRAUTE.**

## TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 14 FEVRIER

— *M. Hubert Dubedout*, maire de Grenoble (P.S.) et *Charles Pariaud* (maj.) débattent à propos de la gestion municipale, sur Europe 1, à 19 h. 15.

MARDI 15 FEVRIER

— *MM. Marcel Martin* (non-inscr.), *Claude Coulais* (R.I.) et *Gérard Cupeau* (P.S.) sont les *protagonistes* du « débat municipal » sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *L'Eglise catholique* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Georges Hourdin* et *Gilbert Badia* dialoguent à propos de Rosa Luxemburg, sur France-Culture, à 20 heures.

— « *Les jurés* » sont au centre du débat des dossiers de l'écran sur Antenne 2, vers 22 heures.

## D'une chaîne à l'autre

### LE S.F.A. RECONDUIT LA GRÈVE JUSQU'AU 17 FEVRIER

● L'assemblée générale du Syndicat français des artistes-*interprètes (S.F.A.-C.G.T.)* a décidé, le 13 février, de reconduire la grève à la télévision jusqu'au 17 février à minuit. Une nouvelle assemblée générale se prononcera à ce *moment-là, en fonction des* résultats obtenus lors de l'ouverture des négociations, le 16 février, sur la mise au point de la convention collective. La même assemblée générale prendra des décisions sur la grève de Radio-France, qui a été reconduite en accord avec l'Union syndicale des artistes (autonome).

### M. PATRICK DUVAL REVIENT A FR3-ALSACE

● Le journaliste communiste de FR 3-Alsace, M. Patrick Duval, auquel M. Claude Contamine, président de la société, avait refusé toute collaboration après l'expiration de son contrat, le 31 décembre dernier, peut reprendre son travail comme pigiste. Il avait été reçu le 7 février par M. Georges Marchais, qui a lancé un appel dans *l'Humanité*, protestant contre « *cette version française du Berufsverbot* » (interdiction *d'emploi des communistes dans l'administration de l'Allemagne fédérale*).

[Le statut de pigiste à FR 3 Strasbourg, s'il n'est pas l'équivalent d'une « interdiction professionnelle » n'oblige cependant *pas* la station à donner du travail à M. Patrick Duval.]

## LUNDI 14 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Film : « *le Dictateur* », de Ch. Chaplin (1940), avec Ch. Chaplin, P. Goddard, K. Oakie, R. Gardiner, H. Daniell (N.).

*Un barbier juif, longtemps amnésique à la suite de la guerre de 1914, retrouve sa boutique et affronte les persécutions raciales ordonnées par un maniaque, dictateur de Tomania. Or, le juif est le sosie du dictateur. Un extraordinaire pamphlet politique qui démythifia et ridiculisa Hitler avant le déchaînement de la deuxième guerre mondiale. Chaplin tient deux rôles et se met enfin à parler.*

22 h. 30, *Pour le cinéma* ; 23 h. 30, Journal.

### CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur (1939) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, présentation Ph. Bouvard.

*Pour ou contre les sondages, avec MM. Jean-Marc Leoh (IFOP) et Hector Rolland, député R.P.R. de l'Allier.*

23 h. 35, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public (R.) : « Le rouge est mis », de G. Grangier (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, P. Frankeur, L. Ventura, M. Bozzufi (N.).

*Un gangster embourgeoisé, qui songe à prendre sa retraite, a des ennuis à cause de son frère, et d'un complice qui s'est « dégonflé » devant la police. Un film de série noire avec tous les clichés du genre. Gabin a repris, mais sans trop y croire cette fois, Grangier n'étant pas Becker, son personnage célèbre de* Touchez pas au grisbi.

21 h. 50, Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Hommage à André Malraux ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Médée » ; 22 h. 30, Entretiens avec P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h., En miroir ; 20 h. 30, Cycle d'orgue 1976-1977, récital J. Guillou à Notre-Dame de Paris : « Deux adagios » (Mozart) ; « Concerto en ré majeur » (Vivaldi) ; « Orphéus » « Fantaisie et fugue sur Bach » (Liszt) ; 22 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Cantates de Webern ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976 : Clemencic consort ; 1 h. 15, Trêve.

## MARDI 15 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

Programme minimum non encore communiqué.

### CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui *magazine*).

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... Film : « Justice est faite », d'A. Cayatte (1950), avec Cl. Nollier, M. Auclair, R. Bussières, J. Castelot, J. Debucourt, J.-P. Grenier, V. Tessier (N.).

*Une femme et six hommes, nommés jurés pour un procès à Versailles, réagissent au cas de l'accusée qu'ils ont à juger selon les événements de leurs vies privées respectives. Un scénario mélodramatique bien monté au service d'une thèse sur les faiblesses du système judiciaire français. Mise en scène et interprétations théâtrales et démonstratives.*

Vers 22 h., Débat : Les jurés.

*Avec MM. Hubert Mangin (président de chambre à la cour d'appel de Douai), Marcel Dorwlinges-Carter (avocat général à la cour d'appel de Paris), Jean-Marie Aussel (professeur de droit criminel à l'université de Montpellier), Me Badinter (avocat) et des téléspectateurs.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Voyage au-delà des vivants », de G. Reinhardt (1954), avec C. Gable, L. Turner, V. Mature, *L. Calhern, O. E. Hasse.*

*Formée à l'espionnage par un officier de l'Intelligence Service, une jeune femme est envoyée comme agent secret en Hollande occupée par les nazis. Mais on la soupçonne de trahison. Guerre, occupation, résistance et amour. L'intrigue, compliquée, se promène entre Londres et la Hollande. Film dramatique et spectaculaire.*

22 h. 15, *Journal.*

### FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Sur Rosa Luxemburg, avec G. Hourdin et G. Badia ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... Cycle de quatuors... Quatuor Lasalle : « Quatuor en ut majeur opus 20, n° 2 » (Haydn) ; « Quatuor 1964 » (Lutoslawski) ; « Quatuor opus 18 n° 3 en ré majeur » (Beethoven) ; 23 h., Spike Jones par D. Caux ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976. Chœur Monteverdi et Equale Brass Ensemble, direction J. E. Gardiner (Gabrieli, Gesualdo, Schütz, Purcell, Monteverdi, Locke, Bruckner).

هكذا من الأصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40.00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42.00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9.00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

### COTE D'IVOIRE

*La première Société ivoirienne d'huile de palme en pleine expansion,* recherche pour ses huileries de la REGION COTIERE :



**PLUSIEURS CHEFS DE PRODUCTION-ENTRETIEN** *(Référence 37 M 037 A)*

*Adjoints directs du Responsable d'huilerie formation* électromécanicien de la marine marchande ou techniciens *supérieurs expérimentés.*

**DEUX RESPONSABLES D'HUILERIES** *(Référence 37 M 037 B)*

- L'un électromécanicien confirmé ayant l'expérience *de la gestion d'une unité de production similaire*
- L'autre, jeune Ingénieur A & M qui, sur la base d'une première expérience industrielle, souhaite réussir dans ce poste pour voir ensuite évoluer ses fonctions au sein de la Direction Centrale des Huileries.

Pour tous ces postes, une première expérience de la vie *Outre-Mer serait appréciée.*

- Logements équipés, meublés, voitures de fonction
- Facilités de scolarisation des enfants
- Contrats expatriés et avantages sociaux inhérents.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions, 30, rue de Mogador, 75009 PARIS - en rappelant la référence correspondante.

Les candidats pressentis recevront une docu*mentation sur la Société et les postes à pourvoir* avant les entretiens.

Centre de Psychologie Appliquée

IMPORTANTE SOCIETE *recherche pour* OUTRE-MER

**UN AGENT TECHNIQUE B.T.S. OPTIQUE**

dégagé obligations militaires.

Nationalité française exigée.

Ecr. avec C.V. dét. et prétent. à nº 96.922, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les *documents qui leur ont été confiés.***

## LE GROUPE CEGOS

**accroit son développement professionnel par la qualité des consultants qui y participent.**

Ses activités d'Etudes, de Conseil et de Formation, s'exerçant au plan international, l'amènent à rechercher *des consultants de haut niveau pour leur confier la réalisation de nouvelles missions présentées ci-après :*

- ***DEUX SENIOR-CONSULTANTS*** dont l'activité comprendra, pour partie, la négociation de contrats en pays en développement et auprès des organismes *internationaux et, pour le reste, une activité* personnelle de conseil :
  - l'un pour la Formation Professionnelle,
  - le second pour le Conseil en Organisation/Gestion.

  35 ans minimum - Ingénieurs Grande Ecole - bilingue *français/anglais - expérience en négociation de contrats* de ventes de services Intellectuels.
  **Réf. 6043/M**
- **LE RESPONSABLE** du développement de ses activités d'organisation industrielle et d'informatique *dans un Etat du Maghreb. Ces missions s'exerceront* dans le cadre d'accords avec les partenaires maghrébins du Groupe CEGOS.

  30 ans minimum - Ingénieur - Expérience d'organisa*tion industrielle.*
  **Réf. 6044/M**
- **DEUX CONSULTANTS** pour prendre en charge des interventions dans un Etat d'Afrique de l'Ouest : un spécialiste des finances publiques, un conseil de *direction* (finances et contrôle de gestion).

  *35 ans minimum* - Sc. Po. - Doctorat Sc. Eco. - H.E.C...
  **Réf. 6045/M**
- **UN INGENIEUR ECONOMISTE**, spécialiste de la «macro-économie», pour conseiller un Gouvernement *d'Afrique francophone.*

  *35 ans minimum - Ingénieur Grande Ecole + formation* économique - bilingue français/anglais souhaité.
  **Réf. 6046/M**
- **UN EXPERT**, avec contrat à durée déterminée (2 ans) pour un autre Etat africain, spécialiste des *comptabilités et des liaisons avec l'informatique.*

  28 ans minimum - *Ecole de Commerce* - D.E.C.S...
  **Réf. 6047/M**

Ces postes seront *confiés de préférence à des candidats ayant déjà l'expérience du métier de conseil dans* l'une ou l'autre des différentes spécialités concernées et désireux de réaliser une carrière internationale.




Adresser lettre man., C.V. détaillé et indiquer prétentions, en *mentionnant dans votre* courrier et sur l'enveloppe la référence correspondante.
Une définition complète de la fonction retenue sera adressée à l'issue d'une première sélection.
Fr. ROUSSEAU Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Société de transports internationaux
recherche

**cadres transitaires expérimentés** (réf. 11.810 M)

pour grande ville AFRIQUE NOIRE

- expérience et connaissance des problèmes *douaniers et opérations importations indis*pensables.
- anglais courant.

**cadres spécialistes en opérations de transport** (réf. 11.810 B)

pour grands chantiers de travaux publics ou industriels dans pays du PROCHE ORIENT.

- anglais indispensable.

Tous ces postes comportent les avantages sociaux *et matériels liés au statut des expatriés:* retraites, logement, prévoyance etc.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste choisi à
HAVAS CONTACT
156 Bd Haussmann, 75008 PARIS,
qui transmettra.

**HOTELLERIE LIBREVILLE**

Chaine Hôtelière Internationale de très grand standing recherche pour son nouvel établissement Gabonais (500 chambres)

**INGENIEUR ELECTROMECANICIEN**

Chargé de l'entretien et de la maintenance de l'ensemble des installations de l'hôtel. Responsable d'une équipe d'environ 30 personnes, il organisera et supervisera l'ensemble des travaux des différents spécialistes.
D'âge et de nationalité indifférente, le candidat retenu aura déjà acquis une expérience de plusieurs années de l'entretien en équipe autonome (de préférence hôtellerie, hôpitaux...) recouvrant si possible l'ensemble des techniques concernées (énergie, production et circuit vapeur, conditionnement d'air industriel...).
Excellentes conditions + logement + 2 mois vacances.

*Ecr. ss réf. IEM/RB à TAS, 77, r. La Boétie, Paris-8e*

**RESPONSABLES DE ZONE EXPORT**

Une société Française spécialisée dans les additifs pour l'alimentation animale, filiale d'un groupe *d'importance mondiale recherche pour son service* exportation

**INGÉNIEURS AGRO OU ÉQUIVALENT**

Leur mission : le développement des activités de la société *dans la zone concernée (Europe du* Nord, Moyen-Orient, Extrême-Orient et Océanie), l'assistance technique et commerciale auprès des représentants nationaux.

Les candidats doivent disposer de bonnes connais*sances en nutrition animale,* d'une expérience technico-commerciale de quelques années et être disponibles pour des déplacements (1/3 du temps *environ*).

Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : Centre de la France.

Écrire avec C.V., prétentions, photo sous référence 71137

blou




19, Rue de Montmorency 75003 PARIS - *Chargé du recrutement*

**S.I.F.A.**

est un Groupe industriel multinational animant une douzaine de sociétés principalement implantées dans de grandes villes *d'Afrique* Noire. Son activité porte presque essentiellement sur la production en très grande *série de biens de consommation du* type : allumettes, piles, briquets...
*Les bureaux du Groupe sont situés à Paris.* Faisant face au développement de ses activités, il recherche un

**INGÉNIEUR CENTRALE, AM, IDN, ENSI...**

*de 30 ans au moins et ayant une expérience* confirmée (3 à 5 ans) des fabrications *mécaniques de séries*
Le candidat retenu aura déjà une bonne notion de la gestion d'une *unité de profits* car. Il lui sera rapidement confié la

**DIRECTION D'UNE SOCIÉTÉ**

du Groupe, située Outre-Mer.
Un premier séjour en célibataire est prévisible.

Ecrire avec C.V. *explicite sous référence SI/TS à :*

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

Société Internationale d'Études & d'Interventions recherche pour

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSFORMATION DE BOIS
*Chantiers forestiers*
Scierie industrielle

pour Afrique Francophone

**1 DIRECTEUR FORESTIER**

*Il sera chargé :*

- de la direction des chantiers forestiers,
- de la création et de la maintenance du réseau routier,
- du trafic fluvial,
- *de la gestion administrative des chantiers.*

Une formation supérieure et plusieurs années d'expérience *dans ces domaines* sont souhaitées. Salaire : sera en rapport avec l'expérience du candidat.

S.I.E.I. *Adresser C.V. manuscrit et photo à :* 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

*Société Agro-Alimentaire en pleine expansion*
*recherche*

**COLLABORATEUR**

*30 ans minimum, chargé du*

**RECRUTEMENT**

*PERSONNEL COMMERCIAL :*
*Représentants et Cadres tous niveaux.*

*Devant s'intégrer dans un service « Formation ». Il devra satisfaire à certaines exigences :*

- *COMPETENCE*
- *EXPERIENCE*
- *DISPONIBILITE.*

*Le poste est à pourvoir dans une ville côtière de Bretagne. Salaire suivant références.*

*Merci d'adresser votre C V. dét. et photo à nº 8.917.*

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

INDUSTRIE DU BOIS EN COTE-D'IVOIRE
*recherche*
pour son département Agencement - Décoration *et Fabrique de meubles*

**UN DÉCORATEUR AGENCEUR**

capable d'établir des projets, d'en suivre l'exécution et de créer des *modèles* de mobilier pour fabrication en série.
Minimum 30 ans, sérieuses références exigées. Logement et avantages expatriés assurés.

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions, à C.M.I. sous le numéro 1.315, 11, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS, qui tr.

**un nouveau service concernant l'emploi**

**Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS**

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

**bon de commande à découper**
**Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS**

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

**1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues ;**

- ☐ *Direction générale, fonctions multipostes.*
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ *Production entretien.*
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ *Direction financière et administrative.*
- ☐ *Comptabilité.*
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ *Direction commerciale vente.*
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

**2) Entourez, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :**

**TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)**

| Nombre *de fonctions* demandées | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 13 semaines | 39 | 77 | 112 | 145 | 177 | 206 | 234 | 259 | 283 | 304 | 324 |
| 26 semaines | 69 | 134 | 195 | 254 | 308 | 361 | 408 | 453 | 494 | 532 | 566 |
| 52 semaines | 118 | 230 | 336 | 436 | 530 | 618 | 700 | 777 | 847 | 912 | 971 |

*Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.*

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
**"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS**

NOM : ____________ ou SOCIETE : ____________

ADRESSE : ____________ TEL. : ____________

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP 4207-23 Paris)
ETRANGER - *envoi aérien : + 1 F. par fonction et par semaine*

PA 15/2/77



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL
ROUEN

La Société fabrique du gros matériel électrique depuis plus de 50 ans. Son chiffre d'affaires croît de façon régulière et continue.
Son effectif est de 680 personnes.
Elle recherche un cadre pour seconder le Chef du Personnel qui doit partager ses activités entre plusieurs fonctions et qui souhaite confier une partie de ses responsabilités à un jeune adjoint non débutant. Formation enseignement supérieur de préférence juridique ayant travaillé de 3 à 5 ans dans un service du personnel.

France Cadres 26 rue Marbeuf Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 732 M.

---

SOCIETE DES MOTEURS ELECTRIQUES DE NORMANDIE
*B.P. nº 2 76112 St-PIERRE-DE-VARENGEVILLE*
recherche
*pour son département technique*

### ● JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé école d'électricité I.F.F.I. ou équivalent. Spécialisation froid - conditionnement d'air. Anglais parlé.

### ● ASSISTANTE TECHNIQUE D'INGÉNIEURS

Pour travaux de documentation, études, recherches. *Anglais parlé.*

### ● TECHNICIEN
ANALYSTE DE LA VALEUR

Formation B.T.S. mécanique ou équivalent. Connaissant méthodes de fabrication, ayant pratiqué l'analyse de la valeur pour étude sur composants électro-mécaniques de grande diffusion.

Envoyer C.V. et prétentions au *Service du personnel.*

---

IMPORTANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE équipé d'un 370/145 - 1024 K - sous OS/VS1 TP en cours de développement sous IMS-VS recherche

### TROIS PROGRAMMEURS D'APPLICATION

- Formation I.U.T. ou équivalence.
- Expérience professionnelle non nécessaire.
- Intéressante possibilité d'évolution.
- Intéressantes possibilité d'évolution.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à :
ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT 15, rue Auber - 75009 PARIS

---

### Importante Société fabriquant des engrais
recherche
**COLLABORATEUR DE PREMIER PLAN**
pour lui confier le poste de

### CHEF DES VENTES
**Région Haute Normandie-Picardie**

Capable de s'intégrer dans une structure jeune et performante, il devra :
- animer et développer un réseau de représentants,
- assurer les relations avec les distributeurs et mener à bien les négociations à tous niveaux ainsi que leur suivi,
- proposer les stratégies et définir des prévisions à court et à moyen terme.

Le titulaire du poste devra :
— disposer d'une solide formation agricole et/ou commerciale et d'une bonne connaissance du milieu rural,
— témoigner de qualités marquées d'organisation d'initiatives et de contact.

Salaire : 80.000 F + primes d'objectifs + frais de route.

Adresser C.V. et photo à nº 754 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

---

Société d'expédition et transport en création sur Saint-Avold (Moselle) recherche :

### UN GÉRANT DE SOCIÉTÉ

Mission :
- en liaison avec les responsables de services,
- une unité de production de 3 000 appareils ménagers par jour,
- assurer la gestion de *la société,*
- participer activement à la création de celle-ci.

*Profil :*
- diplôme d'études supérieures juridiques ou commerciales,
- 80 % dynamisme, personnalité affirmée, souplesse, capacité de travail, négociateur,
- 20 % expérience en commissionnement, affrètement en import-export, en dédouanement ou stockage transport, etc.,
- bilingue allemand.

Rémunération stimulante et proportionnelle à la personnalité et à l'expérience du candidat.

Ecrire : FERCEVAL (réf. GB), 16, rue d'Athènes - 75009 PARIS.

---

SCETAUROUTE - Agence de Toulouse

RECHERCHE

### UN DIRECTEUR DE TRAVAUX

Formation Grande Ecole
*pour maîtrise d'œuvre de travaux autoroutiers*
(40 kilomètres)

— Expérience minimale de 2 ans dans la spécialité.

— Résidence CASTELNAUDARY.
Prise de fonctions : Mai 1977

Adresser curriculum vitae à SCETAUROUTE :
*r. Jean-Rodier - Z.I. Montaudran - 31400 Toulouse.*

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GRENOBLE
recherche

### INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

**Diplômé des Arts et Métiers ou équivalent**

Bonne formation mécanique et charpente, ayant quelques années d'expérience professionnelle.

Ce jeune ingénieur, intéressé par le commercial, suivi et la gestion d'affaires, sera l'adjoint du responsable commercial du produit.

Anglais (lu, écrit, parlé) nécessaire.
Déplacement courte durée à prévoir

Adresser C.V., sous nº 98.182, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

SOCIETE *VENTE PAR CORRESPONDANCE* (C.A. 200 MILLIONS)
recherche

### CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

*70 PERSONNES, 2 ORDINATEURS H.D. 2050*
IMPORTANT PROJET EN COURS.

Adresser curr. vitae, photo et prétent., EDITIONS FRANÇOIS BEAUVAL, 83509 LA SEYNE-SUR-MER, CEDEX, B.P. 37.

---

La filiale française d'un groupe industriel multinational, l'un des tout premiers dans sa branche, recherche son

### DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

**Les responsabilités** du candidat que nous engagerons s'exerceront dans les domaines suivants :
- *établissement de la politique de stocks et* gestion de cette politique
- responsabilité des approvisionnements
- ordonnancement de la production
- élaboration et développement des méthodes *nouvelles de gestion.*

**Le candidat** qui devra avoir une bonne pratique des techniques informatiques de gestion aura une expérience approfondie dans les différents secteurs d'intervention (approvisionnement, gestion des *stocks, etc...). Il a environ 35 ans et est de formation* supérieure. Enfin, il parle et écrit couramment l'anglais.

**Ce poste** *qui a une importance privilégiée dans le développement futur de nos activités industrielles justifie une rémunération élevée. Il est à pourvoir dans une grande ville universitaire du Centre.*

*Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec* C.V. détaillé et photo à CONTESSE PUBLICITE sous No 98376, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

BANQUE RÉGIONALE (Rhône-Alpes)
recherche
pour structurer son secteur Exploitation et mettre en place un organigramme dynamique

### RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION
(niveau État-Major)

### TROIS DIRECTEURS D'AGENCES
(niveau IV - VI)

### QUATRE COLLABORATEURS COMMERCIAUX
(niveau II - III)

*Ces postes sont à pourvoir dans les meilleurs délais.*
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise
et son évolution *de l'adaptation aux responsabilités.*

Adr. C.V. dét. sous le nº 8404 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

---



## emplois internationaux

### Administrateur technique qualifié
### Projets réalisés dans le cadre de la convention de Lomé

La Commission des Communautés européennes recrute un administrateur originaire d'un pays membre, chargé:
— de contrôler les consultants travaillant aux projets d'infrastructure sociale dans les 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signataires de la convention de Lomé;
— d'assurer la liaison avec les représentants des gouvernements ACP.

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes:
— posséder un diplôme universitaire et une expérience professionnelle de métreur-vérificateur diplômé ou de géomètre architecte. Un ingénieur civil ayant une expérience dans le secteur de la construction pourrait convenir également;
— avoir vécu dans certains pays ACP ou avoir une connaissance réelle de ces pays;
— parler couramment l'anglais et avoir de bonnes connaissances de base en français;
— avoir moins de 32 ans.

Les candidats retenus recevront de plus amples informations sur l'emploi en question et seront informés des conditions d'emploi à l'occasion d'un entretien. *Ces conditions sont* fonction de l'importance de l'emploi.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante:
Commission des Communautés européennes
DG IX-A-2
200, rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique
en mentionnant la référence "TA/L.C.P." au plus tard dans les trois semaines suivant la présente publication.

---

### ADJOINT DIRECTEUR DES ACHATS

**F. 75.000 +** **Région NORD**

Rowntree Mackintosh, groupe international de produits de chocolaterie - confiserie, implanté *sur* le marché français avec Smarties, Nuts, Quality Street, After Eight, Menier, Chocorêve, etc... crée le poste d'ADJOINT AU DIRECTEUR DES ACHATS.

Rattaché au Directeur des Achats et travaillant en étroite relation avec celui-ci, il le secondera dans toutes *ses* attributions et sera notamment chargé de :
- participer à l'élaboration et à l'exécution de la politique des achats du Groupe,
- l'assister dans la négociation des marchés les plus importants,
- assumer la responsabilité opérationnelle des *services rattachés à la Direction* (10 personnes),
- se tenir informé et rendre compte de la *situation générale des approvisionnements,* des délais de livraison et du niveau des stocks.

Agé *de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement* supérieur (HEC, Sup de Co, etc. ou Ecole d'Ingénieur), le candidat justifiera d'*une expérience de la fonction* Achats, acquise de préférence dans les produits de grande consommation. Il aura eu précédemment à traiter avec l'informatique et s'exprimera *couramment* en anglais (écrit et parlé).

De grandes opportunités d'évolution dans un groupe dynamique, l'un des leaders mondiaux de son marché, lui sont ouvertes.

Le poste à pourvoir est localisé à CAMBRAI (Nord).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à J. *HOUBERT - Direction du Personnel,*
ROWNTREE MACKINTOSH
77420 NOISIEL.
Discrétion absolue.

---

### GROUPE HACHETTE
recherche pour son Agence de ROUEN

### CHEF COMPTABLE
60.000 +

*IL SERA CHARGE :*
— d'animer une équipe de 7 personnes et de contrôler la bonne exécution des travaux comptables jusqu'à la préparation du bilan ;
— de suivre les comptes de tiers et de préparer les budgets.

NOUS SOUHAITONS :
— B.P ancien régime ou D.E.C.S. ;
— environ 3 ans d'expérience, si possible dans une *société à plusieurs centres* comptables.

Adresser rapidement C.V. détaillé et prétentions

au Service de l'Emploi, LIBRAIRIE HACHETTE, 79, bd St-Germain, 75006 PARIS, sous référ. 8277

---

### ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRME GAP 2 - IBM 32
*Poste à pourvoir IMMEDIATEMENT A NANTES*
Dans groupement entreprises activités diverses 2 démarrages en cours sur IBM 32 + maintenance SOFT Position CADRE.

O.D.I., 3, allée des Tanneurs
44000 NANTES - TEL. 47-10-63

---

### Le commercial vous attire

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur ou vous avez une expérience de la vente

INFRAPLAN Carrières

vous propose d'intéressantes possibilités d'avenir professionnel en Province (Bourges, Le Mans et Tours).
Adressez-nous votre C.V. détaillé avec l'affectation désirée sous réf. X 142 à Infraplan Carrières, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy, 75012 Paris qui vous répondra.

*INFRAPLAN CARRIERES*

---

### Directeur Financier
### et du Contrôle de Gestion

**Sud-Ouest** **160 - 200.000 F**

Un groupe commercial, C.A. 300 MF, contrôlant plusieurs sociétés, va poursuivre l'extension géographique de ses activités et leur diversification.
Le Président Directeur Général veut renforcer l'équipe de direction en créant les fonctions de directeur financier et du contrôle de gestion : finances et trésorerie, relations bancaires, plans de développement, opérations financières - organisation et gestion des services comptables avec les moyens informatiques - contrôle interne - animation d'un contrôle de gestion dynamique.

Ces responsabilités opérationnelles et de conseil conviennent à des candidats d'au moins 33 ans, de formation supérieure, ayant le niveau de compétences «expertise comptable», la pratique du contrôle de gestion et de l'informatique, et l'esprit d'entreprise.
Pour des personnalités de très bon niveau, la rémunération peut atteindre ou dépasser 200.000 F par an. L'avenir peut comporter la direction générale de filiales.
Résidence dans une ville universitaire agréable.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé sous réf. 50057/M à Ch. de FREMINVILLE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

---

SALOMON
LEADER MONDIAL FIXATIONS DE SKI
74 - ANNECY
recherche

### ADJOINT
### A CHEF D'UNITÉ DE MONTAGE GDE SÉRIE
(200 personnes)

*Format.* de base techniq. (B.T., B.T.S., D.U.T. mécaniq. générale) et solide expér. de fabrication-montage (4 à 5 ans) doublée d'une connaissance de la gestion de production et des méthodes-montage (1 à 2 ans) *Age souhaité 32 ans environ.* Expér. du commandement de personnel de production (féminin). Goût et aptitudes aux contacts humains, aux décisions de groupe et à la responsabilité de réunions. Env. C.V. man., photo et prétent. sous nº 535 à I.F.P.A., 36, avenue Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE Discrét. absolue. Réponse assur si envoy. avec adresse jointe.

---

GROUPE D'EXPERTS COMPTABLES
REGION CENTRE
recherche

### COLLABORATEUR

niveau D. E. C. S. ou ayant au moins certificat comptable du D. E. C. S. Expérience cabinet. Ecrire avec C.V. au nº 8.412, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Société de notoriété internationale, leader sur son marché, recherche dans le cadre de son expansion :

### RESPONSABLE GESTION - PRODUCTION

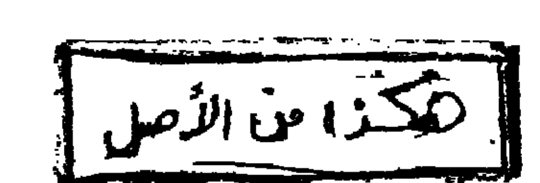
pour prendre en charge approvisionnement, *ordonnancement, lancement, gestion stock,* méthodes,
. C'est un homme jeune (30 ans min.) de formation supérieure A.M., ECAM ou équiv.
. Il devra avoir une expérience de quelques *années dans poste similaire,*
. Connaissances applications informatique appréciées.

### DIRECTEUR

. Rattaché à la D.G. du groupe, il sera responsable du bon fonctionnement d'une petite unité autonome
. de formation supérieure ou équivalent, c'est avant tout un excellent gestionnaire
. la fonction achat est très importante pour ce poste et des connaissances commerciales seraient *appréciées.*

Env. C.V., photo et prétentions à J.B Dingeon Route de la Gare - 74210 DOUSSARD



هكذا من الأصل





## offres d'emploi

# SMITHKLINE

Groupe multinational recherche pour ses filiales
Laboratoires GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH

# 2 cadres financiers

JEUNES DIPLOMES D'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (+ M.B.A. APPRECIE)

| | comptabilité analytique | systèmes et procédures |
|---|---|---|
| POSTES | Analyse de l'activité Usine<br>Etude des prix de revient<br>Maintenance et développement des systèmes | Mise en place ou amélioration de systèmes informatisés (facturation, Comptabilité générale, trésorerie) |
| PROFILS | Expérience de comptabilité industrielle informatisée de 2 à 3 ans acquise en usine. | Comptable confirmé, expérience Cabinet d'Audit appréciée. |

Les candidats « self-starters » et ambitieux ayant un bon potentiel pourront progresser au sein du groupe.

Anglais souhaité.

Envoyer C.V. + photo et desiderata à Direction du Personnel - en indiquant le poste choisi - 15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.
DISCRETION GARANTIE.

---

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche AGENT chargé d'assurer la gestion administrative et financière d'un ensemble de recherche

Ce poste, à pourvoir à BORDEAUX exige :
— Une formation supérieure ;
— Des connaissances juridiques et de comptabilité publique ;
— Une exper. professionnelle (sect. public ou para-public).

Adr. C.V. manuscrit, prét. et photo à nº 566.714 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

**INGENIEURS**
Mécanique des fluides
S.R.S., 79, rue Faubourg-Poissonnière-9e

---

**DIRECTEUR**
ADMINISTRATIF. Pour impte sté. Connaissant notamment : Législation immob. travail, droit des stés, assurances...
C.V. manusc. sous nº 8.160, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 Paris qui trans.

---

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE RECHERCHE

# Jeunes Ingénieurs

GRANDES ECOLES
POUR COMMERCIALISER UN RESEAU DE TEMPS PARTAGE AXE SUR L'UTILISATION DU LANGAGE APL

Ils auront pour mission de diffuser des applications existantes et de participer à la définition de nouvelles applications auprès des directions financières, marketing,... de grandes et moyennes entreprises.
Le poste convient à des Ingénieurs diplômés ayant 1 ou 2 ans d'expérience.
*Connaissance Informatique appréciée.*
Le développement de cette activité en pleine expansion offre d'importantes possibilités de carrière.

sélé CEGOS

*Adresser lettre man. + CV détaillé à Mme CLERE sous réf. 73377/M Sélé-CEGOS : 33 quai Gallieni 92152 SURESNES*

---

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE recherche

en vue refonte fonds documentaire :

## DOCUMENTALISTE

Expérience professionelle 3 à 4 ans minimum. Solide formation juridique, fiscale, économique et commerciale exigée. — Diplôme : I.N.T.D.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions sous la réf. 8.218 à : Axial Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transm.

---

## Institution de Retraites Complémentaires

recherche pour banlieue Nord

## PROGRAMMEUR-ANALYSTE

COBOL ANS 370/115
2 ans expérience minimum *R.P.G. II souhaités.*

Envoyer C.V. *détaillé et prétentions à* A.P.C., 2, av. du 8-Mai-1945, 95202 Sarcelles Cedex.

---

*Le responsable exportation*
d'une société de PRODUITS DE LUXE
— siège à Paris —
très connue et vendant dans le monde entier, recherche un

## inspecteur ventes export

habitué aux relations internationales, de préférence *dans les produits de luxe, et maîtrisant* parfaitement l'Anglais, et si possible l'Espagnol.

26 ans minimum. Formation ESC. Nombreux déplacements à prévoir (environ 2/3 du temps). Salaire de départ de l'ordre de 85.000 F annuels.

Veuillez écrire sous référence M 11.789 M à

*INTERCARRIÈRES*
*5, rue du Helder 75009 Paris*

---

# PS Conseil

Importante société du secteur grande consommation - Banlieue Sud Paris - recherche un cadre

## CHARGÉ (E) D'ÉTUDES MARKETING

Au sein de la direction commerciale, ses responsabilités porteront sur :
TESTS : produits, conditionnement, positionnement de produits, vente, marchés témoins,
PANELS : marché segment, évolution consommation distribution, évolution comparative concurrence.
*Une expérience de 2 ou 3 ans dans un poste similaire ainsi qu'un diplôme d'enseignement supérieur sont nécessaires.* Anglais apprécié. Libre rapidement.

*Adresser C.V. sous référence A/2517M en précisant niveau rémunération souhaité à*
PS CONSEIL
*8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16*
*Discrétion assurée*

---

GROUPE NATIONAL DE DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE
(C.A. HT supérieur à 1 milliard - taux de progression 1976 : 25 %)

• afin de réaliser nos objectifs de développement et de diversification, nous désirons nous attacher la collaboration de

# 2 PERSONNALITES de 1er PLAN

## ▪ cadre supérieur

à dominante marketing et gestion financière - *Formation grande école - capable d'occuper après période de formation de 6 à 8 mois des fonctions de niveau et statut de*

DIRECTION GENERALE

au sein de l'une des sociétés du Groupe *(C.A. 150 millions, effectif 200 personnes)* située dans une ville universitaire.

## ▪ contrôleur de gestion

Formation Grande Ecole + expertise *comptable. 40 ans environ.*
Connaissance approfondie en comptabilité *générale et analytique - Fiscalité.*
Missions : audit comptable et financier *des sociétés du Groupe - Assistance dans le* domaine de l'organisation administrative et comptable.

Ne *seront* pris en considération que les dossiers émanant de candidats actuellement en fonction répondant aux critères de formation requis et dont *l'expérience professionnelle* aura été acquise de préférence dans un type *d'entreprise similaire (distribution de matériel* technique).

Adresser C.V. manuscrit (C.V. imprimé ou photocopié non pris en considération) à *No* 98384 CONTESSE Publ. 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

---

BUREAU D'ÉTUDES
(165 personnes)
recherche pour son agence de Paris

## JEUNE INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Réf. M 34

diplômé A.M., Centrale Paris ou Lyon, Mines ou ENSAIS ayant au moins 2 ans d'expérience. Anglais courant. Spécialiste en constructions industrielles, il sera responsable des projets depuis le stade des négociations commerciales jusqu'à la réalisation.
Des déplacements fréquents sont à prévoir en *France* et à l'étranger.
*Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et C.V. en* indiquant prétentions à

SELECOM
*225, rue du Fg St-Honoré*
75008 Paris

---



## emplois régionaux

# INGENIEURS MECANICIENS

*Le Mans*

Si vous êtes :
Ingénieur Mécanicien Type AM ou équivalent avec une expérience indus*trielle de 3 ans.*

*Si vous êtes motivés :*
Par une fonction globale à responsabilités largement déléguées sur les plans TECHNIQUE - HUMAIN - de GESTION

Si vous acceptez :
de suivre une formation complémentaire

Une entreprise de mécanique automobile leader sans sa spécialité (2200 personnes 450 M. CA) principale usine *Le Mans* (1400 *personnes*), *en* expansion mais stable dans son organisation et ses résultats vous offre des postes évolutifs à court terme bien *rémunérés*, stables et d'avenir dans services

## METHODES et FABRICATION

- Anglais et Allemand appréciés.

*Adresser lettre manuscrite*, références, photo et prétentions à No 97.129 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 *PARIS* CEDEX 01, *qui transmettra.*

Discrétion assurée.

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Leader français de ses fabrications (mécanique) (5.000 personnes - Forte vocation export) recherche un

## INGENIEUR

METHODES ET PROCEDURES ADMINISTRATIVES

de formation : *HEC - ESSEC - CENTRALE -* A et M ou similaire
expérimenté en : cpté analytique et informatique

Ce poste dépendant de la Dir. Administrative convient à un *diplômé désireux de s'orienter* vers une *fonction de* conception et d'organisation. Il assumera la responsabilité de son service. Sa mission sera d'élaborer et d'améliorer les procédures administratives dans les différents secteurs et niveaux de l'entreprise.

Il sera, de par ses précédentes fonctions, rompu aux contraintes d'application d'une gestion industrielle informatisée.

*Ce poste évolutif et bien rémunéré est à pourvoir dans* une grande ville d'Alsace.

Faire offre avec C.V. détaillé *sous réf.* nº 2427 à notre Conseil *qui* vous garantit réponse et discrétion totale. *Une notice sera envoyée aux intéressés.*

20, Avenue de la Paix
67000 STRASBOURG

managing

---

En développant un système original de distribution, notre Société est devenue leader mondial de son secteur.

Notre rythme de progression dépasse 15 % par an.

Nos ambitions sont à la mesure de cette performance.

Leur réalisation exige de perfectionner notre contrôle de gestion.

Nous recherchons pour le Siège :

## un CONTROLEUR DE GESTION

- Il élaborera la comptabilité prévisionnelle des *divisions et leur centralisation.*
- Il établira les comptes d'exploitation et leur *consolidation.*
- Il participera à l'étude de rentabilité des produits.

Une expérience préalable de la fonction dans une *société* multinationale constituerait un atout important.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 8417 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 9

---

LABORATOIRES LEPETIT

groupe pharmaceutique international, recherche:

## Délégués médicaux

pour *région* NORD
pour région OUEST
Vous avez au moins 25 ans
Vous êtes bachelier et vous parlez l'anglais
Vous possédez une voiture
ALORS votre dynamisme et votre ambition nous intéressent.
Formation rémunérée assurée dans notre groupe.
Envoyer C.V., prétentions et photo récente à DOW CHEMICAL FRANCE Dépt. des Relations Humaines - 64, rue du Ranelagh - 75016 Paris.

---

ENTREPRISE BATIMENT - T.P.
recherche
pour REGION NORD - PAS-DE-CALAIS

## INGÉNIEUR TRAVAUX CONFIRMÉ

De formation E.T.P. ou équivalent, une expérience de la direction de chantier — cinq années minimum — en ENTREPRISE a affirmé ses qualités de responsable et lui permet maintenant de prétendre à la *gestion d'affaires plus importantes.*
Rattaché à un Directeur d'Agence, il saura animer, *former et développer une équipe.* Dans une société en développement, une évolution intéressante lui sera proposée. France ou étranger.
Les candidats sont assurés de la plus grande discrétion quant à l'étude de leur dossier.
Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétent. à :
ROUET, JD/234, HAVAS
136, av. *Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.*

---

# Ingénieur Commercial Exportation

**Neuilly/Seine**

**CANETTI** *est une société en constante expansion dans la* vente de composants électroniques et électrotechniques. *Elle* vise un développement important de sa vocation d'exportateur.
La fonction à pourvoir comporte la prospection et le développement des *ventes à l'étranger, la première étape* concernant les pays de l'Est. Elle convient à un cadre de 26 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs, *et spécialisé en électricité. C'est un très bon vendeur ayant une expérience* confirmée de plusieurs années dans l'exportation. Les déplacements à envisager sont de 50 %. Il faut l'anglais courant. La connaissance de *l'allemand* ou du russe serait appréciée.
Salaire intéressant en rapport avec les aptitudes.

sélé CEGOS

Adresser lettre de candidature avec rémunération souhaitée sous réf. 50.058/M à D. DELAUNAY - Sélé-*CEGOS 33 quai* Galliéni 92152 SURESNES, *qui s'engage* à répondre et garantit une totale discrétion.

---

IMPORTANT CENTRE *TECHNIQUE*
Grande banlieue Nord de Paris recherche

pour compléter son équipe *chargée du développement* des mesures des caracté*ristiques dynamiques* des structures et des sols.

**UN AGENT TECHNIQUE**
B.T.S. - D.U.T.
ayant au moins 3 ans d'expérience en mesures industrielles.

Déplacements à prévoir.

Adr. C.V., *photo et prétentions* nº 98.535, CONTESSE Publicité, *20, av. de l'Opéra, - PARIS-1er.*

---

Centre René-Huguenin
*5, rue Gaston-Latouche*
92-Saint-Cloud
recherche

**PROGRAMMEUR (SE)**
*connaissance PL/1.*
Adresser C.V. et prétentions.

---

## biens d'équipements industriels

## UN JOB D'ENTREPRENEUR!

*Consultant international cherche pour groupe mondial dynamique/profitable, vendeur de machines outils, un dirigeant ventes/marketing - DG sa filiale française - responsabilité Europe.*

*Base technique/expérience et performance de vente biens d'équipements/anglais courant plus beaucoup de caractère et personnalité sont des* MUST FOR THE JOB.

Strict confidence insured - send cc to Graphipress - réf. LM 1000
*5, rue du Fg St-Honoré - 75008 PARIS.*

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. : 1 Milliard 600 Millions
recherche
dans le cadre du plan à moyen terme de la
DIRECTION INFORMATIQUE et ORGANISATION

## un ingénieur

CENTRALE, ARTS et METIERS, E.N.S.I.
*Pour son département Gestion Industrielle*

Il sera chargé : du développement des projets d'organisation et de traitement de l'information d'une division du Groupe, notamment dans le domaine de Gestion de Production.

*Une première expérience dans le domaine considéré* est nécessaire (2 à 3 ans).

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf 4365 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

---

*Organisme de Formation*
Importance nationale
recherche
**ANIMATEURS** HAUT NIVEAU
*rompus à l'animation de groupe* gestion, comptab., fiscalité, organisat. des entrepr.
Env. lettre man., C.V., prétent. Nº T 098.411 M, Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

---

Importante association rech.
RESPONSABLE
**COMPTABLE**
expérimenté pour ses ateliers écoles à Epone (78).
*Libre très rapidem. Env.* C.V. et prét. à nº 40.983, AMEP, P.A., 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris qui tr.

---

CONSULTATION D'ACTION EDUCATIVE
recherche
**ÉDUCATEURS - BAC**
Téléphone pour rendez-vous : 270-15-83 / 737-95-50 et 737-95-51.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**233-44-21**

---

FÉDÉRATION DE P.M.E. CRÉE POUR RENFORCER SA STRUCTURE D'INTERVENTION

DANS LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
(LIMOGES - MARSEILLE - RENNES - NORD)

1) DES POSTES DE :

## CONSULTANTS

EXPERTS-COMPTABLES (OU FINALISTES)

2) DES POSTES :

## D'ASSISTANTS DE GESTION

D.E.C.S. + 5 ANS D'EXPERIENCE EN CABINET

Pour son siège à Paris, un poste de

## CONSEILLER JURIDIQUE ET FISCAL

LICENCIE EN DROIT + 5 ANS D'EXPERIENCE

Adresser curric. vitae et prétentions à REGIE-PRESSE, sous le nº T 098.409 M, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e), qui transmettra.

## offres d'emploi

# La confusion

**volontaire** — • par lâcheté • par hypocrisie

**involontaire** — • par désarroi • par ignorance

mais quoi qu'il en soit,
il est toujours abusif
et parfois scandaleux

## d'arriver à confondre

**LA VENTE** que nous avons à proposer, toujours opérationnelle **avec** une action passive de "recherche" ou de "conseil"

A remarquer que toutes les études exprimées en néologismes savants ou anglicisés ont été faites avant

**LES PRODUITS** que nous distribuons *classés dans les tout* meilleurs du marché financier mobilier et immobilier **avec** les "n'importe quoi" *injectés dans notre* consommation à grand renfort de *clous* publicitaires émoussés

**LA POLITIQUE *DE PROMOTION* PROFESSIONNELLE** que nous poursuivons avec nos psychologues *responsables* des résultats, mais non de leurs théories **avec** les systèmes savants dont *la finalité non* avouée est trop souvent l'exploitation de l'homme par l'homme

**En nous rejoignant,**
vous *entrez* dans un *tronc pédagogique* commun (3 à 6 mois) où vous apprenez à *vous adapter à notre système de vente* spécifique dans un segment de clientèle à *revenus* importants.

**Vous choisissez ensuite votre voie : la VENTE ou le MANAGEMENT**

**Tout le reste n'existe que pour entretenir la confusion**

*Avis aux postulants :*
- Des contraintes réglementaires imposent 21 ans au moins.
- Les caractéristiques du segment de clientèle privilégient une formation générale solide

**Envoyer lettre manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 312**
**13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra.**
*(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

---

**A.C. NIELSEN COMPANY**
*Société Internationale d'Études de Marché et de Marketing*

Recherche dans le cadre de son important développement en France

# des Conseils

**Nous SOUHAITONS :**
- que vous soyez diplômés d'une Grande Ecole (ESSEC, HEC, SCIENCES PO., etc.) ;
- que vous ayez au moins une année d'activité en tant que Chef de Produit, Chef de Publicité ou tout autre type d'expérience chez un fabricant de produits de *grande consommation ou* en agence de publicité ;
- que vous ayez un esprit de synthèse très développé et un sens des contacts au plus haut niveau (chefs d'entreprises, directeurs de marketing, directeurs commerciaux, etc.) ;
- que vous possédiez parfaitement l'anglais.

**Nous OFFRONS :**
- plusieurs mois de formation dans le domaine *de la recherche et du marketing ;*
- une séduisante autonomie dans la relation de Conseil avec les plus grandes entreprises ;
- des possibilités de développement.

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant aux caractéristiques énoncées ci-dessus.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : *Mlle THORBAHN, 28, bd de Grenelle, 75015 Paris*

---

**Puissant groupe industriel Multi-National (Fabrication d'Equipements Automobiles première monte, CA 300 Millions de Francs)**
recherche

## DIRECTEUR DES VENTES

- Age minimum : 35 ans ;
- Diplômé d'Etudes Supérieures : ESC, ESSEC, etc. ;
- Expérience réussie dans la Vente d'équipements automobiles première monte ;
- Très bien introduit dans cette branche (niveau Direction des Achats, Direction des Etudes) ;
- Goût et aptitude aux relations publiques ;
- Esprit ouvert aux techniques Industrielles et Marketing ;
- Grande maîtrise des données économiques liées aux fabrications de grande série (marge, rentabilité des investissements, etc.) ;
- La pratique de la langue anglaise ou allemande serait appréciée ;
- Nationalité française.
- Le candidat répondant aux critères ci-dessus et qui aura réussi à ce poste est assuré, à terme, d'une promotion au sein de l'équipe de Direction Générale où l'efficacité est de rigueur.
- La rémunération est élevée.
- Résidence et Lieu de travail : Paris et région parisienne.

Envoyez lettre + C.V. sous Réf. 71044 K

ORES — SECE 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG

---

**GROUPE INTERNATIONAL**
*Éditions musique et audio-visuel*
recherche
pour RÉGION PARISIENNE

## CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER

3 à 5 ans d'expérience. Niveau ESC ou ESSEC. DECS indispensable. Anglais nécessaire. Expérience cabinet d'expertise appréciée.

Adresser C.V. dét. manuscrit, photo, référ. précises et prét. à CENOD, 60, rue Caumartin, 75009 PARIS sous référence CC 7701.

---

**Wrangler** France

Filiale d'un groupe international, spécialiste de VETEMENTS SPORTWEAR (C.A. 750 millions de dollars) recherche

# assistant controller

Rattaché au Directeur Financier France, ce jeune *collaborateur, 26 ans minimum, formation ESC,* Sciences Eco., doit avoir de sérieuses notions de comptabilité et de droit, et, si possible, une première expérience professionnelle en comptabilité anglo-saxonne.

Très bonnes connaissances en Anglais indispensables. Goût et habitude d'un contexte international.

Lieu de travail : Banlieue Nord Paris *(près de ROISSY)*

Veuillez écrire sous référence M 11.801 M à

*INTERCARRIÈRES* 5, rue du Helder 75009 Paris

---

**SOCIÉTÉ D'ENVERGURE NATIONALE**
(1.000 salariés)

**Leader dans ses activités**
recherche pour son état-major à PARIS

## DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

**MISSION :**
Membre du Comité de Direction, il devra :
- garantir l'intégration du facteur humain dans la stratégie d'adaptation de l'entreprise aux données nouvelles de son développement ;
- *promouvoir à tous les échelons des méthodes* professionnelles de gestion des ressources humaines ;
- définir et coordonner l'application de politiques du personnel ;
- animer le *fonctionnement* des instances représentatives du personnel et assurer la maîtrise des relations sociales.

**PROFIL :**
- Formation supérieure comportant : connaissances précises du Droit du Travail ;
- expérience confirmée de la fonction à un haut niveau de responsabilité dans entreprise pratiquant une *gestion du personnel* évoluée et dynamique.

Adresser lettre man., C.V. dét., photo et prétent., Nº 98.118 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

**ENTREPRISE GENERALE**
**appartenant à un Groupe Français de premier plan, recherche**

## INGENIEUR D'AFFAIRES
### AGRO-ALIMENTAIRE AGRO-INDUSTRIEL

- *Responsable, de la préparation et la négociation de contrats d'entreprise générale,*
- *Agro, ENSA ou ENSIA*
- *plus de 10 ans expérience agro-alimentaire, agro-industriel, industrie équipement agro-industriel ou développement agricole,*
- *expérience pays tropicaux en voie développement,*
- *expérience entreprise, négociation de contrats à l'étranger et bureau d'études,*
- *anglais et/ou espagnol courant*
- *déplacements fréquents - bureaux ouest Paris.*

Adresser C.V + prétentions + photo sous référence 14.121 à :

s.n.p.m 180, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY.

---

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS DE DENRÉES PÉRISSABLES**
en pleine expansion
recherche pour région parisienne

## DIRECTEUR DE TRÈS HAUT NIVEAU

Il est demandé :
- une connaissance approfondie du marché des denrées périssables ;
- une solide pratique du transport routier ;
- une expérience du transit international ;
- un tempérament de commercial et des qualités de gestionnaire ;
- si possible, la connaissance de l'anglais et de l'allemand.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions au : G.I.M.A.C., 178 ter, rue Paul-Vaillant-Couturier, 94140 ALFORTVILLE, qui transmettra.

---

## chef du bureau d'études électronique
**100 000 F + PARIS**

Société spécialisée en inter-communications, transmission et signalisation recherche son futur Chef de Bureau d'études électroniques.

Il devra apporter en plus d'une formation d'Ingénieur ou équivalent une expérience confirmée de l'électronique et de l'électro-acoustique.

Il lui sera confié la responsabilité du Bureau d'Etudes tant sur le plan technique que de la gestion et l'animation des hommes.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 6925-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

---

**NOUS SOMMES UN GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE DU SECTEUR FERMETURES**
(Portes et portails en tous genres)

Nous recherchons pour notre filiale française avec siège à Paris

## UN JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

expérimenté dans le service de vente administratif

Nous demandons d'excellentes connaissances dans tous les domaines commerciaux.
Le candidat doit être bon meneur d'hommes afin de pouvoir *organiser et développer l'ensemble des* affaires dans une petite entreprise en voie de développement.

A côté des travaux administratifs, le candidat doit posséder un sens poussé des affaires.
La connaissance de la langue allemande souhaitée étant donné que la Société mère se trouve en République fédérale d'Allemagne.
La préférence sera donnée à un candidat de formation supérieure.

L'expansion de notre groupe international et le développement tout particulier de notre filiale française offre une possibilité de carrière exceptionnelle.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
Dr Hentze + Partner - Sallerring 42
D - 5000 Köln 1 — R.F.A.

---

**LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**
recrutent des informaticiens
*par concours*

## 40 ANALYSTES
## 15 PROGRAMMEURS SYSTEME

Inscriptions jusqu'au 1er Mars
*Epreuves écrites les 4 - 5 - 6 Avril 1977*

## 60 PROGRAMMEURS
## 15 PUPITREURS

*Inscriptions jusqu'au 3 Mars*
Epreuves écrites les 6 et 7 Avril 1977

Formation rémunérée
Avantages indemnitaires
Accès aux emplois supérieurs

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**PARIS**
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Boulevard du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

**PROVINCE**
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES POSTES
*au chef-lieu du département de résidence*

---

**SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE**
(PARIS SUD) - 3 unités de production - très bien placée par son know-how, la qualité et la nouveauté de ses produits, la valeur de son équipe de recherche, sur un marché en fort développement, recherche

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
### HAUT NIVEAU

40 ans minim., HEC ou Grande Ecole d'Ingénieurs EXPERIENCE CONFIRMEE DE LA GESTION D'UNITES INDUSTRIELLES A UN POSTE DE RESPONSABILITE.

Priorité a été donnée dans le passé à une très haute fiabilité des produits qui justifie la réputation actuelle de la société.

**Le Secrétaire général aura pour mission première la mise en place des méthodes de gestion modernes propres à développer la rentabilité de la Société**

*dans tous les secteurs :* comptabilité analytique, contrôle de gestion, gestion des stocks, organisation administrative, service personnel, etc. Il assistera le P.-D.G. pour tous les problèmes juridiques et financiers.

Ce poste qui demande une forte participation personnelle et du dynamisme comporte des responsabilités importantes et beaucoup d'autonomie. L'expérience d'une fonction identique est indispensable. Quelques années d'expérience d'Ingénieur Conseil en organisation, soit dans une entreprise, soit dans un cabinet de conseil, seraient appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2.263
CORT 65, avenue Kleber, PARIS-16e.
Discrétion assurée.

---

**Importante Société d'Engineering région parisienne recherche**

## CHEF de PROJET

**d'un COMPLEXE INDUSTRIEL pour l'Exportation**
**FABRICATION ELECTROMECANIQUE DE GRANDE SERIE**

- *Formation et culture générale* indispensables du Niveau Ingénieur de Grande *Ecole,*
- Expérience souhaitée de plusieurs années dans les domaines techniques, financiers, juridiques et commerciaux à l'exportation
  - *soit dans une fonction identique,*
  - *soit dans une direction des travaux neufs ou des méthodes d'une société de production importante.*

Connaissance nécessaire, en priorité, en conception, achat et montage des *lignes de* fabrication électromécanique.

Possibilités d'avenir en cas de réussite dans la direction de ce projet de plusieurs centaines de millions de NF.

Adresser CV détaillé et prétentions sous référence 14.122 à :

s.n.p.m 180, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S SEINE

---

**Une société internationale pratiquant des *méthodes dynamiques* de distribution d'outillage et de machines-outils, recherche pour sa filiale en région parisienne sud.**

## un attaché de direction générale (réf. 1201 - L)

Futur responsable pour :
— *Suivre et contrôler la gestion générale*
— Organiser et coordonner les liens entre la filiale et la *maison mère* en Allemagne.

Ce poste peut convenir à un homme jeune ayant :
— *Une bonne formation* universitaire et de gestion générale.
— Une connaissance pratique de la gestion par ordinateur.

Allemand parlé indispensable, anglais parlé souhaité.
Déplacements en Allemagne.
*Rémunération* intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience.

## un adjoint au directeur des achats
(réf. 1202 - L)

Bonne formation générale et technique.
*Expérience importations et relations internationales.*
Connaissance gestion par ordinateur.
*Allemand parlé*, anglais parlé.
Rémunération en fonction de l'âge et de l'expérience.

## un chef de groupe service des ventes
*(réf. 1203 - L)*

Il aura la responsabilité du contrôle des commandes et de la coordination des secteurs de ventes.
Bonne formation commerciale et technique indispensable.
Expérience similaire dans le secteur outillage.
Connaissance de la gestion par ordinateur.
Allemand parlé.
Rémunération en fonction de l'âge et de l'expérience.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions s/référence correspondante à :

AS ANNONCES SERVICE 45, rue Carnot — 78000 Versailles

---

**LogAbax** *informatique*

**1er CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX**
***ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION***
recherche pour GIF-SUR-YVETTE

## MONITEURS DE FORMATION MAINTENANCE

sur l'ensemble des matériels de la gamme

**Niveau INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

Quelques années d'expérience en informatique exigées (unités centrales et périphériques).

Un minimum de pratique dans le domaine de la formation technique sera apprécié.

Plusieurs postes nécessitent la pratique de l'anglais *technique.*
Un poste, la pratique de l'allemand technique.

Après formation complémentaire sur nos différents systèmes, les candidats assureront la formation du réseau de techniciens de maintenance opérant en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 400 à : Société LOGABAX, rue Fernand-Léger, 91190 GIF-SUR-YVETTE.

---

**SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS**
recherche pour son siège social de PARIS

## CADRE RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

FORMATION : économique supérieure, *DECS économique*, ICG apprécié.

Expérience de 4 à 5 ans dans la fonction.

Rémunération en rapport avec les aptitudes professionnelles constatées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions à No 98090, CONTESSE PUBLICITE, *20, av. Opéra, 75040* Paris Cedex 01 q.tr.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE**
recherche

## UN JEUNE CADRE
ou
## AGENT DE MAITRISE

**Pour son Service Planning**

Ce poste implique :
- une expérience pratique de la conception et de l'établissement des plannings détaillés type *PERT ;*
- une bonne connaissance de l'anglais technique et usuel ;
- une aptitude au travail d'équipe ainsi que l'acceptation de déplacements de courte durée.

Une connaissance des problèmes de réalisation d'une unité de type Pétrole, acquise au sein d'un bureau d'études, ou d'une entreprise générale, ainsi qu'une expérience chantier *seraient appréciées.*

Libre rapidement.

Ecrire avec C.V. à nº 98.095, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل




## offres d'emploi

RANK XEROX
recherche
**le chef de son service réalisations immobilières**
*120.000 F +*

La mission :
- Il conçoit et réalise les projets de construction et d'aménagement immobilier de la société : il recherche la meilleure adéquation technique, économique et décorative de chaque programme.
- Il est responsable de la maintenance des immeubles et des équipements techniques
- *Il participe à l'élaboration du plan.*

L'Homme :
- Ingénieur diplômé de l'École Centrale, des Travaux Publics, Arts et Métiers ou Architecte ayant de solides connaissances techniques.
- 10 ans d'expérience polyvalente : bureaux d'études, chantiers et Tous Corps d'État.
- Aptitudes à diriger une équipe (12 personnes)
- Anglais souhaité

Lieu de travail : AULNAY S/BOIS

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. s/réf. C.12 à Catherine RAFFIT.

RANK XEROX Service Recrutement B.P. 63 93602 AULNAY s/Bois cédex

---

**S.O.M.O.S. S.A.**
Premier Fabricant Français de matériels et machines d'optique de précision
recherche
*pour débuter le 1er mars 1977*

**1) UN OPTICIEN DE PRÉCISION**
A vocation commerciale. Pour visiter clientèle industrielle haut niveau. Secteur : France entière.

**2) QUATRE REPRÉSENTANTS**
*Grands vendeurs*
Pour visiter les opticiens détaillants. Secteurs : Ouest, Nord-Est, Sud, Paris.
Les candidats devront avoir plus de 30 ans, une très forte personnalité, une voiture et le téléphone.
*Fixe - % - Primes - Frais de route.*
Formation technique assurée.

C.V. détaillé, photo récente, prétentions :
SOMOS S.A. - La Basse-Payre, 86130 JAUNAY-CLAN
*Opticiens : référence OP.*
Représentants : référence OL.

---

Groupe de Sociétés aux activités diversifiées, employant environ 15 000 personnes, recherche pour sa **DIRECTION DU PERSONNEL**, à Paris, **UN JEUNE**

**JURISTE**
**AVEC LICENCE ou DOCTORAT**

ayant commencé à se spécialiser dans le ***DROIT DU TRAVAIL***, *pour collaborer à la* préparation des dossiers et études, et acquérir *progressivement une compétence plus large* dans les différents domaines de la gestion du *personnel et des relations sociales.*

Une première expérience dans un Service de Personnel sera appréciée.

Écrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle à M. Prissard, réf. 72.985 (M), PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

---

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE**
**Constructeur de rotatives d'imprimerie**
recherche
pour seconder le Chef de son Bureau d'Études électriques et électroniques

**UN JEUNE INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN**

ayant une expérience de 4 à 7 ans dans un B.E. électriques.
Bonnes connaissances de l'anglaise nécessaires.

Envoyer C.V. avec photo à Société MARINONI. Service du Personnel B.P. n° 22 - 60180 MONTATAIRE

---

*La Direction Financière & Administrative*
*d'un*
***Groupe Industriel***
*diversifié*
*faisant un C.A. de 500 MF*
*crée le poste de*

***Responsable de l'Audit Interne***

*Il sera chargé dans un premier temps de la mise en place du Service et en assurera ensuite le bon fonctionnement dans toutes les filiales.*
*Ce poste conviendrait à Auditeur confirmé, 30 ans minimum, pouvant se prévaloir d'une bonne expérience en ce domaine, acquise dans Cabinet anglo-saxon ou groupe important. Déplacements fréquents.*
*Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1284 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10 rue de la Paix, 75002 Paris.*

---

ETABLISSEMENT FINANCIER FRANCO-AMERICAIN
cherche
pour travailler en équipe

**GESTIONNAIRE CONFIRMÉ EN VALEURS MOBILIÈRES**

assumera la responsabilité de capitaux importants. Doit avoir le sens du contact, aimer exposer et convaincre.

Doit parler parfaitement l'anglais.

Ecrire n° 110 GAUCHER, 98, rue de la Victoire. 75009 PARIS qui transmettra.

---

**IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE**
recherche pour sa succursale de PARIS

**le responsable**

chargé de concevoir et de mettre en œuvre le département

**ESCOMPTE**

*Le candidat aura une grande expérience* dans ce domaine, acquise au sein d'une agence comptablement autonome.
— Études secondaires
— Brevet de Banque ou ITB
— *Anglais souhaitable.*
Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.
Env. CV, photo et prét. s/réf. 9120 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

**Société américaine de services de *télécommunications***
recherche

**INGÉNIEUR/TECHNICIEN**

dans le domaine de la commutation *télex* pour assurer un poste de coordination technique entre le siège et différentes administrations en Europe/Afrique/Moyen-Orient.
Connaissances demandées :
— expérience confirmée de la commutation télex ;
— Anglais parlé et écrit ;
— aptitudes aux négociations techniques avec administrations.

*Fréquents déplacements à l'étranger.*

Prière de soumettre C.V. av. photo ss le n° 98.306 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

Vous êtes
**Juriste** (licence minimum)
Vous vous intéressez
**à la Fonction "Personnel"**
Par votre expérience ou par vos études vous avez acquis une spécialisation en
**Droit du Travail**

Nous sommes un
**ORGANISME BANCAIRE IMPORTANT**

Nous vous proposons
un poste d'études dans notre service de *législation du travail, de larges possibilités* d'évolution vous seront offertes.

Écrire avec C.V. et prétentions sous n° 93210 BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

---

**CENTRE INFORMATIQUE PARIS**
recherche

**PUPITREUR DÉBUTANT**

B.T.S. ou Bac informatique exigé.
Matériel C.H.B. 64/40 multiprogrammation. Formation complète assurée.
Travail équipe 3 × 8.
*Avantages sociaux, plan de rémunération.*

Adresser candid. ss la réf. 2.385 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm

---

GROUPE FINANCIER EN EXPANSION
recherche pour son
*DEPARTEMENT JURIDIQUE*

**UN FISCALISTE**

disposant d'une *expérience* d'environ 6 années acquise soit dans l'Administration des Impôts, soit dans une *Société* fiduciaire.

Env. C.V., photo et prétentions sous le n° 8.937 à COFAP, 40, rue de Chabrol, *75010 PARIS*, qui tr

---

Société Expertise-Comptable
*Banlieue Ouest*
recherche
**COMPTABLE**
Place stable. Sér. référ. Ecrire : SETECY, 9 bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES

---

*TRES IMPTE SOCIETE*
COMMERCIALE
recherche :

**PRODUCT-MANAGER**

— 25 an sminimum,
— Niveau Ecole commerciale,
— Responsable de la promotion de produits de très grande consommation auprès des professionnels et de consommateurs.
Maîtrisant parfaitement techniques · *Marketing et* promotion.

*Parlant anglais.*

Ecrire avec C.V. + photo à : n° 98.211, CONTESSE *Publicité*, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

---

**LABORATOIRE D'ESSAIS D'ENVIRONNEMENT 78-VILLACOUBLAY**
*recherche*

**ÉLECTRONICIEN**
pour SAV maintenance appareillage essais de vibrations (tubes et transistors).
Expérience souhaitée.
Déplacements fréquents.

Tél. pour R.-V. : 630-22-74 MM. GAUTIER ou JUIGNET.

---

Importante sté 8e recherche
**J. CHEF DE PROJET**
— Formation supérieure.
— Expér. concrète en *gestion*.
— Pratique de la programmation et de l'exploitation.
— Aptitudes au commandement.
Il est offert des possibilités de carrière intéressante.
ORIGNY DESVROISE
91, bd Malesherbes,
75008 Paris, sous référence O.S.

---

Cherche J. F. au pair pour garder, en mars, à Paris, enfant *4 ans, hors heures scolaires.*
Téléphone : 766-86-86, le soir.

---

Sté française moyenne importance (*siège social en région parisienne*)
recherche
**ATTACHÉ DE DIRECTION**
Age min. 38 ans, connaissant bien gestion, ayant expérience imprimerie et édition, solides qualités morales exigées.
*Situation d'avenir.*
Ecr. avec C.V. à n° 93.021 B BLEU - 17, rue Lebel, *94300 Vincennes, qui transmettra*

---

Société
**IMPORT-EXPORT**
PHOTO-CINE
près Champs-Elysées
recherche
**CHEF DES SERVICES**
COMPTABLES
et ADMINISTRATIFS
très qualifié

Ordinateur PHILIPS
Gestion du personnel

Ecr. avec C.V. et prétentions, à ORBIS J.-R., 28, av. Franklin-*Roosevelt* 75008 PARIS

---

*ASSOCIATION PETITE*
ET MOYENNE ENTREPRISE
Nord de Paris
recherche
**CADRE**
pour information économique et technologique H. 30 ans env. Licencié Sciences économiques. Expérience professionn. souhait. dans domaine documentation.
Env. C.V., *photo et prétentions*, à n° 8.416, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

**RECRUTONS PSYCHO-SOCIOLOGUES**
TRES SOLIDE FORMATION et expérience pour recherches sur plusieurs années
**PARIS**
Thèse 3e *cycle ou état souhait.*
POSSIBIL. TEMPS PARTIEL
Ecr. av. CV et photo. n° T 98.381 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

---

Cabinet dentaire, stdg, Paris-7e (*Mo S. Babylone*), ch. assistante-*récept.*, excell. prés., habit. env.
Téléph., 9 à 12 h. : 544-68-21.

---

**IMPTE SOCIÉTÉ NÉGOCE ACIERS SPÉCIAUX**
recherche

**PROGRAMMEUR CONFIRMÉ COBOL**

Celui-ci participera au sein d'une équipe à la réalisation d'une application temps réel sur mini-ordinateur.

La durée de cette mission est de deux ans. Lieu de travail GENNEVILLIERS.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et rémunération souhaitée à N° 2.646/B :
PUBLICITES REUNIES,
112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transm.

---

**CONTENTIEUX**

Une des premières Sociétés de Service françaises, d'importance internationale, recherche **UN JURISTE** de formation supérieure. Les candidats devront posséder la maîtrise des procédures commerciales, acquise chez un avocat, un agréé ou une banque.

Il sera chargé – au sein d'un service en pleine évolution – de suivre les dossiers contentieux importants, complexes et variés. Il devra donc avoir le sens des responsabilités et des contacts de haut niveau.

A un candidat de valeur, nous offrons de larges possibilités d'avenir.

*Écrire avec C.V. détaillé et prétentions à :*
M. BOURDOT – 14, rue d'Estienne d'Orves
*94300 Vincennes*
qui garantit une totale discrétion.

---

Société d'engineering
exportatrice d'ensembles clés en main
leader du marché français, 89 % à l'exportation
recherche

**JEUNE CADRE EXPORTATION**

ayant expérience confirmée des problèmes de transports internationaux pour prendre rapidement responsabilités du Service Transport. Anglais obligatoire, deuxième langue souhaitée. Lieu de travail : CENTRE PARIS.

Ecrire avec curric. vitae et prét., ss le n° 2.092 à :
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney. — 75002 PARIS

---

**IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES**
recherche

**CHARGÉS D'ÉTUDES ASSURANCE VIE**

Age minimum 28 ans
Ayant exercé *leurs fonctions* pendant 2 ans au minimum au siège d'une société d'assurance sur la vie.

Solide formation juridique ou économique exigée (D.E.S.)

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 8.217 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

SOCIETE D'EDITIONS ET PUBLICITE
recherche

**Adjointe au CHEF DE FABRICATION**

5 ans expérience minimum
pour corrections textes, contacts fournisseurs, suivi et contrôle de fabrication, devis.
Ordonnée - Méthodique.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à Mlle Chevalier 4, rue Labrouste, PARIS-15e.

---

Etabl. Financier Champs-Elysées
*recherche*
**UN PROGRAMMEUR** ASSEMBLEUR
*IBM 370/135. O.S/V.S*
Min. 2 ans expér. 5 × 8 × 13. Primes et intéressement. Rest. d'entrepr. Env. C.V., lettre manuscrite, au Chef du Personnel, B.P. 361 Paris Cedex 08
Tél. 720-08-75

---

**TEKELEC-AIRTRONIC**
recherche
pour son service - Contrôle de gestion

**UN JEUNE CADRE**
ESCAE ou Ecole Supérieure *de Gestion*.
— 2 ou 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 1.205 à TEKELEC-AIRTRONIC Service du Personnel B.P. n° 2, 92310 SEVRES.

---

**PAPST-FRANCE**
engage à CRETEIL

**1 TECHNICO-COMMERCIAL**

*Profil souhaité*

— *Ingénieur électricien ;*
— *Expér. moteurs électriques ;*
— *Dynamique, méthodique ;*
— *Tact, organisation ;*
— *Notions de langues ;*

MOTEURS PAPST
1, voie Félix-Eboué,
94020 CRETEIL ECHAT.
Tél. 899-58-58 (Métro Echat).

---

*Ch. person. sér. pour s'occuper d'un enft 3 a. aux sports d'hiver du 5 au 16 mars, à Courchevel.*
T. *Mme Rey 685-27-28, ap. 18 h.*

---

PROFESSEUR PHYSIQUE
SECONDE pour Ecole Privée, PARIS-EST — Tél. : 368-99-23.

---

IMPORTANTE AGENCE IMMOBILIERE, 8e, recherche
**NEGOCIATEURS (TRICES)** EXPERIMENTES
APPARTEMENTS ANCIENS PARIS-BANLIEUE.
Adr. C.V. à N° 70.214, L.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 Paris.

---

Société d'électronique
*Banlieue Ouest recherche*
**INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
pour laboratoire d'études.
Adresser C.V. détaillé et prétent. à C.G.P. N° 488, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS q. tr.

---

C.C.E. AIR FRANCE recherche
REDACTEUR ADMINISTRAT.
*(maîtrise) DEUG droit ou capacité* droit, aptitudes rédaction *administrative, bonnes* connais. assurance (gestion risques matériels et corporels). Poste pour 4 mois susceptib devenir permanent. Ecrire C.V. + prétent. à : C.C.E. AIR FRANCE Europa 103 94532 *à RUNGIS - CEDEX.*

---

IMPORTANTE SOCIETE
*COMMERCIALE PARIS-16e*
recherche
**COMPTABLE**
DECS ou équivalent.
Quelques années d'expérience.
Intéressée par la fiscalité.

Adresser C.V. et prétentions à 97.761 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

---

Importante Sté produits *phytosanitaires rech.*
pour région parisienne
**ANIMATEUR DE VENTES**
de formation agricole.
Expérience de la vente indisp.
Connaissance des réseaux de distribution appréciée.
Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. 5.197, à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

Sté importatrice appareils médicaux recherche
**RESPONSABLE CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT DE CRÉANCES**
Ecrire avec C.V. et prét. sous *référence 6.443*, P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

T... F... M... recherche
ATTACHE COMMERCIAL
pour visite clientèle, expérience en meubles de bureau, grand standing.
Envoyer C.V. ou se présenter, 10, rue Franklin. — PANTIN.

---

***CHEF DE PROJET***

*Nous sommes le plus important groupe de* distribution en France.

*Nous recherchons pour le* Siège Social à PARIS UN CHEF DE PROJET chargé de :
- la RESPONSABILITE INFORMATIQUE du *fonctionnement d'un système de gestion de* CREDIT A LA CONSOMMATION.
- la SYNTHESE des besoins des différents interlocuteurs (*direction générale, direction* financière' direction informatique).
- la CONCEPTION et la réalisation d'un nouveau système de gestion (informatique et organisation) destiné à remplacer à terme les chaînes actuelles.

Ces travaux en feront l'interlocuteur permanent d'un ETABLISSEMENT FINANCIER.

Le candidat devra justifier d'une EXPERIENCE et de RESULTATS dans l'un ou l'autre des *domaines suivants :*
- télétraitement
- cartes accréditives
- crédit à la consommation.

ANGLAIS indispensable, fréquents déplacements de courte durée en province.

Envoyer un curriculum vitae manuscrit avec *photo et prétentions sous No 95359*, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

**Importante Société Chimique**
de NEUILLY recherche pour les
SERVICES FINANCIERS

**COLLABORATEUR**

Il a une expérience, d'au moins 2 à 3 ans, de l'organisation et de la supervision du travail de plusieurs personnes, afin de pouvoir assurer sous les directives de ses supérieurs :
— le suivi des opérations de trésorerie sur le plan comptable ;
— la coordination des tâches, l'application des procédures.

Il connaît les opérations bancaires au niveau de l'entreprise, il a une bonne formation comptable (B.T.S., D.U.T ou équivalent).
Il a un grand sens de l'organisation.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée, sous n° 97.800, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

**3M**
Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

**ingénieur chimiste**

ENSC - INSA - etc.
- anglais indispensable, allemand souhaité.
- *2 à 5 ans expérience en industrie* des élastomères ou des peintures.
- rôles principaux :
- développement de produits nouveaux
- formulation et essais en laboratoire
- *contacts avec fournisseurs, clientèle* et services marketing 3M France et étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions Services Recrutement, 3M FRANCE, 2, Avenue Boulé. 95250 BEAUCHAMP.

AMEP PA

---

**Groupe Chimique important**
(Neuilly - Sablons)
recherche

**CADRE FISCALISTE**

MISSION :
- sous la responsabilité du Chef de Service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux

PROFIL :
- Technicien de la fiscalité ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise ou dans un cabinet fiscal ;
- connaissances en droit et en comptabilité souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée, n° 97.798, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

---

**EXPLOITANT CONFIRME**
**Intégré au département Crédit-Bail,**
*il devra mener des actions de prospection,* de négociation et d'études de dossiers, qui le mettront en relation avec une clientèle industrielle, commerciale et de profession libérale.

Pour tenir ce poste avec succès, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant un tempérament commercial, 2 à 3 ans d'expérience en Crédit-Bail Leasing. Une formation supérieure *est souhaitable.*

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à

**BANQUE HERVET** *Direction* du Personnel,
127 Avenue Charles-de-Gaulle,
92201 Neuilly-sur-Seine.

Publi-Champs

---

JEUNE
**CHEF DE PUBLICITÉ**

pour gestion budgets marketing importants clients internationaux. Formation grande école commerciale Minimum 18 mois d'expérience assistant chef de publicité bonne agence ou assistant chef de produit grande consommation.
Ecrire avec curriculum vitae et salaire souhaité à

DIRECTEUR GENERAL
**INTERMARCO-ELVINGER**
32, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



## offres d'emploi

Organisme privé proche banl. Ouest Paris recherche pour

**PROGRAMMATION ANALYSE DE DONNÉES**

collaborateur ayt connaissance PL/1, gestion de fichiers. Bon anglais apprécié. - Ecrire avec C.V. à BLEU no 92.693 B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

**LE SERVICE INFORMATIQUE DES AUTOMOBILES CITROEN**

qui utilise plusieurs ordinateurs 370/158

recherche

**PROGRAMMEURS CONFIRMÉS**

Ayant pratiqué le Cobol ou l'Assembleur Formation I.U.T.

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

Minimum 3 ans d'expérience *dans la conception détaillée* et programmation sur gros systèmes ou pratique du temps réel.

**CHEF DE SALLE OU CHEF PUPITREUR**

Très bonne connaissance des gros ordinateurs. *Expérience de l'animation* et de l'organisation d'une équipe.

*Ecrire au Service du Personnel* Bureau 61-1 133, quai André-CITROEN, 75747 PARIS CEDEX 15

---

Importante Entreprise T.P. recherche INGENIEUR débutant. *Sudria Violet pour* chantier caténaire région lyonnaise après période de formation région parisienne. Adresser C.V. et prétentions à : *Mme* CASANOVA, 153, r. de la Pompe, 75016 Paris.

---

*SOCIETE COMMISSIONNAIRE* DE FRET AERIEN recherche pour son siège social à Roissy

**UN CHEF COMPTABLE** EXPERIMENTE D.E.C.S.

Env. C.V. et prét. s/réf. 7.359 P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

---

**Diplômé Études supérieures + niveau D.E.C.S.**

recherché pour expertises *prix de revient de biens d'équipement.*

Expérience professionnelle d'un à deux ans comptabilité analytique ou contrôle budgétaire. Lieu de travail : PARIS (8e). Possibilité stage expertise comptable (trois ans).

5 × 8, salaire × 15, participation. Restaurant d'entreprise.

*Env. C.V. détaillé manuscrit et* prétent. no 8.223, AXIAL PUBL., 91, fbg St-Honoré, Paris-8e, q.t.

---

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE proche banlieue Sud-Ouest de Paris recherche

**DEUX JEUNES INGÉNIEURS**

GRANDES ECOLES (E.S.E., E.N.S.T...)

*POUR :*
1o Etudes et développements ds le domaine des calculateurs numériques ;
2o Développements de logiciel de *base, assembleurs, compilateurs.*

Bonne connaissance de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions *no* 97.230, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

---

Impte Société internationale recherche pour son siège à PARIS

**JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN**

ayant 2 à 3 ans d'expérience pratique et de bonnes connaissanc. en dynamiq. des moteurs, équilibrage, efforts cycliques, pour travailler dans domaine vibrations machines et navires. *Déplacements fréquents France,* étranger. Connaissance langue anglaise indispensable.

**AGENT TECHNIQUE**

20 ans minimum, formation mécanique, notions d'électronique de mesures pour s'intégrer dans groupe d'études vibration *navires.* Poste comporte travaux en laboratoire et déplacements fréquents France, étranger. Connaissance langue anglaise souhaitée.

Ecr. avec C.V. et prét. à 2.071, *Emplois et Entreprises,* 18, rue Volney, 75002 PARIS.

## représentation offres

**kléber colombes**

**BRANCHE CAOUTCHOUC INDUSTRIEL** recherche

# 2 REPRESENTANTS

Ils assureront la vente et la promotion des articles *auprès d'une clientèle industrielle (revendeurs-constructeurs).*

— L'un attaché à la Direction Régionale de **LYON**, aura la responsabilité des départements suivants: 63 - 03 - 58 - 43 et résidera à Clermont-Ferrand *ou à Vichy.* réf 201F

— L'autre attaché à la Direction Régionale de **NANCY**, aura la responsabilité des départements *suivants:* 88 - 51 - 55 - 54 et résidera de préférence à Nancy. réf 202J

Il est demandé :
— une formation technique de base (BTS - DUT fabrication mécanique).
— une expérience de 2 à 3 *ans de la vente de produits industriels.*

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la *référence du poste désiré à :*

**Kléber**

Service Central Ingénieurs et Cadres *6, Avenue Kléber 75016 Paris*

---

Vous cherchez UNE SITUATION STABLE Notre SOCIETE EN PLEINE EXPANSION vous offre la possibilité de vous réaliser.

**DEVENEZ DÉLÉGUÉ (E) COMMERCIAL (E)**

Il faut avoir le sens des contacts humains, de l'organisation, être dynamique et aimer la culture.

NOUS ASSURONS :
— une formation audio-visuelle ;
— un minimum garanti ;
— des produits sans concurrence ;
— un statut *V.R.P.* ;
— une promotion possible.

Porte-à-porte exclu. Voiture indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae à O.P.F. (no 2.034). 2, rue de Sèze. — *75009 PARIS*

---

Import. imprimerie en continu ch. REPRESENTANTS exclusifs région parisienne et province. Débutants s'abstenir. C.V. manuscrit, réf., prét. s/no 57.729, J.R.P., 39, r. Arcade, Paris-8e.

Cherche V.R.P. MULTICARTES introd. milieu bourgeois et cclal. Vente systèmes d'alarme. *Tél. : 645-70-06, de 14 à 17 h.*

## demandes d'emploi

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

(C.A. 120 millions de francs) H.E.C., M.B.A. Harvard, 34 ans recherche

SON FUTUR GROUPE OU P.D.G.

susceptible de tirer un parti équitable de compétences techniques bien sûr adéquates dans les domaines notamment financier, juridique et marketing, mais aussi :
— de son culte de l'efficacité ;
— de son goût prononcé des situations complexes ;
— de son habileté dans la gestion de l'innovation ;
— *de son appétit de résultats positifs ;*
— et d'une ardeur au travail quasi démodée.

Ecrire no T 098.395 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

**CADRE SUPÉRIEUR**

SPECIALISTE FORMATION en *MARKETING - RELATIONS HUMAINES* et METHODES DE VENTE

- Formé aux techniques américaines de la vente professionnelle ;
- Spécialiste de la communication entre groupes *et individus ;*
- Apte à former et à vendre de la formation (technique et commerciale) ;
- Plus de 600 cadres et vendeurs formés ;
- Connaissances étendues des méthodes audio-visuelles ;
- Spécialiste arts graphiques, photo, cinéma, *interviews, conférences, etc.*

RECHERCHE COLLABORATION AVEC FIRME *DE PREMIER PLAN. Salaire de départ : 150.000/an.*

Ecrire sous référence 716 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 *PARIS*, qui transmettra.

---

*Monsieur,*

*Je souhaiterais pouvoir mettre à votre disposition mon expérience des contacts aux plus hauts niveaux.*

*Cette activité ayant constitué l'essentiel de mes 15 ANNEES PROFESSIONNELLES DE PUBLIC RELATIONS EN AFRIQUE, MOYEN-ORIENT, EXTREME-ORIENT, EUROPE. Si vous en exprimez le désir, je suis à votre entière disposition pour un entretien qu'il vous plaira de me fixer à votre convenance.*

*Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.*

*Ecrire no T. 98403 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).*

## secrétaires

### *Secrétaires de direction*

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE *d'implantation internationale (proche de l'Etoile) recherche pour son*

**Président**

*une*

**Secrétaire de Direction**

TRES EXPERIMENTEE,

*35 ans minimum, ayant une réelle expérience d'un secrétariat de très haut niveau, impliquant des qualités de jugement et de discrétion.*

*De courts déplacements en Province sont à prévoir pendant la période de mise au courant.*

*Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.*

*Les dossiers de candidatures (avec CV précis et photo) —sous Réf.M.1285 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT

*10 rue de la Paix, 75002 Paris.*

### *Secrétaires*

Sté Immobilière Internationale RECHERCHE URGENT

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

Notions Anglais ou Américain. STENODACTYLO BILINGUE capable initiatives et contacts *haut niveau. Sérieuses réf.* exigées Ecr. avec photo, C.V. et salaire souh A. GESLIN, 39, r. de Boulainvilliers, 75016 PARIS (qui transmettra), MERCI.

---

URGENT

Importante société actuellement Pont de NEUILLY en instance de réinstallation dans le 20e (Gambetta) recherche

**2 SECRÉTAIRES TRILINGUES**

ALLEMAND - ANGLAIS Disponibles immédiatement.

Tél. pr rendez-vous au 775-21-93.

---

Nous recherchons pour *notre direction commerciale*

**UNE SECRETAIRE** STENO-DACTYLO

ayant une expérience d'au moins 5 a. secteur commercial. Anglais souh. *Sér. réf. exigées. Horaire* variable. Lieu de travail : proche R.E.R. Nanterre-Préfecture. Adr C.V. manuscrit, prét. et photo, s/*réf.* 5.210, à Publ. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

## cours et leçons

MATH Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

Français - Orthogr. - Allemand. Rattrapage rapide - 259-77-71.

## capitaux ou proposit. com.

MANDATAIRE bien introduit OMAN et EMIRATS GOLFE PERSIQUE ch. *représentations* ts produits aliment. (ou autres). DEPART : fin mars. Ecr. no T 98.384 *M*, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

*THAILANDE - Business man* anglais résidant en Thaïlande, dirigeant une affaire privée import - export avec contacts importants, serait intéressé par *business divers étendus même à* l'Extrême-Orient. Dispon. à Paris à partir 21/2 Ecr. no T 098.414 *M, Régie-Pr.*, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

*Gestionnaire de haut niveau,* orientation cciale, ch. activité comport. association progressive *au capital dans P.M.E.* à fort potentiel de développement. Ecr. no T 98.418 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

Rech. partenaires pr acquisition en commun d'imm. Ecr. Karoubi 4, r. du Dr-Labbé, 75020 Paris

## occasions

Part. vend 2 lampes à huile porcelaine *décorée anciennes* 1 livre de médecine 1560 *(Matthioli - Discoride)* 500 cartes anciennes. Illustrat. : *Mucha-Villon-Guillaume ; 30 numéros du « Charivari »,* 1.828 gravures de Daumier Visibles 9 quai de la Pêcherie. LYON (1er) Téléphone : (78) 28-28-48.

*MOQUETTE EN SOLDE* 100.000 m2 sur stock à liquider, *bas prix* - Téléph. : 355-66-50.

## boxes-autos

**99, RUE DE SÈVRES** *Parkings à vendre.* Tél. à VIP, 567-54-56.

## demandes d'emploi

COLLABORATEUR D'ARCHITECTE 31 ans, 13 ans expér., projet, permis, appel d'offres ; inspect. chantiers importants, cherche place stable pour inspect. trav. et problèmes techn. Lib. de ste. BAUMGARTNER, 10, sq. du Croisic, 75015 Paris - 578-95-98.

H., 34 ans, cadre, autodidacte, chef comptable et administratif ds P.M.E., 13 ans expér. dont *5 dans la fonction,* rech. poste similaire ou poste d'adjoint de sté impte. Prov. sud, sud-est. *Ecr. no 8.393 « le Monde » Pub.*, 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE FABRICATION ET DE PUBLICITE 36 ans — Référ. de 1er ordre TS ESTIENNE (4 + 5 ans) Expér. de l'animat. de groupes + stage CESI : responsable de formation - Edition - Publicité, recherche place stable, *annonceur ou agence.* Ecr. no 6.439 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens - 75427 Paris-9e.

P.M.E. : pour lancem./dévelop. **EXPORTATIONS** spécial., toutes langues cciales. Off. services : 874-61-81.

**DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES**

Grandes écoles (administration, *droit, commerce). Très sérieuses* référ. sociétés multinationales implantées France, Europe, Afrique, étudierait toutes propositions France, Europe, Afrique *dans importante société ne connaissant ni fusion, ni récession.* Pour premier contact écrire à no 8.923, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, *qui transmettra.*

Hme 28 a., connaiss. comptab., gestion du personnel, gestion de prod., ch. emploi à l'étranger. *Ecr. no 402, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

J. F. 26 ans, licenciée *droit* privé, option droit affaires, dynamique, stage 2 ans au tribunal de grande instance de Paris. Connaiss. anglais, cherche situation. Ecr. no T 098.402 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGENIEUR généraliste rech. intégration active dyn. gest., créativité, coord. commercial. Ecr. no 63.807 M Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.*

CADRE TECHNIQUE *Français 20 a., expér.* haut niveau dans monde affaires, langue anglaise pour Société multinat. *Parfait.* bil. angl., rech. situat. Paris ou rég. parisienne *Ecr. no 399, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune ingénieur mécanicien 3 ans expér. BRESIL, cherche emploi RIO - DE - JANEIRO. *GIRAULT, la Tour-Blanche, St-Martin-au-Laërt, 62500 St-Omer.*

*Stagiaire* IFOCOP recherche stage mi-temps complément recyclage. T. 720-99-27 ou Ecr. D. SIGY, *69, av. Marceau, 16e.*

Vs cherchez l'homme opérationnel valant + de 15.000 F mens. négociateur de haut niveau, attaché à la direction gle, je vous propose de me rencontrer : TECHNICIEN MANAGEMENT des entrepr., ai *une forte expér.* vente directe acquise dans la distribution, le marché immobilier et banque d'affaires. Sociétaire S.A.R.L. market. 2 a. *étudie toutes propositions* France ou étranger. Ecr. MORON, 1, rue E.-Renan Issy-les-Moulineaux, réf. 201.315.

GEOLOGUE 41 a., dipl. étud. supér. techniq., 15 a. exp. comme géol. et topographe, *cherche emploi stable* Téléph. : 626-75-66 ou écrire : Me MATTEIS-LAZAR, 4, route des Verrières, 92 SEVRES.

J.H. 25 a., lic. + D.E.S. Sc. Po., ch empl. sect. priv. ou p.-publ., disp. imm. P. Grellet, 13, rue *Louis-Perrier, 34000 Montpellier.*

INGENIEUR agricole oenologue ayt déjà occ. postes importants, 25 ans d'expérience vinicole, depuis achats jusqu'à distribution *Cherche situation à responsab.* FRANCE ou AFRIQ. DU NORD. Ecr. no 396, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Acheteur techniq., dynam., sens cclal et de responsab., gde exp. achats matériaux et matériel, *étud s/traitance,* coord. transp., gest. stocks et parc. Ch. place stable entrep. G.O. ou général. Rég. Par. (94-91-77). *Lib. suite.* Ecr. no 6.440, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire direction BTS, 42 a., connaiss. animation formation, ch. emploi vivant sect. culturel, social, médical. T. : 350-76-38.

*J.H. 25 ans, maîtrise de gestion* op. FINANCE CONTROLE DE GESTION D.E.C.S. en cours, libéré O.M. ch. emploi cad. ds serv. financ., contr. de gest. *ou compt. analyt.* Ecr LIBERMAN 14, cité d'Antin 75009 Paris ou tél. : 874-14-71.

J. F., 21 ans, C.A.P. dessin industriel ou mécanique générale, notions *électricité, 1 an expér.,* libre de suite, cherche situat. Ecr. no 6.423 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens, *75427* Paris-9e.

J. H., 23 ans, lib. obligat. milit., B.E.P. *de dessinateur bâtiment,* cherche situation. Ecr. no 6.422 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens, *75427* Paris-9e.

CADRE BANQUE cl. VI grande expérience ds ts les domaines gestion exploitation intéressé poste profession. Sud-Ouest. Ecr. G 20039 Havas Bordeaux - 33.

Jne ING. agr. ch. empl. à part. d'août proch. France ou étrang. Ecr. no 379 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens - 75427 Paris-9e.

DOCTEUR - VETERINAIRE Solide expérience professionn. théor. et pratiq. Conn. scientif. étend. Angl. cour. Etudier. sit. en rapp. ds industrie, recherche, expériment. *Ecr. no 8.383 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens 75427 - Paris (9e).*

Cadre techn., célibataire, 10 an. *expér travx maritimes.* Libre immédiat., cherc pour Moyen-Orient, Afrique ou Amérique latine, poste contr. ou conduite travx génie maritime. Téléph. 073-22-45 ou 265-17-66.

**CHAUFFEUR DE DIRECTION**

*Titulaire du* PERMIS GRANDE REMISE 38 ans, bonne présentation cherche place.

*Ecr. no 6.430 « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

200.000 F +

**DIRECTEUR D'ENTREPRISE**

500 personnes - C.A. 350 millions
37 ans - Formation Supérieure.
Expérience pleinement réussie dans sa branche

cherche
poste de responsabilité au sein d'une équipe de direction dans une entreprise en expansion.

Etudierait
toute proposition pouvant permettre de poursuivre son évolution personnelle et de déboucher sur une situation stable et équilibrée.

En vue du contact, en définissant les grandes lignes de la société et des missions éventuelles.

Ecrire no 390, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

**JURISTE, 32 ans**

— Polyglotte français, anglais, allemand, arabe, italien.
— Pragmatique, sens des responsabilités et relations humaines.
— Méthodique, connaissances et expériences éclectiques.
— Spécialisé dans contentieux notamment bancaire recherche situation stable.

Ecrire no T 98.358 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

---

**CADRE SUPÉRIEUR - 47 ans**

24 ans d'expérience dans la vente.

Connaissance du marché et vente de produits s'adressant au

SECOND ŒUVRE BATIMENT ET GRAND PUBLIC *Introduit tous circuits de distribution* recherche au départ de Paris poste

**DIRECTEUR COMMERCIAL**

Ecrire no 387 « le Monde » Pub.
5, *rue des Italiens* - 75427 PARIS-9e.

---

**UN AMÉRICAIN A PARIS**

**INFORMATICIEN**

PROBLEM-SOLVING

*recherche* EMPLOI

REGION PARIS

EX-UNESCO, ISUP, INSERM, IRIA, INSEAD, FAO, PRINCETON
20 ANS EXPERIENCE.

**TÉL. : 525-55-18**

---

**CADRE INFORMATICIEN**

J'ai 32 ans, je cherche Groupe PARIS ou REGION PARISIENNE

dans lequel je pourrais mettre en pratique mes connaissances en MARKETING, INFORMATIQUE, ORGANISATION dans : service commercial ou technico-commercial. Parfaitement bilingue : *FRANÇAIS-ANGLAIS*

Etudierai toutes propositions sérieuses.

Ecrire no 345, « le Monde » Publicité, 5, rue des *Italiens*, 75427 Paris (9e).

---

**CADRE - HOMME DE VENTE**

*NIVEAU MARKETING ET TERRAIN*

Recherche Poste mettant en jeu forte expérience pratique de : *Stimulation des ventes, animation de réseaux (modernes et traditionnels), forces de ventes, Promotion, Publicité, V.P.C., Direct mail, R.P.*

Ecrire sous le numéro 381, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

---

**SUP. DE CO., 45 ans**

Dirigeant service financier et comptable importante société industrielle. Expérience précédente gestion P.M.E. matériaux de construction et *promotion immobilière,* recherche

RESPONSABILITES
Libre le 15 avril.

Ecrire no T 098.408 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

**CHEFS D'ENTREPRISE**

**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- *CADRES administratifs, commerciaux*
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CONSULTANT. — 30 ans, formation sciences humaines et commerc. expér. recrutement, analyse des besoins en formation, *gestion du personnel.*

RECHERCHE : poste de responsabilité au sein d'une entreprise (*SECTION D*).

ANALYSTE LOGICIEL. — 35 ans, anglais courant, expér. 8 ans informatique (programmeur système, analyste-programmeur, analyste-systèmes). connaissance matériel CII petits et gros systèmes, I.B.M. 370, général automation, matériel calcomp.

RECHERCHE : poste technico-commercial ou analyste (SECTION B).

H., 38 ans, DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES, cycle doctoral logistique, marketing, transports, 12 ans exp. transports.

RECHERCHE : poste à responsabilités, base Paris (SECTION D).

CHEF DU PERSONNEL. — Responsable administratif *P.M.E.* ou *P.M.I.*, *connaiss.* approfondie conventions collectives métallurgie et secteur alimentaire, *stage* perfectionnement en gestion du personnel (76). anglais, allemand.

RECHERCHE : emploi, Paris ou province (SECTION E).

s'adresser à: **ANPE**

**AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

---

**COUPLE MAROQUINIER** qualifié, ch. situation étranger. Ec. no T 98173 *M* - Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur - Paris (2e).

**CONDUCTEUR TRAVAUX PRINCIPAL** bâtiments industriels, logem., 25 ans d'expérience. Recherche ERG. PARIS ou DEPLACEM. POSTE

**RESPONSABLE** dans coordinat. pilotage ou gros entretiens. Ec. no T 98380 M - Régie-Presse *85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris.*

**AMÉRICAINE** Assistante administrative gouvernem. U.S. et relat. pub. Professeur anglais, traductions, 7 ans expér. Paris, rech. emploi *Téléph. : 544-15-24.*

**DIRECTEUR ADJOINT** 41 ans, I.C.G., généraliste direct. spécialiste financier.

*Vous offre :*
- Expérience positive secrétariat gén., expertise-compt. et conseiller direction ;
- Disponibilité prochaine pour *toutes régions France.*

*Vous propose prise en charge :*
- Co-pilotage fonctionnel ;
- *Contrôle gestion incitatif ;*
- Maîtrise rentabilité ;
- Gestion administ. comptable ;
- Organisation générale ;
- Redressement situation.

*Peut étudier apport capitaux.* Ecr. no 8.410 « le *Monde* » Pub., 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e.

**DIRECTEUR COMMERCIAL** 39 ans, spécialiste éditions gd public (10 ans), vente directe V.P.C. coupons *réponses et publicité*, a créé, recruté, formé, animé, géré, force de vte 7 directions régionales France, de 100 à 300 V.R.P. et cadres, cherche sté française ou étrang. en création ou à remonter. Etudie toutes proposition, tout *produit. Dernier salaire, 200.000* annuel. Ecr. à no 3.979, Publi-Fop, 100, rue de Richelieu, Paris (2e), qui transmettra.

**AUDIT INTERNE** *Niv. expert-compt., H., 31 ans,* 9 a. expér. fiduc. + entreprise, étud. ttes propos. rég. PARIS, rémun. souh. 100/120.000 F l'an.

*Ecr. no 6.438, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e

**GESTIONNAIRE** Jeune cadre dipl. études supér., 2 ans expér. contrôle de gestion, ch. poste à responsab. à Paris. Ecr. no T 98.213 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE 26 ans, chef service comptabilité générale, responsable comptabilité analytique dans *important groupe immobilier,* cherche poste à responsabilité dans entreprise dynamique. — Ecr. no T 098.390 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Etudiante en langues suissesse, 22 a., ch. place chez une famille française comme gouvernante pendant les vacanc. du 23 mars au 23 avril 77. *Ruth.* Biedermann, Weinbergstr., 116, CH-8006 ZURICH

## information emploi

**POUR TROUVER UN EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information *sur l'emploi, association* sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C. V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans *d'actions détaillées.*
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

*Pour informations, écr. CIDEM,* 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Le service SUPERSEARCH peut vous aider à trouver votre emploi en France, aux U.S.A., *en Grande-Bretagne.* Ecrire à SUPERSEARCH, Dépt M.S., B.P. 169-07, 75326 Paris Cedex 07.

## travail à domicile

### *Demande*

Secrétaire Poss. mach. électr., rech tous travaux manuscrits, thèses, etc. Expérience bande magnéto. cassettes, travail soigné et rapide. *Mme Delaunoy,* Téléphone : 401-37-72.

## autos-vente

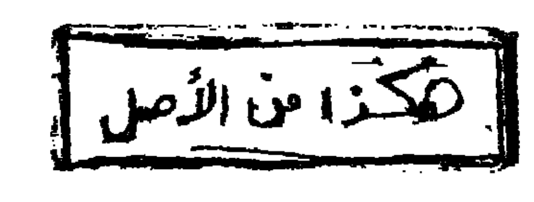
Nouveau Concessionnaire MERDECES AUTO LUX 583.05.20 *69 rue de Tolbiac 13ème*

*Particulier vend* Jaguar XJ 6 coupé, 7.000 km, exceptionnel. Heures repas (40) 75-13-94.

*Vends Break 204 (essence) 1975,* bon état. *Téléphone, Lecocq : 331-05-67.*

Dyane verte 1976. *Prix Argus à déb. Tél. de 18 à 20 h. au 500-41-58.*

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40.00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42.00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9.00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70.00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



# L'immobilier

## constructions neuves

**PARIS (XI^e) - IMMEUBLES STANDING**
68-70, bd Richard-Lenoir sur bd et jardins
**« LES JARDINS DE VOLTAIRE »**
74 appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin.
51-55, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins
**« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »**
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
**« RÉSIDENCE AMBROISE »**
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES
**S.A. AZED** 25-27, boulevard Richard-Lenoir. Tél. : 355-35-34 +

**V^e**
Studio et 2 pièces Habitables fin 1977.

**XV^e**
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces Habitables fin 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

9, rue Geoffroy-St-Hilaire - 5^e
**LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE**
Imm. de qualité. açade classée. Disponible 12 APPTS luxueux : de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison : fin 1er trimestre 77. Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi. SAGE - 874-49-32

**15^e DUPLEIX**
53, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés.
**4 APPTS DE 4 PIÈCES**
clés en main. Vis. : lundi, mercredi, samedi (les après-midi), SAGE - 5, rue de Calais 75009 Paris - Tél. : 874-49-32.

## appartem. achat

Rech. PARIS 15^e, 7^e arrdts pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15^e). T. 566-00-75.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 2 à 3 p. Paris, préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e, 12^e - 873-23-55.

ACH. DIRECT. CPT URGENT 2 à 4 pces, PARIS, rive gauche PRES FACULTE, avec ou sans travaux - Ecrire LAGACHE, 16, avenue Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

## hôtels-partic.

PEREIRE - CHAMPERRET
**2 HOTELS PARTICULIERS**
Jumelés ou séparés. Tél. 10 lign. R + 3 + GD SS-SOL TRES CLAIR
TOTAL 1.100 m2. JARD. 300 m2
Commerces - Profession libérale
224-79-52 - 525-56-84

HOTEL PARTICULIER HISTORIQUE - 18^e siècle
Restauré et décoré 1972. Sur parc lisière forêt de LOUVECIENNES. Piscine - Tennis. Pavillon invité. 6 garages. Surf. habit. : 750 m2 dont réception 150 m2. Demeure d'exception, conviendrait ambassade. F.P.I. - M. BOUVET, 976-07-06.

PROVENCE. 15 minutes AIX, dans village, Hôtel particulier entièrement modernisé av. goût. Gd confort, gde réception. JOHN CHEETHAM (91) 28-00-14.

14^e Alésia, luxueuse résidence 8/9 P., 310 m² (en 2 niveaux) + jard. 200 m² + garage. Prof. lib. poss. Etat exceptionnel. Prix élevé. DAN. 63-98, ap. 18 h.

FOCH. - SUR VOIE PRIVEE Raviss. H. P., soleil, réceptions, 4 chb., 4 bains, lux., 2 terrass., jardin 150 m². Stud. serv., park. Impecc. Exclusivité - 278-71-35.

## immeubles

Société anonyme vends IMMEUBLE LOCATIF (BALE, SUISSE) (22 appts occupés) Capital traitant 950.000 F. S. Ecr. HAVAS MONTE-CARLO 434.

LEVALLOIS-PERRET
Propriétaire vend petit imm. de rapport 412 m² dont 100 libres, 2 baux commerciaux, un bail hab. Tél. 757-70-36.

De part. à part. achète direct. Immeubles de rapport. Intermédiaires s'abstenir. Ecrire n° T 098.333 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

**MONTRÉAL - CANADA**
Excellent choix de maisons d'appartements ou édifices commerciaux au centre ville ou sur artères principales. Rendements de 8 % après toutes dépenses et paiements d'hypothèques.
René VALMONT DES ROSIERS INC. 85 Ouest rue Sainte-Catherine, Montréal

## locations non meublées Offre

### Paris

Hôtel part. 5-6 p., gd confort, refait neuf, 4.000 mois, 125 m². « FAC », 337-69-59.

16^e. R. Boulainvilliers no 49, appt 3 pces avec terrasse 30 m². 260-88-31, 260-81-44, avant 17 h.

**PRÈS ÉTOILE**
STUDIO 6^e étage tout conft. lib. de ste. 850 F C.C. TEL. : 766-04-17, poste 260.

VAUGIRARD. 4 p. stdg 95 m², 2 bains, 2 wc, tél., décoration, soleil, 2.290 F - 285-53-01.

Rue RAYNOUARD, face ORTF, tr. bel im., 3 ét. s/cour, calme, asc., studio, tt conft, 850 F + charges. Bail 6 ans. Téléphone. Cabinet DORMION - 924-12-04.

MUETTE. Trsè beau 4-5 pièces, conft, parf. état, calme, clair, 4 étg., asc., 3.600 F + charges. Tél. mat. SEGECO - 522-69-92.

M^o PASSY Vue s/Seine - 7^e ét. 2 P., 70 m2, impecc. 2.600 F + charges. - 605-27-65.

**17, AVENUE HOCHE**
A louer APPARTEMENTS A USAGE PROFESSIONNEL grand standing FENETRES SUR JARDIN convenant à profession libérale (médecin, avocat, expert comptable, huissier...) ou association reconnue d'utilité publique.
225-50-35 — 757-27-12.

**RUE DOMBASLE**
DANS MEME IMMEUBLE A LOUER
**2-3 PIÈCES TOUT CONFORT**
BEL IMMEUB. P. DE T. 1914. 1.000 et 2.000 F + CHARGES. JOUBERT ET ANDRE, Téléph. 766-04-17, poste 260.

### Région parisienne

MESNIL-LE-ROI
**5 MIN. R.E.R. ST-GERMAIN**
4-5 pièces, 101 m², immeuble stand. 1974. Tél. 2.100 F C.C. Téléph. 962-24-32.

## locations non meublées Demande

### Paris

URGENT. Part. ch. 3 ou 4 p. ensoleillé, même sans confort, 5^e, 6^e, 13^e, 14^e. Prendrait travaux à charge. Tél. 329-12-33, poste 347, heures de bureau.

### Région parisienne

Pour Société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

## locations meublées Demande

### Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 à 3 ANS - 551-22-66.

CHERCHONS APPTS DE STANDING POUR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO - 325-28-77

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue La Michodière, M^o Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93

## appartements vente

### Paris Rive droite

MARAIS
2 Pièces, confort, charme, soleil. Prix intéressant. Tél. : 628-55-69.

PORTE DAUPHINE - 128 M2 : «VUE FABULEUSE» TERRASSE-SOLARIUM 7^e étage, appt de charme, belle réc., bur. + 1 ch. + serv. Park. DORESSAY : LIT. 43-94.

RANELAGH - XVI^e
Moderne, 3 P., bns, balc., 9^e ét. Vue dégagée, calme soleil. MICHEL et REYL : 266-90-05.

IX^e, Imm. DIRECTOIRE, tapis escalier, bel appt 4 P., récept., cuis., S. de B., wc, chff centr. individuel, tél., cave, balcons : 372.000 F. Lundi et mardi, de 13 à 18 heures, 37, rue RICHER.

IX^e, LAFAYETTE, 2 min. M^o, 3/4 P., entrée, belle cuis., S. de B., wc, chff. centr., tél., cave, placards, moquette, 3^e ét., tapis escalier, clair, calme, 267.000 F, parking possible. Lundi, mardi, 13/18 h., 11, r. de BELLEFOND.

PARC MONCEAU
Très bel imm. stdg, gd 6 Pces princip., belle réception, 250 m2, chbr. serv., gar. Mardi 14/17 h., 80, BD MALESHERBES ou SEGONDI S.A. : 874-08-45.

**RUE DOCT.-BLANCHE LUXUEUX TRIPLEX**
140 m² + grenier + terrasse + box, dble liv., 50 m², 2 chbres, bur., 2 bns, toil., cuisine équipée, cheminée, stéréo, téléphone. 1.300.000 F. — Téléph. 288-33-14.

RUE DU PONT-AUX-CHOUX Liv. dble + 2 chbres, cuis. équipée, salle de bains, téléph. 396.000 F - 325 76-97.

Pour PLACEMENT - 16, rue Daurémont. Escalier C, studio, cuisine équipée, entrée, belle s. de bains, wc, chauff. central. Prix 98.000 F. Visite lundi, mardi, de 14 à 16 heures.

RUE DE CHAILLOT
145 M2, belle entrée, salon, S. à M. 52 m2 + 3 chambres, tout confort, bon état, 3^e étage, dans immeuble ancien pierre, ascenseur, chauffage central. CLAIR, ENSOLEILLE. - Tél. : 227-34-38.

Pptaire vd Paris-12^e, 4^e ét. s/c. Vincennes 2/3 P., c., ent., wc., s. bs. 185.000 F AV. 40.000. 346-68-70.

Près PARC-DES-PRINCES
6 P 220 m², très bon état prof. lib., 227-11-89. BOURDAIS APPARTEMENTS

HAUT 20^e près M^o Imm. 75 dble liv., jardin privé, impec. 210.000. 229-52-98.

170, rue MARCADET, 1 pièce, kitchen., salle d'eau av. douche, lavabo wc, refait neuf. Px 48.000 F. Visite lundi, mardi, de 14 heures à 16 heures.

Près GARE EST. Coquet petit studio conft, impecc. Très bon placem. Px 63.000 F. 326-08-94.

PARC MONCEAU. 4-5 P., tout cft, tél., balc., imp. Aff. except. 900.000 F - AMP. 18-33.

MAIRIE 17^e. Bel imm., ascens., vide-ordures, interphone, 2-3 p. à rénover ou rénovés. Pour investir ou se loger. GROUPE VRIDAUD. 261-52-25. Ouvert le samedi.

BUTT.-CHAUMONT. Vue village gd séjour, 3 ch., tt cft, 100 m², dernier étage, asc. - 628-55-69.

JDIN des PLANTES. Tr. beau studio, tél., tt conft, état neuf, vue except. NATHAN. 326-56-19.

RASPAIL/MONTPARNASSE
Ascens., terrasse panoramique, DUPLEX 48 m², séj.+chbre luxe. SOLEIL. ODE. 42-70. CALME.

**ODEON**
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVI^e SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS
**DE 2 A 5 PIECES**
DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS Livraison : AVRIL 1977 Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

SEVRES-BABYLONE
5 P. sur cour-jardin Imm. ancien, ascens. Park. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

13^e près Jeanne-d'Arc Calme
Petite maison originale 100 m2, 3 niveaux avec garage. 430.000 F, frais notaire compris. Claude LACHAL S.A. - 766-02-02

5^e rue DOMAT - Libre R.-de-ch.+ cave amén. XIII^e, jard., tél., total 90 m2. 420.000 F. Tél. : 707-26-56

MONGE - GOBELINS
150.000 F avec 30.000 F
2 P. pouvant faire beau studio, gde cuis., w.-c. Poss. gde salle de bains, tél., bon imm., parfait état, tapis escal. Voir s/pl. 12 bis, av. des Gobelins. Mardi, mercredi, 14 h à 17 h 30.

CHAMP-de-MARS prox. imm. p. de taille 7-8 P., 2 bains, 2 portes palières. J. FEUILLADE - Tél. 566-08-75.

STUDIOS tt confort. 60.000 F. « FAC » - 337-69-59.

NEUILLY. 70, rue P. Borghèse. Luxueux séjour+4 chb., 2 bs, stud. Serv. parkgs. Vis. mardi 14-16 h., 333-53-03, 553-13-43.

ASNIERES (gare Bois-Colombes) Petit imm. récent dans verdure, studio, tout confort, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Mairie d'IVRY. Imm. de caractère, vide-ordures, interphone, jardins aménagés, studios, duplex à rénover ou rénovés. Pour investir ou se loger avec 30.000 comptant. GROUPE VRIDAUD - 261-52-25. Ouvert le samedi.

BOULOGNE. Bd Auteuil. Réc., très bel appt sur verdure, 130 m², livg dble, 3 chb., 2 s. bs, ch. serv., box. - 359-82-04.

MEUDON. Ds résid., part. vend 3 p., 60 m²+balcons, parkg s-s. 626-51-17 après 19 h. et W.-E.

Mairie de Montreuil, 50 m. M^o, appart. 83 m2 + 23 m2 balc., entr., cuis., séj., 3 ch., s. bs, s. d'eau, wc, cave, 2 park. ext. 375.000 F. Tél. 858-85-81 après 18 heures.

**VERSAILLES**
Immeuble façon château Appt 135 m², liv. + 3 ch., 3 bs, gde cuis., chbre serv. Parking. Terrasse 120 m². S/parc privatif. Immeuble 2 ha 1/2. — 704-82-43.

BOIS DE BOULOGNE
Imm. en pierre, sur jardin, 11 appts, du stud. au 4 pces. Fin 77. Loyer S.A. - 277-97-26.

**LA GARENNE CENTRE**
Beau 3 pièces, cuisine, w.-c., salle d'eau, 65 m². Prix 171.000. Très bon état, soleil. Téléph. 242-22-93, 782-37-50.



VOLTAIRE
**DANS IMMEUBLE LUXUEUX VASTE 5 PIÈCES STAND.**
Prix 780.000 F. Téléph. 805-92-62.

**INVESTISSEURS**
Rentabilité très élevée Indexation du capital investi
**STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX**
rénovés ou à rénover dans PARIS 12 programmes. Location et gestion assurées.
**GROUPE VRIDAUD**
15, r. de la Paix, 75002 PARIS. Téléph. 261-52-25 +.

17^e Entre Maillot et Champerret dans immeuble neuf
MARABEL S.A. loue directement sans frais ni honoraire
**STUDIOS. 4 ET 5 P. ET DUPLEX 2 P.**
Livraison MARS PROCHAIN.
Prestations exceptionnelles. Tél., cave, garage, chauffage électrique individuel.
S/PLACE tous les jours de 14 h. à 18 h., sauf dimanche, entrée : 71, rue BAYEN.

Studio à vendre, quartier Marais, av. entr., salle princip., cuisine, S. de B., wc et grande fenêtre sur rue. Prix à débattre. Téléphone, horaire bureau, 260-31-93.

CHATELET. Près M^o. Immeuble caractère. - Propriétaire vend STUDIO et 2 P., crédit 80 %. CH. MAHOUT - 563-11-59.

PASSY. Rue de la Tour. Récent 7^e asc., 6 p., conft, impeccable, chbre service, parkg. - 624-73-93.

### Paris Rive gauche

Situation exceptionnelle au cœur du 5^e arrondissem., vue sur NOTRE-DAME et sq. VIVIANI, livg + chb. tt cft, asc., 4^e ét. 633-84-50.

Place d'Italie. Imm. 8 ans, 7^e étage, 2 p., entr., cuis., wc à rénover ou rénové. Pour investir ou se loger avec 40.000 F comptant. GROUPE VRIDAUD, 261-52-25. Ouvert le samedi.

7^e - 25, QUAI VOLTAIRE
A saisir avant rénovation, bel appt 5-6 p., 3 ét. s/Seine, face au Louvre. Poss. park. 1.700.000. Visite tous les après-midis.

7^e - 25, QUAI VOLTAIRE
Beau duplex 50 m², soleil, calme. Prix 420.000 F. Visite tous les après-midis.

Gd BALC. Jdin des PLANTES, 140 m², sél. DBLE, 3 p., ASC., ET. ELEVE. ODE. 42-70. Calme.

15^e GD PAVOIS - Plein sud Séjour dble, 2 ch., cuis. équipée, 2 sanit. 630.000 F. 524-20-77

**QUAI D'ORSAY**
Somptueux 600 m², conviendrait ambassade. Exclusivité. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

BOUCICAUT - Récent, étage élevé, séjour + 2 chambres, tt conft. Parking. Téléphone. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SUFFREN. Beau 5 P., 122 m2 + chbre service, tt confort, balcons. - 734-06-37.

**PORT-ROYAL** Atelier d'artiste 100 m2. 490.000 F. - 924-36-56.

SEVRES-BABYLONE
5 P. sur cour-jardin Imm. ancien. Ascens. Park. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

PRES MONTPARNASSE
Bel imm. Beau studio, cft, jolie VUE. Px 120.000 F. 326-08-94.

**RUE CHERCHE-MIDI**
Studio tout confort, 119.000 F. 2 pièces tout confort, 215.000 F. Imm. rénové, idéal placement. 567-22-88.

**99, RUE DE SÈVRES**
Dans imm. de luxe, studio 41 m² + 5 m² balcon ; 2 pces 68 m² + 8 m² balcon ; 3 pièces 80 m² + 5 m² balcon. Cuis. équipée, dressing aménagé, T.V., tél., volets roulants électriq. Sur pl. de 14 à 18 h., ou tél. à VIP 567-54-56.

**ST-GERMAIN-DES-PRÉS**
PROPRIETAIRE VEND
**90 M2 EN DUPLEX**
commercial ou bourgeois. 430.000 F. — Téléph. 227-47-43.

### Région parisienne

PANTIN (près M^o), imm. réc., étg. élevé, balc., stud. tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

### Province

SKI en HAUTE-SAVOIE (74), à CHATEL
Dans chalet savoyard aux pieds des pistes. Exposition plein sud, stud. 115.000 F av. 23.000 cpt., 2-3 p. RENTABILITE ASSUREE ERIGE, 524-66-87.

EN TELEPHONANT AU
**887-43-40**
vous pouvez devenir
**PROPRIETAIRE**
Magnif. STUDO - APPT - Bord
**LAC LEMAN**
Réservez avec **5.000 F**
AVIS
68, boul. de Sébastopol, Paris 3^e

**COTE D'AZUR**
BANDOL : 300 m. mer, calme, petit ensemble très bon standg av. cuis. aménag., chauf. indiv., balc. STUDIOS : 125.000 F, T2 avec garage. 200.000 F. Crédit jusqu'à 80 %. Sélection gratuite sur dem. AGENCE MOLLARD, 37 - Les Arcades-du-Port, 83110 SANARY. Téléph. (94) 74-25-03.

**AVORIAZ (Morzine)**
A vendre
Studios, 2 pièces, 3 pièces. PRIX INTERESSANTS. SONGIP, 13, bd de Levallois, 92200 Neuilly. 637-04-15, 722-36-19.



## bureaux bureaux



**BUREAUX A LOYER MODÉRÉ**
VAL-D'ARGENTEUIL FACE GARE
9.700 M2 A PARTIR DE 163 M2
**SARI**
**720-14-15**

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Rue La Boétie, imm. standing. Ascenseur. 4 bureaux 80 m2, 2 lignes téléphone. Parfait état. Bail 3-6-9. Loyer ann. 56.000 H.T. Téléphone : 387-20-03.

1 à 20 BURX - Tous quartiers Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

**SOCIÉTÉ LEVALLOIS**
LOUE BUREAUX
Imm. récent, prox. pl. Levallois. 1 LOT DE 899 M2 ou 2 LOTS DE 376 ET 523 M2. CLOISONS, moquet, partiel., équipement téléph., 1 standard 8 lignes, 10 parkgs s/sol. Rest. entrepr. M. WEBER, 739-94-80.

8^e SAINT-AUGUSTIN
Dans imm. gd standing
**A LOUER BUREAUX**
dont 800 M2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

A louer, 13^e, 100 m2 bureau, 1er étage, imm. récent. Cession bail ou précaire - 707-65-09.

**EXCEPTIONNEL**
Angle avenue Kléber
PROPRIETAIRE VEND
**4 BUREAUX**
tout confort, entrée, w.-c., sal. de bains, 5 lignes téléph., ref. Neuf - Standing Prix : 420.000 F **727-81-60**

## fonds de commerce

OPERA, fonds kinésithérapeute, pédicure, esthétique. Prix total : 75.000 F. T., ap. 19 h., 967-34-23.

A céder direct. avec appartem., centre Paris, vaste établissem. saunas, piscines, massages, etc. Ecrire à E. MORLON, 48, bd de Strasbourg, Paris-10^e.

**ISOLA 2000 STATION**
INTERNATIONALE HIVER-ETE PRES DE NICE A VENDRE :
**SALON DE THÉ**
LA BUISSONNIERE EN PL. CENTRE DE STATION COMPRENANT :
Bar grande licence, SNACK, grand SALON DECORE. HAUT STANDING. TERRASSE, SOLARIUM. Imp. matér. de fabric. PATISSERIE et GLACE + VENTE à emport., avec 800.000 F. Tél. ou écr. pr R.-V., au pptaire. M. LILLO, ISOLA 2000 06420.
**TÉL. : (93) 02-71-65**

## pavillons

CLAMART. Vends pavillon 1930, 6 Pièces, tout confort, garage, terrain clos 630 m2 environ. — MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

**FONTENAY-SOUS-BOIS**
Part. vd pav. 5 ch., sél. double, coin feu, tt cft, gar., jdin 350 m², S/pl. : 185 bis, rue République, Téléph. : 875-58-24.

## maisons de campagne

SOMMIERES - 30
Mais de caract. 1735 de 3 étag., à restaur. Rouillier, 14, route de Saussines. - 30250 SOMMIERES.

## villas

**CROISSY-SUR-SEINE** BORD SEINE
VILLA ANCIENNE réception 45 m², 2 ch., cuis., bains, grand grenier, jardin 450 m². AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

## terrains

65 kilomètres Est Paris (RN 4), 4.640 m2, viabilité, faç. 32 m2 : 250.000 F. 076-90-54, le mercredi.

Dans le Gard, exposit. coteau, terr. à vdre, ensol. max., vue magn. s/Ventoux. Une mais. au village. N° 363, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9^e

**SEINE-ET-MARNE**
90 km Paris - Sud
Magnifique terrain à bâtir de **6 HA**
Prix : 350.000 F.
Tél. : 871-36-96, de 14 h. 30 à 18 h.

## fermettes

AGENCE LE FANAL
28120 ILLIERS. T. (37) 22-05-24, ouv. ts les jrs, de 8 h. à 21 h.

Proche bourg ts comm. sud de Chartres, 7 km. sort. br. Luigny s/1.800 m², jolie fermette de caractère, tt conft, séjour 70 m², poutres, chemin., 1 ch. + 4 à finir d'aménager. Pr 265.000 F.

Proche ILLIERS, 1 sél., 3 ch., cuis., dépend., tt cft. S/1.000 m² planté, pour 180.000 F.

Proche BROU. Ferm. à rénover s/2.000 m² env., eau, élect., 4 p., ptes, chem., écurie attenante, dépendances. Prix 120.000 F.

## locaux commerciaux

A vendre local industriel, terrain 950 m2, dépôt 600 m2, bureaux en étage 180 m2, 92-RUEIL, construction récente. Ecrire à : no T 098.412 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

Importante Société recherche, en vue location, atelier de réparation automobiles d'une superficie minimum de 1.500 m2, plus 500 m2 stationnement, Paris 16^e ou 17^e, ou banlieues attenantes. Ecr. no 8.394, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9^e

## viagers

Libre, 17^e, Argentine, appartem. 165 m², 4 P. + ch. bne + parkings, 250.000 cpt + 5.850 rente. LODEL : 700-00-99.

LIBRE DE SUITE, PRES NICE Dans belle résidence, appartem. 80 m2, terrasse, jardin, parking. Entièrement meublé, état impeccable. Cpt. 120.000 + 1.500 F/m. 76/70 ans. Decobert : 742-20-06.

Q. de BETHUNE, imm. prestige s/jard., 4^e ét., tt cft, 3 P., 75 m2, ch. serv. OCCUPE 2 têtes (66-71 a.). Cpt. 180.000 F. Rte mensuelle 2.800 F. Tél. : 828-80-47.

Vendez aux meill. conditions **FONCIAL**, 36 ans d'expérience. Expertise gratuite. 19, bd Malesherbes. 266-32-35.

**AUTEUIL.** Imm. standing, ét. élevé, asc. BEAU 4 P. TT CFT. + serv. occupation et rente limitées à 15 ans. 1.000 F/mois 1 tête + cpt. VERNEL. 526-01-50.

## propriétés

Bord de plage, Bretagne Nord : 5.200 m2, maison de 7 Pièces, tout confort, terrain constructible, mouillage bateau. URGENT. Tél. : 945-53-42 ou (99) 58-60-34.

PROVENCE, AIX, résidence de grand standing, grande réception, parc, maison de gardien. John CHEETHAM (91) 28-00-14.

**45 KM PARIS**
Près Ferté-Alais Belle demeure sur 2 hectares de parc. Prix : 1.700.000 F. Tél. : 871-36-96, de 14 h. 30 à 18 h.

## villégiatures

VILLA de campagne, tt cft, gde salle à manger, cuisine, studio, 4 cbres, s. de bains, TV. Jardin. Garage. A louer en juin et sept. pour 1.500 F. Située en Ariège (Pyrénées), sur la route de Lucon par le col de Portet d'Aspet, exactement à Bordes-s/Lez par Castillon-en-Couserans 09800.

**ALPE-D'HUEZ** STUD. 4 person. Grand confort Vac. févr., du 19 au 27. Pâques, du 9 au 17 avr. Tél. à partir du 14 février : (85) 48-43-74.

**CANNES** A louer près centre
Appt sur verdure, 4 personnes. Location au mois, à partir du 1er mars. — Tél. : 720-01-34.

Chalet 50 pl., Pyrénées, Agudes, 20-27 février : 42 F, pension complète. - Tél. : (61) 79-10-85.

VACANCES EN CORSE GOLFE DE SAGONE
grandes plages de sable tous loisirs
Possibilités de séjour à la quinzaine en villas et appartements récents et confortables à l'exclusion du mois d'août. Locations pour le mois complet uniquement en août.
Conditions avantageuses pour locations hors de la haute saison (Mai, Juin, Septembre...).
ARES, B.P. 45, 06603 ANTIBES, Téléphone : (93) 34-57-07.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## AU COURS DU COLLOQUE SUR

## Le parti socialiste a précisé

**Le premier colloque national du parti socialiste sur la politique industrielle, qui s'est déroulé à Paris pendant le week-end, s'articulait autour de sept rapports sur les thèmes suivants : secteur public et nouvelle logique de croissance ; parti socialiste et petites et moyennes entreprises ; l'environnement international de notre industrie ; financement des entreprises et stratégie industrielle ; l'emploi industriel ; les fondements d'une autre politique ; la création d'entreprises ; un projet socialiste ; les travailleurs et l'entreprise.**

**Ces rapports étaient présentés à autant de « tables rondes » auxquelles participaient, ès qualités ou en leur nom personnel, des hommes politiques, des syndicalistes, des chefs d'entreprise, des banquiers, des économistes, de très hauts fonctionnaires internationaux, etc. La majorité des intervenants étaient membres**

Le premier thème abordé, l'un des plus attendus, était, naturellement, celui du lien entre la politique industrielle envisagée et la nouvelle logique de croissance. Tous les participants ont *été d'accord pour estimer* que la politique industrielle menée par la V<sup></sup>e République avait été un échec, notamment sur le plan de l'indépendance nationale. Il s'agit donc, comme l'a exprimé M. Chevènement, d'affirmer la spécificité d'une *politique* industrielle socialiste, « *d'une stratégie de rupture* » non seulement au niveau des moyens, mais aussi à celui des fins.

Le socialisme ne consiste pas à rattraper le capitalisme ou à le battre sur son terrain : il consiste à changer de terrain. A partir de ce postulat, les débats du colloque vont s'orienter sur deux grands axes :

● Le remodelage des structures industrielles en fonction d'un nouveau mode de croissance et de l'environnement extérieur ;

● La revalorisation du travail et des travailleurs, qui devient une fin en soi, peut-être la fin ultime.

*Dans la définition du premier* axe, les rapporteurs ont apporté quelques nuances. Ainsi, M. Chevènement s'est prononcé pour un projet, à longue durée, d'indépendance vis-à-vis du marché mondial, pour une reconquête du marché intérieur, pour une valorisation de la matière grise et pour un « *surgissement* » de nouveaux créneaux.

Pour lui, le moteur principal de l'*expansion* sera *plus* la croissance interne que l'exportation. Il conviendra *d'abord de disjoindre* de l'économie mondiale des secteurs essentiels : les arsenaux, le secteur énergétique (notamment nucléaire), l'espace, la recherche *fondamentale*, *tout* ce qui touche à la valorisation de la matière grise, et peut-être l'*agriculture* « *dont la préservation à long terme est un des plus sûrs atouts de notre pays* ».

Un autre domaine sera défini par la nature sociale de la demande (bâtiment, urbanisme, transports en commun, santé et pharmacie, services sociaux), alimentée par des commandes publiques *et parapubliques Enfin* restera le domaine du marché ouvert à la concurrence internationale, qui restera du droit commun, et ressortira des entreprises publiques aussi bien que privées.

M. Jacques Delors, rapporteur du groupe « Environnement international », après avoir dénoncé les lacunes de notre politique *extérieure et notre administration* qui, en la matière, fait du « *sur place* », définit, quant à lui, trois impératifs : le maintien de l'ouverture vers l'extérieur (critiquant la « *fausse sécurité du repli* ») ; la nécessité de définir la concurrence non par secteurs, dont certains nous seraient théoriquement fermés, comme le textile ou la chaussure, mais par produits, essentiellement de qualité, suivant *l'exemple de la* Suède ; l'obligation, enfin, de mener une politique mono-économique rigoureuse.

Ces nuances mises à part, tous deux s'accordent pour juger indispensable l'établissement de « contrats de codéveloppement » avec les pays *du tiers-monde*. Ces derniers, aux yeux de M. Claude Cheysson, représentent un élément essentiel pour nous : soutenir l'expansion du tiers-monde, c'est précéder la relance dans les pays industrialisés et c'est l'avenir. Naturellement, ces contrats de « codéveloppement » entraineraient une restructuration dans certains de nos secteurs de production, qu'il faudra mener en liaison avec les *syndicats, comme* le précise M. Bernard Carrère.

Quant à la C.E.E., M. Henri Simonet, *ancien commissaire belge* à Bruxelles, chargé de l'énergie, a affirmé, avec vigueur, que « *la France avait joué inconsciemment le rôle d'alibi pour que les autres esquivent l'intégration* ». En refusant toute autre *Europe* que celle du *gouvernement* français, on a laissé se développer une Europe dominée par l'Allemagne fédérale avec des axes privilégiés (Bonn-Washington). Enfin la division internationale du travail a été fermement remise en cause, avec la dénonciation du « *pillage mondial* » auquel se livrent les sociétés multinationales : tous les intervenants se sont accordés pour que leur soient imposer des contrôles, tout au moins sur le territoire national, M. Pierre Uri proposant même de leur interdire l'entrée de nos marchés si elles exploitent la main-d'œuvre à bon marché des pays du tiers-monde.

Le deuxième axe, *influant* profondément le remodelage de la politique et des structures industrielles, est celui de « *la place des travailleurs dans l'entreprise, de la revalorisation du travail et de la nouvelle politique de l'emploi* ». Ce thème a véritablement constitué l'un des points forts du colloque ; c'est aussi l'un de ceux dont les participants attendaient le plus.

M. Jean-Pierre Bachy ouvrit le débat avec une formule choc : « *L'emploi ne sera plus un résidu, un sous-produit, mais une finalité.* » Tout en dénonçant le formidable « *gâchis* » que constitue actuellement le chômage, son « *coût financier supporté essentiellement par les salariés* » et la « *perte colossale* » entraînée par l'inutilisation des compétences, M. Bachy a lancé un avertissement très net : le chômage ne pourra pas être supprimé en quelques mois. « *Ni rêve ni démagogie.* » Seule, *une politique* à *moyen* terme, dosant une relance modérée de l'industrie, un développement des emplois publics et une série de mesures, sera susceptible *de conduire au plein emploi*.

Ces mesures seront d'abord conservatoires : *indemnisation* renforcée des travailleurs sans emploi et « *interdiction des licenciements sans reclassement préalable* ». A cet égard, les représentants des P.M.E. et des P.M.I. exprimèrent leur inquiétude, redoutant la rigidité d'une telle interdiction, susceptible de stériliser l'embauche. M. Michel Rocard précisa alors qu'il fallait être « *lucide* » : cette interdiction est « *lourde sur le plan économique, et il faut que la charge en soit partagée entre l'entreprise et la puissance publique* ».

Les mesures envisagées par les *socialistes en la matière* seront, d'autre part, « *spécifiques* » : abaissement de l'âge de la retraite et réduction de la durée du travail. Mais il convient « *d'être prudent* », de ne pas prendre de mesures « *brutales et coûteuses* » qui feront baisser le chômage dans l'immédiat, mais « *risquent de le faire réapparaître par la suite* ». Le parti socialiste propose simplement d'offrir aux travailleurs le droit d'avancer l'âge de leur retraite, notamment dans les métiers pénibles, et d'étaler cette possibilité dans le temps en la négociant.

De *même*, *plutôt* que d'envisager un abaissement global des horaires *hebdomadaires*, dont les effets économiques seraient fâcheux, comme en 1936, il serait préférable de négocier des réductions branche par branche. L'objectif *global* serait la *suppression* progressive du travail au rendement et la mise en œuvre de nouvelles formules de travail en équipes. A cet égard, le travail *posté* sera *limité* aux cas où il est strictement nécessaire (industries à feu continu). Les orateur ont évoqué le coût considérable de ce travail posté, du fait des accidents et de l'absentéisme liés aux horaires actuels.

*Sur un plan général*, *souligne* M. Rocard, « *les pouvoirs publics seront garants des nouveaux droits du monde du travail* ». Ils assureront le respect des règles constitutionnelles et légales *concernant* le droit de grève, notamment pour les services publics ; des principes généraux de la Sécurité sociale et de l'organisation du marché du travail. Il est urgent de « *mettre fin à l'appropriation privée de l'offre d'emploi et de supprimer une bonne part des entreprises de travail temporaire en rétablissant le monopole public de l'embauche* ». La nécessité du travail temporaire n'est pas niée pour autant.

Pour permettre un contrôle *juridictionnel*, il *est prévu*, indique M. Rocard, un renforcement des conseils de prud'homme, une transformation complète des tribunaux de commerce, l'attribution de nouvelles compétences en matière d'inspection du travail et de médecine *sociale*. A *long* terme, la création d'une véritable magistrature économique est même envisagée.

### La place du travailleur dans l'entreprise

« *Dans le système actuel les travailleurs sont parqués à l'extérieur de l'entreprise : ils fournissent du travail, c'est tout.* » « *C'est à cela qu'il faut mettre fin* », a affirmé M. Rocard. Reprenant à M. Lucien Pfeiffer, une formule percutante : « *L'entreprise n'existe pas en droit français, il n'existe que la société de capitaux* », le secrétaire national du parti socialiste a défini les options qui devraient s'appliquer à *tous* les niveaux de la vie économique. Tout d'abord, « *ouvrir la voie à la responsabilité des travailleurs* », qui « *doivent être des citoyens jusque sur leur lieu de travail où l'organisation politique doit être un droit* ». La rénovation des *comités* d'entreprise, dotés de moyens financiers plus puissants (jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires), doit être le véritable instrument d'un accès *des travailleurs* à la responsabilité par le développement du contrôle. Cette montée progressive, *rendue* possible par l'aménagement d'un « crédit-temps » et le renversement des barrières d'information et de « compétence », permettrait aux travailleurs d'agir au *sein* de leur entreprise dans une perspective autogestionnaire.

*Dans cette conception*, l' « *entreprise doit être un lieu de décision cohérent* ». Il faut lui donner le statut qu'elle n'a pas, et M. Rocard indique les quatre « *questions fondamentales* » auxquelles elle devra répondre dans *son contrat* de *fondation* : *que* va-t-on produire ? qui va assurer cette production ? qui, groupe ou individu, assurera la conduite du travail (problème de la hiérarchie et des « petits chefs ») ? comment se partageront les résultats d'activités ?

Cette « *mission générale de l'entreprise* » doit être exposée publiquement *sous forme* de cahier des charges, qui fixera des normes et des garanties claires avec l'*obligation* :

— D'assurer aux travailleurs le respect de leurs droits ;

— De garantir aux usagers et *clients* la *fourniture* de *produits* fiables et de qualité. En contrepartie, l'entreprise doit bénéficier d'une définition claire de sa sphère d'autonomie et ne pas subir un envahissement administratif tatillon.

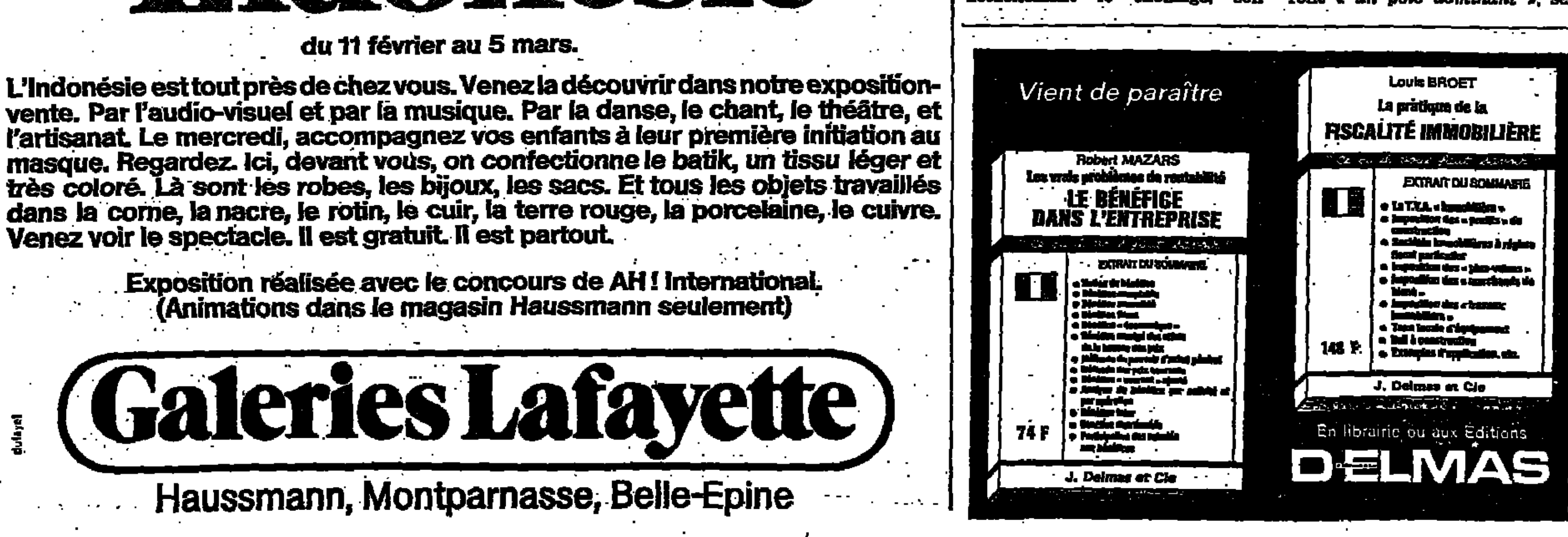
### Les instruments d'une nouvelle politique industrielle

Ces instruments sont tout d'abord la planification à long terme. (« *Il faut une étoile polaire* », devait rappeler M. Pierre Massé, ancien commissaire au Plan, expert en la matière), *les entreprises* du secteur public, la création d'entreprises, et, surtout, la maîtrise du crédit, pierre angulaire du nouveau système, qui est revenue *comme un leitmotiv dans* la bouche de tous les intervenants.

*Combinant les impératifs* de la nouvelle forme de croissance, de la revalorisation du travail et du plein emploi, le Plan définira des directives, dont l'application sera *facilitée* par l'*action* du *secteur* public, grossi des neuf groupes nationalisés. L'action des entreprises nationales, qui ne représenteront que 20 % des activités industrielles, mais qui constitueront « *un pôle dominant* », sera capitale. Elle fera « *la synthèse entre les contraintes de la production et la poursuite de cette nouvelle forme de croissance* ».

Les entreprises nationales seront autonomes et passeront avec le gouvernement des contrats de programme à moyen terme, ajustables périodiquement, sans pouvoir remettre en cause les impératifs généraux du plan. Constituant le secteur de l' « *économie impulsée* », elles jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du *territoire*, dans *la déconcentration* et la décentralisation des activités, en liaison étroite avec les *régions*, *et se tiennent* en concertation permanente avec les centres de recherche *et les* universités.

Elles devront donner l'exemple dans l'amélioration du *sort* des sous-traitants, pour mettre fin à leur exploitation, et favoriseront *le transfert des technologies* efficaces vers les P.M.I. exportatrices. *Enfin*, *elles* devront « *pratiquer la vérité des prix* », non qu'il s'agisse là d'un dogme intouchable, mais afin d'éviter les dérèglements économiques, du moins dans les premières années. Naturellement, le gouvernement *compensera* les *contraintes* qui pèsent sur les entreprises publiques par le *biais des contrats de* programme.



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## L'AVENIR DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

# ses choix économiques

**du parti socialiste ou sympathisants, mais plusieurs d'entre eux, notamment des représentants des P.M.E. et des P.M.I., ne l'étaient pas et ne se privèrent pas d'exprimer leurs craintes et de soulever objections ou critiques. Les rapports, les exposés, les réponses aux questions posées par les assistants et les débats se succédèrent pendant plus de dix-sept heures, de sorte qu'il n'est matériellement pas possible de rendre compte de toutes les interventions. Comme il est naturel en de pareilles manifestations, le niveau en fut parfois inégal, mais atteignit par moments une rare densité.**

**Il était inévitable que les thèmes développés se recoupent et se chevauchent, d'autant que la plupart du temps ils ne pouvaient être fondamentalement dissociés. Aussi, bouleversant l'ordre des interventions, a-t-il paru plus rationnel de les regrouper par grands sujets qui constituent ainsi le fil directeur et l'ossature de ce colloque.**

Elle s'exercera à la fois par la nationalisation des banques privées (qui ne représentent plus que 15 % du système bancaire, mais dont la présence justifie la politique *« purement commerciale »* des grandes banques nationalisées en 1945) et par la création d'une banque nationale d'investissement (B.N.I.). La B.N.I. regroupera les participations de l'État et contrôlera le financement des investissements du secteur public. Dotée de moyens puissants et d'échelons régionaux décentralisés, elle permettra d'injecter dans certains secteurs et certaines entreprises les capitaux nécessaires suivant les directives du Plan, dont elle sera l'un des instruments privilégiés. Pour M. Attali, il conviendra de se fixer deux objectifs simples :

— Simplifier et rationaliser les sources de financement des entreprises, pour que soient clairement séparés le profit comme revenu et le profit comme critère de bonne gestion ;

— Mettre en œuvre une *« sélectivité »* tendant à favoriser des modes de production qui créent des emplois valorisant augmentent la compétition nationale et économisent des importations. Des précisions sont alors apportées sur les mécanismes de financement envisagés ;

— Le socialisme n'est pas hostile à l'autofinancement ni au profit, mais à son appropriation privée ;

— Sur le marché financier, les obligations prendront un développement très important, et de nouvelles techniques seront définies, tandis qu'en Bourse le marché purement spéculatif des actions devra disparaître. De nouvelles formules de titres seront mises au point pour les entreprises publiques désireuses d'accéder au marché financier ;

— Quant à la distribution du crédit, *« laissée à l'abandon en ce qui concerne son rôle industriel »*, elle se fait à ces prix trop élevés ; il faut donc *« diminuer la part des profits des banques qui y est incorporée »*. M. Barel, cadre supérieur dans une grande banque, a dénoncé *« l'anarchie et l'anachronisme des structures bancaires actuelles, dont la remise en ordre est inéluctable »*, dont on se prépare d'ailleurs à l'étranger ;

— En ce qui concerne les banques d'affaires qui seraient nationalisées, leurs participations jugées inutiles serait rendues au secteur privé par des *« techniques précises »* à définir.

Le projet socialiste doit aussi *« favoriser la natalité industrielle »* : ce fut l'un des points les plus originaux — et les plus controversés — du colloque. L'instrument de base en serait un organisme spécialisé, l'Agence pour la promotion des nouvelles entreprises, doté d'échelons régionalisés, qui apprécierait la valeur des projets et fournirait les fonds. L'agence serait propriétaire de l'entreprise, un apport de principe étant demandé aux candidats. Facilitant les formalités administratives, il pourrait se porter caution auprès des banques, et, pendant un an, intervenir pour une priorité dans les marchés d'État.

En contrepartie, le créateur devrait s'engager à accepter un contrôle financier de l'agence et à favoriser, après cinq années de fonctionnement, le passage du capital entre les mains de collectivités locales diverses, si l'agence ou les travailleurs le réclament. Il devra également introduire, dès le début, un contrôle des travailleurs sur la décision concernant la vie courante de l'entreprise.

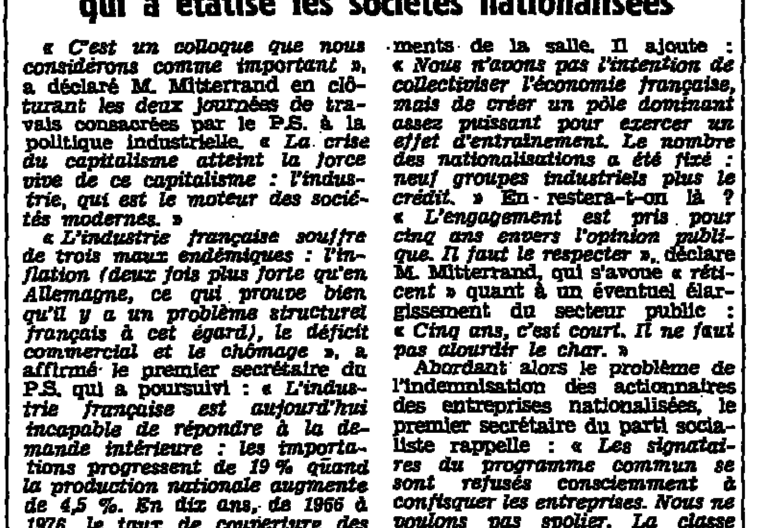
Inutile de dire que ces contreparties ont soulevé de nombreuses objections de la part des représentants des P.M.E. et P.M.I., tandis que certains se demandaient si de telles exigences n'étaient pas de nature à tuer toute velléité de création.

### Divers modèles d'entreprises ?

Les participants au colloque en sont venus finalement à distinguer, suivant la définition de M. Rocard, les entreprises nationales, dont le statut a déjà été évoqué, avec son cahier des charges et son autonomie, et les entreprises à dirigeants propriétaires, essentiellement les P.M.E. et P.M.I., dans lesquelles les travailleurs devront, eux aussi, accéder aux responsabilités de gestion et de contrôle devenues légales, ce qui posera, selon les termes de M. Rocard, *« la question de la légitimité du pouvoir économique »*. Inutile de dire, également, que cette perspective éveille l'inquiétude des représentants des P.M.E., qui craignent d'être *« laminés »* dans le nouveau système, alors que le P.S. clame, au contraire, qu'il veut les libérer de l'étouffement par le crédit et la concentration.

Une mention spéciale a été faite, enfin, du secteur de l' *« économie socialisée »*, trop oubliée, mais si important (coopératives, mutuelles, associations à but non lucratif : 1 200 000 salariés), où l'expérience de la démocratie et de l'autogestion simple peut s'effectuer tous les jours. Ce secteur bénéficiera de facilités spéciales de crédit, sans pour autant être affranchi de la nécessité d'équilibrer ses coûts. Ce secteur jouera un rôle de rééquilibrage géographique et sociologique dans la stratégie économique de la gauche.

F. R.



## M. Mitterrand : c'est la société libérale qui a étatisé les sociétés nationalisées

*« C'est un colloque que nous considérons comme important »*, a déclaré M. Mitterrand en clôturant les deux journées de travais consacrées par le P.S. à la politique industrielle. *« La crise du capitalisme atteint la force vive de ce capitalisme : l'industrie, qui est le moteur des sociétés modernes. »*

*« L'industrie française souffre de trois maux endémiques : l'inflation (deux fois plus forte qu'en Allemagne, ce qui prouve bien qu'il y a un problème structurel français à cet égard), le déficit commercial et le chômage »*, a affirmé le premier secrétaire du P.S. qui a poursuivi : *« L'industrie française est aujourd'hui incapable de répondre à la demande intérieure : les importations progressent de 19 % quand la production nationale augmente de 4,5 %. En dix ans, de 1966 à 1976, le taux de couverture des importations par les exportations est revenue de 105 à 80 %. »* Même s'il existe des *« secteurs importants où l'industrie française marque des points le contenu de nos exportations ne correspond pas à notre potentiel »*. La France vend beaucoup de matières premières brutes pour acheter des produits finis, *« comme les pays colonisés dans l'esprit du pacte colonial »*.

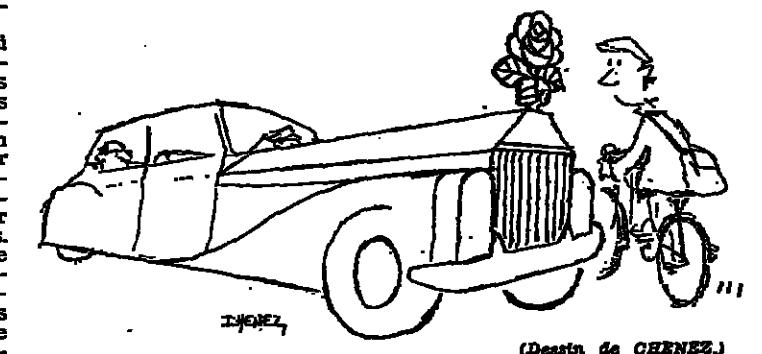
Le secteur tertiaire peut-il offrir des emplois que l'industrie ne fournit plus ? *« Non »*, répond M. Mitterrand, pour qui le tertaire représente simplement une activité d' *« accompagnement »*. La crise s'est traduite par *« une concentration au profit des grands groupes industriels et financiers qui réactualise la lutte des classes, quelle que soit la bonne volonté des uns et des autres. Il faut donc créer un tissu industriel français ; les nationalisations sont nécessaires pour réussir la restructuration de l'industrie »*.

Abordant alors le problème de la gestion du secteur public, M. Mitterrand, après avoir fait un historique des nationalisations, affirme : *« C'est la société libérale qui a étatisé les sociétés nationalisées, façon comme une autre de récupérer un bien perdu. » « L'étatisation, c'est eux, pas nous »*, souligne le premier secrétaire du P.S., aux applaudissements de la salle. Il ajoute : *« Nous n'avons pas l'intention de collectiviser l'économie française, mais de créer un pôle dominant assez puissant pour exercer un effet d'entraînement. Le nombre des nationalisations a été fixé : neuf groupes industriels plus le crédit. »* En restera-t-on là ? *« L'engagement est pris pour cinq ans envers l'opinion publique. Il faut le respecter »*, déclare M. Mitterrand, qui s'avoue *« réticent »* quant à un éventuel élargissement du secteur public : *« Cinq ans, c'est court. Il ne faut pas alourdir le char. »*

Abordant alors le problème de l'indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées, le premier secrétaire du parti socialiste rappelle : *« Les signataires du programme commun se sont refusés consciemment à confisquer les entreprises. Nous ne voulons pas spolier. La classe ouvrière ne va pas devenir propriétaire des entreprises. On ne bougera pas là-dessus. La seule question est de savoir comment on indemnisera et qui on indemnisera. Le débat reste ouvert. Ce sera ou bien un titre nouveau participant et indexé sur les résultats de l'entreprise, ou bien l'obligation stricte. »* M. Mitterrand, qui ne voit pas de contradiction profonde entre sa position et celle de M. Fiterman (P.C.F.), estime, lui aussi, que l'on pourrait fixer des limites pour les grosses fortunes.

*« Notre objectif est d'instaurer une société d'économie mixte »*, a ensuite affirmé M. Mitterrand, avant d'évoquer la politique sélective du crédit. La distribution du crédit sera subordonnée au plan, rappelle-t-il. Les socialistes, qui resteront attentifs à l'évolution de la masse monétaire, n'entendent pas saupoudrer l'économie. Les crédits à court terme ne devront pas être détournés pour le financement des investissements.

Il s'agira, par le crédit, d'aider au *« développement de systèmes sociaux »* autogestionnaires (associations coopératives, etc.), et non pas seulement à la création d'entreprises industrielles procurant des emplois, ou à la stimulation de l'innovation. *« Il faut libérer les immenses capacités à innover des travailleurs de l'industrie. Les travailleurs sont capables d'inventer l'industrie »*, a affirmé M. Mitterrand qui, après avoir évoqué les graves entorses faites par les sociétés libérales au marché, a ajouté : *« Nous n'avons pas décrit dans ce colloque une société malthusienne, mais dénoncé les tares d'une société. »* Le premier secrétaire du P.S. a conclu en évoquant la réduction que préconise la gauche de la durée du travail en déclarant : *« Comment peut-on croire qu'après des décennies de conquêtes sociales il n'y a plus qu'à se reposer, tout ce qui pouvait être fait pour assurer aux hommes le temps de vivre l'ayant déjà été ? »*



(Dessin de CHENEZ.)

# Un débat courageux qui appelle des précisions

*« Ce n'est que le commencement d'un débat, non sa fin »*, a déclaré M. Mitterrand dimanche soir à l'issue du colloque consacré par le P.S. à la politique industrielle. Après une quinzaine d'heures de discussions d'un intérêt nécessairement inégal, tel est bien le sentiment qui se dégage des rapports présentés et des « tables rondes ».

Apparemment, la réflexion du P.S. sur la politique industrielle n'en est encore qu'à ses débuts. A l'approche des échéances électorales, au moment où la majorité concentre ses attaques sur les aspects économiques du programme commun, les socialistes prenaient un risque en débattant publiquement de la politique industrielle, terrain sur lequel ils ne s'étaient jamais sentis très à l'aise dans le passé. Domaine également absent des préoccupations principales de leurs anciens dirigeants. Matière enfin où les réalités ne peuvent être masquées par le discours, même s'il est plus aisé de critiquer l'action du gouvernement en place — ce que n'ont pas manqué de faire avec talent les participants — que de définir avec précision une contre-politique.

Le P.S. avait, de plus, pris le parti courageux d'inviter à ses « tables rondes » — bel exemple d' *« exercice démocratique »* — des opposants au programme commun : jeunes dirigeants d'entreprise, représentants des P.M.E., des P.M.I., toutes personnes qui ont une expérience « sur le tas » et sont donc peu portées à s'en laisser conter. La tentative socialiste a-t-elle réussi ?

S'il s'agissait pour ses promoteurs d'organiser une vaste séance de *« brassages d'idées »*, de dialoguer, de *« jeter un pont »* avec des représentants patronaux, de clarifier certaines positions, de tester quelques propositions..., le colloque a dû les satisfaire. Mais l'observateur extérieur reste quant à lui sur sa faim : l'avenir de l'industrie française nécessite des réponses précises, et l'on a pu constater, à l'occasion des questions posées par les « invités », que bien des points d'interrogation subsistaient.

Certes on a obtenu des confirmations politiquement importantes, des précisions intéressantes, entendu quelques propositions nouvelles. M. Mitterrand a réaffirmé, par exemple, que l'étendue des nationalisations durant les cinq ans de la législature, se limiterait à celle qui est inscrite dans le programme commun ; il a rappelé que les nationalisations *« ne sont pas la confiscation des entreprises par les travailleurs »*.

Sur l'indemnisation des actionnaires, le premier secrétaire du P.S. s'en tient à sa formule déjà avancée lors du forum de *l'Expansion* : les actions seront remplacées par des *« titres nouveaux participatifs à revenus indexés sur les résultats de l'entreprise, sans fixation d'un cours arbitraire par l'État »*. Ce faisant, il a admis que le débat avec le parti communiste, qui préfère, lui, l'indemnisation par l'octroi de bons du Trésor, *« restait ouvert »*.

Maintiendra-t-on les structures des groupes nationalisés en l'état ? Il ne le semble pas, si l'on se réfère à une allusion de M. Mitterrand à Rhône-Poulenc, dont la branche textile pourrait être, a-t-il dit, *« au centre de la constitution d'un grand groupe textile français »* internationalement compétitif. De même, M. Attali a indiqué que les participations industrielles détenues par les banques d'affaires pourraient être, le cas échéant, renvendues au secteur privé. Quand ? Selon quels critères ? Cela est encore flou.

Autre idée avancée qui semble recevoir un large consensus : la sélectivité du crédit, qui permettra notamment la création de nombreuses entreprises. Ce thème fut l'un des points forts du colloque, les socialistes insistant longuement sur leur volonté de protéger et *« d'encourager l'initiative individuelle »*. Les crédits pourront être orientés vers de jeunes entreprises qui serviront de modèle social et de stimulant à la concurrence : coopératives, mutuelles, sociétés autogérées fondées sur l'association, entreprises-témoins dans des secteurs comme la pharmacie et de la boucherie (pour *« offrir aux consommateurs un juste prix »*).

M. Chevènement a proposé de son côté la réorganisation du secteur public non par branche, mais en fonction de programmes définis par le plan. On rassemblerait alors des entreprises, des unités de production, sur un projet précis et pour une période déterminée.

Certaines de ces idées, de ces propositions n'engagent cependant, semble-t-il, que leurs auteurs, la sanction du parti socialiste ne leur étant pas encore acquise.

### Clarifier les priorités

Pouvait-on espérer de ce colloque des réponses à toutes les questions que pose la future politique industrielle du P.S. ? Cela aurait supposé l'existence d'une stratégie industrielle définie de façon précise. Or, à l'évidence, le P.S. n'a encore rien défini de tel. Le débat reste ouvert en son sein sur bien des points. Faut-il lier la politique industrielle à la politique étrangère ? Avoir la politique extérieure de sa balance des paiements ou l'inverse ? Donner la priorité à l'exportation ou à la reconquête du marché intérieur ? Sur ces problèmes de fond, rien ne paraît encore tranché.

De même, il apparaît toujours difficile de concilier le développement d'industries de pointe nécessaires à l'indépendance nationale, la défense de la monnaie, la recherche d'une nouvelle structure commerciale, une grande politique d'aménagement régional, la multiplication des équipements collectifs, la généralisation de la protection sociale, l'accroissement du pouvoir d'achat des classes populaires, la résorption rapide du chômage, l'interdiction de tout licenciement sans reclassement, le renforcement du pouvoir des travailleurs dans l'entreprise, etc. Tous ces impératifs, rappelés par les divers orateurs, recèlent en eux les germes de bien des contradictions tant qu'ils ne sont pas classés et hiérarchisés l'un par rapport à l'autre.

La difficulté vient de ce que le P.S. ne poursuit pas d'abord une politique industrielle mais la réalisation d'un *« projet global de société »* avec toutes ses facettes, y compris de restructuration sociale. Chacun de ses « spécialistes » est donc conduit à plaider pour que le dossier dont il a la charge soit bien placé dans le schéma d'ensemble. Le P.S. devra clarifier ses priorités. Il ne lui reste, dans la meilleure hypothèse, qu'un an pour le faire.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## A L'ÉTRANGER

### En Belgique

### Le plan de redressement de M. Tindemans prévoit de fortes majorations des impôts indirects

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Léo Tindemans a gagné au jeu du quitte ou double : son gouvernement, qu'on estimait condamné à brève échéance, semble assuré de vivre plusieurs mois encore, peut-être même jusqu'à la fin de la législature, au printemps 1978. A moins qu'un « accident » ne se produise d'ici là à propos des problèmes linguistiques, pour lesquels l'impasse reste totale.

Dimanche 13 février, à l'issue d'un « sommet » de deux jours consacré aux problèmes économiques et financiers, le premier ministre a obtenu l'accord de sa majorité sur les mesures proposées pour redresser la situation. M. Tindemans a déclaré que, sans cet accord, il aurait démissionné.

Les décisions du « conclave » — tous les ministres s'étaient barricadés au palais d'Egmont, dont les grilles avaient été soigneusement verrouillées pour empêcher que des journalistes n'y pénètrent — sont mal accueillies par le public. La réaction des organisations syndicales risque d'être très sèche. L'augmentation des impôts indirects est, en effet, considérable, alors que les économies proposées la semaine dernière (une réduction de 6 % de tous les budgets ministériels) ont été abandonnées.

Les impôts nouveaux atteignent 15,6 milliards de francs belges (soit 1,9 milliard de francs français). Les taux de T.V.A. sont doublés et parfois même triplés, passant de 6 à 14 % pour les hôtels, cafés, restaurants, spectacles, coiffeurs etc. Les restaurants, déjà chers, vont devenir inabordables. L'essence est augmentée de 1 franc (12 centimes français), les cigarettes populaires passent de 35 à 41 francs (5 FF). Pour les communications téléphoniques internationales, le taux de T.V.A. passe de 0 à 14 % ; pour les pneumatiques d'automobiles, de 18 à 25 %. La taxation sur les primes d'assurance passera de 6 à 7 %.

La presse se déclare déçue. La *Libre Belgique*, journal conservateur plutôt pro-gouvernemental, écrit qu'en aucun cas le gouvernement « *n'a tenté d'amorcer le redressement des finances publiques, alors que tel était en principe l'objet principal de la réunion* ».

#### Créer des emplois

Les ministres ont également décidé de prendre un certain nombre de mesures pour relancer l'économie et créer des emplois nouveaux. Il y a actuellement deux cent quatre-vingt-cinq mille chômeurs, soit près de 10 % de la population salariée. C'est le taux le plus élevé de l'Europe des Neuf après l'Irlande. Cinquante mille emplois devraient être créés grâce à la mise au travail des chômeurs dans des services publics (vingt-cinq mille), la préretraite et l'allongement de la scolarité obligatoire, qui passera de quatorze à seize ans. Beaucoup d'observateurs soulignent le côté artificiel de ces créations d'emplois.

Le plan du gouvernement comporte d'autres mesures pour relancer l'économie : stimulation des investissements des entreprises, augmentation des investissements publics, encouragement des exportations, aide aux petites et moyennes entreprises. Cependant, l'opinion publique s'attarde peu à ces décisions. Elle ne voit que « la facture du conclave ».

S'il a assuré sa survie, le gouvernement Tindemans n'a pas amélioré sa popularité.

PIERRE DE VOS.

## SYNDICATS

### F.O. critique vivement la politique du gouvernement et du patronat

Le comité confédéral national *de Force ouvrière*, qui comprend plus de deux cents délégués des *régions et des professions*, réuni les 12 et 13 février à Paris, a critiqué assez vivement la politique du gouvernement de lutte contre l'inflation « *menée au détriment de l'emploi* » et la politique du patronat de remise en cause des conventions salariales signées avant le plan Barre.

● DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI, F.O., inquiet par l'aggravation du chômage, en particulier chez les jeunes, déclare : « *L'inadaptation entre les offres et les demandes persistera aussi longtemps que l'enseignement technique n'aura pas la place primordiale qui lui revient et que la formation permanente sera, pour le principal, confisquée par le patronat.* »

● DANS LE DOMAINE DES SALAIRES, F.O. estime que les directives gouvernementales visant à maintenir strictement le pouvoir d'achat des salaires en 1977 « *se sont substituées à la pratique de la loi du 11 février 1950 sur la libre négociation des salaires* ». Le comité confédéral condamne « *la prétention affichée par le gouvernement et le patronat de revenir à une politique dirigiste des salaires en tentant de les circonscrire dans les limites d'un taux préalablement établi de progression de la masse salariale* ». De plus, il dénonce « *les attaques lancées contre les entreprises nationales à partir d'arguments fallacieux et tendancieux* ».

● *Le conseil confédéral de la C.F.T.C.*, réuni les 12 et 13 févier, estime que « *le prolongement de la politique contractuelle est une des conditions essentielles du progrès économique* ».

Dénonçant l'« *attitude négative* » du patronat au cours des discussions actuelles et les graves difficultés en matière d'emploi dans certaines régions et certains secteurs entiers de l'économie, il demande la mise au point rapide, dans un cadre tripartite, d'une politique économique et sociale cohérente dans les secteurs touchés par la crise, avec un contrôle strict de l'aide financière de l'Etat.

### LES SALARIÉS DOIVENT ÊTRE DES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE estime la F.G.A.-C.F.D.T.

Le VII[e] congrès de la Fédération générale de l'agriculture (F.G.A.-C.F.D.T.) s'est achevé le 12 février à Lorient (Morbihan).

Après s'être inquiétée du durcissement du patronat paysan (*le Monde* du 10 février), la F.G.A.-C.F.D.T. a estimé que l'exploitation individuelle est un mode de travail dépassé mais que les agriculteurs n'ont pas encore conscience de cette nécessaire évolution. La F.G.A. a souligné que les coopératives ont leur rôle à jouer, mais qu'elles doivent retrouver l'esprit qui les animait à l'origine, et non se lancer dans une concurrence sauvage.

Le syndicat a constaté en outre qu'il ne se retrouvait pas tout à fait dans le programme commun de la gauche qui ne reconnaît pas assez les travailleurs comme « *acteurs de la transformation de l'agriculture* ».

La délégation bretonne s'est abstenue dans le vote de la résolution finale, déclarant qu'elle s'interrogeait « *sur la volonté de la fédération de privilégier le secteur production* ». Or, en Bretagne, la frénésie de la production se poursuit sans maîtriser le produit. « *C'est la catastrophe sans planification* », ont déclaré les délégués bretons. La F.G.A.-C.F.D.T. a souhaité enfin un rapprochement avec la fédération agro-alimentaire.

## ÉNERGIE

### LES EXPERTS DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'OPEP SONT RÉUNIS A VIENNE

La commission économique de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) s'est réunie lundi 14 février à Vienne. Les travaux, qui devraient durer plusieurs jours, se déroulent dans le secret le plus absolu. La commission économique est, en principe, chargée de préparer les dossiers de la prochaine conférence des ministres des finances, prévue pour le 28 février. Certains observateurs estiment cependant que les experts de l'Organisation devraient également examiner le problème du double prix du pétrole en vigueur depuis la réunion de Doha à la mi-décembre, et qui entraîne des difficultés d'écoulement du brut de certains pays (l'Iran notamment).

Le *Sunday Times* croit pouvoir affirmer qu'une hausse commune de 7,5 % du prix du brut serait proposée lors de la réunion de Vienne. Le journal britannique précise que le Koweït et l'Arabie Saoudite seraient déjà tombés d'accord sur ce pourcentage.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● RAPPROCHEMENT DIEPPE-SAINT-MALO. — Les Ateliers et chantiers de la Manche de Dieppe, que préside M. Jean-Paul Charbonnier, viennent d'acquérir le chantier de construction navale SICCNA de Saint-Malo, en liquidation de biens depuis près de deux ans, pour la somme de 6,5 millions de francs. Les deux entreprises prendront le nom de A.C.M. établissement de Saint-Malo. On prévoit l'embauche de cent cinquante ouvriers à Saint-Malo dans un délai de six mois.

### Industrie

● LE ROLE DE « CATALYSEUR » DU CENTRE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, créé fin décembre 1976, à Bruxelles, en application des accords de Lomé, entre la C.E.E. et les pays dits « A.C.P » (quarante-neuf, et bientôt cinquante-deux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), a été mis en valeur par son directeur, M. Roger Theisen, au cours d'une réunion que vient d'organiser à Paris le CEDIMOM (Centre européen pour le développement industriel et la mise en valeur de l'outre-mer).

## P.M.E.

### Fiscalité et concurrence au centre des débats de l'Assemblée générale de la confédération

L'assemblée générale de la *Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.)* s'est ouverte, lundi 14 février, pour deux jours, à la *Défense. Quatre* membres du gouvernement assisteront à ses travaux : *MM. Christian Beullac*, ministre du travail ; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat, et André Rossi, ministre du commerce extérieur.

La C.G.P.M.E. insiste notamment sur la nécessité de mettre sur pied une réévaluation des bilans qui, tenant compte des actifs amortissables, encourage l'investissement des entreprises. Dans son rapport, M. Deleau, délégué général de la C.G.P.M.E. insiste sur l'hostilité des petits patrons « *à toute réévaluation des bilans qui ne s'étendrait pas aux immobilisations amortissables et à toutes liaisons entre ce problème et une manipulation du taux et de la durée des amortissements dégressifs* ». En ce qui concerne les impôts locaux directs, les P.M.E. estiment qu'il ne saurait exister de réforme satisfaisante sans une réforme préalable et en profondeur de leur mode de financement, impliquant un transfert d'une partie des charges des collectivités locales sur le budget de l'Etat. « *Il n'est plus possible de raisonner à l'intérieur d'une même enveloppe dont l'évolution est trop rapide* », précise M. Deleau. Enfin, les P.M.E. demandent qu'un « *code de procédure fiscale* » soit discuté au Parlement, afin d'éviter les abus des contrôles fiscaux.

Par ailleurs, les P.M.E. proposeront, au cours de l'assemblée générale, que les règles de la concurrence soient, à l'avenir, mieux codifiées. Elles dénoncent les « *anomalies* » qui pénalisent les firmes de petite taille (concours et loteries, ventes à perte, liquidations et déballages, etc.), conséquences de textes législatifs ou réglementaires trop nombreux et enchevêtrés

Enfin, les problèmes du commerce extérieur (concurrence « sauvage » et aide à l'exportation des P.M.E.), du financement des firmes ainsi que de l'emploi (manque de main-d'œuvre qualifiée et indemnisation du chômage) seront débattus au cours de l'assemblée générale.

### M. HENNINOT : les Groupes Initiative et Responsabilité ne « règlent en rien la situation des classes moyennes ».

« *Le regroupement annoncé par MM. Debatisse, Ginbembre, Combe, Charpentié et Monier ne règle en rien la situation des classes moyennes françaises* », a déclaré, dans un communiqué, M. Guy Henniriot, président du Syndicat national des classes moyennes, à la suite des informations annonçant la création des groupes Initiatives et Responsabilité. (*Le Monde* daté 13 14 février.)

« *Voici près de trente ans qu'un comité analogue s'était créé sur les mêmes thèmes et avec sensiblement les mêmes partenaires. Les résultats n'en sont que trop connus. Jamais les petits commerçants, les artisans, les cadres, les professions libérales, les exploitants agricoles, n'ont été autant menacés dans leur existence et leur niveau de vie* », a remarqué M. Henninot dans son communiqué. « *Les alliances de circonstance de certains états-majors ne peuvent régler les problèmes d'ensemble des huit millions de familles françaises accablées par la pression d'une technocratie qui veut les prolétariser. Le Syndicat national des classes moyennes, indépendant de toute obédience politique, entend assurer la défense de ces catégories socio-professionnelles pour garantir leur survie* », conclut-il.

## CONFLITS

### C.G.T., C.F.D.T., FEN VONT MULTIPLIER LES MANIFESTATIONS D'ICI A LA FIN DU MOIS

*Les trois syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN organisent d'ici à la fin du mois, une quinzaine d'action sur l'emploi. Celle-ci devrait être marquée par une centaine de manifestations dont la plus importante est prévue pour le mercredi 16 février à Saint-Etienne : les dirigeants des trois syndicats, MM. Séguy, Maire et Henry, doivent y prendre la parole au cours d'un important rassemblement.*

*Autre action de grande ampleur sur le thème de l'emploi : la journée nationale que les fédérations des métaux C.G.T. et C.F.D.T. organisent, le 23 février, afin « d'empêcher l'application du plan de démantèlement de la sidérurgie » ; les deux fédérations qui se prononcent pour « la nationalisation démocratique de la sidérurgie » prévoient, ce jour-là, des débrayages devant permettre aux salariés de participer à des manifestations et à des délégations auprès des pouvoirs publics et du patronat.*

*Les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. de la banque ont appelé leurs adhérents à « participer, le 25 février, à la première étape de l'action revendicative : un arrêt de travail de vingt-quatre heures ». Les quatre fédérations estiment que la dernière réunion de la commission paritaire nationale a été un échec*

*En revanche, après les grèves à répétition dans les secteurs public et nationalisé, les discussions sur l'évolution des salaires en 1977, reprennent cette semaine : lundi 14 aux charbonnages ; mardi 15 à l'E.G.F. ; jeudi 17 à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F.*

● A LA FRANÇAISE DE MECANIQUE, une partie des quatre cents ouvriers en grève a bloqué l'autoroute A-1 dans le sens Paris-Lille, à hauteur de l'échangeur de Carvin, lundi matin 14 février, vers 7 h. 30 Selon la direction de l'établissement, où sont employés 3 563 salariés, 26 des 400 grévistes ont repris le travail lundi matin.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME

### Fusion de la Compagnie générale transatlantique avec la Compagnie des Messageries maritimes

La Compagnie générale maritime (ex-Compagnie générale transatlantique) rappelle à ses actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mercredi 23 février 1977, à 9 h. 30, au siège social de la compagnie, tour Winterthur, dix-huitième étage, à Paris-La Défense, pour statuer notamment sur le projet de fusion avec la Compagnie des messageries maritimes, et un apport partiel d'actifs en faveur de la Société financière et maritime de participations.

Les actionnaires qui n'auraient pas la possibilité d'assister à cette importante réunion sont invités à s'y faire représenter en demandant dès maintenant un pouvoir à cet effet, ainsi que la notice d'information, dans une des agences des établissements bancaires suivants :

- Société générale ;
- Banque nationale de Paris ;
- Crédit lyonnais ;
- Banque de Paris et des Pays-Bas.

## DAMART SERVIPOSTE

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice 1976 accuse, à 268,7 millions de francs contre 258,8 millions de francs en 1975, une augmentation de 3,1 %. Cette progression, inférieure aux prévisions annoncées à l'occasion de l'introduction en bourse, s'explique essentiellement par une importante diminution d'activité en octobre due à l'arrivée tardive de l'hiver.

Toutefois, les commandes reçues en janvier 1977 (+ 18,7 % par rapport à janvier 1976) témoignent d'une reprise des ventes.

Le bénéfice net consolidé devrait s'établir, comme attendu, un peu au-dessus de la moyenne des résultats des deux années précédentes. Le bénéfice net de la société mère Damarts Serviposte devrait permettre une amélioration du dividende.

## SEFIMEG

Les recettes locatives de la société ont atteint, pour le quatrième trimestre 1976, 20 millions de francs auxquels s'ajoutent 710 000 F de produits accessoires. La société percevra, en outre, les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie accordée pour compenser les effets du blocage total des loyers au quatrième trimestre 1976 et qui peut être estimée à 145 000 F.

Les recettes totales de l'exercice qui s'est clos le 31 décembre 1976 atteindront, dans ces conditions, 81,5 millions de francs contre 72,7 pour l'exercice précédent et enregistreront ainsi une progression de plus de 13 %.

Cette croissance des recettes permettra d'assurer une nouvelle progression du dividende distribué.

## COFIMEG

Les recettes de loyers de la société en 1976 se sont élevées à 87.671.000 F, progressant de 10 % par rapport à celles de 1975.

Il s'y ajoute les primes à la construction, en diminution normale et progressive depuis deux ans, et les produits accessoires, d'un montant équivalent à celui de l'année antérieure, en sorte que le total des recettes de l'exercice 1976 a atteint 92.413.000 F, contre 85.346.000 F en 1975.

La société percevra, en outre, de l'Etat, les sommes correspondant à la garantie accordée pour compenser les effets du blocage total des loyers pendant le quatrième trimestre 1976, évaluées prévisionnellement à la somme de 82.000 F.


LISEZ
« le Monde des philatélistes »


## DUMEZ

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 février sous la présidence de M. André Chaufour a décidé de porter le capital de 80 à 100 millions de francs par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes. Les actions nouvelles participeront à la distribution du dividende de l'exercice 1976, mais les prescriptions gouvernementales récemment diffusées ne permettront pas de maintenir, comme le souhaitait le conseil, le dividende intégral sur le capital augmenté. Un complément de distribution pourrait intervenir en 1978.

Le président a indiqué que les travaux exécutés en 1976 par le groupe se sont élevés à 3.100 millions de francs hors taxes, en augmentation de 39 % par rapport à 1975. Le volume de travaux restant à exécuter au début de 1977 ressort à 5.750 millions de francs, dont les neuf dixièmes hors de France.

## SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

| | 30-9-76 | 31-12-76 |
|---|---|---|
| Actif net .. M.F. | 61,53 | 61,36 |
| Répartition : | % | % |
| Actions françaises | 18,5 | 19 |
| Actions étrangères | 48,6 | 49,2 |
| *Oblig. françaises* | | |
| ● Convertibles .. | 10,3 | 10,8 |
| ● Autres ........ | 17,2 | 17,7 |
| Obligat. étrangères | 0,5 | 0,7 |
| Liquidités ........ | 4,9 | 2,6 |
| | 100 | 100 |
| *Nombre d'actions* en circulation .. | 121 839 | 117 123 |
| Valeur de l'action | 505,02 F | 523,28 F |

## PARIBAS GESTION (SICAV)

| | 30-9-76 | 31-12-76 |
|---|---|---|
| Actif net .. M.F. | 33,49 | 34,25 |
| Répartition : | % | % |
| Actions françaises | 10,1 | 15,9 |
| Actions étrangères | 47 | 40,9 |
| Oblig. françaises | | |
| ● Convertibles .. | 9,3 | 9,2 |
| ● Autres ........ | 27,5 | 23,1 |
| Obligat. étrangères | 2,1 | 2,5 |
| Liquidités ........ | 4 | 8,4 |
| | 100 | 100 |
| Nombre d'actions en circulation .. | 255 323 | 248 441 |
| *Valeur de l'action* | 131,36 F | 137,72 F |

## FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

| | 30-9-76 | 31-12-76 |
|---|---|---|
| Actif net .. M.F. | 25,60 | 26,06 |
| Répartition : | % | % |
| Actions françaises | 25 | 22,5 |
| Actions étrangères | 23,7 | 29,4 |
| Oblig. françaises | | |
| ● Convertibles .. | 6,2 | 6,3 |
| ● Autres ........ | 26,7 | 21,7 |
| Obligat. étrangères | 8,6 | 9,4 |
| Liquidités ........ | 4,8 | 10,7 |
| | 100 | 100 |
| *Nombre d'actions* en circulation .. | 194 284 | 188 979 |
| Valeur de l'action | 131,72 F | 137,86 F |

## FRANCE CROISSANCE (SICAV)

| | 30-9-76 | 31-12-76 |
|---|---|---|
| Actif net .. M.F. | 27,96 | 27,81 |
| Répartition : | % | % |
| Actions françaises | 14,5 | 16,4 |
| Actions étrangères | 44,7 | 38,4 |
| *Oblig. françaises* | | |
| ● Convertibles .. | 8,4 | 8,3 |
| ● Autres ........ | 23 | 20,3 |
| Obligat. étrangères | 4,3 | 4,9 |
| Liquidités ........ | 5,1 | 11,7 |
| | 100 | 100 |
| *Nombre d'actions* en circulation .. | 201 107 | 193 033 |
| Valeur de l'action | 139,20 F | 144,30 F |

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Cours des principaux marchés

du 11 février 1977

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

**METAUX.** — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 822 (829,50), à trois mois 850 (856) ; étain comptant 5.950 (5.880), à trois mois 6.040 (5.890) ; plomb 358,50 (348) ; zinc 405 (404). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 64,40 (65,10) ; aluminium (lingots) inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (72,17) : mercure (par bouteille de 76 lbs) 159-168 (155-160). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) 1.530 (1.519).

**TEXTILES.** — New-York (en cents par livre) : coton mars 76,50 (73,65), mai 76,05 (73,35) ; laine suint mars inch. (168,50), mai inch. (166,50). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 242 (246) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, white grade C inch. (399). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 25,40 (24,95). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 530 (540).

**CAOUTCHOUC.** — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 53,50-54,75 (55,50-55,75). Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 209,50 - 210 (202,75 - 203,25).

**DENREES.** — New-York (en cents par lb) : cacao mars 178 (179,70) ; mai 174 (175,70) ; sucre disp. inch. (8,75) ; mars inch. (8,71).
— Londres (en livres par tonne) : sucre mars 128,20 (129) ; mai 130 (131,70) ; café mars 3 065 (2 889) ; mai 3 070 (2 880) ; cacao mars, 2 381 (2 430) ; mai 2 326 (2 394).
— Paris (en francs par quintal) : cacao mars 2 055 (2 075) ; mai 2 041 (2 065) ; café mars 2 605 (2 405) ; mai 2 625 (2 400) ; sucre (en francs par tonne) mars 1 150 (1 205) ; mai 1 182 (1 226).

**CEREALES.** — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 281 (274 1/2) ; mai 289 (282 1/4) ; maïs mars 257 (253 3/4) ; mai 262 3/4 (252 1/4).

## LONDRES

### Nouvelle baisse

La faiblesse de la livre sterling provoque lundi matin une nouvelle et sensible baisse des cours. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles accusait une perte de 7,3 points, à 374,2. Très vif repli des pétroles. Tassement des fonds d'Etat. Seules les mines d'or, stimulées par la hausse du prix du métal, se raffermissent.

OR (ouverture) (dollars) : 136 30 contre 135 ..

| VALEURS | CLOTURE 12·2 | COURS 14·2 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 28 5/8 | 28 1/2 |
| Beecham | 404 | 398 |
| British Petroleum | 926 .. | 914 |
| Shell | 504 .. | 497 1 2 |
| Vickers | 161 .. | 151 |
| Imperial Chemical | 348 ... | 334 1 2 |
| Courtaulds | 101 ... | 99 ... |
| De Beers | 197 ... | 197 1/2 |
| *Western Holdings | 12 ... | 12 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 181 | 180 |
| *West Driefontein | 14 3/8 | 14 1/2 |

(*) En livres.

## B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du lundi 14 février publie notamment les insertions suivantes :

*Economats du Centre.* — Augmentation de capital de 33 827 400 F à 40 592 850 F par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

*Union générale du Nord.* — Augmentations de capital de 6 300 000 F à 6 930 000 F et de 6 930 000 F à 7 560 000 F, réalisées par attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes, jouissance 1er janvier 1977.

### INDICES QUOTIDIENS

*(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)*

| | 10 fév. | 11 fév |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 96 | 96,3 |
| Valeurs étrangères .. | 97,8 | 97,6 |

C^ie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 62,3 | 62,5 |

Taux du marché monétaire

Effets privés .............. 9 3/4 %

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

**JACQUES BOREL INTERNATIONAL.** — Le quatrième trimestre de l'exercice 1976 s'est soldé par une perte d'exploitation de 7 millions de francs. Pour l'année entière, la perte d'exploitation s'élève ainsi à 5,3 millions de francs. Les comptes consolidés enregistrent un déficit net de l'ordre de 38 millions de francs. Le groupe a fait savoir que ses difficultés provenaient notamment de la Cie des hôtels J. Borel qui enregistre 23 millions de francs de pertes liées, en grande partie, au démarrage de sept hôtels en dix-huit mois et de la Belgique, dont les activités se soldent par une perte d'exploitation de 8 millions de francs.

**SCOA.** — Le dividende global afférent à l'exercice 1975-1976 s'élève à 7,20 francs par titre contre 6,75 francs un an plus tôt.

**PILES WONDER.** — Le dividende global de l'exercice 1976 s'élèvera à 19,50 francs, inchangé par rapport au précédent.

**GOULET-TURPIN.** — Les comptes de l'exercice 1976 seront légèrement bénéficiaires (contre une perte de 6,85 millions de francs en 1975).

**COMINCO LTD.** — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est élevé à 47,7 millions de dollars contre 73,6 millions, soit 2,66 dollars par action contre 4,34 dollars.

**GULF OIL OF CANADA.** — En 1976, la campagnie a réalisé un bénéfice net de 165,9 millions de dollars contre 176,6, soit 3,65 dollars par titre contre 3,88 en 1975.

**EAUX ET ELECTRICITE DE L'OUEST AFRICAIN.** — L'O.P.A. lancée par Gaz et Eaux sur les actions de la société a reçu un accueil favorable, 223 731 titres ayant été présentés. Conformément à l'engagement pris, 120 000 seront acquises, entraînant une réduction de 53,2 % des ordres de ventes au-delà de la présentation de un ou deux titres.

### DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Caisse Esc. Midi, c. 29. | 3 p. 5 | o 0 05 |
| Champex, c. 22 ...... | 1 p. 2 | o 3 20 |
| Dév. Rég. Sud-Est, c. 27 | 1 p. 2 | 3 .. |
| Rollnco, dr. ou c. 18 | 1 p. 20 | .. .. |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 11/2 | 14/2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) ... | Clos | 283 85 |

## BOURSE DE PARIS - 11 FÉVRIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 39 80 | 1 101 | GAN (Sté Centr.) | 618 | 618 | Lyon-Alemand | 93 .. | 93 .. | UFIMEG | 81 | 81 10 |
| 5 % | 53 50 | 0 151 | Préservatrice S.A. | 325 | 330 .. | Marseil. Crédit | 257 | 257 | U.G.I.M.O. | 113 80 | 113 80 |
| 5 % 1920-1960 | 143 | 0 151 | Protectrice A.I.R. | 230 | 230 | Paris-Réescompt. | 301 | 301 | Union Habit. | .. | 154 80 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| E.D.F. parts 1958 | .. | 474 10 | Créd. gén. indust. | 154 | 164 50 |
| E.D.F. parts 1959 | 457 | 457 | Cr. Ind. Als.-Lor. | 144 | 145 |
| Ch. France 3 %. | 128 50 | 128 50 | (M) Crédit Mod. | 57 50 | 57 50 |
| Abeille I.G.A.R.D. | 585 | 583 | Financière Sofal. | 180 60 | 181 70 |
| Abeille (Vie) | 238 | 230 | Finextel | 128 50 | 129 |
| A.G.F.(Sté Centr.) | 395 | 395 | Fr. Cr. et B. (Cie) | 61 | 59 |
| Ass. Gr. Paris Vie | 1198 | 1199 | France-Bail | .. | o198 |
| Concorde | 251 | 255 | Hydro-Energie | d 24 50 | d 24 50 |
| Epargne France | .. | 290 | Immobail B.T.P. | 138 80 | 138 |
| Financ. Victoire | 218 | 217 | Immobanque | 178 50 | 176 50 |
| Fonc. T.I.A.R.D. | 80 10 | 80 | Immofice | 135 50 | 135 50 |
| France I.A.R.D. | 177 | 177 | Interbail | 170 | 168 .. |
| France (La) | 346 | 348 | Locabail Immob. | 198 .. | 198 |
| | | | Locafinancière | 146 50 | 146 |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer *dans les cours. Elles sont* corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 812 | 4,50 % 1973 | 616 50 | 616 | 614 50 | 614 50 |
| 1650 | C.N.E. 3 %. | 1635 40 | 1633 | 1633 | 1632 . |
| 400 | Afrique Occ. | 400 .. | 401 90 | 401 90 | 394 . |
| 320 | Air liquide | 334 .. | 333 | 331 50 | 329 . |
| 61 | Als. Part. ind | 63 50 | 64 | 64 | 62 80 |
| 475 .. | Cie Gle Eaux | 466 . | 470 | 470 | 470 |
| 193 .. | E. J. Lefebvre | 184 | 169 | 189 | 182 50 |
| 53 .. | Esso S.A.F. | 53 55 | 53 95 | 53 95 | 53 05 |
| 167 .. | Euratrance | 167 50 | 167 50 | 167 50 | 166 .. |
| 360 .. | Europe n° 1 | 375 50 | 372 | 372 | 376 .. |
| 132 | Olida-Caby | 125 10 | 125 10 | 125 10 | 126 10 |
| 96 | Opfi-Paribas | 85 20 | 85 60 | 85 60 | 85 .. |
| 101 | Paris-France | 101 10 | 100 60 | 100 80 | 98 60 |
| 498 | T.R.I. | 468 .. | 488 50 | 488 50 | 488 .. |
| 629 | Tél. Electr. | 676 | 675 | 676 | 675 .. |
| 117 | — (obl.) | 117 50 | 117 10 | 117 10 | 116 .. |
| 340 | Tél. Ericsson | 315 | 315 .. | 315 .. | 315 .. |
| 57 | Terres Roug. | 58 90 | 59 .. | 59 .. | 58 .. |
| 179 | Thomson-Br. | 175 | 176 .. | 177 .. | 177 .. |
| 57 | Free State | 58 .. | 57 | 56 90 | 57 30 |
| 265 | Gen. Electric | 250 10 | 254 | 253 80 | 258 10 |
| 370 | Gen. Motors | 354 .. | 353 80 | 353 50 | 366 |
| 13 50 | Goldfields | 12 20 | 12 | 11 95 | 11 80 |
| 16 50 | Harmony | 16 80 | 16 35 | 16 20 | 16 40 |
| 288 | Hoechst Akti. | 284 50 | 283 50 | 284 50 | 282 10 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 406 | C.F. Fr.-Can. | 410 | 408 .. | 407 90 | 406 |
| 12 70 | De Beers (S.) | 13 40 | 13 .. | 12 90 | 13 05 |
| 575 | Deuts. Bank | 578 | 575 | 576 . | 576 . |
| 210 | Dome Mines | 234 50 | 228 | 229 | 224 50 |
| 640 | Du Pont Nem. | 637 .. | 637 | 648 . | 640 |
| 395 | East Kodak | 367 50 | 368 .. | 362 .. | 367 80 |
| 15 | East Rand | 14 50 | 14 80 | 14 .. | 14 .. |
| 102 | Ericsson | 98 .. | 98 .. | 100 50 | 97 . |
| 260 | Exxon Corp. | 266 50 | 283 50 | 283 50 | 282 10 |
| 300 | Ford Motor | 285 .. | 284 . | 284 .. | 280 . |
| 43 | Sony | 43 85 | 43 80 | 43 80 | 43 40 |
| 13 50 | Tanganyika | 13 20 | 13 05 | 13 05 | 12 95 |
| 245 | Unilever | 241 .. | 244 10 | 244 10 | 243 .. |
| 12 | Union Corp. | 11 45 | 11 50 | 11 50 | 11 30 |
| 135 | U. Min. 1/10 | 136 60 | 133 50 | 133 50 | 134 90 |
| 106 | West Driet. | 95 .. | 95 80 | 94 20 | 95 90 |
| 49 | West Deep | 38 90 | 37 95 | 37 40 | 37 20 |
| 80 | West Hold. | 80 | 77 50 | 77 50 | 76 .. |
| 1 10 | Zambia Cop. | 1 42 | 1 41 | 1 40 | 1 38 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11 2 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 978 | 4 978 | 4 93 |
| Canada ($ can. 1) | 4 869 | 4 866 | 4 91 |
| Allemagne (100 DM) | 207 025 | 206 975 | 205 50 |
| Autriche (100 sch.) | 29 135 | 29 130 | 29 15 |
| Belgique (100 F.) | 13 477 | 13 486 | 13 30 |
| Danemark (100 krd) | 83 860 | 83 730 | 83 50 |
| Espagne (100 pes.) | 7 215 | 7 214 | 7 02 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 544 | 8 529 | 8 57 |
| Italie (1 000 lires) | 5 645 | 5 648 | 5 525 |
| Norvège (100 k) | 94 170 | 94 020 | 93 50 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 197 000 | 197 380 | 186 50 |
| Portugal (100 esc.) | 15 375 | 15 350 | 14 75 |
| Suède (100 krs) | 117 010 | 116 880 | 116 50 |
| Suisse (100 fr.) | 198 050 | 197 880 | 198 50 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11 2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 21775 | 21765 . |
| Or fin (kilo en lingot) | 21850 | 21810 . |
| Pièce française (20 fr.) | 232 20 | 231 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 201 80 | 199 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 205 50 | 203 50 |
| Union latine (20 fr.) | 189 50 | 187 20 |
| Souverain | 215 10 | 215 |
| Pièce de 20 dollars | 1029 60 | 1020 |
| Pièce de 10 dollars | 535 | 526 40 |
| Pièce de 5 dollars | 342 50 | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 893 . | 887 |
| Pièce de 10 florins | 203 60 | 203 10 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D E F G

## LE VOYAGE DE M. RAYMOND BARRE DANS LE SUD-OUEST

### Un test pour la popularité du premier ministre

*De notre envoyé spécial*

Tarbes. — M. Barre a entrepris lundi et mardi 14 et 15 février son second grand déplacement en province, le premier l'ayant conduit, les 24 et 25 janvier, à Orléans et à Bourges. Le premier ministre visite la région du Sud-Ouest. Première étape : Tarbes, où il est arrivé lundi matin.

En fin d'après-midi, il devait rejoindre Mont-de-Marsan, pour terminer mardi soir par la visite de Bordeaux après une journée consacrée à l'Aquitaine.

Comme lors de son déplacement dans le Centre, le premier ministre entend donner la priorité aux questions économiques et sociales, et les moments forts de ce voyage devaient être, lundi à 16 heures, la réunion de travail du conseil général des Hautes-Pyrénées, à Tarbes, et, mardi matin, à Mont-de-Marsan, dans les Landes, celle du conseil régional d'Aquitaine, que préside M. Chaban-Delmas.

Devant l'assemblée départementale des Hautes-Pyrénées comme devant le conseil régional d'Aquitaine, le chef du gouvernement devait prononcer deux discours axés plus particulièrement sur l'emploi et la formation professionnelle. A Bordeaux, il traitera des problèmes de la communauté urbaine.

Lundi matin, à Tarbes, M. Barre a été accueilli par M. Thillard (R.P.R.), premier adjoint au (R.P.R.), premier adjoint du début de ce mois. Les syndicats départementaux (C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N.) avaient renoncé à organiser une manifestation de masse, se contentant d'envoyer des délégations devant la préfecture. Les travailleurs C.G.T. de l'arsenal militaire de Tarbes avaient néanmoins décidé de faire une « haie d'horreur » au premier ministre.

Au moment où l'indice de popularité du premier ministre est en progrès, la première étape de ce voyage constitue un test d'autant plus intéressant que le département des Hautes-Pyrénées vote traditionnellement à gauche. Le président du conseil général, M. Hubert Peyou, sénateur, est radical de gauche et, sur les quatre parlementaires du département, trois appartiennent à cette même formation (parmi eux, notamment, M. René Billières, sénateur, ancien président du parti radical), tandis que le quatrième, M. André Guerlin, est député socialiste. — A. G.

*(Voir page 11 un « point de vue » de Jacques Vialard : « Un pont pour relier Charente et Médoc ».)*

### « JE VERRAI SI JE SUIS CANDIDAT... » AUX LÉGISLATIVES

M. Barre déclare, dans une interview accordée au journal *Sud-Ouest* et publiée lundi matin 14 février : « *Je remarque que depuis quelques semaines on m'impute comme circonscription électorale possible les villes dans lesquelles je me rends comme chef du gouvernement. Je peux vous dire qu'il n'y a aucun lien entre mes déplacements et la recherche d'une circonscription électorale pour les législatives. Le moment venu, je verrai, d'une part, si je suis candidat, et, dans le cas affirmatif, où je serai candidat.* »

Le premier ministre évoque aussi en ces termes l'avenir de l'Europe : « *L'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, si elle venait à se produire, entraînerait sans doute l'arrivée d'un concurrent redoutable pour la France dans le domaine agricole et dans le domaine industriel. Mais elle marquerait aussi l'ouverture à nos capacités d'exportation et d'investissements d'un pays actif, dynamique et plein d'avenir. Le Sud-Ouest français est, plus que toute autre région, bien placé pour en tirer parti. Il faudrait pour cela que ses entreprises sachent, tant dans l'agriculture que dans l'industrie et le commerce, apprécier les créneaux dans lesquels elles peuvent le mieux pénétrer le marché espagnol, le mieux coopérer avec leurs entreprises homologues en Espagne tout en renforçant leurs propres capacités de concurrence.* »

### M. EDGAR TAILHADES (P.S.) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

*(De notre correspondant.)*

Montpellier. — Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a, le 14 février, réélu à sa présidence M. Edgar Tailhades, sénateur socialiste du Gard, seul candidat, par 42 voix sur 49 votants et 56 inscrits. Il y a eu deux bulletins blancs, un bulletin nul, une voix s'est portée sur M. François Delmas, R.I., maire de Montpellier, une voix sur M. Georges Frêche, socialiste, député de l'Hérault, et deux voix sur M. Raymond Courrière, socialiste, sénateur de l'Aude.

### A Bruxelles

### LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES NEUF FONT UN PREMIER EXAMEN DES HAUSSES DES PRIX POUR 1977-1978

*(De notre correspondant.)*

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis lundi 14 et mardi 15 février à Bruxelles, vont avoir un premier échange de vues sur les propositions de la Commission européenne concernant les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne (« le Monde » du 12 février).

Lors d'une conférence de presse tenue samedi matin, M. Gundelach, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, a souligné que les propositions de la Commission, « *prudentes et modestes mais pas catastrophiques* », avaient été conçues en tenant compte du climat économique général, c'est-à-dire de la nécessité de lutter contre l'inflation. Il a lancé un appel aux autres catégories socio-professionnelles pour qu'elles consentent un effort équivalent : « *Les agriculteurs se sentiront trahis si les autres secteurs de la vie économique ne font pas preuve, eux aussi, de modération.* » Toutefois il a admis que, dans l'immédiat, la politique des prix proposée, au moins dans le secteur des produits laitiers, n'était guère attractive puisque la Commission préconise le gel des prix jusqu'au 16 septembre. C'est seulement à partir de cette date que la Commission propose d'appliquer le prélèvement de co-responsabilité destiné à résorber les excédents laitiers. Conformément à la demande maintes fois exprimée par M. Bonnet, ministre français de l'agriculture, elle suggère d'en dispenser les exploitations situées dans les régions de montagne. Pour tenter de rendre la pilule moins amère aux producteurs de lait, la Commission a proposé de renforcer les mesures structurelles dont ceux-ci sont susceptibles de bénéficier : elle suggère d'accroître la contribution communautaire à la préretraite, à laquelle peuvent prétendre les agriculteurs ayant entre cinquante-cinq et soixante-cinq ans, et de la compléter par l'octroi d'une indemnité qui serait calculée en fonction du nombre d'hectares de surface herbagère libérée (entre 275 F et 500 F par hectare).

PHILIPPE LEMAITRE.

### Aux États-Unis

### POUR M. BILLY CARTER

### Plains n'est plus ce qu'elle était

New-York (*A.F.P.*). — M. Billy Carter, frère du président des Etats-Unis, qui a souvent fait la joie des journalistes au cours de la campagne électorale en tenant des propos peu conformistes, une canette de bière à la main, devant sa station-service de Plains (Georgie), va publier ses *Réflexions*. Le magazine *Newsweek* en donne un aperçu. « *J'ai une maman qui est devenue volontaire du Corps de la paix à soixante-huit ans. J'ai une sœur qui prêche la bonne parole. J'en ai une autre qui porte un casque et qui fait de la moto. Et mon frère s'imagine qu'il va devenir président. Je suis donc le seul de cette famille à n'être pas cinglé* », déclarait froidement M. Billy Carter avant l'élection présidentielle.

Mais ce qui domine chez ce personnage haut en couleur, qui semble issu d'un roman populaire du Sud, c'est la nostalgie. « *Je me souviens du temps où, le dimanche, à 10 heures du matin, on pouvait se promener dans Main Street (la rue principale du Plains) et uriner sans que personne ne vous voie. La semaine dernière, il devait y avoir au moins deux mille dames touristes. Je n'ai pas pu supporter cela. Je suis allé m'acheter une bouteille et je me suis promené dans ma voiture le reste de la journée et je me suis bien saoûlé.* »

M. Jimmy Carter, qui avait utilisé, au cours de sa campagne, et qui continue à mettre à profit les talents publicitaires de sa famille, se serait sans doute passé de ce témoignage...

### Des fonctionnaires du département d'État s'interrogent sur l'efficacité des dénonciations des atteintes aux droits de l'homme

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement américain a fait savoir à l'ambassade d'U.R.S.S. à Washington qu'il était inquiet de l'arrestation de M. Orlov, animateur à Moscou du comité de surveillance de l'application de l'accord d'Helsinki. Contrairement à ce qui s'était passé pour MM. Sakharov et Guinzbourg, le département d'Etat n'a pas pris position publiquement.

Au sein de ce département, les opinions divergent à propos de l'efficacité d'une politique de dénonciation publique des atteintes aux droits de l'homme. Certains estiment que la prise de position très ferme du gouvernement américain n'est pas un geste gratuit, répondant seulement à des exigences morales. Ils croient que cette réaction freine la répression et encourage les opposants. Le fait que M. Sakharov soit encore en liberté les confirme dans leur conviction que la fermeté du gouvernement américain paie davantage que le silence complice ou l'action « discrète » pratiquée par M. Kissinger. En outre, la nouvelle politique doit assurer au président Carter le soutien d'une majorité au Congrès, et dont le gouvernement aura besoin quand il s'agira de faire ratifier un accord éventuel avec les Soviétiques sur la limitation des armements stratégiques.

D'autres, en revanche, pensent qu'en persévérant dans cette attitude, le gouvernement américain court le risque d'entretenir les opposants soviétiques dans un faux espoir, tout en créant une mauvaise atmosphère pour la future négociation nucléaire. L'arrestation de M. Orlov, en dépit des avertissements publics antérieurs du département d'Etat, disent-ils, illustre la futilité de cette politique, les obscurs peuvent même redouter un renforcement de la persécution. Certes, le secrétaire d'Etat — et M. Carter — ont exclu que le gouvernement intervienne à tout propos. Dans sa conférence de presse du 31 janvier, M. Vance a indiqué que l'intervention des autorités américaines aurait lieu « *de temps en temps... et quand elle sera jugée constructive...* ».

Cette attitude, disent ceux qui critiquent la nouvelle politique, place le gouvernement dans une situation embarrassante. En renonçant, par exemple, à dénoncer publiquement l'action des autorités soviétiques contre M. Orlov, il s'expose au reproche de faillir à son engagement de défendre les droits de l'homme, un engagement déjà affaibli par l'absence de critiques, jusqu'à présent en tout cas, sur la situation au Chili, en Corée du Sud, aux Philippines... Mais en même temps, le gouvernement peut difficilement protester publiquement à chaque fois qu'un individu, n'importe où dans le monde, est persécuté, arrêté, ou simplement victime de l'arbitraire.

Quant au sénateur Jackson, chef de file des « faucons » au Capitole, il a félicité le président pour s'être engagé à dénoncer publiquement toute violation des droits de l'homme, mais il a ajouté que « *sa détermination à persévérer dans cette politique serait d'une importance fondamentale* ». Des observateurs notent que le gouvernement américain aura du mal à mériter les compliments du sénateur Jackson tout en maintenant avec les Soviétiques un climat favorable à la négociation nucléaire.

HENRI PIERRE.

### COUPS DE FEU CONTRE LE SIÈGE DU P.C. DE CARCASSONNE

*(De notre correspondant.)*

Narbonne. — La façade du siège du P.C. carcassonnais a été criblée de treize balles dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 février, par des inconnus qui, selon les premiers témoignages, auraient tiré de l'intérieur d'une voiture avec des pistolets ou des carabines munis de silencieux. En effet, un proche voisin a très faiblement perçu les claquements sourds des armes et le démarrage rapide d'une voiture vers 1 heure du matin.

L'attentat a été commis le soir même du jour où le P.C. avait rendu public les noms de ses candidats qui figureront sur la liste d'union de la gauche avec ceux du parti socialiste. Le P.C., qui a porté plainte contre X..., condamne dans un communiqué « *cette lâche agression encouragée par l'impunité, survenant quelques jours seulement après les perquisitions de Saint-Jean-de-Barrou, dans les Corbières, chez deux militants du P.C.* ».

### DEUX DES AUTEURS DE L'ATTAQUE CONTRE LA PERMANENCE DE M. SEGARD ONT ÉTÉ ÉCROUÉS

Deux des auteurs de l'attentat commis à Lille le 11 février dans une permanence électorale de M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., ont été écroués dans la soirée du samedi 12 février. Considéré comme l'instigateur de l'« expédition punitive » contre les colleurs d'affiches du candidat de la majorité aux élections municipales, M. Daniel Waroquier, quarante-cinq ans, a été inculpé de complicité de tentative d'homicide volontaire.

Un des jeunes gens qui l'accompagnaient a été inculpé de tentative d'homicide volontaire. Agé de dix-sept ans et demi, son identité n'a pas été révélée. Il est, selon les témoins, l'auteur des coups de feu qui ont grièvement blessé MM. Roger Moreau, quarante-six ans, et Patrice Ganthier, vingt et un ans. Le troisième agresseur, âgé de quinze ans, a été remis en liberté.

Atteint de trois balles de 22 long rifle, M. Moreau est dans un état grave. M. Gauthier, qui souffre d'une lésion pulmonaire, serait dans un état moins inquiétant. — (Corresp.)

### Sur les marchés financiers

### VIVE HAUSSE DU DEUTSCHEMARK ET DU YEN BAISSE DE LA LIVRE

Le deutschemark et le yen ont accentué lundi leur progression amorcée au milieu de la semaine précédente. A Tokyo, dans une atmosphère fébrile, la monnaie japonaise a monté très vivement par rapport au dollar après que la Banque du Japon a cessé de le soutenir, ce qui l'a fait tomber à 2,82 yens contre 2,85 yens jeudi dernier. A Francfort, le deutschemark s'est également avancé par rapport au dollar, qui a glissé en-dessous du seuil de 2,40 deutschemarks à 2,3950 deutschemarks.

Les hausses sont consécutives aux propos tenus la semaine dernière par M. Lawrence Klein, conseiller officieux du président Carter, qui préconise une revalorisation de 10 % du deutschemark et du yen.

Le fléchissement de la livre sterling s'est accéléré à 1,7070 dollar lorsque la Banque d'Angleterre eut cessé de la soutenir à 1,71 dollar. A Paris, le franc a suivi le dollar qui reste stable à 4,97 F, tandis que le deutschemark s'élève à 2,0740 F contre 2,0670 F vendredi.

Le numéro du « Monde » daté 13-14 février 1977 a été tiré à 531 343 exemplaires.

### UN FILM DE JORIS IVENS PROJETÉ A PÉKIN

(De notre correspondant)

Pékin. — Le film de Joris Ivens, « Comment Yukong déplaça les montagnes », a été officiellement présenté pour la première fois la semaine dernière en Chine. La projection avait été organisée par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger. Chine nouvelle et « *le Quotidien du peuple* » ont consacré une large place à l'événement.

Joris Ivens, souffrant, était absent, mais il avait préparé pour cette occasion un texte dans lequel il rappelle le soutien que Chou En-lai avait apporté pour la réalisation de ce film, dont le tournage se prolongea en Chine pendant un an et demi, en 1973 et 1974. Le cinéaste rend ses membres de la « bande des quatre » responsables du silence observé pendant près d'un an par la presse chinoise sur l'existence même de son œuvre. « *Depuis que nous sommes ici*, a ajouté Mme Marceline Loridan, collaboratrice de Joris Ivens, en parlant des « quatre », nous avons non seulement constaté dans le domaine de l'art que leur conception est incompatible avec la nôtre, mais également découvert, dans tous les autres domaines, les dégâts qu'ils ont causés au développement socialiste du pays ». — (A.J.)

### NOUVELLES BRÈVES

● *Quatre personnes hospitalisées après un incendie à Nanterre.* — Un violent incendie a éclaté, dimanche 13 février, à 19 heures, dans les sous-sols d'une cité de transit pour travailleurs immigrés, boulevard du Havre, à Nanterre (Hauts-de-Seine). Le feu s'est propagé aux étages inférieurs de l'immeuble, qui en compte quatre, et a déclenché un début de panique. Les pompiers ont évacué la plupart des locataires par leurs échelles. Quatre personnes — dont une qui s'était cassé la jambe en sautant par une fenêtre — ont été hospitalisées.

● *La salle de cinéma Saint-André-des-Arts*, où est projeté le film de Daniel Schmid, *l'Ombre des Anges*, a dû être évacuée, dimanche 13 février, à deux reprises, à la suite d'une fausse alerte à la bombe et après qu'une grenade fumigène eut éclaté sans faire de dégâts. Il semblerait que cet acte vienne à la suite des accusations d'antisémitisme portées contre le film.

● *L'explosion d'une bombe* a soufflé la devanture et une partie des locaux de l'agence nationale pour l'emploi, à Saint-Etienne, dans la nuit du samedi 12 février au dimanche 13. Les dégâts sont très importants, mais personne n'a été blessé.

● *Le prix Georges-Pernoud*, d'un montant de 5 000 francs, a été créé, cette année, pour récompenser un ou des auteurs de thèses dans les domaines psychologique ou médical. Il a été attribué à Catherine Mathelin pour une thèse sur le mutisme et la mort, par un jury composé des docteurs Rémy Chauvin, René Held, André Jouve, Alexandre Minkovski, Guy Vermeil et René Zazzo.

● *Neuf étudiants ont été arrêtés*, dimanche 13 février, à l'université du Caire à la suite de violents incidents entre deux groupes d'étudiants. Selon le journal *Al Ahram*, une jeune fille jouant un rôle influent au P.C., et dont le père, M. Fouad Morsi, a été ministre de l'approvisionnement, figure parmi les personnes arrêtées. Celles-ci avaient distribué des tracts et collé des journaux muraux appelant les étudiants à manifester. D'autre part, huit étudiants de l'université d'Ain Shams ont été arrêtés le même jour pour avoir tenu une réunion interdite par le doyen. — (A.F.P.)